

diplôme

d'études

en architecture

conférant

le grade de

licence

14
15

SOMMAIRE



CALENDRIER UNIVERSITAIRE	4
PRÉSENTATION DU 1ER CYCLE	6
CONDITIONS DE PASSAGE ET D'OBTENTION DE LA LICENCE	9
PREMIER CYCLE ANNÉE 1	23
SEMESTRE 1	25
SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS EN DIFFICULTÉ EN FIN DE 1ER SEMESTRE	37
SEMESTRE 2	42
PREMIER CYCLE ANNÉE 2	58
SEMESTRE 3	60
SEMESTRE 4	121
PREMIER CYCLE ANNÉE 3	165
SEMESTRE 5	167
SEMESTRE 6	205
ORGANISATION DES STAGES	249
LA MOBILITÉ À L'ÉTRANGER	251
LE DOUBLE CURSUS	253
ECTS APPLICABLES AUX ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ	254
ENSEIGNANT(E)S	256

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

PREMIER SEMESTRE

LICENCE S1 S3 S5		
Semaines	PROJET	COURS
01/09-06/09	DÉBUT DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES 02/09/14	
08/09-13/09	SUITE DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES	
15/09 - 20/09	SUITE DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES	
18/09	RÉUNION D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ ENTRANTE	
19/09	FIN DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES	
22/09-26/09	SEMAINE D'ACCUEIL - INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES	
PREMIER SEMESTRE DU 29/09/2014 AU 31/01/2015		
29/09-04/10	1 RENTRÉE PROJET	1 RENTRÉE COURS
06/10-11/10	2	
13/10-18/10	3	
20/10-25/10	4	
27/10-31/10	5 (VENDREDI 01/11 férié)	
03/11-08/11	6	
10/11-15/11	7 (LUNDI 11/11 férié)	
17/11-22/11	8	
24/11-29/11	9	
02/12-07/12	10	
09/12-14/12	11	
01/12-06/12	12	
VACANCES DE NOËL du 20/12/14 au 04/01/15 INCLUS		
05/01-10/01	13 - FIN DES COURS	
12/01-17/01	14 - EXAMENS	14 - RENDUS ARTS PLASTIQUES
19/01-24/01	15 - SEMAINE BLANCHE	
22/01/15 DATE LIMITE DE REMISE DE DOSSIERS DE CANDIDATURES POUR LES DESTINATIONS NON-EUROPÉENNES		
26/01-31/01	16 - RENDU PROJET	16 - RENDU PROJET
31/01 JOURNÉE PORTES OUVERTES		
02/02-08/02	INTER-SEMESTRE / STAGE	
09/02-14/02	INTER-SEMESTRE / STAGE	
16/02-21/02	INTER-SEMESTRE / STAGE - 17 - 18 ET 19/02 INTENSIF PLASTIQUE L1	
21 - 22 - 23 et 24/02 VOYAGE DE 1ÈRE ANNÉE		
23/02-28/02	INTER-SEMESTRE / STAGE	
27/02/15 - 15h RÉUNION ACCUEIL DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS ET MOBILITÉ ENTRANTE		
SAM 28/02	RATTRAPAGE 1ER SEMESTRE	

Vacances de la Toussaint zone C : du 18 octobre au 2 novembre 2014 - Vacances d'hiver zone C : du 14 février au 1er mars 2015

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

SECOND SEMESTRE

L I C E N C E S 2 S 4 S 6		
SECOND SEMESTRE DU 03/03/2014 AU 05/07/2014		
Semaines (Lun-Sa)	PROJET	COURS
02/03-07/03	¹ RENTÉE PROJET	¹ RENTÉE COURS
03/03/15 - DATE LIMITE DE REMISE DE DOSSIERS DE CANDIDATURES POUR LES DESTINATIONS EUROPÉENNES		
09/03-14/03	2	
16/03-21/03	3	
23/03-28/03	4	
30/03-04/04	5	
06/04-11/04	6 - (LUNDI 06/04 PÂQUES FÉRIÉ)	
13/04 - 18/04	7 - (VENDREDI 08/05 FÉRIÉ) FIN DES COURS DE PLASTIQUE	
18/04-03/05	VACANCES DE PRINTEMPS (VENDREDI 01/05 FÉRIÉ)	
04/05-09/05	8 - (VENDREDI 08/05 FÉRIÉ)	
11/05-16/05	9 - (JEUDI ASCENSION 14/05 FÉRIÉ)	
18/05-23/05	10	
25/05-30/05	11 - (LUNDI PENTECÔTE 25/05 FÉRIÉ)	
01/06-06/06	12	
08/06-13/06	13 - FIN DES COURS	
15/06-20/06	14 - EXAMENS RENDUS ARTS PLASTIQUES L2 ET L3	
22/06-27/06	15 - SEMAINE BLANCHE	
29/06-04/07	16 - RENDU DE PROJET	
04/07	SOUTENANCE RAPPORT D'ÉTUDES L3	
06/07-11/07	RATTRAPAGE 2ÈME SEMESTRE VENDREDI 10/07	
06-07-08-09/07 PFE		
13/07-18/07	MARDI 14/07 FÉRIÉ	
20/07-25/07	LUNDI 20 JUILLET JURY FIN D'ANNÉE ET DE LICENCE	
02/08-31/08	FERMETURE ESTIVALE	

PRÉSENTATION DU 1^{er} CYCLE

Ce cycle d'initiation au projet doit permettre à l'étudiant d'acquérir les bases :

- d'une culture architecturale,
- de la compréhension et de la pratique du projet architectural par la connaissance et l'expérimentation des concepts, méthodes et savoirs fondamentaux qui s'y rapportent,
- des processus de conception dans leurs rapports à divers contextes et échelles en référence à des usages, techniques et des temporalités, dans un cadre pédagogique explicite.

LE CURSUS

PRÉSENTATION

Le premier cycle, d'une durée de trois ans, conduit à l'obtention du diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence, diplôme de l'enseignement supérieur.

Il s'organise sur 6 semestres indépendants valant 180 ECTS. Il correspond à un bac + 3 années d'études.

Il comporte 4.200 heures dont 2.200 heures encadrées (dévolues au temps d'enseignement « école ») réparties en 19 unités d'enseignement, dont 6 majoritairement consacrées au projet (L.1.1, L.2.2, L.3.6, L.4.10, L.5.13 et L.6.16).

Deux unités comportent des périodes de stage obligatoires (L.4.11 et L.6.19) et 1 comprend un rapport d'études et sa soutenance (L.6.19).

LES PÉRIODES DE STAGE

Le premier cycle comporte deux stages obligatoires intégrés dans l'enseignement d'une durée totale équivalant à 6 semaines (210 heures) :

- un stage « ouvrier et/ou chantier », d'une durée équivalant à trois semaines (105 heures) valant 3 ECTS, sa validation intervient au semestre 4 en L.4.11,
- un stage de « première pratique », d'une durée équivalant à 3 semaines (105 heures) valant 3 ECTS, sa validation intervient au semestre 6 en L.6.19.

Un guide des stages est à la disposition des étudiants sur le site Internet de l'école.

LES LANGUES VIVANTES

À l'issue des trois années d'enseignement, l'étudiant recevra de l'établissement le certificat d'aptitude à la langue étrangère pour l'architecture qui détaillera les niveaux de compétences clés (compréhensions : orale, écrite, expressions : orale, écrite,) acquis par l'étudiant autour des thèmes architecturaux abordés tout au long du premier cycle. Les étudiants s'inscrivant à l'ENSAPLV, titulaires du diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence d'une autre école d'architecture devront présenter soit un certificat attestant leur niveau de langues émis par l'école d'origine, soit un score obtenu à un test linguistique de type TOEFL, IELTS, DELE...

LES SÉJOURS D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER

Les étudiants ont la possibilité d'effectuer un séjour à l'étranger d'un ou de deux semestres dans de nombreux pays européens et/ou dans le reste du monde. Ces séjours d'études s'effectuent dans un cadre réglementé et font l'objet d'un contrat approuvé par l'ENSAPLV. Ce contrat permet à l'étudiant de valider les enseignements suivis à l'étranger dès lors que ceux-ci ont reçu la validation des instances de l'université partenaire. Le moment privilégié pour un départ à l'étranger est la première année du second cycle, mais un départ en troisième année du premier cycle est possible. En tout état de cause, une mobilité réussie nécessite une connaissance minimale de la langue du pays d'accueil ou à défaut de la langue anglaise.

LE RAPPORT D'ÉTUDES

Le rapport d'études et sa soutenance équivalent à 4 ECTS. C'est un travail personnel écrit (de synthèse et de réflexion) sur des questionnements menés à partir de travaux déjà effectués, d'enseignement reçus et/ou de stages suivis. Les étudiants sont encadrés par un enseignant du projet architectural et/ou urbain et un enseignant d'une autre discipline à raison de 14 h semestrielles (soit 1 h hebdo.) qui participent à la soutenance. Pour les étudiants en mobilité, l'ENSAPLV a mis en place des dispositions particulières (cf infra).

L'OBTENTION DU DIPLÔME

C'est la validation par un jury de l'ensemble des unités d'enseignement obtenues dans ce cycle qui permet la délivrance du Diplôme d'Etude en Architecture conférant le grade de Licence.

LES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pour garantir un enseignement homogène aux étudiants, en terme d'attentes et de résultats, entre les différents groupes de projet, l'ENSAPLV tente de rapprocher les méthodes pédagogiques des enseignants, sur la base de thèmes de travaux partagés et d'exercices concertés, de mode d'évaluation récurrent et/ou commun entre les groupes, et ce, par étapes et synthèses successives.

Cela permet ainsi aux étudiants de circuler entre les groupes de projet lors d'échanges programmés et d'appréhender au quotidien les méthodes pédagogiques de leurs groupes afin de stimuler une approche critique fondée.

LA SEMAINE D'ACCUEIL

Chaque année, une semaine d'accueil pour les étudiants de première année est organisée (cf calendrier universitaire).

Cette année, l'ENSAPLV organise un grand workshop à la rentrée pour tous les étudiants du premier cycle de la licence. Pendant une semaine, du lundi 22/09/2014 au vendredi 26/09/2014, les étudiants en groupes encadrés par leurs enseignants vont investir, étudier et explorer le territoire de la Plaine-Saint-Denis.

LE VOYAGE DE PREMIÈRE ANNÉE DE PREMIER CYCLE

Un voyage d'études de quatre jours est programmé à l'étranger.

Le programme de ce voyage d'études est élaboré collectivement par l'ensemble des enseignants de projet de première année dans un croisement, de rencontre et d'ouverture entre les différentes disciplines, notamment les arts plastiques et les sciences humaines et sociales.

Il comprend également la visite de sites urbains, de références architecturales modernes et contemporaines, la découverte d'un pays innovant et très créatif sur le plan de l'architecture actuelle.

CONDITIONS DE PASSAGE DANS L'ANNÉE SUPÉRIEURE ET CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLÔME D'ÉTUDES EN ARCHITECTURE CONFÉRANT LE GRADE DE LICENCE

1/ CONDITIONS DE PASSAGE EN ANNÉE SUPÉRIEURE

1.1/ ÉTUDIANTS DE L1

Est autorisé à s'inscrire dans l'année supérieure, tout étudiant ayant obtenu la moyenne de 10/20 aux 5 unités d'enseignements (UEL) de L1, soit un total de 60 crédits ECTS

Est autorisé à titre dérogatoire à s'inscrire dans l'année supérieure, tout étudiant ayant validé au moins 48 ECTS et obligatoirement les 2 UE du projet (UEL11 et UEL22). Dans ce cas, l'inscription et la validation des UE manquantes doivent être effectuées en priorité. Les UE validées sont capitalisables.

Tout étudiant ayant validé moins de 48 ECTS n'est pas admis à s'inscrire dans l'année supérieure et doit redoubler l'année. Dans ce cas, seule l'inscription aux UE manquantes est obligatoire. Il est impératif de se réinscrire à tous les enseignements des UE non obtenues, seules les notes $\geq 12/20$ pourront être conservées.

semestre 1	UE	enseignements	coeffs	Conditions de validation	ECTS
	L1.1	Initiation au projet	0,33	Note minimale $\geq 10/20$	30
		Théories de l'architecture et de la ville	0,07	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	
		Matières matériaux	0,1		
		Construction générale 1 technologie de l'édifice	0,1		
		Morphologie structurale	0,06		
		Histoire de l'architecture et de la ville	0,07		
		Sciences humaines et sociales	0,07		
		Perception et langage plastique	0,1		
		Dessin d'architecture	0,1		
		Total L1-1	1	Moyenne UE $\geq 10/20$	
1UE	Total semestre 1 : 30				

semestre 2	L.2.2	Initiation au projet d'architecture	0,7	Note $\geq 10/20$	14
		Théories de l'architecture et de la ville	0,15	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	
		Langues vivantes	0,15		
		Voyage d'étude			
			Total L2-2	1	
	L.2.3	Matériaux-produits du bâtiment	0,4	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	5
		Construction générale 2	0,4		
		Histoire de la construction	0,2		
			Total L2-3	1	
	L.2.4	Histoire de l'architecture et de la ville	0,5	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	5
		Sciences humaines et sociales	0,5		
			Total L2-4	1	
	L.2.5	Perception et langage plastique	0,5	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	6
		Géométrie descriptive	0,5		
			Total L2-5	1	
	4 UE	Total semestre 2		30	
		Total année L1		60	

1.2/ ETUDIANTS DE L2

Est autorisé à s'inscrire dans l'année supérieure, tout étudiant ayant obtenu la moyenne de 10/20 aux 7 unités d'enseignements (UEL) de L2, soit un total de 60 crédits ECTS

Est autorisé à titre dérogatoire à s'inscrire dans l'année supérieure, tout étudiant ayant validé au moins 48 ECTS et obligatoirement les 2 UE du projet (UEL36 et UEL410). Dans ce cas, l'inscription et la validation des UE manquantes doivent être effectuées en priorité. Les UE validées sont capitalisables.

Tout étudiant ayant validé moins de 48 ECTS n'est pas admis à s'inscrire dans l'année supérieure et doit redoubler l'année. Dans ce cas, seule l'inscription aux UE manquantes est obligatoire. Il est impératif de se réinscrire à tous les enseignements des UE non obtenues, seules les notes $\geq 12/20$ pourront être conservées.

	UE	enseignements	coeffs	Conditions de validation	ECTS
semestre 3	L.3-6	Apprentissage du projet d'architecture	0,7	Note $\geq 10/20$	14
		Théories de l'architecture et de la ville	0,15	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	
		Géographie	0,15		
		Total L3-6	1	Moyenne UE $\geq 10/20$	
	L.3-7	Structures 1	0,3	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	7
		Ambiances 1	0,3		
		Géométrie des projections	0,4		
		Total L3-7	1	Moyenne UE $\geq 10/20$	
	L.3-8	Histoire et théorie de l'architecture	0,35	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	5
		Sciences humaines et sociales	0,35		
		Philosophie	0,30		
		Total L3-8	1	Moyenne UE $\geq 10/20$	
	L.3-9	Perception et langage plastique	0,75	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	4
		Option thématique (semaine)	0,25		
		Total L3-9	1	Moyenne UE $\geq 10/20$	
	4 UE	Total semestre 3			

semestre 4	L.4.10	Apprentissage du projet d'architecture	0,7	Note $\geq 10/20$	16
		Histoire et théories de l'architecture et de la ville	0,1	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	
		Langues vivantes	0,1		
		Ambiance 2			
		Total L.4.10	1	Moyenne UE $\geq 10/20$	
	L.4.11	Structure 3	0,2	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	8
		Dessin informatique	0,4		
		Stage Ouvrier et\ou Chantier	0,4	Pas de note : validé ou non	
		Total L.4.11	1	Moyenne UE $\geq 10/20$ + stage validé	
	L.4.12	Histoire et théorie de l'architecture	0,3	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	6
		Sciences humaines et sociales	0,35		
		Perception et langage plastique	0,35		
		Total L.4.12	1	Moyenne UE $\geq 10/20$	
	3 UE	Total semestre 4		30	
TOTAL ANNEE 2			60		

1.2/ étudiants de L3

- Est autorisé à s'inscrire dans l'année supérieure c'est à dire en 1ère année du cycle master, tout étudiant ayant obtenu la moyenne de 10/20 à l'ensemble des UE du cycle licence et donc la totalité des 180 ECTS y compris les 2 stages obligatoires et le rapport d'études,
- Tout étudiant ayant validé moins de 180 ECTS n'est pas admis à s'inscrire en cycle master et doit redoubler l'année. Dans ce cas, seule l'inscription aux UE manquantes est obligatoire. Il est impératif de se réinscrire à tous les enseignements des UE non obtenues, seules les notes $\geq 12/20$ pourront être conservées.
- Aucun chevauchement de cycle n'est possible

	UE	enseignements	coefficients	Conditions de validation	ECTS
semestre 5	L.5.13	Architecture de l'édifice	0,7	Note $\geq 10/20$	14
		Cours transversal : l'habitat collectif	0,15	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	
		Langues vivantes	0,15		
		Total L.5.13	1	Moyenne UE $\geq 10/20$	
	L.5.14	Construction générale 3	0,3	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	9
		Ambiance 3	0,3		
		Analyse constructive	0,4		
		Total L.5.14	1	Moyenne UE $\geq 10/20$	
	L.5.15	Informatique OU	0,6	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	7
		Démarches plastiques	0,6		
		Histoire	0,4		
		Total L.5.15A	1	Moyenne UE $\geq 10/20$	
	3 UE	Total semestre 5	30		

semestre 6	L.6.16	Ville, analyse urbaine et édifice	0,85	Note $\geq 10/20$	12
		Cours transversal : formes urbaines	0,15	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	
		Total L.6.16	1	Moyenne UE $\geq 10/20$	
	L.6.17	Histoire de l'architecture et de la ville	0,5	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	3
		Philosophie	0,5		
		Total L.6.17	1	Moyenne UE $\geq 10/20$	
	L.6.18	Informatique OU	0,5	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	8
		Démarches plastiques	0,5		
		Construction générale 3	0,25		
		Ambiance 4 Acoustique	0,125		
		Ambiance 4 Technologies	0,125		
		Total L.6.18A	1	Moyenne UE $\geq 10/20$	
	L.6.19	Stage de 1ère pratique	0,4	Pas de note : validé ou non	9
		Rapport d'études (métho.) et sa soutenance	0,6	Note $\geq 10/20$	
		Total L.6.19	1	Moyenne UE $\geq 10/20$ + stage validé	
	4 UE	Total semestre 6	30		
		TOTAL ANNEE 3	60		
		TOTAL GENERAL 1er CYCLE	180		

2/ RATTRAPAGES

Pour tous les enseignements à l'exception du projet d'architecture, une 2ème session de contrôle des connaissances est organisée, l'une à la fin du premier semestre et l'autre à la fin du second semestre.

ATTENTION !

LE PROJET D'ARCHITECTURE N'EST NI COMPENSABLE NI RATTRAPABLE
IL FAUT IMPERATIVEMENT OBTENIR 10/20

Cette session de rattrapage est organisée sur une seule journée fixée au calendrier universitaire de l'année en cours. En général il s'agit d'un samedi à la fin de l'inter-semestre pour les rattrapages du 1er semestre et d'un vendredi en juillet après les PFE pour les rattrapages du 2ème semestre.

- Les étudiants ayant obtenu une note éliminatoire c'est à dire inférieure à 8/20 doivent obligatoirement passer le rattrapage

- Les étudiants ayant obtenu une note comprise entre 8/20 et 9,99/20 peuvent ou non passer les épreuves de rattrapage en fonction de la note finale pondérée obtenue dans l'unité d'enseignement. (cf coefficients de pondération)

La note de rattrapage ne peut être inférieure à la note de la première session.

3/ CONDITIONS GÉNÉRALES D'ATTRIBUTION DU DIPLÔME D'ÉTUDES EN ARCHITECTURE CONFÉRANT LE GRADE DE LICENCE

Le diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence est délivré au vu de la validation de l'ensemble des UE constitutives de la formation et de la validation des 180 ECTS par un jury qui siège au mois de juillet après la session de rattrapage du 2ème semestre.

Le jury peut à titre exceptionnel de valider une unité d'enseignement dont la moyenne se situe entre 9.50/20 et 9.99/20.

Il peut par ailleurs attribuer un point de jury pour atteindre la moyenne de 10/20.

Les délibérations du jury sont souveraines.

4/ DROITS À INSCRIPTION EN CYCLE LICENCE

Un étudiant peut prendre au maximum quatre inscriptions administratives annuelles en vue de l'obtention du diplôme d'études en architecture.

Un étudiant qui a bénéficié en 1ère année du premier cycle de deux inscriptions annuelles et qui n'a pas été admis dans l'année supérieure n'est pas autorisé à se réinscrire dans cette année.

A titre exceptionnel, le directeur peut autoriser un étudiant ayant épuisé ses droits à inscription à bénéficier d'une inscription supplémentaire sur proposition d'une commission pédagogique compétente. Cette commission qui se réunit au mois de septembre entend les étudiants concernés lors d'un entretien individuel et apprécie les motifs et justificatifs présentés par ces derniers.

Les étudiants ayant épuisé leurs droits à inscription en premier cycle bénéficient à nouveau de cette possibilité après une interruption de leurs études de trois années et dans les conditions prévues aux premiers alinéas des articles 3 et 5 de l'arrêté du 20 juillet 2005 susvisé relatif aux cycles de formation des études d'architecture conduisant au diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence.

En vue de leur réorientation, les étudiants qui ne sont pas admis dans l'année ou le cycle supérieur peuvent bénéficier d'une attestation établie par le directeur précisant les semestres ou UE acquis avec les crédits ECTS s'y rattachant et les notes obtenues.

PREMIER CYCLE LICENCE
ANNÉE 1
SEMESTRE 1

UE	Enseignements associés	Caract.	Nb. de semaine	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique			Heures semest. encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef.	Total ECTS
				CM	TD	Projet					
L.1.1	Initiation au projet d'architecture	Oblig.	16			104	104	6,5	104	0,33	30
	Théories de l'architecture et de la ville	Oblig.	14	21			21	1,5	21	0,07	
	Matières, matériaux	Oblig.	14	21	9		30	2	21	0,1	
	Construction générale 1 Technologie de l'édifice	Oblig.	14	21	9		30	2	21	0,1	
	Morphologie structurale	Oblig.	14	6	15		21	1,5	14	0,06	
	Histoire de l'architecture et de la ville	Oblig.	14	16	12		28	2	21	0,07	
	Sciences humaines et sociales	Oblig.	14	21	14		35	2,5	28	0,07	
	Perception et langage plastique	Oblig.	14		49		49	3,5	14	0,1	
	Dessin d'architecture	Oblig.	14		49		49	3,5	42	0,1	
	TOTAL L.1.1			106	145	104	367	25	286	1	
1UE	TOTAL SEMESTRE			106	145	104	367	25	286		30

PREMIER CYCLE LICENCE
ANNÉE 1
SEMESTRE 2

UE	Enseignements associés	Caract.	Nb. de semaine	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique			Heures semest. encadrées	Heures se-maine	Heures travail personnel	Coef.	Total ECTS
				CM	TD	Projet					
L.2.2 - INITIATION AU PROJET D'ARCHITECTURE - 14 ECTS											
	Initiation au projet d'architecture	Oblig.	16			104	104	6,5	104	0,7	14
	Théories de l'architecture et de la ville	Oblig.	14	21			21	1,5	21	0,15	
	Langues vivantes	Oblig.	14	14	14		28	2	14	0,15	
	Voyage d'études	Oblig.									
	TOTAL L.2.2			35	14	104	153	10	139	1	
L.2.3 - CONSTRUCTION - 5 ECTS											
	Matériaux - produits du bâtiment	Oblig.	14	21	9		30	2	21	0,4	5
	Construction générale 2	Oblig.	14	21	9		30	2	21	0,4	
	Histoire de la construction	Oblig.	14	14			14	1	14	0,2	
	TOTAL L.2.3			56	18		74	5	56	1	
L.2.4 - HISTOIRE ET SCIENCES HUMAINES - 5 ECTS											
	Histoire de l'architecture et de la ville	Oblig.	14	28			28	2	21	0,5	5
	Sciences humaines et sociales	Oblig.	14	21	14		35	2,5	28	0,5	
	TOTAL L.2.4			49	14		63	4,5	49	1	
L.2.5 - EXPRESSION PLASTIQUE ET REPRÉSENTATION - 6 ECTS											
	Perception et langage plastique	Oblig.	14		49		49	3,5	14	0,5	6
	Géométrie descriptive	Oblig.	14		49		49	3,5	42	0,5	
	TOTAL L.2.5				98		98	7	56	1	
4UE	TOTAL SEMESTRE 2			133	158	104	388	26,5	300		
	TOTAL ANNÉE 1			246	289	208	755		586		60

PREMIER CYCLE LICENCE
ANNÉE 2
SEMESTRE 3

UE	Enseignements associés	Caract.	Nb. de semaine	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique			Heures semest. encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef.	Total ECTS
				CM	TD	Projet					
L.3.6 - INITIATION AU PROJET D'ARCHITECTURE - 14 ECTS											
	Apprentissage du projet d'architecture	Oblig. (choix)	16			112	112	7	112	0,7	14
	Théories de l'architecture et de la ville	Oblig.	14	17,5			17,5	1,25	17,5	0,15	
	Géographie	Oblig. (choix)	14	14	14		28	2	14	0,15	
	TOTAL L.3.6			31,5	14	112	157,5	10,25	143,5	1	
L.3.7 - CONSTRUCTION ET REPRÉSENTATION - 7 ECTS											
	Structure 1	Oblig.	14	21	9		30	2	21	0,3	7
	Ambiances 1	Oblig.	14	21	9		30	2	21	0,3	
	Géométrie des projections	Oblig.	14		49		49	3,5	42	0,4	
	TOTAL L.3.7			42	67		109	7,5	84	1	
L.3.8 - HISTOIRE ET SCIENCES HUMAINES - 5 ECTS											
	Histoire et théories de l'architecture	Oblig. (choix)	14	21			21	1,5	21	0,35	5
	Sciences humaines et sociales	Oblig. (choix)	14	21			21	1,5	21	0,35	
	Philosophie	Oblig. (choix)	14	17,5			17,5	1,25	17,5	0,30	
	TOTAL L.3.8			59,5			59,5	4,25	59,5	1	
L.3.9 - EXPRESSION PLASTIQUE ET REPRÉSENTATION - 6 ECTS											
	Perception et langage plastique	Oblig. (choix)	14		49		49	3,5	14	0,75	4
	Option thématique (semaine)	Oblig. (choix)	1	7	28		35		5	0,25	
	TOTAL L.3.9			7	77		84	3,5	19	1	
4UE	TOTAL SEMESTRE 3			140	158	112	410	25,5	306		30

PREMIER CYCLE LICENCE
ANNÉE 2
SEMESTRE 4

UE	Enseignements associés	Caract.	Nb. de semaine	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique			Heures semest. encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef.	Total ECTS
				CM	TD	Projet					
L.4.10 - INITIATION AU PROJET D'ARCHITECTURE - 14 ECTS											
	Apprentissage du projet d'architecture	Oblig. (choix)	16			105	105	6,5	105	0,7	16
	Histoire et théories de l'architecture et de la ville	Oblig.	14	21			21	1,5	21	0,1	
	Langues vivantes	Oblig. (choix)	14	14	14		28	2	14	0,1	
	Ambiance 2	Oblig.	14	21	9		30	2	21	0,1	
	TOTAL L.4.10			56	23	105	184	12	161	1	
L.4.11 - STRUCTURE ET DESSIN INFORMATIQUE - 8 ECTS											
	Structure 2	Oblig.	14	21	9		30	2	21	0,2	8
	Dessin informatique	Oblig.	14		49		49	3,5	42	0,4	
	Stage ouvrier et/ou chantier	Oblig.							105	0,4	
	TOTAL L.4.11			21	58		79	5,5	168	1	
L.4.12 - HISTOIRE, SCIENCES HUMAINES ET EXPRESSION PLASTIQUE - 6 ECTS											
	Histoire et théories de l'architecture	Oblig. (choix)	14	28			28	2	21	0,3	6
	Sciences humaines et sociales	Oblig. (choix)	14	21	7		28	2	28	0,35	
	Perception et langage plastique	Oblig. (choix)	14		49		49	3,5	14	0,35	
	TOTAL L.4.12			49	56		105	7,5	63	1	
3UE	TOTAL SEMESTRE 2			126	137	105	368	25	392		30
	TOTAL ANNÉE 2			266	295	217	778		698		60

PREMIER CYCLE LICENCE
ANNÉE 3
SEMESTRE 5

UE	Enseignements associés	Caract.	Nb. de semaine	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique			Heures semest. enc.	Heures sem.	Heures travail perso.	Coef.	Total ECTS
				CM	TD	Projet					
L.5.13 - PROJET D'ARCHITECTURE - 14 ECTS											
	Architecture de l'édifice	Oblig. (choix)	16			120	120	7,5	120	0,7	14
	Cours transversal : l'habitat collectif	Oblig.	14	21	7		28	2	21	0,15	
	Langues vivantes	Oblig. (choix)	14	14	14		28	2	14	0,15	
	TOTAL L.5.13			35	21	120	176	11,5	155	1	
L.5.14 - CONSTRUCTION - 9 ECTS											
	Construction générale 3	Oblig.	14	21			21	1,5	21	0,3	9
	Ambiance 3	Oblig.	14	21	9		30	1,5	21	0,3	
	Analyse constructive	Oblig.	14		24		24	2	14	0,4	
	TOTAL L.5.14			42	36		75	5	56	1	
L.5.15 - INFORMATIQUE OU EXPRESSION PLASTIQUE ET HISTOIRE - 7 ECTS											
	Informatique OU	Oblig.	14	21	35		56	4	49	0,6	7
	Démarches plastiques	Oblig. (choix)	14		98		98	7		0,6	
	Histoire	Oblig.	14	28	14		42	3	28	0,4	
	TOTAL L.5.15			28 ou 49	49 ou 112		98 ou 140	7 ou 10		1	
3UE	TOTAL SEMESTRE 5			105 ou 126	106 ou 169	120	349 ou 391	23,5 ou 26,5	239 ou 288		30

PREMIER CYCLE LICENCE
ANNÉE 3
SEMESTRE 6

UE	Enseignements associés	Caract.	Nb. de semaine	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique			Heures semest. enc.	Heures sem.	Heures travail perso.	Coef.	Total ECTS
				CM	TD	Projet					
L. 6.16- PROJET D'ARCHITECTURE - 14 ECTS											
	Ville, analyse urbaine et édifice	Oblig. (choix)	16			112,5	112,5	7	112	0,85	12
	Cours transversal : formes urbaines	Oblig.	14	21	7		28	2	21	0,15	
	TOTAL L.6.16			21	7	112,5	140,5	9	133	1	
L.6.17 - HISTOIRE ET SCIENCES HUMAINES - 3 ECTS											
	Histoire de l'architecture et de la ville	Oblig.	14	21			21	1,5	21	0,5	3
	Philosophie	Oblig.	14	21			21	1,5	21	0,5	
	TOTAL L.6.17			42			42	3	42	1	
L.6.18 - INFORMATIQUE OU EXPRESSION PLASTIQUE ET CONSTRUCTION - 8 ECTS											
	Informatique OU	Oblig.	14	21	35		56	4	49	0,5	8
	Démarches plastiques	Oblig. (choix)	14		98		98	7		0,5	
	Construction générale 3	Oblig.	14	21			21	1,5	21	0,25	
	Ambiance 4 ACOUSTIQUE	Oblig.	14	10,5	4,5		15	1	15	0,125	
	Ambiance 4 TECHNOLOGIES	Oblig.	14	10,5	4,5		15	1	15	0,125	
	TOTAL L.6.18			23 ou 42	43 ou 107		107 ou 149	7,5 ou 10,5	51 ou 100	1	
L.6.19 - RAPPORT DE STAGE ET RAPPORT D'ÉTUDES - 7 ECTS											
	Stage de 1ère pratique	Oblig.							105	0,4	7
	Rapport d'études (métho.) et sa soutenance	Oblig. (choix)	14	14			14	1	100	0,6	
	TOTAL L.6.19			14			14	1	205	1	
4UE	TOTAL SEMESTRE 6					112,5		23	431 ou 480		30
	TOTAL ANNÉE 3					232,5	694,5		719		60
	TOTAL GÉNÉRAL 1 ^{ER} CYCLE					657,5	2227,5		1996		

PREMIER CYCLE ANNÉE 1

PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

La première année présente une structure d'enseignement particulière. Elle affirme et traduit le modèle humaniste et universitaire de l'enseignement de l'architecture dispensé à l'ENSAPLV. Au premier semestre, une seule unité d'enseignement regroupe tous les enseignements.

Il s'agit de faire comprendre « au commencement », au travers de la première unité d'enseignement que l'architecture est une discipline qui se nourrit et synthétise l'ensemble des domaines de connaissances enseignés à l'école. Cette structure permet de globaliser les approches pédagogiques, de faire converger les contenus, les objectifs et les modalités d'évaluation. Il s'agit ainsi de mieux apprécier les résultats obtenus par les étudiants dans tous les champs disciplinaires. L'unité d'enseignement du premier semestre reflète en effet la diversité et la complémentarité des approches pédagogiques mises en oeuvre à l'École : projet et théories d'architecture, construction, histoire et sciences humaines, expression plastique et représentation.

Cette unité permet dans le dialogue et l'échange, une évaluation sereine des parcours pédagogiques, pour des étudiants issus de contextes différents. Ainsi, il est donné une importance particulière à un jury d'évaluation en fin de premier semestre à même d'évaluer les résultats dans leur globalité, de juger de la pertinence des parcours individuels de chaque étudiant et d'orienter les étudiants en difficulté dans une ou plusieurs matières.

Au second semestre, le découpage en quatre unités d'enseignement affirme, en regard de la proposition pédagogique du premier semestre, une certaine autonomie des champs disciplinaires qui participent de l'enseignement de l'architecture. Les langues vivantes sont associées à l'unité d'enseignement de projet et de théories dans la mesure où le perfectionnement se fait autour du commentaire et de la description du projet dans la langue étudiée.

Cette structure d'enseignements introduit les principes des grilles d'enseignements des semestres suivants. C'est bien ainsi sur l'ensemble de l'année entre convergences globales et approches plus spécifiques des enseignements, que se construit progressivement une autonomisation de l'étudiant et une évaluation qui accompagne au plus près le parcours et la personnalité de l'étudiant.

LES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le projet pédagogique prévoit la mise en place d'une procédure d'évaluation des aptitudes à poursuivre les études au-delà de la première année en offrant aux étudiants la possibilité d'accomplir sur l'année complète des parcours qui peuvent s'avérer parfois discontinus. Ce dispositif permet aux étudiants de progresser, même si des lacunes partielles apparaissent au premier semestre, en particulier dans les exercices de projet. Cependant, le cursus offre également à l'étudiant la possibilité de conserver les unités d'enseignements acquises au second semestre.

Dans les enseignements d'initiation au projet, l'évaluation du niveau des étudiants s'effectue ainsi au terme des deux périodes respectives de 16 semaines, suffisantes pour mesurer leurs aptitudes à poursuivre leurs études d'architecture. Les étudiants sont répartis en douze groupes de projet (variable en fonction des effectifs - avec deux enseignants par groupe) et en ateliers de perception et langage plastique (avec un enseignant par groupe), soit environ 25 étudiants par groupe.

Ils conservent cette inscription tout au long des deux semestres, ce qui permet un suivi personnalisé des étudiants en difficulté. Un jury commun à l'ensemble des unités d'enseignements se réunit à la fin de chaque semestre pour décider de l'orientation future des étudiants en difficulté.

Afin de limiter l'échec aux seuls étudiants manifestement mal orientés, deux modalités pratiques sont prévues pour les étudiants en difficulté :

- un entretien individuel à l'issue du jury du premier semestre ;
- la possibilité de poursuivre les unités d'enseignements du second semestre, cependant l'unité d'enseignement relative au projet ne peut être suivie en cas d'échec à l'enseignement de projet du premier semestre.

Ce dispositif permet, à la fois de garantir la progressivité de la formation spécifique au projet d'architecture et laisse la possibilité à tous les étudiants de première année de poursuivre leur formation sur les deux semestres.

SEMESTRE 1

S1	UNITÉ D'ENSEIGNEMENT	ECTS
L.1.1	Initiation et convergences pour l'architecture	30
	Initiation au projet d'architecture	
	Théories de l'architecture et de la ville	
	Matières - matériaux	
	Construction générale 1 Technologie de l'édifice	
	Morphologie structurale	
	Histoire de l'architecture et de la ville	
	Sciences humaines et sociales	
	Perception et langage plastique	
	Dessin d'architecture	

L1.1

30 ECTS

INITIATION ET CONVERGENCES POUR L'ARCHITECTURE

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique			Heures semestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef	ECTS
			CM	TD	PROJET					
L1.1	Initiation au projet d'architecture	16			104	104	6,5	104	0,33	30
	Théories de l'architecture et de la ville	14	21			21	1,5	21	0,07	
	Matières - Matériaux	14	21	9		30	2	21	0,1	
	Construction générale 1 Technologie de l'édifice	14	21	9		30	2	21	0,1	
	Morphologie structurale	14	6	15		21	1,5	14	0,06	
	Histoire de l'architecture et de la ville	14	16	12		28	2	21	0,07	
	Sciences humaines et sociales	14	21	14		35	2,5	28	0,07	
	Perception et langage plastique	14		49		49	3,5	14	0,1	
	Dessin d'architecture	14		49		49	3,5	42	0,1	
	Total L.1.1		106	145	104	367	25	286	1	

Objectif

La première année d'enseignement est consacrée à la découverte et l'étude de la matière et de l'espace architectural. Il s'agit de faire comprendre que l'architecture est une discipline qui se nourrit et synthétise l'ensemble des domaines de connaissances enseignés à l'ENSA-PLV. Cette structure permet de globaliser les approches pédagogiques, de faire converger les contenus, les objectifs et les modalités d'évaluation et ainsi de mieux apprécier les résultats obtenus par les étudiants dans tous les champs disciplinaires. L'unité d'enseignement du premier semestre reflète en effet la diversité et la complémentarité des approches pédagogiques mises en oeuvre à l'ENSAPLV : le projet d'architecture, la construction, l'histoire, les sciences humaines et l'expression plastique et représentation.

Mode d'évaluation des UE

L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu et la présentation de la synthèse des travaux en fin de semestre selon un coefficient préalablement déterminé (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note de l'enseignement de projet doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire après la session de rattrapage.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

A. ATELA
T. BABLED
R. HODDE
E. MOURIER
O. TISSIER
A.-G. COHEN
J. LIPSKI
G. GRIBÉ
F. MARTINET
D. REBOIS
E. ROPARS
S. ROUSSEL

OBLIGATOIRE

Coefficient de
pondération :
0,33

Groupe variable en
fonction des effectifs

NBRE DE SEMAINE : 16

Modalité
pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

Semestre : 104
Semaine : 6,5
Travail personnel : 104

OBJECTIF

Faire naître le « désir d'architecture » par l'initiation :

- aux multiples thèmes et domaines de l'architecture
- à comprendre différentes échelles et leurs articulations
- à la démarche de conception
- à développer un « œil critique et analytique »
- à manipuler les notions fondamentales (géométrie, plein vide, mesures, proportions...)
- au vocabulaire
- à la pratique du dessin à la main
- à l'apprentissage des outils de représentation (plans coupes maquettes) et de présentation.

CONTENU

Le premier semestre démarre par une promenade initiatique le mardi de la rentrée par groupe dans Paris ou sa banlieue.

Ensuite se succèdent des exercices mêlant analyse, exploration et pratique. Les thèmes abordés sont progressifs, chaque groupe gère son nombre d'exercices dans la cohérence pédagogique définie collégialement : mesures, usages, déplacement horizontal et vertical, lumière, vue, les différentes échelles, topologie, plein-vide, limite ...

ORGANISATION

Cet enseignement est condensé en 6h30 de cours et de travaux pratiques se déroulant les mardis. Il est dispensé par 12 binômes d'enseignants qui se coordonnent avec des objectifs pédagogiques et des critères d'évaluation communs. Les 12 groupes sont constitués de 25 étudiants recevant un enseignement collectif tout au long de l'année dans une même salle de cours, les corrections individuelles sont suivies par les autres étudiants.

Des travaux en groupe sont organisés notamment pour les analyses et les recherches.

A chaque fin de semestre une visite des 12 ateliers par les enseignants des 12 groupes est organisée, afin de voir la production de l'ensemble des étudiants.

L'organisation de jurys croisés entre groupe est fortement encouragée.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Les critères d'évaluation communs à tous les groupes tiennent compte de la spécificité de la discipline. L'assiduité est contrôlée et la progressivité de l'étudiant est un critère d'évaluation dans la note finale. Toutes les semaines les étudiants présentent le développement de leur travail sous forme de maquettes et de documents graphiques.

En fin de semestre pour obtenir la moyenne la maîtrise des outils d'expression (représentation graphique, maquette, présentation écrite et orale) est le critère préalable.

La cohérence de la démarche et la pertinence de la réponse au problème posé, sont les critères appréciés.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

G. COHEN
V. CORNU

OBLIGATOIRE

PROMOTION
Coefficient de
pondération :
0,07

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité
pédagogique :
CM 1,5

NOMBRE D'HEURES

Semestre 21
Semaine 1,5
Travail personnel : 21

OBJECTIF

Ce cours est une introduction à l'architecture. Il traite des questions de permanence et de transformations, d'histoires et de fondements, à travers la fréquentation de lieux, d'édifices et de textes.

CONTENU

Les notions abordées sont structurées autour des thèmes suivants :

- les limites et la qualification du lieu - les mesures, la proportion, l'échelle ;
- de l'analyse typologique à la constitution d'une pensée conceptuelle.

Pour aborder chaque thème, le cours procède par analogie et comparaison, en traversant les époques et les styles, en confrontant les différents degrés d'architecture : vernaculaire, ordinaire, savante. Ce procédé met en lumière le rapport au temps, à l'histoire, à la ré-interprétation du passé. La description alors orientée par la lecture des textes et des discours manifestes évolue vers l'analyse. Cette lecture dialectique entre tradition et modernité, permanence et volonté d'innover éveille la curiosité pour des choses inconnues et celles mille fois revues.

ORGANISATION

Ce cours est dispensé sous forme de cours magistral pour l'ensemble de la promotion. Trois séances de 3 heures de travaux dirigés sont partagés avec les groupes d'initiation au projet.

**CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX
DEMANDÉS**

Le contrôle des connaissances se fait sous la forme d'un contrôle continu, qui s'opère tout au long du premier semestre et à travers un exercice de dessin et d'écriture portant sur les mots de l'architecture, du paysage et de l'urbanisme.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

P. ALLUIN
A. GEBARSKA (TD)
A. GAVRIZI (TD)

OBLIGATOIRE

PROMOTION

Coefficient de
pondération :
0,1

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité
pédagogique :
CM 1,5 h
TD 3 séances de 3 h

NOMBRE D'HEURES

Semestre 30
Semaine 2
Travail personnel : 21

OBJECTIF

Dans un contexte où, par nature, le projet est dématérialisé, cet enseignement a pour objectif de mettre en évidence l'importance de la matière dans toute construction, le rapport entre la logique des structures et le comportement des matières, et l'importance de la matière dans la conception et la fabrication d'un matériau. Le cours doit susciter l'intérêt de l'étudiant pour les savoirs constructifs, indispensables dans l'architecture.

CONTENU

L'enseignement cherche à élargir la culture générale scientifique de l'étudiant, à l'inciter à observer le comportement de la matière et les phénomènes physiques, et à raisonner en décloisonnant les champs scientifiques. Dans cette première approche, il s'agit de redonner du sens aux savoirs constructifs, l'acquisition des connaissances des matériaux et produits du bâtiment ayant lieu au second semestre.

Le cours ouvre le champ de vision des étudiants en faisant appel à des univers variés, volontairement distincts du monde du bâtiment: matières et structures dans la nature, dans les objets de consommation, dans le monde du textile, dans l'industrie automobile.

Cet élargissement de l'horizon du constructeur montre la nécessaire imbrication de la matière, de la forme et du progrès technique et leur lien avec la créativité. Il montre également l'importance de la recherche scientifique dans le domaine des matériaux, mais aussi dans le contexte économique et social, et donc dans la production de l'architecture.

Une incursion dans le monde de l'infiniment petit met en évidence que la matière elle-même est structure, et laisse entrevoir les développements futurs de la science des matériaux.

En s'appuyant ensuite sur les travaux d'ingénieurs précurseurs, en donnant des exemples de la recherche appliquée, et en ouvrant les perspectives sur le futur, le cours cherche à mettre en évidence une démarche analytique et prospective du constructeur basée sur l'observation et la logique.

Le cours aborde enfin les matériaux composites, les principes d'assemblage, les traitements de surface et les process d'industrie, introduisant l'enseignement «Matériaux, Produits», axé spécifiquement sur le domaine du bâtiment.

ORGANISATION

Ce cours est dispensé sous forme de cours magistral pour la promotion entière.

Il est complété par des Travaux Dirigés qui ont pour objectif l'analyse de matières et matériaux (identification, structure, usage), à partir d'un exemple concret choisi dans des univers variés (produits de consommation, équipement de la maison, habillement, etc.), en insistant, autant que faire se peut, sur l'expérimentation et donc la manipulation physique de l'objet par l'étudiant.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Examen final : 60 %, Travaux dirigés : 30%, Contrôle continu 10%

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
V. POIRIER

OBLIGATOIRE
PROMOTION
Coefficient de
pondération :
0,1

NBRE DE SEMAINE : 16
Modalité
pédagogique :
CM 21 h
(9h S. Balez,
12h V. Poirier)
TD 9 h

NOMBRE D'HEURES

Semestre 30
Semaine 2
Travail personnel : 21

OBJECTIF

Cet enseignement a pour objectif d'initier l'étudiant aux notions fondamentales de structure et de stabilité du bâtiment, de lui transmettre le vocabulaire et les connaissances élémentaires sur les procédés constructifs et les matériaux. Il doit lui permettre de disposer des connaissances qui lui permettront de calculer une descente de charges, de pouvoir concevoir une structure et de pouvoir justifier de choix techniques simples lors de la conception de ses futurs projets.

CONTENU

Initiation aux structures

Thèmes abordés :

1. Actions sollicitant un bâtiment
2. Forces et ensembles de forces
3. Solliciter / contraindre
4. Équilibre de plus de deux forces dans un plan
5. Liaisons et contreventements

Technologie de l'édifice 1

Les notions sont abordées dans un souci de structurer les connaissances de l'étudiant en prenant en compte la répartition hiérarchique d'un édifice en différents sous-ensembles.

Thèmes abordés :

- Adaptation au sol : fondations superficielles et profondes;
- Structures principales de l'édifice : éléments porteurs, franchissement;
- Rôles, sollicitations et déformations des éléments de la structure principale.

ORGANISATION

Ce cours est dispensé sous forme de cours magistral pour la promotion entière. Des études de cas et des séances « graphiques » (dessin d'éléments de construction) ponctuent le cours magistral. Trois séances de 3 heures de travaux dirigés en groupes de 25 étudiants sont prévues.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Fiches d'analyse ou de recherche, exercices.

Contrôle continu : 30%

Examen final : 70%

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
Y. MAHIEU

OBLIGATOIRE
GRUPE
Coefficient de
pondération :
0,2

NBRE DE SEMAINE : 14
Modalité
pédagogique :
CM 1
TD 0,5

NOMBRE D'HEURES

Semestre 30
Semaine 2
Travail personnel : 14

OBJECTIF

Un des objectifs de ce premier enseignement concernant les structures est de minimiser la distorsion entre les désirs formels des étudiants et leur capacité à les concevoir.

Ce premier ensemble de cours + td concernant les structures offre une ouverture essentiellement via la manipulation sur un panel de systèmes structuraux afin d'ali-menter immédiatement le projet. Ce cours qui sera simple sans être simpliste don-nera aux étudiants l'idée de ce qui peut exister.

CONTENU

Les cours introductifs aux TD concernent les thèmes suivants :

- Combinatoires volumiques
- degrés de liberté dans le plan et dans l'espace 3D
- Forces et prétension
- Funiculaires, antifuniculaires
- Membranes tendues.
- Classification des surfaces, courbures et efficacité structurelle,
- Bio-inspiration.

ORGANISATION

Afin d'acquérir ces concepts élémentaires de morphologie structurale les sujets des TD sont :

- 1- Combinatoires volumiques et degrés de liberté
- 2- Funiculaires, antifuniculaires filaires et continus
- 3- Membranes tendues et double courbure inverse

Le quatrième sujet de TD est une ouverture à des expérimentations libres : Conception d'une structure minimale en utilisant les cours et TD précédents.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu : présence, participation, rendu des TD : 60%

Examen final : présentation du « dossier TD » + QCM 40%

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
M. BÉDARIDA
K. BOWIE
A. POLYCHRONIADI

OBLIGATOIRE

1/3 PROMOTION
Coefficient de
pondération :
0,07

Cours magistral :
90 étudiants
Groupe de TD :
30 étudiants

NBRE DE SEMAINE : 14
Modalité
pédagogique :
CM 16
TD 12
NOMBRE D'HEURES

Semestre 28
Semaine 2
Travail personnel : 21

OBJECTIF

Cet enseignement est destiné à une première découverte de l'architecture dans ses rapports au contexte urbain. Il s'agit de souligner les liens entre ville et architecture tout en mettant en évidence l'influence de l'histoire et de l'imaginaire dans la constitution des formes urbaines à travers les siècles. Paris est choisi comme terrain privilégié pour cette découverte, qui se fait par des visites et travaux sur le terrain aussi bien qu'en cours.

CONTENU

Des enceintes au Grand Paris;
Le Louvre et son quartier;
Les places royales;
Les passages couverts;
L'Opéra et son quartier;
Le Paris moderne et l'urbanisme de dalle.

ORGANISATION

Pour les cours en amphithéâtre, la promotion est divisée en 3 groupes.
Cours magistral : une séance sur deux en alternance avec des TD in situ.

**CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX
DEMANDÉS**

Lecture + Carnet de TD
Partiel 50% - Travaux dirigés 50%

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

I. IOSA
E. AMOUGOU/J.-M.
CHANTEUX
J. ZETLAOUI-LÉGER

Obligatoire

1/3 PROMOTION
Coefficient de
pondération :
0,07

Nbre de semaine

14
Modalité pédagogique :
CM 1,5
TD 1

NOMBRE D'HEURES

Semestre 21
Semaine 1,30
Travail personnel : 21

OBJECTIF

Cours : Rendre tangibles les relations complexes entre espaces et sociétés à travers un panorama des théories sociologiques contemporaines recadrées par des données commentées, des exemples de mutations significatives de la société française et par quelques éclairages internationaux.

TD : Susciter l'intérêt pour les méthodes empiriques de découverte du monde social et des espaces architecturés ou habités.

CONTENU

L'objet de cet enseignement est de montrer comment la sociologie, et par extension d'autres sciences sociales ou humaines voire encore l'économie urbaine, se sont intéressées à la ville et à l'architecture au cours des deux derniers siècles en évoquant la façon dont elles ont alimenté les grands questionnements sur les rapports entre espaces et sociétés qui ont marqué l'histoire de la production architecturale et urbaine. Il s'agit de mettre en évidence l'apport de ces disciplines dans la compréhension des modes de vie urbains et des modes d'habiter, à partir des connaissances, des méthodes et outils qu'elles ont développés. Le cours aborde les grands courants et auteurs qui ont contribué à construire le champ de la sociologie urbaine (Durkheim, Marx, Weber, Simmel, Halbwachs, Heidegger, Chombart de Lauwe, Bourdieu, Lefebvre...). Cette mise en perspective historique interroge les problématiques urbaines contemporaines. Elle est aussi l'occasion d'appréhender et d'interroger des concepts et notions qui ont été et sont au centre de la pensée sociologique sur la ville et l'architecture : Se loger/ habiter, espace/lieu, ségrégation/mixité sociale, précarisation/gentrification, urbanisation/ métropolisation/ métapolisation... Les travaux dirigés poursuivent de pratique les enseignements magistraux. L'idée maîtresse est de permettre une mise en situation empirique ; sur un lieu habité et à l'échelle du quartier pour que l'étudiant puisse manipuler plusieurs outils de base du travail en sciences sociales : l'entretien, l'observation, l'analyse statistique.

ORGANISATION

Les séances de cours sont suivies de travaux dirigés qui expliquent les démarches poursuivies, les méthodes. Elles sont également des lieux de correction hebdomadaires.

Cours : présence, prise de notes, lecture d'ouvrage.

Travaux dirigés : présence, réaliser les trois exercices d'enquête dans les temps impartis. Implication demandée.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Examen : 50 %
Travaux dirigés : 50 %

S1 L1.1 TD SH

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

S. ADAM
E. GOUVENNEC
J-M. CHANTEUX
M. CONCI
A. GRISONI
S. HILDERAL
B. LECLERCQ
M. MASCARELLO
M. PAPPALARDO
S. PIACENTINO
S. POPOT
A. THONNART

OBLIGATOIRE

Coefficient de pondération

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique :
TD 1

NOMBRE D'HEURES

Semestre 14

Semaine 1

Travail personnel : 14

TD SCIENCES HUMAINES

OBJECTIF

Explorer à partir de différentes techniques d'enquêtes un lieu dans lequel on a vécu par le passé et qui a beaucoup compté dans sa trajectoire résidentielle. Il s'agit pour les étudiants d'apprendre à dépasser peu à peu les premières impressions subjectives pour accéder à un regard analytique, en s'appuyant sur des informations précises, vérifiées et croisées.

CONTENU

Après une approche préliminaire sensible, l'enseignement est structuré autour de 3 temps forts :

Approche 1 - Les pratiques socio-spatiales dans l'habitation : appréhender à partir d'une analyse des pratiques et usages dans l'habitation la relation entre espace et société.

Approche 2 - Le territoire : état des lieux et constitution du quartier. Représenter à différentes échelles le territoire dans lequel s'inscrit le lieu d'habitation. Comprendre sa structuration, sa morphologie spatiale et l'évolution historique de celle-ci.

Approche 3 : Analyse socio-démographique : connaître les différentes composantes de la population résidant et travaillant dans le « territoire », ses activités et ses modes de vie et les tendances de son évolution.

ORGANISATION

Cours : présence, prise de notes, lecture d'ouvrages. Travaux dirigés : réaliser les trois exercices d'enquête dans les temps impartis. Implication demandée.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Un dossier à constituer par étapes, faisant l'objet de présentations intermédiaires et d'une évaluation finale notée.

Présence obligatoire.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

L. DELARUE
L. FALZON
C. VANDON
V. JOUVE
J. JULIEN
F. PINATEL
P. VACHON (2 GRPS)
B. SEGERS (2 GRPS)
A. FREMY
C. BAGOT

OBLIGATOIRE

GROUPES
Coefficient de
pondération :
0,10

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique :
TD 3,5

NOMBRE D'HEURES

Semestre 49
Semaine 3,5
Travail personnel : 14

OBJECTIF

La formation plastique porte sur la perception et la transcription de la spatialité. Elle a pour objectif de réactiver la fonction perceptive par l'exercice du regard : apprendre à voir pour pouvoir dire. Entre une pratique d'atelier et l'arpentage de la ville, il s'agit de poursuivre par l'expérimentation l'acquisition d'outils plastiques : explorer, affiner ses capacités de faire afin d'étendre le champ de ses possibles.

CONTENU

À travers l'analyse des différents phénomènes plastiques concourant à l'identité d'un espace (échelle, rythme, lumière, plein et vide, verticalité, flux et mouvements...), l'expérience de la visualisation mettra en évidence la relation sujet-objet et la relation lecture-écriture. Il s'agit essentiellement de prendre conscience des états et du fonctionnement de la perception, et pour ce faire, approcher les moyens du dessin.

ORGANISATION

Cet enseignement est dispensé au sein de 12 groupes (variables en fonction des effectifs), sous le contrôle d'un enseignant responsable, dans le cadre d'atelier et peut comporter des activités communes à deux ou plusieurs groupes.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Le contrôle des connaissances se fait sous la forme d'un contrôle continu, qui s'opère tout au long du semestre à travers les travaux effectués sur place.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

T. MALIKIAN-BORENSZ
D. BEAUTEMS
S. BERNDT
P. BOISSY
A. DOULET
C. DANIELLOT
R. HUNEAU
P. LAIDET
A. RAYNAUD

OBLIGATOIRE

Coefficient de
pondération :
0,10

NBRE DE SEMAINE : 14
Modalité pédagogique :
TD 3,5

NOMBRE D'HEURES

Semestre 49
Semaine 3,5
Travail personnel : 42

OBJECTIF

L'objectif pédagogique de cet enseignement est de donner aux étudiants des bases solides pour leur permettre de dessiner avec les outils de représentation du projet d'architecture. Il s'agit de les familiariser avec le dessin de l'espace du projet en les confrontant à des modes de représentation très variés, en développant une approche créative des représentations de l'architecture.

Acquis pour les étudiants : savoir représenter des projets architecturaux simples, comprendre intuitivement les bases de la perspective, avoir une facilité et du plaisir à dessiner et transcrire par le croquis une analyse spatiale, être capable de mettre en oeuvre et choisir des modes de représentation en fonction des exigences du projet.

CONTENU

Présentation des différents modes de représentation et leur complémentarité.

Les plans, coupes, élévations :

- Mise en évidence à travers l'analyse d'exemples architecturaux des différentes représentations aux différentes étapes du projet d'architecture ;
- Découverte des éléments de description du projet : lire des plans, compléter des plans existants, comparer des projets construits et des documents graphiques ;
- Assemblage et présentation de différentes représentations : positionnements des différents éléments, montage.

Les instruments :

- Initiation à la pratique des instruments (calque, T, équerres) et au dessin sur différents supports ;
- Apprentissage du travail sur calque : superpositions de calques, rapport entre plan, coupe, façade ;
- Pratique de croquis perspectifs : réalisation de dessins rapides « sur le motif » ;
- Mise en évidence de la notion de point de vue, de l'importance du choix des éléments représentés ;
- Apprendre à regarder un édifice ou un site urbain. Enseignement de la « coupe perspective ».

Les représentations analytiques du projet d'architecture à différentes échelles :

- Transpositions des codages, des épaisseurs des traits. Représenter l'espace : percevoir les effets du projet dans l'espace. Représenter la construction : éléments constructifs, matériaux, structure, codage des éléments du projet. Choix des plans de coupe. Complémentarité du plan et de la coupe. La maquette d'étude ou analytique. Expression du contexte du projet : tissu urbain, topographie.

ORGANISATION

Équipe enseignante : groupes de 25 étudiants environ, enseignement dispensé par un enseignant ou par groupements de 2 enseignants au maximum.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Dossiers de dessins et présentation finale sous forme de planches graphiques.

Contrôle continu : 50 %

Présentation de travaux dessinés : 50 %

SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS EN DIFFICULTÉ EN FIN DE 1ER SEMESTRE

Un soutien intensif sera proposé aux étudiants rencontrant des difficultés dans les matières des champs STA (Construction) et ATR (Techniques de représentation).
Il aura lieu pendant l'intersemestre selon des modalités définies ultérieurement.
Les enseignants pourront inciter vivement les étudiants concernés à suivre ce soutien.

S2 L.1.1 – STA

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

R. HUNEAU
V. POIRIER
A. ROLL

NBRE DE SEMAINE : 1
NOMBRE D'HEURES 12

SOUTIEN DANS LE CHAMP STA

OBJECTIF

Créer un lien entre les cours de construction, les cours de représentation et la matérialité du projet. Comprendre et apprendre à dessiner des détails constructifs à différentes échelles, à partir de l'observation et de relevés in Situ.

CONTENU

A partir d'une visite de chantier commentée, comprendre et nommer les dispositifs constructifs généraux de l'édifice analysé et visité, et en petit groupes répartis par thématiques, apprendre à les restituer par le dessin et la maquette.

ORGANISATION

Une séance à l'extérieur (visite de chantier), 3 séances en salle (analyse et restitution)

16 h répartis en 4 demi-journées.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Présence et participation.

Dossier graphique

PRÉPARATION À

Pallier les difficultés de certains étudiants rencontrées au premier semestre dans les champs construction et représentation.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

C. DANIELLOT

A. DOULET

T. MALIKIAN- BORENSZ

OBJECTIF

L'objectif de ces séances est de permettre à l'étudiant de développer et de maîtriser sa compréhension des volumes dans l'espace par le dessin à la main. Dans cette optique, conception et représentation sont indissociables. La représentation se fait suivant les règles de la perspective (croquis perspectifs), dans la lumière, suivant leur état de surface.

CONTENU

NBRE DE SEMAINE : 1

Fonctionnement

Quatre ateliers complémentaires de 12 heures chacun, à raison de 3 heures par jour sur quatre jours, du lundi 18 au jeudi 21 Février

Les étudiants peuvent participer « à la carte » à un, deux ou trois ateliers.

Atelier du matin 1 9H-12H : Dessiner ce que l'on voit

Enseignant : Alain Doulet

Accueil : 12 étudiants maximum

Après avoir expliqué ou rappelé les règles de la perspective, les étudiants sont invités à dessiner en extérieur, dans des gares ou passages couverts. En faisant appel simultanément à leur sens de l'observation et à la théorie, ils apprennent à « mettre à plat » l'espace.

Atelier du matin 2 9H-12H : Représentation

Enseignant : Rémi Huneau

Accueil : 12 étudiants maximum

La représentation conventionnelle sera abordée par le relevé et la maquette .

Le sujet d'étude sera la cellule d'habitation de la cité radieuse de Le Corbusier.

Ceci donnera lieu à une visite à la cité de l'architecture pour observer et relever la cellule; les relevés seront comparés aux plans; une maquette sera réalisée, qui permettra de comprendre et effectuer les différents types de représentations, en particuliers les coupes.

Atelier de l'après midi 13H-16H : Dessiner ce que l'on pense

Enseignante : Claire Danielot

Accueil : 12 étudiants maximum

L'objectif de ces séances est de permettre à l'étudiant de développer et de maîtriser sa compréhension des volumes dans l'espace par le dessin à la main. Dans cette optique, conception et représentation sont indissociables. La représentation se fait suivant les règles de la perspective (croquis perspectifs), dans la lumière, suivant leur état de surface. Exercices : Des objets géométriques simples représentés en géométral seront mis en situation par l'étudiant et exprimés en ombres et lumières. Ces exercices sont autant d'occasions de se familiariser avec les proportions et leur restitution graphique, ainsi qu'avec la diversité des modes de représentation propres à l'architecture.

Atelier du soir 17H-20H : Modèle vivant

Enseignante : Taline Malikian

Accueil : 24 étudiants environ

Des croquis rapides (1 à 10 min.) Le but de ces séances n'est pas l'expression plastique du modèle, mais l'entraînement à la restitution rapide des directions et des proportions observées. Les volumes dans lesquels les multiples positions d'un corps sont inscrites, la géométrie qui entoure le modèle, les directions qui créent l'équilibre, les creux et les pleins, la position du dessin sur la feuille, sont autant d'éléments sur lesquels l'étudiant doit apprendre à se concentrer au cours de ces séances. Utilisant un outil très simple, le crayon à papier, cet enseignement intensif vise à donner aux étudiants une attitude plus confiante vis-à-vis du dessin quel qu'il soit.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
P. DEL PEZZO

OBJECTIF

Il s'agit au moyen d'un exercice long d'une durée d'une semaine (5 jours ouvrés) de revoir les fondamentaux du dessin géométrique afin de donner un jeu d'outils nécessaires à la représentation du projet architectural pour des étudiants du premier cycle.

CONTENU

NBRE DE SEMAINE : 1

Au moyen d'un projet choisi par l'étudiant (parmi des grandes architectures du patrimoine culturel International), ce cours opérationnel*, se propose de revoir l'ensemble des notions fondamentales de géométrie descriptive utiles à la représentation du projet d'architecture.

L'étudiant devra « reconstruire » une architecture choisie en la dessinant et en la « fabriquant » au moyen d'une maquette.

Cette maquette serait démontable. Les pièces mobiles ayant comme fonction de faire comprendre les rapports et les liaisons entre les diverses vues de représentation telles qu'un plan et une coupe.

Notions d'échelle du dessin et de représentation incluse suivant l'échelle choisie.

> Les vues géométrales: correspondances entre le plan l'élévation et les vues en coupe.

> Le tracé des ombres, plan masse, intérieurs

> Le dessin des intersection de volumes ou de toitures.

> La mise en page, comment placer des tracés, des vues et titres afin de présenter.

> Trouver des vraies grandeurs afin de construire la maquette.

Architectures Étudiées

Les étudiants pourront choisir un bâtiment parmi des architectures modernes, ou historiques.

Quelques exemples:

Patrimoine moderne : Architectures de Le Corbusier, Maisons rationnelles de P.Lingeri, de Louis Khan, d'Aldo Rossi, de Peter Zumthor, d' Alvaro Siza

Patrimoine historique : Villa Palladiennes, Architectures de C.N.Ledoux (La villette, Monceau, Nation etc...), Bâtiments de Soufflot

ORGANISATION

Une planche Ao et une maquette.

ce cours ne pourra se mettre en place sans que les étudiants soient équipés du matériel nécessaire pour le tracé et la fabrication de maquettes.

Éléments Bibliographiques

(Les livres indiqués pourraient aussi être recommandés en lecture, avant que les étudiants viennent suivre ce module, et de nombreux ouvrages sont disponible à la bibliothèque de l' ENSAPLV.)

Ching, Frank (Francis D.K.),

Architecture: Form, Space & Order, University of Washington./ Department of Architecture

Editeur: Van Nostrand Reinhold, New York 1975, 2nd ed. 1996, 3rd ed. John Wiley, Hoboken 2007; ISBN 0-471-75216-9

Jean Aubert

Dessin d'architecture : A partir de la géométrie descriptive

Éditeur: Éditions de La Villette

Brigitte Donnadiou

L'Apprentissage du regard : Leçons d'architecture de Dominique Spinetta

Éditeur: Éditions de La Villette

Ernest Redondo Dominguez, Magali Delgado Yanes

Dessin d'architecture : A main levée

Éditeur: Eyrolles

Gérard Calvat

Perspectives coniques et axonométriques

Editeur(s) : Eyrolles

A. Faure

Géométrie descriptive

Etude (broché).

Editeur:Ellipses-Paru en 06/2009

Rudolf Prenzel

Bauzeichnung und Darstellungstecnik = Working and Design Drawings

Dessin d'Architecture et Technique de Représentation / -1978

Éditeur Stuttgart : K. Krämer-Paris Eyrolles, 1978

Dante Mannoni

Il mondo delle proiezioni.

Éditeur : Cappelli Editore ? Univ Arch. Roma3

Webographie:

Géométrie Descriptive (deuxieme année)

Disponible sur le site du Professeur : Marius Frégier de l' École d'Architecture de Nancy

lien Internet : archi.ensam.free.fr/CoursGeometrieDescriptiveNancy.pdf

S1 L1.1 – MANM

MISE A NIVEAU MATHÉMATIQUES

GROUPE

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

A. BRAS
F. GAUBIN
F. GAVIOLI
A. POGODALLA

OBLIGATOIRE

GROUPE
Coefficient de
pondération :
0,2

NOMBRE DE SEMAINE : 14

Modalité
pédagogique

NOMBRE D'HEURES

Semestre 28
Semaine 14
Travail personnel : 14

OBJECTIF

Le soutien Mathématiques a pour objet de réactiver les connaissances mathématiques du secondaire nécessaires à l'enseignement des disciplines du champ Sciences et Techniques pour l'Architecture. Il est destiné aux étudiants éprouvant des difficultés avec les outils mathématiques. Une évaluation est réalisée lors de la première semaine du semestre, par un test court.

CONTENU

Les séances sont organisées autour de 4 grandes thématiques :

- Proportionnalité et calcul fractionnaire
- Géométrie du triangle et trigonométrie
- Vecteur et calculs vectoriels
- Fonctions et analyse de fonction

ORGANISATION

Séances hebdomadaires à raison de 2h par séances.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Le soutien mathématique ne fait pas l'objet d'une évaluation. Cependant, la présence, contrôlée et obligatoire, est prise en considération dans la poursuite de la formation en cycle Licence.

ACQUIS

Enseignement destiné aux étudiants provenant de filières non scientifiques.

PRÉPARATION À

Mise à niveau pour les enseignements scientifiques

SEMESTRE 2

S2	UNITÉ D'ENSEIGNEMENT	ECTS
L.2.2	Initiation Projet d'architecture	14
	Initiation Projet d'architecture	
	Théories de l'architecture et de la ville	
	Langues vivantes	
	Voyage d'études	
L.2.3	Construction	5
	Matières et produits du bâtiment	
	Construction générale 2	
	Histoire de la construction	
L.2.4	Histoire et Sciences humaines	5
	Histoire de l'architecture et de la ville	
	Sciences humaines et sociales	
L.2.5	Expression plastique et Représentation	6
	Perception et langage plastique	
	Géométrie descriptive	

L.2.2 INITIATION AU PROJET D'ARCHITECTURE

14 ECTS

UE	Enseignements associés	Nb. de se- maines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique			Heures se- mestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail perso.l	Coef	ECTS
			CM	TD	PRJT					
L.2.2	Initiation au projet d'architecture	16			104	104	6,5	104	0,70	14
	Théories de l'architecture et de la ville	14	21			21	1,5	21	0,15	
	Langues vivantes	14	14	14		28	2	14	0,15	
	Voyage d'études									
	Total L.2.2		35	14	104	153	10	139	1	

Objectif

L'initiation au projet introduit les échelles de conception relatives à la dimension constructive, à la dimension urbaine et l'habitabilité des espaces et conduit l'étudiant à élaborer une synthèse partielle du projet d'architecture. Le cours de théories apporte le corpus initial de références iconographiques et textuelles autour de la pensée du projet par les architectes modernes et contemporains. L'unité comprend le voyage d'études commun aux enseignements du semestre et les cours de langues qui initient au vocabulaire de l'architecture et de la ville (anglais, espagnol, italien, allemand).

Mode d'évaluation des UE

L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu et la présentation de la synthèse des travaux en fin de semestre selon un coefficient préalablement déterminé (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note de l'enseignement de projet doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire après la session de rattrapage.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

A. ATELA
T. BABLED
R. HODDE
E. MOURIER
A.-G. COHEN
J. LIPSKI
G. GRIBÉ
D. REBOIS
E. ROPARS
S. ROUSSEL
F. MARTINET
O. TISSIER

OBLIGATOIRE

GROUPES
Coefficient de
pondération :
0,70

NBRE DE SEMAINE : 14
Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

Semestre 104
Semaine 6,5
Travail personnel : 104

OBJECTIF

La première année étant semestrialisée, les thèmes abordés au premier semestre, sont consolidés et complexifiés au second semestre. Les étudiants doivent commencer à acquérir la vision dans l'espace.

Le travail en groupe est pratiqué, permettant de développer le sens critique et son argumentation.

Les étudiants en difficulté ont encore la possibilité de se mettre à niveau.

CONTENU

Fin février Voyage à l'étranger de l'ensemble de la promotion

Présentation des travaux des ateliers à la journée portes ouvertes,

Les 4 premières semaines du second semestre sont consacrées au TD partagé avec le champ STA incluant les cours STA des mercredis.

Les notions de structure, enveloppe, lumière, matière, proportion sont expérimentées au travers du TD partagé. Ensuite ces notions sont développées par un petit « projet » d'application, mettant en route une démarche logique et constructive à partir d'intentions spatiales.

L'année se termine par un exercice plus long qui aborde l'usage et l'espace construit au travers d'un petit programme (atelier / habitat / pavillon) dans un contexte simple qui doit permettre d'appréhender l'espace privé et l'espace public.

ORGANISATION

L'enseignement est toujours condensé en 6h30 de cours et de travaux pratiques dispensés les mardis, par les mêmes équipes d'enseignants.

Dans chaque groupe le semestre est ponctué par des visites et des cours spécifiques en relation avec les thèmes abordés.

Quatre moments sont partagés par toutes les équipes au cours de ce semestre :

- début février : la journée portes ouvertes.
- fin février : le voyage d'étude,
- mars : jurys des TD partagés
- fin juin : rendu final du deuxième semestre.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Le passage en seconde année est conditionné par l'obtention de toutes les unités d'enseignements dans l'ensemble des disciplines dispensées sur les 2 semestres. Concernant l'initiation au projet un certain nombre d'acquisitions sont indispensables à la validation de ces unités d'enseignement.

- la maîtrise spatiale traduite à la main en plan, coupe, axonométrie,
- la maîtrise des échelles du 1/100 au 1/50
- les modes de représentation, mettre en page (légendes nord trait de coupes)
- les outils d'exploration : croquis, perspective frontale, maquette, photos de maquettes
- La capacité à formuler une pensée voire à manipuler l'abstraction par l'oral l'écrit et les outils concept (maquette, références picturales, mots)
- capacité à développer une pensée critique

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

A.-G. COHEN
V. CORNU

OBLIGATOIRE
PROMOTION
Coefficient de
pondération :
0,15

NBRE DE SEMAINE : 14
Modalité pédagogique :
CM 1,5

NOMBRE D'HEURES

Semestre 21
Semaine 1,5
Travail personnel : 21

OBJECTIF

Ce cours a pour objectif d'introduire à l'architecture. Il y sera question de permanences et de transformations, d'histoires et de fondements, à travers la fréquentation de lieux, d'édifices et de textes.

CONTENU

Les notions abordées sont structurées autour des thèmes suivants : - les limites et la qualification du lieu - les mesures, la proportion, l'échelle - de l'analyse typologique à la constitution d'une pensée conceptuelle Pour aborder chaque thème, le cours procède par analogie et comparaison, en traversant les époques et les styles, en confrontant les différents degrés d'architecture : vernaculaire, ordinaire, savante. Ce procédé mettra en lumière le rapport au temps, à l'histoire, à la réinterprétation du passé. La description évoluera vers l'analyse, orientée par la lecture des textes et des discours manifestes. Cette lecture dialectique entre tradition et modernité, permanence et volonté d'innover nous rendra toujours plus curieux des choses inconnues et de celles mille fois revues.

ORGANISATION

Ce cours est dispensé sous forme de cours magistral pour l'ensemble de la promotion.

**CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX
DEMANDÉS**

Le contrôle des connaissances se fait sous la forme d'un contrôle continu, qui s'opère tout au long du premier semestre et à travers un exercice de dessin et d'écriture portant sur les mots de l'architecture, du paysage et de l'urbanisme.

S2 L.2.2 – LV

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

ANGLAIS
G. LLOYD JONES
ESPAGNOL
V. LAGUIA
ALLEMAND
M. TEISSEIRE-KLIER
ITALIEN
M-A. PALUMBO

OBLIGATOIRE

GROUPES
Coefficient de
pondération :
0,15
Groupes variables en
fonction du choix de la
langue

NBRE DE SEMAINE : 14
Modalité pédagogique :
CM 1
TD 1

NOMBRE D'HEURES

Semestre 21
Semaine 1,5
Travail personnel : 14

S2 L.2.2 – VE

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Enseignants de projet
et des autres disciplines

PROMOTION

LANGUES VIVANTES

ANGLAIS, ALLEMAND, ESPAGNOL, ITALIEN

Groupe de niveau

OBJECTIF

L'objectif de cet enseignement est d'initier les étudiants aux structures linguistiques et au vocabulaire technique nécessaire à l'analyse et commentaire des projets d'architecture afin d'intégrer la communication autour du thème de l'habitat.

CONTENU

La maîtrise progressive du vocabulaire propre à l'architecture se fait par la découverte de projets de maisons individuelles au travers des revues d'architecture en s'appuyant sur des supports visuels : plans, coupes, élévation, films... Les notions de forme, d'usage, d'échelle, du site seront abordées. L'aptitude à la production orale constitue la place centrale de l'enseignement. Il sera demandé aux étudiants de présenter une oeuvre d'architecture de leur choix afin de les initier à la présentation d'un projet.

ORGANISATION

Les enseignements de langues vivantes seront présentés par la responsable en début de semestre.

Le travail s'effectue en groupes de niveaux et le niveau de difficulté linguistique est adapté en fonction du niveau du groupe.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Apprentissage du vocabulaire, description des projets étudiés, exposés.
Contrôle continu et présence (50 %), partiel testant le vocabulaire et l'aptitude de l'étudiant à présenter par écrit une oeuvre architecturale (25 %), examen final constitué d'une présentation orale et d'un dossier décrivant un des projets réalisés par l'étudiant au cours de l'année.

VOYAGE D'ÉTUDES

Promotion complète

OBJECTIF

Un voyage de première année est programmé en Europe sur quatre jours (le dernier week-end de l'inter semestre et le lundi et mardi de la première semaine du second semestre). Le programme de ce voyage d'études sera élaboré collectivement par l'ensemble des enseignants de projet de première année dans un croisement, de rencontre et d'ouverture entre les différentes disciplines, notamment les arts plastiques et les sciences humaines et sociales.

Il inclura la visite des sites urbains, de références architecturales modernes et contemporaines, la découverte d'un pays innovant et très créatif sur le plan de l'architecture actuelle.

L.2.3 CONSTRUCTION

5 ECTS

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique		Heures semestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef	ECTS
			CM	TD					
L.2.3	Matériaux Produits du bâtiment	14	21	9	30	2	21	0,4	5
	Construction générale 2	14	21	9	30	2	21	0,4	
	Histoire de la construction	14	14		14	1	14	0,2	
	Total L.2.3		56	18	74	5	56	1	

Objectif

Les enseignements approfondissent l'analyse générale et rationnelle de l'édifice décomposé en sous-ensembles constructifs, et introduisent à la connaissance des données physiques, associées aux concepts d'environnement et d'ambiances, qui régissent les composants du bâtiment.

Mode d'évaluation des UE

L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu et la présentation de la synthèse des travaux en fin de semestre selon un coefficient préalablement déterminé (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note de l'enseignement de projet doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire après la session de rattrapage.

S2 L.2.3 – MP

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

P. ALLUIN
A. GEBARSKA (TD)
A. GAURIZI (TD)

OBLIGATOIRE

PROMOTION
Coefficient de pondération :
0,4
TD 6 séances de 1h30

NBRE DE SEMAINE : 14
Modalité pédagogique :
CM 1,5
TD 9

NOMBRE D'HEURES

Semestre 30
Semaine 2
Travail personnel : 21

MATIÈRES ET PRODUITS DU BÂTIMENT

Promotion complète

OBJECTIF

Cet enseignement donne les éléments permettant d'identifier les matières et les matériaux utilisés dans le bâtiment, et ouvre le champ des produits de l'industrie du bâtiment.

CONTENU

Le cours passe en revue les principaux matériaux utilisés dans la construction: matériaux organiques, métaux, céramiques, plastiques. On présente successivement la constitution, la fabrication et les principaux usages de ces matériaux dans le bâtiment.

Le cours s'achève en ouvrant le champ des produits de l'industrie du bâtiment: problématiques spécifiques, identification et classification des produits.

Il est complété par des Travaux Dirigés qui ont pour objectif l'analyse d'un produit industriel utilisé dans la construction (constitution, fabrication, domaine d'emploi, aspects économiques).

ORGANISATION

Cours magistral pour la promotion entière et séances de travaux dirigés.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Examen final : 60 %, TD : 30%, Contrôle continu 10%

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

OBJECTIF

V. POIRIER

Il s'agit -pour ce cours de technologie de l'édifice 2- de permettre à l'étudiant d'acquérir les bases d'une culture technique et de s'initier à une méthode pour le choix raisonné des dispositifs et systèmes constructifs:

Découpage du projet et assemblage des objets, prises de décisions en fonction d'exigences fondées sur la recherche et l'analyse de solutions.

Le dessin des détails constructifs à grande échelle est initié comme un outil et une aide à cette prise de décisions.

OBLIGATOIRE

PROMOTION

Coefficient de pondération :

0,4

TD partagés

Construction / Projet

3 séances de 3h

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique :

CM 1,5

TD 3

CONTENU

Le semestre 2 prolonge l'étude des structures principales et développe les thématiques de l'enveloppe (façades et toitures), et de la partition de l'édifice. Les thématiques sont systématiquement mises en perspective avec des choix de logiques spatiales et plastiques (à travers deux grandes familles : « masse » et « ossature »).

ORGANISATION

Ce cours est dispensé sous forme de cours magistral pour la promotion entière. Trois séances de 3 heures de travaux dirigés sont partagées avec les groupes de projet de 1ère année, en début de semestre.

NOMBRE D'HEURES

Semestre 30

Semaine 2

Travail personnel : 21

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Fiches d'analyse ou de recherche, exercices.

Contrôle continu (travaux dirigés et travaux personnels) : 25%.

Examen final : 75%.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
V. NÈGRE

OBLIGATOIRE
PROMOTION
Coefficient de
pondération :
0,06

NBRE DE SEMAINE : 14
Modalité
pédagogique :
CM 1

NOMBRE D'HEURES

Semestre 14
Semaine 1
Travail personnel : 14

OBJECTIF

Les objectifs de ce cours, dispensé en parallèle au cours d'histoire de l'architecture, sont de corrélér les enseignements de « construction » à une histoire culturelle et sociale des techniques ; montrer les liens qui unissent composition et construction sur une longue période (de la Renaissance au début du XXe siècle) ; mettre par là en évidence les évolutions lentes comme la rupture introduite par la « Révolution industrielle ». Le cours interroge ainsi la « scientification » progressive de la construction, ses partis et ses limites.

CONTENU

Les deux premiers cours sont consacrés aux hommes, par la mise en perspective des métiers et des institutions du bâtiment (formation, statut et compétence des artisans, des entrepreneurs, des architectes, des ingénieurs et des techniciens; lieux d'enseignements, sociétés et associations).

Les cours suivants portent sur les matériaux et les techniques de construction (brique, pierre, bois, plâtre, métal). Ils mettent en évidence les interactions entre les matériaux produits ou manipulés, les hommes qu'ils mobilisent (artisans, architectes, ingénieurs, usagers) et les formes par lesquels ils se matérialisent.

Outre les interactions entre matériaux, technique et société le cours vise à montrer la profonde rupture que constitue la Révolution industrielle.

Plusieurs séances sont dédiées à ces mutations (transformation des matériaux traditionnels, constructions métalliques, constructions en béton, normalisation et production en série, rôle des sciences appliquées à la construction, notion d'ambiance).

ORGANISATION

Ce cours est dispensé sous forme de cours magistral pour la promotion entière.

Il doit être pris obligatoirement sur carnet de dessin qui regroupe notes et dessins exécutés en cours.

Lecture de livres ou de parties de livres.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Examen final : 80%

Carnet de dessin et de note: 20%

L.2.4

HISTOIRE ET SCIENCES HUMAINES

5 ECTS

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique		Heures semestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef	ECTS
			CM	TD					
L.2.4	Histoire et théories de l'architecture et de la ville	16	28		28	2	21	0,50	5
	Sciences humaines et sociales	14	21	14	35	2,5	28	0,50	
	Total L.2.4		42	14	63	4,5	49	1	

Objectif

Les enseignements approfondissent l'analyse générale et rationnelle de l'édifice décomposé en sous-ensembles constructifs, et introduisent à la connaissance des données physiques, associées aux concepts d'environnement et d'ambiances, qui régissent les composants du bâtiment.

Mode d'évaluation des UE

L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu et la présentation de la synthèse des travaux en fin de semestre selon un coefficient préalablement déterminé (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note de l'enseignement de projet doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire après la session de rattrapage.

S2 L.2.4 – HA

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

M. BEDARIDA
E. MITTMANN
K. POLYCHRONIADI

OBLIGATOIRE

1/3 PROMOTION

Coefficient de
pondération :
0,50

NBRE DE SEMAINE : 14
Modalité pédagogique :
CM 2

NOMBRE D'HEURES

Semestre 28
Semaine 2
Travail personnel : 28

HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE PARIS : LA CULTURE URBAINE DE L'ARCHITECTE (COURS DE DÉCOUVERTE)

1/3 Promotion

OBJECTIF

Permettre aux étudiants de se saisir de la dimension historique de l'architecture et de se familiariser avec ce qui fonde la culture architecturale contemporaine.

CONTENU

Il s'agit d'inscrire l'architecture dans un champ de connaissances vaste (société, art, science) en montrant que l'objet architectural est un fait culturel dépendant du contexte intellectuel de son époque tout en se situant à la confluence des savoirs et des savoir-faire. Les principaux courants et doctrines architecturales du xxe siècle, seront présentés à travers leur « conception de l'espace », notion récurrente dans l'enseignement du projet.

Une telle approche permet d'explorer l'histoire de l'architecture à la fois en tant que champ culturel mais aussi en relation avec les éléments architectoniques découverts au cours de l'initiation au projet. Le cours s'interrogera également sur les circonstances et considérations de la remise en cause de la notion d'espace à partir des années 1960.

ORGANISATION

La promotion est divisée en 3 groupes.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Un ouvrage à lire obligatoirement.

Exercice d'analyse encadré par des moniteurs : 25 %

Partiel : 75 %

S2 L.2.4 – SH

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

L. LOPEZ

I. IOSA

D. LEFRANÇOIS

OBLIGATOIRE

Coefficient de

pondération :

0,50

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique :

CM 1,5

TD 1

NOMBRE D'HEURES

Semestre 35

Semaine 2

Travail personnel : 35

SOCIOLOGIE DE LA FRANCE CONTEMPORAINE : 1/3 Promotion TRANSFORMATIONS SOCIALES ET SPATIALES ; LOGEMENT, QUARTIER, VILLE

OBJECTIF

Cet enseignement - qui se structure autour des grandes étapes dans l'évolution du bâti et de la ville - a pour objectif de comprendre, à travers l'étude de travaux scientifiques récents, les dynamiques socio-spatiales et les pratiques culturelles qui définissent actuellement la société française. L'étudiant s'appropriera les outils et les méthodes de décryptage des changements sociaux dus à la crise de la société salariale, ainsi que de la complexité des processus de production du logement et de la ville.

CONTENU

Le cours magistral répond aux besoins d'approfondir la connaissance des outils propres aux sciences humaines afin de poser un regard critique sur plusieurs grands problèmes de la France contemporaine. Il suivra notamment deux axes principaux :

- la production du bâti et l'évolution des politiques de logement ; quelle crise du logement aujourd'hui ?

- les dynamiques urbaines et les conséquences de la crise de la société salariale : relégation, violences urbaines, gentrification, periurbanisation, mobilités, injonctions à la mixité sociale et au développement durable ; quels effets des crises économiques ?

Les travaux dirigés poursuivent les enseignements magistraux et permettent de questionner - par le biais des analyses de terrain, des méthodes qualitatives (entretiens et observations) ainsi que des analyses des documents d'archive- les pratiques urbaines à trois échelles : logement/espaces intermédiaires, quartier, ville.

ORGANISATION

14 séances de cours complétées par des travaux dirigés visant la constitution d'un dossier personnel d'analyse des pratiques urbaines à partir d'un terrain précis.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Examen : 50 %

Travaux dirigés : 50 %

S1

L2.4 TD SH

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

S. ADAM
E. GOUVERNEC
M. CONCI
A. GRISONI
I. IOSA
S. HILDERAL (2 GRPS)
B. LECLERCQ
M. MASCARELLO
M. PAPPALARDO
S. PIACENTINO
S. POPOT
A. THONNART

OBLIGATOIRE

Coefficient de
pondération

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique :
TD 1

NOMBRE D'HEURES

Semestre 14
Semaine 1
Travail personnel : 14

TD SCIENCES HUMAINES

OBJECTIF

L'objectif est de initier l'étudiant à la recherche de l'espace habité à partir de l'échelle intermédiaire et allant jusqu'au cadre bâti. En continuant avec le questionnement de l'espace habité proposé par le TD 1 semestre; nous déplaçons notre regard du lieu domestique et nous acheminons vers l'espace urbain. L'étudiant se pose des questions à la fois sur les modalités d'enquête qui s'engagent lorsqu'on passe d'une échelle à l'autre et sur les problématiques sociales qui se dégagent d'un regard approfondi sur les espaces communs.

CONTENU

Le TD 2 semestre se déroulera autour de trois exercices:

L'exercice premier portera sur l'observation des situations sociales se déroulant dans des espaces de transition entre le privé et le public. Ces espaces se trouvant à la croisée des questions architecturales et urbaines, ils permettent de rendre compte des usages sociaux des espaces, des dimensions symboliques de l'architecture et de la ville. Les notions de situation sociale, d'usages, de conflits d'usages, de rencontre urbaine, d'interaction, nous aideront à saisir les différentes logiques associées à chaque espace. Les espaces de transition ont été définis comme des lieux incertains, mais c'est précisément cette incertitude qui permet d'observer les conduites sociales, les règles d'interaction, les usages sociaux, les conflits.

Le deuxième on cherche à réfléchir à l'espace habité au-delà de la maison.

Visualiser et penser la relation espace et société à partir d'une explication des caractéristiques principales du quartier, de ses qualités et de ses problèmes.

Le troisième exercice consiste en la restitution de la continuité dans la vie d'un immeuble et les pratiques d'habiter qu'y se déroulent à son intérieur. A travers d'un double dispositif d'entretien et de consultation de documents officiels; l'étudiant cherchera à reconstruire la dimension historique du cadre bâti.

ORGANISATION

Le Td consiste en trois exercices concernant l'observation des interactions sociales dans les espaces intermédiaires en questionnant aussi l'utilité du terme. Ensuite, il s'agit de interviewer un interlocuteur, notamment un habitant résident du quartier choisi et de reconstituer avec lui le sens des pratiques spatiales et les perceptions sur l'espace. Troisièmement, l'étudiant reconstruit à l'aide des entretiens et des documents l'histoire d'un bâtiment se localisant dans le périmètre choisi.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Rendus d'étape à la finalisation de chaque approche

Rendu final avec introduction, pagination et conclusions.

Assistance et participation aux travaux

L.2.5 EXPRESSION PLASTIQUE ET REPRÉSENTATION

6 ECTS

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique	Heures semestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef	ECTS
			TD					
L.2.5	Perception et langage plastique	14	49	49	3,5	14	0,50	6
	Géométrie descriptive	14	49	49	3,5	42	0,50	
	Total L.2.5		98	98	7	56	1	

Objectif

La formation plastique porte sur la perception et la transcription de la spatialité. Elle a pour objectif de réactiver la fonction perceptive par l'exercice du regard : apprendre à voir pour pouvoir dire. Entre une pratique d'atelier et l'arpentage de la ville, il s'agit de poursuivre par l'expérimentation l'acquisition d'outils plastiques : explorer, affiner ses capacités de faire afin d'étendre le champ de ses possibles.

L'enseignement des projections aborde la représentation et l'expérimentation des morphologies à l'aide de la géométrie dynamique et initie à la modélisation informatique 3D.

Mode d'évaluation des UE

L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu et la présentation de la synthèse des travaux en fin de semestre selon un coefficient préalablement déterminé (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note de l'enseignement de projet doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire après la session de rattrapage.

S2 L.2.5 – PP

Groupes

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

L. DELARUE
L. FALZON
C. VANDON
J. JULIEN
F. PINATEL
B. SEGERS (2 GRPS)
A. FREMY
P. VACHON (2 GRPS)
C. BAGOT
G. ROUVILLOIS

OBLIGATOIRE

Coefficient de
pondération :
0,50

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique :
TD 3,5

NOMBRE D'HEURES

Semestre 49
Semaine 3,5
Travail personnel : 14

PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE

OBJECTIF

La formation plastique porte sur la perception et la transcription de la spatialité. Elle a pour objectif de réactiver la fonction perceptive par l'exercice du regard : apprendre à voir pour pouvoir dire. Entre une pratique d'atelier et l'arpentage de la ville, il s'agit de poursuivre par l'expérimentation l'acquisition d'outils plastiques : explorer, affiner ses capacités de faire afin d'étendre le champ de ses possibles.

CONTENU

À travers l'analyse des différents phénomènes plastiques concourant à l'identité d'un espace (échelle, rythme, lumière, plein et vide, verticalité, flux et mouvements...), l'expérience de la visualisation mettra en évidence la relation sujet-objet et la relation lecture-écriture. Il s'agit essentiellement de prendre conscience des états et du fonctionnement de la perception, et pour ce faire, d'approcher les moyens du dessin.

ORGANISATION

Cet enseignement est dispensé au sein de 12 groupes (variables en fonction des effectifs), sous le contrôle d'un enseignant responsable, dans le cadre d'atelier et peut comporter des activités communes à deux ou plusieurs groupes.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Le contrôle des connaissances se fait sous la forme d'un contrôle continu, qui s'opère tout au long du semestre à travers les travaux effectués sur place.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

P. BOISSY
R. HUNEAU
T. MALIKIAN-BORENSZ
C. DANIELLOT
M. MARTINEZ
P. DEL PEZZO

OBLIGATOIRE

3 GROUPES
Coefficient de
pondération :
0,50

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique :
CM 1,5
TD 2

NOMBRE D'HEURES

Semestre 49
Semaine 3,5
Travail personnel : 42

OBJECTIF

Il s'agit d'un cours de géométrie fondé sur l'étude des projections orthogonales. L'acquisition de méthode spécifique par le biais d'une gymnastique intellectuelle particulière forme à la maîtrise de la troisième dimension.

CONTENU

Point, droite, plan, leurs intersections. Les méthodes de recherche de vraie grandeur : changement de plan, rotation, rabattement. Construction par méthode graphique des cinq polyèdres dits platoniciens. Construction des ombres. Les axonométries orthogonales. La pédagogie de ce cours consistera d'une part, à appréhender par le croquis axonométrique un problème qu'il faudra résoudre par la descriptive, et d'autre part à réaliser dans certains cas, à l'aide d'une maquette de papier, l'objet décrit sur l'épure.

ORGANISATION

La promotion est répartie en trois groupes, chacun en charge par un enseignant, pendant 14 séances. À chaque séance correspond une épure, l'ensemble du travail se présente sous la forme d'un dossier comportant les épures. Les maquettes réalisées constituent la base du contrôle continu. Une épreuve d'examen partiel clôture le semestre.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Dossier : 33 %
Contrôle continu : 33 %
Partiel : 33 %

PREMIER CYCLE

ANNÉE 2

LES OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

La seconde année est organisée en 4 unités d'enseignement au semestre 3 et 3 unités d'enseignement au semestre 4. L'enseignement de seconde année s'inscrit dans la continuité de celui de première année et constitue une étape dans la préparation du cursus des cycles ultérieurs de l'enseignement de l'architecture.

Les domaines d'enseignements sont similaires à la première année : la démarche de compréhension, la lecture et l'analyse de l'espace architectural, la lecture et l'analyse du contexte et du milieu, la démarche de conception et de formalisation de l'espace, la connaissance des composantes techniques du projet architectural, les éléments de théories et de doctrines architecturales, l'histoire et la culture architecturale, la connaissance et l'apprentissage des moyens de représentation de l'espace, de l'édifice et de la ville.

La seconde année introduit donc une nouvelle approche : l'élargissement et une première synthèse dans l'initiation du projet. Elle est le temps du premier questionnement sur les choix qu'impose la démarche de conception architecturale, dans le contexte de la ville contemporaine et de son histoire. Elle implique, pour l'étudiant, la nécessité d'engager une réflexion sur l'élaboration d'une démarche personnelle d'analyse des situations et des modes d'intervention mis à sa disposition dans le cadre du projet, de manière plus autonome qu'en première année.

Tout en approfondissant l'apprentissage des outils de lecture et de conception de l'espace, au service de l'aménagement urbain et paysager, tant au niveau de l'édifice, des espaces bâtis que des espaces publics ou non bâtis, il s'agit pour l'étudiant de se confronter à diverses cultures et approches de conception témoignant de la compréhension des prises de position dont témoignent les démarches spatiales contemporaines.

LES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

En seconde année, l'apprentissage du projet d'architecture explore de manière plus rigoureuse la prise en compte des différentes composantes du projet architectural. Il est également l'occasion de travaux d'analyse approfondis et détaillés, portant sur des édifices choisis avec les enseignants.

Destiné à être présenté en public à l'ensemble du groupe de projet et commenté à cette occasion par les enseignants, par le ou les étudiants responsables, le travail est encadré par un enseignant tout au long de son élaboration. Il est évalué et fait l'objet d'une synthèse sous la forme d'une plaquette.

La prise en compte dans la conception des moyens de représentation détaillés, des aspects techniques de la structure de l'espace, de la maîtrise des éléments de la construction et des matériaux, de la géométrie est renforcée par l'organisation d'exercices de travaux dirigés transversaux aux groupes d'initiation au projet et aux enseignements de construction.

L'enseignement du projet est dispensé dans le cadre d'une journée commune aux différents groupes de projet, par plusieurs équipes d'enseignants proposant diverses démarches pédagogiques, entre lesquelles l'étudiant effectue son choix, mais qui proposent des thématiques communes sur la base d'une plate-forme d'exercices communs précisés en début de semestre.

Les étudiants sont répartis en groupes de projet (variables en fonction des effectifs - avec deux enseignants par groupe) et en ateliers de perception et langage plastique (avec un enseignant par groupe), soit environ 25-30 étudiants par groupe ainsi qu'en travaux dirigés de sciences humaines. Ils conservent cette inscription tout au long des deux semestres. Il est encore l'occasion d'exercices de projet thématiques, de durée et d'importance variable, circonscrits à des approches particulières intégrant des degrés croissants de contraintes axés sur la cohérence globale de la démarche et la pertinence du sens dans un contexte avéré, mais qui n'ont pas comme en second cycle l'ambition de parvenir à des projets totalement aboutis.

Régulièrement, des rencontres entre les différents groupes de projet sont organisées afin de permettre des échanges et des confrontations entre les différentes approches. Elles se concluent par une exposition collective des travaux des étudiants.

Des jurys d'évaluation semestrielle peuvent faire appel à des enseignants supplémentaires, en particuliers d'autres enseignements d'initiation, ou même des personnalités extérieures ayant des expériences d'enseignement confirmées.

LE STAGE OUVRIER ET/OU CHANTIER

Ce stage, d'une durée équivalant à 3 semaines (105 heures), vaut 3 crédits ECTS et se situe de façon privilégiée dans le domaine du « faire » et de la réalisation d'un projet élaboré antérieurement par d'autres acteurs. Il offre à l'étudiant l'occasion de la découverte et de l'étude d'un moment particulier (celui où l'idée et le dessin deviennent une réalité construite) et des relations entre maître d'oeuvre et entrepreneur ou artisan.

Le stage « ouvrier » place l'étudiant au coeur de la réalisation dont il devient temporairement un acteur. Le stage peut être effectué dans toute structure impliquée dans la réalisation d'un projet, à l'exclusion du maître d'oeuvre de celui-ci. Sa validation intervient au semestre 4 en L.4.11 sous réserve de la remise de la fiche de validation de stage et de la production d'un rapport de stage conforme aux indications données dans le « guide des stages ».

SEMESTRE 3

S3	UNITÉ D'ENSEIGNEMENT	ECTS
L.3.6	Projet d'architecture Apprentissage du projet d'architecture Théories de l'architecture et de la ville Géographie	14
L.3.7	Construction et Représentation Structure Ambiance 1 Géométrie des projections	7
L.3.8	Histoire et Sciences humaines Histoire et théories de l'architecture Sciences humaines et sociales Philosophie	5
L.3.9	Expression plastique et Option thématique Perception et langage plastique Option thématique (semaine)	4

L.3.6 PROJET D'ARCHITECTURE

14 ECTS

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique			Heures semestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail perso.	Coef	ECTS
			CM	TD	PRJT					
L.3.6	Apprentissage du projet d'architecture	16			112	112	7	112	0,70	14
	Théories de l'architecture et de la ville (morphologie architecturale et urbaine)	14	17,5			17,5	1,25	17,5	0,15	
	Géographie	14	14	14		28	2	14	0,15	
	Total L.3.6		31,5	14	112	157,5	10,25	143,5	1	

Objectif

L'initiation au projet introduit les échelles de conception relatives à la dimension constructive, à la dimension urbaine et l'habitabilité des espaces et conduit l'étudiant à élaborer une synthèse partielle du projet d'architecture. Le cours de théories apporte le corpus initial de références iconographiques et textuelles autour de la pensée du projet par les architectes modernes et contemporains. L'unité comprend le voyage d'études commun aux enseignements de géographie.

Mode d'évaluation des UE

L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu et la présentation de la synthèse des travaux en fin de semestre selon un coefficient préalablement déterminé (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note de l'enseignement de projet doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire après la session de rattrapage.

S3 L3.6 – PA

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

P. GERME
P. DE BECK
Y. ROUBY
P. QUINTARD-HOFSTEIN
A. PORTNOÏ
O. CHASLIN
L. GUEDJ
P. CREMONINI
E. VAIEDELICH
F. FAUCCONNET
A. GIGNOUX
P. CHAVANES

OBLIGATOIRE AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0,70

NBRE DE SEMAINE : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

Semestre 112
Semaine 7
Travail personnel : 112

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE (PÉDAGOGIE COORDONNÉE)

Groupe de
projet

OBJECTIF

En deuxième année, l'initiation au projet d'architecture s'inscrit dans la continuité de l'enseignement délivré l'année précédente et au travers duquel les étudiants ont été pour la première fois confrontés à la spécificité du champ disciplinaire de l'architecture, essentiellement à partir de la découverte analytique et fragmentaire de lieux. Les étudiants seront conduits à opérer les premières synthèses à des échelles modestes, sur des thèmes simples et des enjeux contextuels limités. Ils devront parfaitement maîtriser les outils de représentation et de vérification des qualités spatiales. Le dessin à la main et la maîtrise des coupes et perspectives frontales est un des objectifs de l'année.

CONTENU

Contenus communs aux différents groupes :

Il s'agit d'abord de fournir aux étudiants les moyens de stimuler mais aussi de discipliner leur imaginaire spatial, en révélant combien il procède de modèles antérieurs, d'expériences déjà vécues, et de traditions culturelles et techniques partagées par tous mais dont la conscience reste embryonnaire et fragmentaire. Les étudiants seront donc confrontés à l'antériorité de l'architecture et à son caractère d'héritage que les exercices proposés ont pour vocation d'actualiser.

L'enseignement tendra donc à identifier des degrés croissants de contraintes, par une approche toujours plus concrète dans des contextes plus déterminés et où l'imaginaire architectural éprouve plus de difficultés à se déployer et requiert donc plus d'efforts et de travail.

Les sujets de ce premier semestre portent sur le thème «habiter».

ORGANISATION

Organisation commune :

Cet enseignement est dispensé sur une journée pour 7 h, par des équipes de 2 enseignants. Ces équipes seront coordonnées à partir d'un rythme de travail, des thèmes d'exercices et des critères d'évaluation communs, des cours magistraux sont donnés (par les enseignants de projet) à tout ou partie de la promotion.

Les groupes de L2 sont coordonnés par Pietro Crémonini et Philippe Jean.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.

2 jurys sont prévus, un à la 5ème semaine, l'autre à la 16ème semaine. Chaque jury est l'occasion de la rencontre de 2 binômes d'enseignants.

S3 L3.6 – PA01

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

P. GERME
S. SABAU

OBLIGATOIRE AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0,70

NBRE DE SEMAINE : 16
Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

Semestre 112
Semaine 7
Travail personnel : 112

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

Groupe de projet

OBJECTIF

Au cours des 7 heures hebdomadaires d'enseignement, l'enseignement combinera des cours d'architecture dispensés par les enseignants autour des diverses théories du projet ; des visites et des analyses de réalisations significatives faisant l'objet d'éventuels exposés présentés par les étudiants ; des commentaires de textes et des séances de travaux dirigés centrés sur les techniques de mise en forme requise par la finalisation des exercices (dessin, maquette, photo, etc.).

CONTENU

Dans un premier temps, l'exercice de projet proposé conduit les étudiants à se familiariser avec les problèmes d'un espace domestique de dimension limitée, étudié dans son détail spatial et structurel et représenté à une grande échelle. Dans un second temps et sur la base d'un programme de nature comparable, c'est la dimension d'équipement public situé dans un parc urbain qu'il s'agira de transcrire et d'interpréter pour donner forme à un espace architectural cohérent.

ORGANISATION

Dans ce cadre des exercices intermédiaires courts jalonneront la mise au point des projets et permettront d'alterner l'approche analytique autour d'une question particulière et les synthèses plus ambitieuses et abouties. Une attention particulière sera accordée à l'expression orale et écrite des étudiants autour de leurs exercices et des recherches qu'ils seront conduits à entreprendre pour les aboutir. La présence hebdomadaire est nécessaire. Les corrections sont régulières, le suivi et l'évolution de chacun est assuré dans la cadre du collectif sous la forme de présentations et de corrections partagées et de corrections individuelles.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Série d'exercices et projet d'un petit édifice, maquette de contexte et de projet, dossier de synthèse des exposés et travaux de recherche.
Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.

S3 L.3.6 – PA02

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

P. DE BECK

B. BANCEL

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de

pondération :

0,70

NBRE DE SEMAINE : 16

Modalité pédagogique :

PROJET

NOMBRE D'HEURES

Semestre 112

Semaine 7

Travail personnel : 112

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

Groupe de projet

OBJECTIF

« Avec des matériaux inertes, sur un programme plus ou moins utilitaire que vous débordez, vous avez établi des rapports qui m'ont ému. C'est l'architecture ». Le Corbusier, Vers une architecture. Les moyens concrets susceptibles de conduire vers ce débordement espéré sont :

- le Genius loci, dont la rencontre engendre une résonance avec le site ;
- la structure, qui permet l'alchimie de la matière et de la lumière ;
- la géométrie, qui est projection de l'esprit humain sur le monde ;
- la plastique, modelage qui procède de la physique des corps.

L'atelier tentera d'explorer ces moyens.

CONTENU

Un petit équipement (de type piscine publique, haras...) à implanter dans un paysage. Site: un jardin de Le Nôtre dans lequel les étudiants choisissent un lieu propice. L'enjeu est de comprendre comment l'architecture est capable d'abriter, de révéler, d'amplifier les activités humaines. L'énoncé est formulé d'emblée pour amorcer la réflexion et donner aux étudiants le temps de l'errance, légitime dans tout processus de conception. Aucune distinction ne sépare le travail d'analyse et le travail de projet. L'atelier est ponctué par des exposés consacrés à l'élaboration par Le Corbusier de son langage architectural. Ceci pour illustrer, très concrètement, des questions rencontrées en séance et amorcer une réflexion sur les moyens du projet. Deux présentations intermédiaires engagent les étudiants à produire un état complet du projet, qui servira de base à un travail de reprise.

ORGANISATION

L'atelier se déroule généralement autour d'une grande table. Sur base volontaire, chaque étudiant présente ses esquisses aux enseignants et à ses condisciples. La présence autour de la table est libre mais vivement encouragée.

Elle est une clef fondamentale permettant l'évolution de chacun.

Nature des travaux demandés :

- en séance: croquis, maquettes d'étude, dessins, partiels mais précis, de formalisation,
- présentations intermédiaires : résumé de la réflexion et jeu complet de dessins,
- présentation finale : dessins exhaustifs de rendu et maquette exprimant le projet,
- archivage : book A3 synthétisant le projet (texte, dessins, photos).

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

La validation est en rapport avec les exercices produits en continu.

S3 L3.6 – PA03

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

P. CHAVANES

C. GILBERT DE CAUWER

OBLIGATOIRE AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0,70

NBRE DE SEMAINE : 16
Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

Semestre 112

Semaine 7

Travail personnel : 112

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

Groupe de projet

OBJECTIF

Entre les premiers apprentissages de la 1^{ère} année, et les développements déjà complexes de la 3^{ème} année intégrant notamment l'échelle urbaine, la 2^{ème} année constitue une année charnière dans la découverte de la spatialité par le projet d'architecture.

Au travers des thématiques « habiter » et « équiper » retenues pour la 2^{ème} année, cette découverte se fera à partir de l'apprentissage des savoirs faire fondamentaux de la représentation, de la reconnaissance par l'analyse, et de l'expérimentation par le projet, des grandes notions fondamentales de la spatialité.

L'acquisition critique des connaissances à partir des cours et travaux d'analyse accompagnant le travail de projet permettra l'identification et la formulation raisonnées par l'étudiant des questions et problématiques soulevées par l'enseignement. Celles-ci seront explorées à partir d'exercices courts sans contexte à valeur théorique ou d'exploration typologique, qui prépareront au travail de projet contextuel situé sur un site urbain relativement simple.

CONTENU

Autour du programme du logement, la problématique pédagogique commune à plusieurs groupes de projet se propose d'appréhender successivement l'espace du logement, l'espace de « l'édifice logement » à savoir l'unité constructive et distributive correspondant à une cage d'escalier et à un ascenseur, l'espace de l'immeuble défini comme l'ensemble résidentiel constitué sur une parcelle.

Partant de l'espace domestique du logement vers l'immeuble comme structure complexe puis vers la ville, ce travail décomposé en quatre séquences permet à l'étudiant d'expérimenter la richesse et la complexité d'une organisation qui unie le logement à la ville dans le jeu d'un emboîtement d'échelles successives intégrant les logiques d'usages. Cette découverte successive des échelles, et cet aller et retour entre l'espace domestique et le tissu urbain, est l'occasion d'explorer successivement quelques notions fondamentales comme l'orientation, la distribution ou la mitoyenneté.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Dans ce cadre, des travaux d'analyse et des exercices intermédiaires courts jalonnent la mise au point des projets et permettront d'alterner l'approche analytique autour d'une question particulière et les synthèses plus ambitieuses et abouties formalisées dans le projet sur l'immeuble.

La journée d'enseignement rassemble collégialement étudiants et enseignants. Elle comporte des cours, des exposés des étudiants et des corrections de projet. Chaque semaine des corrections collectives approfondies par groupe de 2 ou 3 travaux, mettant en lumière les thématiques principales soulevées à chaque étape du travail, sont proposées.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Projets + Analyses + Exposés Contrôle continu : 20 % + Jurys spécifiques de fin d'exercices : 80%

OBJECTIF

Mêlant faire et faire faire, argent, pouvoir et poésie, l'Architecture s'enseigne variablement. Le mode d'enseignement fait chose personnelle de l'Architecture. Elle est alors dispensée par un professeur qui attend en retour de l'élève des projets intelligibles et qu'il aurait pu dessiner lui-même.

« Ne regardez pas ce que je fais, voyez ce que j'ai vu ! » conseillait Luis Barragan à ses admirateurs.

Notre groupe de projet replace l'architecture au centre de l'enseignement comme un enjeu partagé avec les étudiants. L'enseignement de l'architecture s'affirme comme visant à l'émergence des aptitudes à la conception architecturale, spécificité de la formation d'architecte. Son apprentissage exige de traquer la complexité : L'Architecture se vit tel un vêtement endossé à plusieurs; aux yeux de tous, il prend forme et dure. Un étudiant en Architecture de 2ème année se trouvera un avenir de forme dans les méthodes et les outils et non dans la déclinaison de modèles. La modernité a plus d'un siècle. Questionner ouvre l'esprit, répondre peut l'éteindre; projeter est se questionner, Louis Kahn le résume bien :

« Le bon professeur emmène ses étudiants faire le tour du monde à partir d'un brin d'herbe. »

A travers la diversité de ses interventions, l'architecte a comme spécificité l'architecture. C'est donc cette discipline qui doit structurer la formation des étudiants en architecture, celle à partir de laquelle tous les autres apprentissages ou enseignements prennent place et s'organisent.

CONTENU

La formation architecturale est tout à la fois pratique et théorique. Si la théorie est nécessaire, il n'existe pas d'enseignement théorique du projet, ni dans le cadre des disciplines connexes, ni dans d'autres temps d'enseignement. Il s'agit donc d'apprendre en faisant, c'est le propre de l'apprentissage, mais contrairement à d'autres, celui-ci est fondamentalement intellectuel (manière de structurer sa pensée) et se traduit par une pratique (mise en forme et expression du projet). La démarche projectuelle est donc un mode de penser spécifique qui trouve la logique et la cohérence de sa démarche dans la réalisation de son objet. La construction est la langue maternelle de l'architecte, la géométrie sa grammaire, la culture fait son vocabulaire. Apprendre à construire ordonne la construction de sa propre personne. C'est l'objectif pédagogique à atteindre qui détermine le choix du thème de travail et la méthode proposée.

Le sujet ne doit pas être une simple transcription d'un projet réalisé par le professionnel-enseignant. Il est nécessairement repensé et transcrit dans le langage de l'enseignant-architecte.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

L'enseignant, dans sa rédaction, guide la méthode en fixant les étapes du travail (contenu), le rythme (délais), les modes d'évaluation :

Alternance des corrections individuelles (ce qui est de l'ordre du privé) et collectives (ce qui est de l'ordre de l'échange et de l'analyse critique).

La seconde année se fondera progressivement sur l'univers domestique, sur un terrain réel proche de l'école où l'étudiant au travers de 5 exercices projets :

1- La reconnaissance sensible d'un territoire;

2- L'appartement;

3- La maison;

4- L'équipement premier : la crèche;

5- Le groupement : des maisons assemblées.

Sera l'acteur principal de son apprentissage guidé par des professeurs garants de leurs parcours et de leurs découvertes.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0,70

NBRE DE SEMAINE : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

Semestre 112

Semaine 7

Travail personnel : 112

S3 L3.6 – PA05

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

F. FAUCONNET

G. PIQUERAS

OBLIGATOIRE AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0,70

NBRE DE SEMAINE : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

Semestre 112

Semaine 7

Travail personnel : 112

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

Groupe de projet

OBJECTIF

L'objectif de cet enseignement est l'acquisition, par la pratique d'exercices et de projets, d'une démarche permettant de passer de la pensée à la concrétisation spatiale.

Dans la continuité des acquis de première année, les thèmes abordés à chaque exercice permettront à chacun, conscient des enjeux de passer de l'intention à la formalisation par des réponses argumentées.

Contexte, usage, aspect constructif seront questionnés pour apporter les réponses spatiales cohérentes.

CONTENU

Loin de toute approche dogmatique, dans le respect des différences, cet enseignement permet l'acquisition d'une méthode, d'une autonomie dans la conduite du projet.

Les thèmes abordés, permettront d'homogénéiser les acquis et à chacun d'aboutir une démarche cohérente en fin de seconde année.

Le travail individuel et en groupe permettra d'apporter à la fois des réponses personnelles, de croiser, partager et de mettre en commun les acquis préalables et partager les démarches et les propositions.

Les exercices projets aux problématiques complémentaires, échelles et complexités croissantes solliciteront l'imaginaire et l'investissement de tous les étudiants.

Les points communs de tous les exercices seront : la prise en compte de la demande et du contexte; analyser, interpréter et restituer; la recherche de références et l'analyse critique; argumenter et communiquer

Différents thèmes complémentaires seront abordés : la fonction-usage- dimensionnement; les déplacements - enchainements spatiaux; les ambiances - matières; le rapport intérieur extérieur; le rapport plein vide; l'orientation-lumière; distribuer -assembler; la géométrie - structure; les données environnementales.

Le projet, produit d'une synthèse, placé au centre de la pédagogie, organise la méthode d'enseignement.

Exercices individuels et collectifs, échelles domestique ou plus urbaine seront complétés par des apports théoriques sur le dimensionnement, la lumière, la représentation, l'analyse de projets de sites et références, partagés avec d'autres enseignements. Exposés adaptés aux exercices, visites de bâtiments, TD partagés complètent ces acquisitions.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

La progressivité d'exercices sur le thème de « l'habiter » durant les deux semestres permettra de passer de l'individuel au collectif de fonctions et contextes simples à une dimension collective dans un contexte plus urbain et d'aborder différentes échelles.

Le matin permet les apports théoriques et la présentation d'exposés en relation avec l'exercice.

L'après midi est le temps du projet et des corrections individuelles ou collectives.

Présentations orales, texte, représentations graphiques, maquettes sont demandés.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu : 60% - Investissement personnel - évolution dans l'acquis des connaissances. Rendus intermédiaires et finaux : 40% - Pertinence de la démarche, qualité de la restitution. Documents : Textes / Maquettes / documents graphiques / carnet de bord / restitution numérique.

ACQUIS

Savoir conduire une démarche en interrogeant les différents thèmes d'un projet, une recherche et en faire l'analyse critique.

Formuler oralement et par écrit, intentions et propositions.

Représenter le projet à différentes échelles en géométral, croquis, perspectives et maquettes.

Mettre en page et mémoriser son travail

PRÉPARATION À

Cet enseignement comme tous les enseignements de projet, prépare principalement à la continuation de l'apprentissage du métier d'architecte.

La pratique du projet permet de mettre en place une capacité à organiser une réflexion globale en faisant intervenir des problématiques multiples est complémentaires mais aussi de proposer communiquer et partager les options et solutions proposés.

Elle permet de maîtriser les modes de représentation et communication, de mettre en place une méthode transdisciplinaire.

La progressivité des échelles permet de se sensibiliser et familiariser à des complexités croissantes et ainsi de se préparer à la pratique de projets aux problématiques urbaines en master.

COOPÉRATION ET COORDINATION AVEC D'AUTRES UE

Le croisement avec les autres unités d'enseignement en Apprentissage du projet d'architecture se fera soit par la participation des étudiants aux apports théoriques croisés comme cela a débuté sur l'apprentissage de la représentation en perspective ou encore sur les dimensionnements, et modes de représentation avec un groupe de projet associé.

La participation aux TD partagés sera aussi un gage de croisement.

S3 L3.6 – PA06

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
P. QUINTARD-HOFSTEIN
G. CLÉMENT

OBLIGATOIRE AU CHOIX
Coefficient de
pondération :
0,70

NBRE DE SEMAINE : 16
Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

Semestre 112
Semaine 7
Travail personnel : 112

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

Groupe de projet

OBJECTIF

Les projets de seconde année renforcent les enseignements de l'année précédente et préparent à des projets et des problématiques plus complexes qui ont un but simple: donner à chaque étudiant les bases indispensables pour proposer, de manière claire et inventive, une idée spatiale. Nous proposons que l'espace et la lumière constituent les matériaux premiers de l'architecture. Tout projet doit proposer une stratégie, une mise en ordre qui engendre des relations de réciprocité d'ordre plastique, pragmatique, programmatique et poétique, sans lesquelles le parti choisi ne serait qu'une simple « réponse » en miroir au programme et non sa relecture et son dépassement. Un programme est un appel à l'imagination et à la transformation.

CONTENU

Chaque projet devra proposer une solution qui s'analysera selon plusieurs critères :

- La relation au site, au paysage et au territoire.
- La qualité des séquences d'approche et d'entrée.
- La qualité du mouvement et des circulations.
- La richesse de l'espace intérieur et la qualité de la lumière naturelle.
- La relation entre la structure et la spatialité.
- La géométrie, l'échelle, la mesure et la proportion.
- La perception spatiale et la découverte de l'émotion.

ORGANISATION

Les exercices proposés ont l'ambition d'être fondateurs préparant chaque étudiant à comprendre l'acte de projeter.

Cinq exercices sont proposés au cours de l'année et ont pour but une séquence linéaire: le premier exercice se limite à la manipulation spatiale sur un site abstrait, le cinquième propose un programme d'équipement public « situé ».

La progression est jalonnée par la découverte de situations spécifiques: le travail du plan et de la coupe, l'espace vertical, la spatialité intérieure, le plaisir de la manipulation.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Textes d'intentions.

Analyse Architecturale, carnet de croquis obligatoire, dessins: 2D, perspectives, maquettes d'études et maquettes finales, manipulations spatiales, présentations écrites et orales.

S3 L3.6 – PA07

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

A. PORTNOÏ
E. SALAZAR

OBLIGATOIRE AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0,70

NBRE DE SEMAINE : 16
Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

Semestre 112
Semaine 7
Travail personnel : 112

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

Groupe de projet

OBJECTIF

La structure du programme pédagogique est partagée avec l'ensemble des enseignants de deuxième année. Le premier semestre est ainsi consacré à la question de l'habiter. Afin de faciliter l'appropriation des contenus, sont proposées différentes temporalités d'exercices de projet, une conduite de projet collective et individuelle et l'exploration de différentes échelles de manipulation de l'architecture.

CONTENU

Au fil du semestre, le programme pédagogique met en place trois exercices de projet. Le semestre est partagé en trois temps 5, 2 et 9 semaines. Le premier exercice est un tout petit édifice à placer dans une parcelle théorique. Cet exercice permet d'appréhender simultanément des questions liées au dimensionnement, à l'éclairage et à l'articulation d'espaces intérieurs entre eux et avec un espace extérieur. Il donne également l'occasion de s'arrêter sur des méthodes de représentation. Le projet qui fait suite est un petit immeuble situé sur une parcelle parisienne. Cet exercice est combiné à l'analyse d'un corpus d'exemples de logements. Il est divisé en deux temps : l'étudiant conçoit d'abord un logement dit « idéal ». Ce logement sera, dans un deuxième temps, modifié en prenant en compte les emboîtements possibles de logements, ainsi que les modes de distribution de l'immeuble et les contraintes de dimensionnement de la parcelle. L'exercice conduit à se familiariser avec les problèmes d'un espace domestique de dimension limitée, étudié dans son détail spatial et structurel et représenté à une grande échelle.

ORGANISATION

L'enseignement combine des exercices de projets ; des visites et des analyses de réalisations significatives ; des exposés présentés par les étudiants ; des séances de tutorat centrées sur les techniques de mise en forme requises pour la finalisation des exercices (dessin, maquette, photo, etc.). La présence hebdomadaire est nécessaire. Les corrections sont régulières, le suivi et l'évolution de chacun sont assurés sous la forme de présentations et de corrections partagées et de corrections individuelles. La participation aux portes ouvertes de l'école contribue à valoriser la démarche des étudiants et à les rendre plus attentifs à la réalisation de leurs documents. Un dossier pdf de synthèse des travaux est demandé en fin d'exercice.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.

S3 L.3.6 – PA08

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

O. CHASLIN
D. GABBARDO

OBLIGATOIRE AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0,70

NBRE DE SEMAINE : 16
Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

Semestre 112
Semaine 7
Travail personnel : 112

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

Groupe de projet

OBJECTIF

Cet enseignement poursuit l'initiation au travail de projet, en offrant l'occasion de mobiliser, d'approfondir et d'élargir les acquis de la première année. Il vise à amener progressivement vers une conduite responsable, rigoureuse et partagée les démarches de projet. Partant de tâches concrètes il est proposé d'apprendre à cerner, à formuler et à faire évoluer vous-mêmes les problèmes rencontrés dans le cours du projet, puis à articuler ces problèmes les uns aux autres dans le cadre d'une réponse globale. Chaque projet offre ainsi l'occasion de découvrir et développer les outils intellectuels et pratiques d'une double entreprise, à la fois cognitive permettant de cerner et comprendre la tâche dans sa complexité et spéculative afin de proposer, vérifier, critiquer, transformer et affiner une réponse.

CONTENU

Le projet est abordé comme un travail d'investigation dont l'objet est à reformuler continuellement. Une ville de taille modeste sert de cadre permettant, par les travaux de projet, d'engager une réflexion sur le renouvellement de l'habitat en milieu urbain et les possibilités de contributions architecturales à ce renouvellement. Les apports et discussions critiques qui s'organisent autour des travaux de projet abordent principalement trois sortes de questions, leur distinction et leurs interrelations :

- Les potentiels du site, du programme, des matériaux et des techniques du bâtiment. Et plus concrètement le contexte urbain, l'évolution de l'habiter, la diffusion et discussion internationale de types et de modèles et leur adaptation aux cultures locales, les matérialités de l'habitation, etc.

- L'approche théorique et pratique de questions récurrentes du travail de configuration des espaces, dont par exemple la relation construction-espace, le dispositif des ouvertures, les seuils et les transitions, l'ensemble d'espaces, la relation spatiale verticale, la façade, etc. ainsi que des principes génératifs qui peuvent y être associés.

- Le démarrage, la structuration, l'instrumentation et la communication de la démarche de projet. Les deux semestres s'organisent principalement comme une succession de trois démarches de projet complétée d'une phase d'analyse, qui s'organise sur deux semestres complémentaires. Premier semestre : du lieu, aux principes génératifs de la forme architecturale.

1. Un petit édifice public vous permettant une première approche intuitive des caractéristiques d'un site urbain et du rapport à l'espace public (projet court).

2. Une résidence pour étudiants (projet long).

ORGANISATION

La ville, dans laquelle s'intègrent vos projets, est approchée conjointement avec l'enseignement de géographie.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu : 100 %

S3 L3.6 – PA09

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

L. GUEDJ

K. NOUSIAINEN

OBLIGATOIRE AU CHOIX

Coefficient de
pondération :

0,70

NBRE DE SEMAINE : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

Semestre 112

Semaine 7

Travail personnel : 112

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

Groupe de projet

OBJECTIF

La deuxième année est une année charnière, tout est encore ouvert pour l'étudiant dans la constitution de son propre univers de références. Cette année doit permettre à partir des thématiques/programmes: habiter et équiper la ville:

- De poursuivre le travail d'analyse architecturale
- D'apprendre à manipuler et à formaliser des espaces dans un site
- De comprendre la notion de typologie
- De se confronter à des programmes simples qui articulent plusieurs échelles d'espaces
- De proposer des solutions constructives et avoir une approche des matériaux

CONTENU

Le premier semestre a pour thème habiter la ville. Il est divisé en trois exercices.

- Un projet court : un logement idéal, sur la base d'une forme géométrique simple. Proposition de typologie et d'assemblages horizontal ou vertical. Articulation entre la notion de typologie et de la constitution d'un assemblage
- Un exercice d'analyse architecturale sur la base d'un corpus de logements. Le travail d'analyse est mené conjointement avec le projet long, il fait partie du projet.
- Un projet long : Sur un site en ville, constitution d'une pièce urbaine abritant une quinzaine de logements et un espace public.

ORGANISATION

Cours thématiques, visites de sites et bâtiments, exposés d'étudiants, affichages hebdomadaires, corrections individuelles et en groupe.

Chaque semaine les étudiants reçoivent un «menu» qui résume le travail réalisé, précise le rendu pour la semaine suivante, indique des conférences, ouvrages, bâtiments, sites internet en lien avec la problématique du projet.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu, rendus et corrections hebdomadaires. Tenue d'un carnet de croquis tout au long de l'année. Jurys intermédiaires et jurys finaux.

S3 L.3.6 – PA10

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
P. CREMONINI
E. VEIT

OBLIGATOIRE AU CHOIX
Coefficient de
pondération :
0,70

NBRE DE SEMAINE : 16
Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

Semestre 112
Semaine 7
Travail personnel : 112

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

Groupe de projet

OBJECTIF

Il s'agit de poursuivre l'initiation au travail de projet, initiée en première année, afin de mobiliser, approfondir, élargir et théoriser ces acquis. L'enseignement est l'occasion de développer à la fois les savoir-faire et les outils théoriques spécifiques de l'architecture ; il vise à amener progressivement vers une conduite responsable et rigoureuse où la démarche de projet est menée autour de la question de la pertinence.

Celle-ci est le résultat d'une mise en cohérence d'intentions découlant des questions d'usage, de contexte et d'espace construit.

A partir d'une démarche concrète de projet, il est proposé à chaque étudiant d'apprendre à cerner, à formuler et à faire évoluer les problèmes qu'il rencontre ; puis à articuler ces problèmes dans une réponse globale cohérente. Chaque projet offre ainsi l'occasion d'explorer les outils d'une entreprise à la fois cognitive permettant de comprendre la tâche dans sa complexité et spéculative permettant de proposer, critiquer et transformer une réponse.

CONTENU

L'année est articulée par 2 thématiques/programme : habiter et équiper la ville.

Le premier semestre a pour thème « habiter la ville ». Il est articulé en 3 temps :

- 1 exercice court (4 semaines) de « maison à patio », dans un site théorique précis, conduit l'étudiant à se familiariser avec les questions des usages de l'habitat et à leur transcription spatiale à une échelle détaillée.
- 1 exercice d'analyses-projectives (2 semaines) de « typologies remarquables » de logements collectifs et individuels, permettant une réflexion concrète et théorique, introduit à l'exercice long dont il fait partie.
- 1 exercice long (9 semaines) de conception d'un petit immeuble dans une parcelle parisienne où le projet des logements collectifs sur rue et de ceux individuels sur cour tire profit des 2 exercices précédents pour articuler une position personnelle sur la question de l'habitat urbain.

NOTA : ces exercices sont communs et partagés avec d'autres enseignants de projet du semestre.

ORGANISATION

Cet enseignement est dispensé sur une journée pour 7 h, par des équipes d'enseignants. Ces équipes seront coordonnées à partir d'un rythme de travail, des thèmes d'exercices et des critères d'évaluation communs, des cours magistraux sont donnés (par les enseignants de projet) à tout ou partie de la promotion.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.

S3 L3.6 – PA11

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Y. ROUBY
J.M. LALO

OBLIGATOIRE AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0,70

NBRE DE SEMAINE : 16
Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

Semestre 112
Semaine 7
Travail personnel : 112

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

Groupe de projet

OBJECTIF

En deuxième année, l'initiation au projet d'architecture s'inscrit dans la continuité de l'enseignement délivré l'année précédente et au travers duquel les étudiants ont été pour la première fois confrontés à la spécificité du champ disciplinaire de l'architecture, essentiellement à partir de la découverte analytique et fragmentaire de lieux. Les étudiants seront conduits à opérer les premières synthèses à des échelles modestes, sur des thèmes simples et des enjeux contextuels limités.

CONTENU

Il s'agit d'abord de fournir aux étudiants les moyens de stimuler mais aussi de discipliner leur imaginaire spatial, en révélant combien il procède de modèles antérieurs, d'expériences déjà vécues, et de traditions culturelles et techniques partagées par tous mais dont la conscience reste embryonnaire et fragmentaire. Les étudiants seront donc confrontés à l'antériorité de l'architecture et à son caractère d'héritage que les exercices proposés ont pour vocation d'actualiser. L'enseignement tendra donc à identifier des degrés croissants de contraintes, par une approche toujours plus concrète dans des contextes plus déterminés et où l'imaginaire architectural éprouve plus de difficultés à se déployer et requiert donc plus d'efforts et de travail pour échapper à une stricte fonctionnalité programmatique.

ORGANISATION

Cet enseignement est dispensé sur une journée pour 7 h, par des équipes d'enseignants. Ces équipes seront coordonnées à partir d'un rythme de travail, des thèmes d'exercices et des critères d'évaluation communs, des cours magistraux sont donnés (par les enseignants de projet) à tout ou partie de la promotion.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.

S3 L.3.6 – PA12

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

A. GIGNOUX
F. MULLE

OBLIGATOIRE AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0,70

NBRE DE SEMAINE : 16
Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

Semestre 112
Semaine 7
Travail personnel : 112

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

Groupe de projet

OBJECTIF

L'enseignement poursuit le travail d'initiation au projet, fondé sur les acquis de la première année. Il s'agit d'apprendre à découvrir et cerner les nécessités élémentaires induites par les sujets proposés: un rapport au réel visant à nourrir une approche rigoureuse et responsable. La résolution spatiale de problèmes concrets, des analyses, des exposés, sont l'occasion de découvrir et se familiariser avec des outils intellectuels et pratiques qui permettent d'aborder progressivement la complexité du projet et de mener l'aventure itérative, critique, argumentée, de la construction d'une réponse.

CONTENU

L'année est fondée sur 2 thématiques/programme : habiter et équiper la ville.

Le premier semestre a pour thème « habiter la ville ». Il est articulé en 3 temps :

- 1 exercice court (4 semaines) de « maison à patio », dans un site théorique précis, conduit l'étudiant à se familiariser avec les questions d'usages de l'habitat et à leur transcription spatiale à une échelle détaillée.

- 1 exercice d'analyse-projective (2 semaines) de « typologies remarquables » de logements collectifs et individuels, permettant une réflexion concrète et théorique, introduit à l'exercice long dont il fait partie.

- 1 exercice long (9 semaines) de conception d'un petit immeuble dans une parcelle parisienne où le projet des logements collectifs sur rue et de ceux individuels sur cour tire profit des 2 exercices précédents pour articuler une position personnelle sur la question l'habitat urbain.

NOTA : ces exercices sont communs et partagés avec d'autres enseignants de projets du semestre.

ORGANISATION

Cet enseignement est dispensé sur une journée de 7 h, par équipes d'enseignants. Ces équipes seront coordonnées à partir d'un rythme de travail, des thèmes d'exercices et des critères d'évaluation communs, des cours magistraux sont donnés (par les enseignants de projet) à tout ou une partie de la promotion.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices

S3 L.3.6 – TH01

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
P. GERME

OBLIGATOIRE AU CHOIX
Coefficient de pondération :
0,15

NBRE DE SEMAINE : 16
Modalité pédagogique :
CM 1,5

NOMBRE D'HEURES

Semestre 17,5
Semaine 1,25
Travail personnel : 17,5

THÉORIE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE

Groupe de projet

MORPHOLOGIE ARCHITECTURALE

OBJECTIF

Cet enseignement déplace la question de la théorie et des doctrines de l'architecture vers les oeuvres elles-mêmes.

Ce que nous appelons morphologie architecturale relève de l'analyse de l'observation et du découpage propre à chaque oeuvre étudiée.

Ce n'est donc pas un enseignement « pour le projet » mais qui l'accompagne, quand bien même ce qui est observé est objet de projet ou participe d'un savoir de l'architecture nécessaire à une pratique lucide savante et raisonnée de projet

CONTENU

La morphologie apprend à reconnaître, à décrire, à décomposer les « objets architecturaux », à caractériser les « figures architecturales » à en déterminer les « schémas ».

Elle en propose une représentation systématisée. C'est une analyse comparée support d'une interprétation critique qu'il s'y trouve « un espace de représentation », un archétype structurel, ou une figure contextuelle.

Le cours ajoute à cette visée synchronique, une approche généalogique et génétique de l'observation des oeuvres et des idées d'architecture (typologies, figures, doctrines), non pas une histoire de l'architecture mais une approche de son objet.

Il couvre trois domaines :

- une explication des techniques des savoirs des théories et des points de vue qui s'énoncent dans les figures observées.
- une observation à caractère global des systèmes et des structures (figures et compositions), qui sont présentés définis et recensés ;
- une observation à caractère phénoménologique de la figuration architecturale explicitant le sens des oeuvres et articulant espaces construction géographie et usages.

ORGANISATION

Le cours s'articule en deux parties imbriquées :

- La première partie présente successivement les notions de la morphologie et de l'analyse architecturale et tend à en fixer un vocabulaire (figuration et figures ; articulations et structure ; qualités et tectoniques ; compositions et combinaisons).
- La deuxième partie présente les principaux types formels de l'architecture du XXème siècle. Ces séances monographiques développent une analyse comparée minutieuse et approfondie d'un petit nombre de bâtiments exemplaires des problématiques identifiées dans le corpus du cours.

Le corpus disponible auprès de l'enseignant est celui des architectures savantes et de projets, qui ont pour pivot le « Mouvement Moderne », ses prémisses et sa critique.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Devoirs sur table, « dictée de plan » et analyse comparée d'oeuvres prises dans le corpus

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

G. MOLINA
C. ZAHARIA (2 GRPS)
J.-C. BLESIIUS

OBLIGATOIRE AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0,15

Voyage d'études

OBJECTIF

Cet enseignement permet d'aborder les différentes dimensions de l'espace géographique dans leurs dynamiques contemporaines. Il s'agit d'initier à l'analyse du territoire dans ses composantes physiques, paysagères, environnementales, démographiques et urbaines, d'établir les relations entre les spécificités du milieu physique et la logique d'implantation des établissements humains. Seront étudiés les rapports entre l'homme et le territoire, à différentes échelles.

CONTENU

Les rapports entre l'homme et les territoires sont au coeur des préoccupations des sociétés humaines et montrent comment la Géographie constitue une des clés de compréhension du monde contemporain. Cet enseignement développera une approche conceptuelle ainsi que des méthodes d'investigation et la maîtrise des outils d'analyse communément mis en oeuvre. L'ensemble des groupes abordera une introduction sur l'histoire et les concepts fondamentaux de la géographie, quelques principes clés de géographie physique et humaine, la cartographie comme outil d'analyse et de compréhension des structures spatiales à différentes échelles, et les grands modes d'organisation politiques et administratifs des territoires. Un enseignement thématique plus spécifique sera proposé dans chaque groupe.

Ces approches géographiques visent à permettre de mieux aborder la pratique architecturale, l'analyse des contraintes et des potentialités d'un milieu, d'un territoire, de sensibiliser à la question du paysage et de s'initier à la problématique du développement durable.

L'enseignement se déroulera en 2 phases complémentaires :

1) Un enseignement théorique en 4 sous-groupes ayant chacun une thématique propre :

G1 : J.-C. Blesius : Géographie des risques : urbanisation, vulnérabilité, résilience

G2 : G. Molina : Géographie de l'environnement

G3 : C. Zaharia : Géographie des lieux et paysage

G4 : C. Zaharia : Géographie des lieux et paysage

2) Un voyage obligatoire parmi les 4 voyages proposés. Il complète les cours par une approche concrète du terrain, la rencontre des responsables locaux et le recueil de données. Une initiation aux méthodes et outils du géographe sera dispensée ainsi que des notions de représentation de l'espace et du territoire. L'ensemble a comme ambition de permettre l'analyse d'un territoire et d'en rendre compte par une synthèse graphique.

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique :

CM 1

TD 1

ORGANISATION

L'enseignement de géographie se déroule donc en 2 phases complémentaires :

1/ Les cours, tels que présentés ci-dessus, sont dispensés dans 4 groupes. Ils donnent lieu à la réalisation d'un dossier qui, avec la présence et la participation au cours, compte pour 50% de la note.

2/ Un voyage d'études obligatoire, dont la durée est soit de 3 jours sur un terrain hors de l'agglomération parisienne, soit d'une journée en région Ile de France réservée en priorité aux salariés. Il donne lieu à un travail spécifique dont les modalités seront présentées lors de chacun des voyages. Il compte pour 50% de la note.

NOMBRE D'HEURES

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Semestre 28

Semaine 2

Travail personnel : 14

1/ Réalisation de deux exercices à différentes échelles parmi les trois suivants : description analytique d'un lieu ; transcription graphique de la dynamique spatiale d'une ville moyenne ; lectures critiques d'articles) + Assiduité et participation au cours (50%)

2/ Elaboration d'un travail personnel lié au voyage de terrain (50%).

S3 L3.6 – GO1

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

J - C. BLESUIS

OBLIGATOIRE AU CHOIX

Coefficient de
pondération :

0,15

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :

CM 28

TD 16

NOMBRE D'HEURES

Semestre 28

Semaine 2

Travail personnel : 14

GÉOGRAPHIE

OBJECTIF

Il s'agit ici d'initier les étudiants à l'analyse du territoire dans ses composantes physiques, paysagères, environnementales et urbaines, d'établir les relations entre les spécificités du milieu physique et la logique d'implantation des établissements humains. Seront plus particulièrement étudiés dans ce cours : la géographie des risques et la place de l'architecte dans la prise en compte de ces risques pour l'implantation des établissements humains.

CONTENU

Enseignements communs à tous les groupes : introduction sur l'histoire et l'épistémologie de la géographie, les principes clés de géographie physique et humaine, la cartographie comme outil de compréhension et d'analyse des territoires, et les grands modes d'organisation politiques et administratifs contemporains.

Un enseignement plus spécifique portera sur la question des risques, qui entretiennent un lien privilégié avec la plupart des espaces où se sont établis les hommes et leurs constructions. Nous verrons à quel point il est important de prendre en compte les risques dans les pratiques architecturales et urbaines. Comment créer des habitations pouvant faire face à un séisme, une inondation ? Comment rendre les ouvrages résilients, c'est à dire capables non pas forcément de résister, mais de surmonter un choc et de retrouver un état d'équilibre ? L'architecte peut-il être responsable en cas de sinistre ? Nous montrerons par ailleurs que la manière dont un bâtiment a été conçu peut jouer un rôle en cas de sinistre, pour permettre, selon le contexte, la sauvegarde, la mise à l'abri ou bien l'évacuation des individus.

L'enseignement se déroulera en 2 phases complémentaires :

1) Un enseignement en salle, sous forme de cours.

2) Un voyage obligatoire parmi les 4 voyages proposés. cf présentation générale du cours de géographie.

ORGANISATION

Tenue d'un carnet de cours et assiduité, lectures critiques d'articles, exercice de description géographique d'un lieu dans ses différentes composantes physique, paysagère et sociale. Le cours s'accompagne d'un voyage de terrain faisant l'objet d'un travail personnel spécifique.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu (50%) et élaboration d'un travail personnel à l'issue du voyage de terrain (50%).

S3 L.3.6 – GO2

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

G. MOLINA

OBLIGATOIRE AU CHOIX

Coefficient de

pondération :

0,15

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique :

CM 28

TD 16

Nombre d'heures

Semestre 28

Semaine 2

Travail personnel : 14

GÉOGRAPHIE

OBJECTIF

Cet enseignement permet d'aborder les différentes dimensions de l'espace géographique dans leurs dynamiques contemporaines. Il s'agit d'initier à l'analyse du territoire dans ses composantes physiques, paysagères, environnementales et territoriales notamment urbaines, d'établir les relations entre les spécificités du milieu physique et la logique d'implantation des établissements humains. Seront étudiés les rapports entre l'homme et le territoire, à différentes échelles. Une approche plus spécifique sur la géographie de l'environnement sera développée dans ce cours.

CONTENU

Enseignements communs à tous les groupes : une introduction sur l'histoire et l'épistémologie de la géographie, les principes clés de géographie physique et humaine, la cartographie comme outil d'analyse et de compréhension des structures spatiales à différentes échelles, les grands modes d'organisation politiques et administratifs contemporains.

Une approche plus spécifique sur la géographie de l'environnement sera développée dans ce cours.

L'enseignement se déroulera en 2 phases complémentaires :

1) Un enseignement en salle, sous forme de cours.

2) Un voyage obligatoire parmi les 4 voyages proposés. cf présentation générale du cours de géographie.

ORGANISATION

1/ Réalisation de deux exercices à différentes échelles parmi les trois suivants, précisés en début de semestre : description analytique d'un lieu ; transcription graphique de la dynamique spatiale d'une ville moyenne ; lectures critiques d'articles + Assiduité et participation au cours (50%)

2/ Elaboration d'un travail personnel lié au voyage de terrain (50%).

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu (50%) et élaboration d'un travail personnel à l'issue du voyage de terrain (50%).

S3 L3.6 – GO3

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
C. ZAHARIA

OBLIGATOIRE AU CHOIX
Coefficient de
pondération :
0,15

NBRE DE SEMAINE : 14
Modalité pédagogique :
CM 28
TD 16
NOMBRE D'HEURES

Semestre 28
Semaine 2
Travail personnel : 14

GÉOGRAPHIE

OBJECTIF

Initiation à quelques unes des dimensions de cette « écriture de la terre » qu'est la géographie : par la pratique de l'observation, de la description et de l'analyse de lieux et de territoires de différentes dimensions, cet enseignement exerce les étudiants à porter un regard plus précis, plus aiguisé, mais aussi plus critique sur ce qui les entoure. Ils acquièrent un vocabulaire de description des lieux et des territoires, un début de connaissance des processus et des dynamiques à l'oeuvre dans leur constitution et dans leur transformation, une capacité à utiliser certains outils spécifiques de la géographie telles que la carte et la photographie aérienne ; une capacité d'analyse d'un territoire et de sa restitution tant par l'écriture que par une synthèse graphique.

CONTENU

Enseignements communs à tous les groupes : introduction sur l'histoire et l'épistémologie de la géographie ; les principes clés de la géographie physique et humaine, la cartographie comme outil d'analyse et de compréhension des territoires, les principes de formation d'un territoire et leurs grands modes d'organisation politiques et administratifs contemporains.

Un enseignement plus spécifique portera sur la question des lieux et des paysage.

L'ensemble permettra d'articuler 4 dimensions communes à l'architecture et à la géographie : l'environnement, le territoire, le lieu, le paysage, et de complexifier l'analyse des sites d'implantation de projets architecturaux, urbains, de paysage.

Le voyage d'étude d'un terrain permettra aux étudiants non seulement de mettre en pratique quelques unes des connaissances abordées en cours, mais aussi de se confronter à la complexité des situations géographiques, des problématiques territoriales et du raisonnement à plusieurs échelles.

ORGANISATION

cf présentation générale du cours de géographie

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

1/ Réalisation de deux exercices à différentes échelles : description analytique d'un lieu ; transcription graphique de la dynamique spatiale d'une ville moyenne + Assi-duité et participation au cours (50%)

2/ Elaboration d'un travail personnel lié au voyage de terrain (50%).

S3 L3.6 – G04

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
C. ZAHARIA

OBLIGATOIRE AU CHOIX
Coefficient de
pondération :
0,15

NBRE DE SEMAINE : 14
Modalité pédagogique :
CM 28
TD 16
NOMBRE D'HEURES

Semestre 28
Semaine 2
Travail personnel : 14

GÉOGRAPHIE

OBJECTIF

Initiation à quelques unes des dimensions de cette « écriture de la terre » qu'est la géographie : par la pratique de l'observation, de la description et de l'analyse de lieux et de territoires de différentes dimensions, cet enseignement exerce les étudiants à porter un regard plus précis, plus aiguisé, mais aussi plus critique sur ce qui les entoure. Ils acquièrent un vocabulaire de description des lieux et des territoires, un début de connaissance des processus et des dynamiques à l'oeuvre dans leur constitution et dans leur transformation, une capacité à utiliser certains outils spécifiques de la géographie telles que la carte et la photographie aérienne ; une capacité d'analyse d'un territoire et de sa restitution tant par l'écriture que par une synthèse graphique.

CONTENU

Enseignements communs à tous les groupes : introduction sur l'histoire et l'épistémologie de la géographie ; les principes clés de la géographie physique et humaine, la cartographie comme outil d'analyse et de compréhension des territoires, les principes de formation d'un territoire et leurs grands modes d'organisation politique et administratif contemporains.

Un enseignement plus spécifique portera sur la question des lieux et du paysage. L'ensemble permettra d'articuler 4 dimensions communes à l'architecture et à la géographie : l'environnement, le territoire, le lieu, le paysage.

Le voyage d'étude d'un terrain permettra aux étudiants non seulement de mettre en pratique quelques unes des connaissances abordées en cours, mais aussi de se confronter à la complexité des situations géographiques, des problématiques territoriales et du raisonnement à plusieurs échelles.

ORGANISATION

Voir la présentation générale du cours de géographie

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

- 1/ Réalisation de deux exercices à différentes échelles parmi les trois suivants : description analytique d'un lieu ; transcription graphique de la dynamique spatiale d'une ville moyenne ; lectures critiques d'articles) + Assiduité et participation au cours (50%)
- 2/ Elaboration d'un travail personnel lié au voyage de terrain (50%).

PRÉPARATION À

Optionnel intensif de février L39OT06 : «Géographie et paysage : LE SOL DANS TOUT SES ETATS» (suspendu en 2014-2015)

COOPÉRATION AVEC D'AUTRES UE

Les ateliers de projet abordant la question du site

L.3.7

7 ECTS

CONSTRUCTION ET REPRÉSENTATION

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique			Heures semestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail perso.	Coef	ECTS
			CM	TD	PRJT					
L.3.7	Structure 1	14	21	9	112	39	2	21	0,30	7
	Ambiances 1	14	21	9		30	2	21	0,30	
	Géométrie des projections	14		49		49	3,5	42	0,40	
	Total L.3.7		42	67	112	109	7,5	84	1	

Objectif

Les enseignements mettent l'accent sur l'importance de la matière dans la construction, la connaissance des matériaux utilisés dans le bâtiment. et permettent d'acquérir les bases de calcul nécessaires aux dimensionnements des prescriptions techniques, dans le respect de leur cadre réglementaire. L'enseignement des projections aborde la représentation et l'expérimentation des morphologies à l'aide de la géométrie dynamique et initie à la modélisation informatique 3D.

Mode d'évaluation des UE

L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu et la présentation de la synthèse des travaux en fin de semestre selon un coefficient préalablement déterminé (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note de l'enseignement de projet doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire après la session de rattrapage.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

R. ARLOT
S. EBODE

OBLIGATOIRE
PROMOTION
Coefficient de
pondération :
0,30

NBRE DE SEMAINE : 14
Modalité pédagogique :
CM 1,5
TD 6 séances de 1,5h

NOMBRE D'HEURES
Semestre 28
Semaine 2
Travail personnel : 21

OBJECTIFS

Cet enseignement a pour objectif d'aborder les bases de la statique à travers la compréhension du fonctionnement de divers systèmes structurels. Il permet d'être capable de faire des choix structuraux, de concevoir une structure simple en ayant pensé ses types de liaisons, son degré de staticité et ses contreventements, pouvoir se représenter et calculer la répartition et le type d'effort dans un élément de structure, faire du dimensionnement simple.

CONTENU

Co1 : Introduction des structures
Co2 : Forces
Co3 : Equivalence des systemes
Co4 : Notion d'équilibre
Co5 : Sollicitations de l'édifice
Co6 : Organe de liaison
Co7 : les poteaux
Co8 : Systèmes réticulés
Co9 : Contreventement
C10 : Câbles
C11 : Arcs et voutes
C12 : Synthèse
C13 : exament blanc

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Cet enseignement est dispensé sous forme de cours magistral hebdomadaire sur 14 semaines.

Contrôle des connaissances

Examen final : 50%
Td : 25%
Présentation du cahier de note: 25%

S3 L3.7 – AM

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

S. BALEZ

OBLIGATOIRE AU CHOIX

Coefficient de

pondération :

0,30

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique :

CM 1,5

TD 3 séances de 3 h

NOMBRE D'HEURES

Semestre 28

Semaine 2

Travail personnel : 21

AMBIANCE 1

AMBIANCES ET ÉQUIPEMENT

Cours magistral

OBJECTIF

Avoir une première approche des outils de compréhension et de conception des ambiances du projet. De fait, la création d'espace architectural ou urbain implique inévitablement une transformation des ambiances d'un lieu.

Il s'agit de pouvoir anticiper ces modifications, non seulement imaginer ce que seront les ambiances de son projet une fois réalisé, mais aussi leurs impacts en matière de gestion du bâti : usages individuels et collectifs, impacts environnementaux...

CONTENU

La régulation des ambiances architecturales et urbaines sera alors abordée selon deux types d'enjeux :

- enjeux environnementaux (à l'échelle de l'Homme sur Terre : ses impacts)

_ enjeux « ambiantaux » (à l'échelle du corps percevant : l'individu dans le lieu)

Il s'agira dans un premier temps de définir à la fois la notion d'ambiance, de présenter et illustrer des phénomènes physiques et des phénomènes perceptifs de base et de discuter la notion de confort. Une mise en contexte des enjeux de la maîtrise des ambiances pourra ensuite être faite à travers l'impératif du développement durable, à travers l'exploration de la maîtrise de l'ensoleillement et une première approche de la régulation des ambiances thermiques et sonores.

ORGANISATION

Fiches d'analyse ou de recherche, exercices.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu (travaux dirigés + travaux personnels) : 33 %

Examen final : 67 %

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

T. CIBLAC
D. HAMANI
J. BESCOS
N. HANNACHI
A. DOULET
R. HUNEAU
A. DE BOISSIEU
P. DELPEZZO

OBLIGATOIRE

Coefficient de
pondération :
0,40

OBJECTIF

Un objectif général est de développer une faculté d'interprétation, d'analyse et de restitution (savoir lire) en complément à un savoir faire pour produire des projections (savoir écrire) dans le cadre d'une initiation à la modélisation 3D poursuivie dans le cycle de Licence.

Objectifs particuliers :

- Connaître le caractère général des projections centrales ou parallèles dans leurs diverses manifestations (dessins, croquis, photos, images informatiques...).
- Maîtriser les outils théoriques et pratiques de réalisation des projections planes.
- Réciproquement, analyser les modes de représentation 2D par leurs propriétés et leurs liens.
- Connaître la typologie, les propriétés, les modes de génération des surfaces.
- Analyser ou rechercher des formes en géométrie dynamique.
- Modéliser en 3D ces surfaces en architecture, par l'utilisation de modeleurs en maîtrisant les mécanismes de génération.

CONTENU

GÉOMÉTRIE DES PROJECTIONS

- Propriétés des projections : synthèse et généralisation des connaissances acquises en première année, définitions et contexte d'utilisation des projections centrales (Perspective, ombre à source lumineuse ponctuelle) et parallèles (axonométrie, géométrie descriptive, ombre à rayons lumineux parallèles), comportement des propriétés d'incidences, de rapport des distances, de parallélisme et d'orthogonalité selon que l'on se trouve dans un contexte projectif, affin ou métrique.
- Perspective : tracés projectifs : Propriétés d'incidence, intersection de 3 plans, plans auxiliaires...; tracés en perspective : Constructions avec plan de projection vertical ou incliné; analyse d'images et restitution : Vérification de cohérence et hypothèses sur l'objet, propriétés liées à la projection d'angles droits.
- Axonométrie : Description des différents types d'axonométrie (orthogonale ou oblique) et leurs propriétés, relation entre axonométrie et géométrie descriptive, axonométrie et perspective, constructions.

MORPHOLOGIE

- Typologie des surfaces par leurs propriétés et leurs modes de génération : Notion de courbure d'une surface, surfaces réglées, développables, de révolution, de translation, surfaces minimales, surfaces générées par l'informatique (surfaces de Bezier, NURBS).
- Expérimentation des morphologies à l'aide de la géométrie dynamique: représentation de surfaces en fonction de leur mode de génération, caractérisation des propriétés des surfaces par leur intersection avec des plans

MODÉLISATION

- Recherche de formes architecturales par variations des paramètres des surfaces, reconstruction de surfaces réglées à partir d'exemples architecturaux.
- Modélisation des surfaces : Identification des fonctionnalités permettant de générer les surfaces, applications architecturales, reconstruction d'exemples explorés en géométrie dynamique et d'autres types.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

NBRE DE SEMAINE : 14
Modalité pédagogique :
TD 3,5

NOMBRE D'HEURES

Semestre 49
Semaine 3,5
Travail personnel : 42

Rendus à chaque séance des exercices sous forme de fichiers informatiques.
Contrôle continu : 50 %
Examens partiels : 50 %

L.3.8

HISTOIRE ET SCIENCES HUMAINES

5 ECTS

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique	Heures semestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail perso.	Coef	ECTS
			Cours Magistraux					
L.3.8	Histoire et théorie de l'architecture	14	21	21	1,5	21	0,35	5
	Sciences humaines et sociales	14	21	21	1,5	28	0,35	
	Philosophie	14	17,5	17,5	1,25	17,5	0,30	
	Total L.3.8		59,5	59,5	4,25	59,5	1	

Objectif

La démarche historique présente les bases de la théorie et pratique du principe d'imitation en architecture dans le cadre de la tradition classique, de la culture de l'humanisme et de la Renaissance. La démarche des sciences humaines décline l'approche sociologique, anthropologique autour des notions de «configuration socio-spatiale», de «lieux» et «division sociale de l'espace» et la philosophie.

Mode d'évaluation des UE

L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu et la présentation de la synthèse des travaux en fin de semestre selon un coefficient préalablement déterminé (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note de l'enseignement de projet doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire après la session de rattrapage.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

OBJECTIF

Cet enseignement a pour objectif de fournir les bases pour la compréhension de l'architecture comme produit et agent d'une culture au sein des structures sociale, politique et économique, dont la mise en perspective historique permet d'appréhender notre contemporanéité. Il permet de mettre en évidence les processus historiques de production des formes, des espaces et des typologies, tant dans leurs manifestations pratiques que théoriques et d'acquérir les connaissances nécessaires à l'analyse morphologique et constructive du bâti ancien.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0,50

CONTENU

Introduction à l'histoire de la tradition classique en architecture : l'architecture de l'humanisme. L'Italie du Quattrocento et du premier tiers du Cinquecento, 1400 - 1530. L'architecture en France du V^e au XVII^e siècle

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique :
CM 1,5
TD 0,5

Le cours se structure autour du thème des permanences et des transformations s'articulant de manière explicite ou implicite à la culture antique et dépendant de deux phénomènes croisés: l'assimilation de modèles architecturaux et l'évolution de l'architecture dans son système traditionnel.

Initiation aux outils et méthodes permettant de décrire et d'interpréter les formes par la mise en relation critique des sources textuelles, graphiques.

NOMBRE D'HEURES

Semestre 28
Semaine 2
Travail personnel : 21

**CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX
DEMANDÉS**

Partiel.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

A. DE BIASE

OBLIGATOIRE AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0,50

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique :
CM 1,5
TD 0,5

NOMBRE D'HEURES

Semestre 28
Semaine 2
Travail personnel : 28

OBJECTIF

Les objectifs de ce cours sont ceux d'appréhender qu'est-une approche anthropologique et en comprendre les relations avec le processus de transformation de la ville, Paris tout en particulier.

CONTENU

Il s'agira, dans les cours de deux semestres, de comprendre comment la transformation de la ville est un enjeu anthropologique et par quelles thématiques pouvoir l'approcher. En éclairant la posture et les outils à disposition de la discipline, il sera question de réinterroger des recherches faites afin de pouvoir expliciter à travers des exemples concrets en quoi l'anthropologie nourrit la réflexion projectuelle. A partir de l'articulation des échelles d'espace (détail et grande échelle), de temps (événement et temps long mais aussi les relations des grandes temporalités telles que passé présent futur) et de récits (de l'individuel au collectif, de l'habitant à l'acteur territorial) cette anthropologie cherche de construire, mettre à l'oeuvre, une narration de la ville qui se transforme par ceux qui la vivent, la pensent et la gouvernent.

Par la suite, pour mettre à l'épreuve cette partie plus générale, il sera proposé au 1er semestre une lecture anthropologique de Paris à travers la tension « DEDANS-DEHORS », proposée non comme polarité mais comme relation. Nous pourrons ainsi explorer sa valeur (symbolique et concrète), ses significations et ses productions spatiales, qui racontent beaucoup de la construction dans l'imaginaire mais aussi dans l'espace et le temps de la métropole parisienne.

ORGANISATION

Cours magistraux et méthodologie

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Rendu d'un travail personnel en fin de semestre ou bien partiel ainsi qu'un dossier.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
J.-M. CHANTEUX

OBLIGATOIRE AU CHOIX
Coefficient de
pondération :
0,50

NBRE DE SEMAINE : 14
Modalité pédagogique :
CM 1,5
TD 0,5

NOMBRE D'HEURES

Semestre 28
Semaine 2
Travail personnel : 28

OBJECTIF

Poursuivre la familiarisation des étudiants aux Sciences humaines et sociales, plus particulièrement dans les apports de celles-ci à la compréhension et à l'analyse du champ de l'architecture et de la ville. Développer leurs capacités à manier textes et méthodes pour produire quelques réflexions écrites.

CONTENU

Le cours s'articule autour de quatre thématiques à travers lesquelles des théories, des ouvrages et des auteurs sont présentés :

- 1- Le langage (parlé, écrit, images) comme fait culturel et fait social ; analyse des discours et des images ;
- 2- Sociologie urbaine, la ville mosaïque, les processus d'intégration, les mobilités spatiales, professionnelles et sociales, les acteurs de la ville et leurs interactions (consultation, concertation, participation, gouvernance), leur autonomie respective et ses limites, phénomène de réification ;
- 3- Sociologie de l'art, consommation et production culturelle, permanence et rupture à travers deux moments forts : éclectisme / modernité (1900), modernité des trente glorieuses / post modernité (1980) ;
- 4- Sociologie des sciences et techniques (âge de la fonte, du ciment, de l'acier, du béton armé).

L'ensemble du cours est traversé par un questionnement sur les métiers et les professions (architecte, ingénieur, maître d'ouvrage, entrepreneur).

ORGANISATION

Cours magistral et travail personnel de 3 exercices (dossier de presse, fiche de lecture, entretien) qui débouche sur la rédaction d'un article de synthèse sur un thème personnel lié à l'espace.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Rendu d'un travail personnel en fin de semestre et partiel.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
E. AMOUGOU

OBLIGATOIRE AU CHOIX
Coefficient de
pondération :
0,50

NBRE DE SEMAINE : 14
Modalité pédagogique :
CM 1,5
TD 0,5

NOMBRE D'HEURES

Semestre 28
Semaine 2
Travail personnel : 28

OBJECTIF

L'objectif de ce cours est principalement d'offrir aux étudiants une vue d'ensemble des principales thématiques dans la sociologie urbaine actuelle, en liant les débats contemporains aux débuts de la discipline.

CONTENU

Pendant une grande partie du xxe siècle la sociologie urbaine a privilégié une vision de la ville comme un lieu d'intégration sociale. Vers la fin du siècle, la plupart des discussions autour de l'urbain font le constat de la fragmentation des villes en grande partie comme résultat de l'éclatement même de l'idée de société. Une grande partie de ces théoriciens reprochent à la mondialisation d'être à l'origine des phénomènes de déstructuration urbaine et toutes les pathologies sociales qui vont avec (enclavement social, conflits ethniques, crise fiscale, etc.). On se rapportera dans ce cours vers une sociologie construite autour de ces problèmes. L'origine peut être rapportée, sans doute, aux apports faits par l'École de Chicago, notamment avec les concepts de « régions morales » et de « déviation », à une sociologie plus large.

ORGANISATION

Cet enseignement est dispensé sous forme de cours magistral et de travaux dirigés.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Rendu d'un travail personnel en fin de semestre ou bien partiel ainsi qu'un dossier.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
A. TUSCHER

OBLIGATOIRE AU CHOIX
Coefficient de
pondération :
0,50

NBRE DE SEMAINE : 14
Modalité pédagogique :
CM 1,5
TD 0,5

NOMBRE D'HEURES

Semestre 28
Semaine 2
Travail personnel : 28

OBJECTIF

Susciter la réflexion des étudiants à propos de la notion d'espace à partir de quelques questionnements fondamentaux sur la sensation, la perception, la représentation spatiale.

CONTENU

À partir d'une lecture de textes anciens et contemporains, nous tenterons de dresser un panorama aussi complet que possible des théories scientifiques et philosophiques s'attachant à décrire la manière dont nous percevons l'espace environnant au moyen de différentes modalités sensorielles: vision (en particulier), toucher, audition, équilibre, etc. Des thèmes sélectionnés de philosophie de l'esprit, comme l'existence des représentations mentales, la relation entre voir et savoir (perception et conception), la question de Molyneux (rapport vision et toucher), le problème des qualia (couleur, spectre inversé) ou le rôle de l'imagerie dans la pensée, seront mis en relation avec les principales théories de la perception visuelle. Ces différentes théories seront présentées et les récentes hypothèses sensori-motrices - lesquelles font la part belle à la notion d'une perception visuelle entièrement basée sur l'activité corporelle du sujet percevant - seront particulièrement examinées dans le cadre de l'expérience architecturale.

ORGANISATION

Cet enseignement est dispensé en français sous forme de cours magistral. L'assistance au cours est obligatoire. Rendu en fin de semestre d'un travail écrit personnel (en français ou en anglais) en lien avec les notions abordées en cours.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu (présence): 25%, travail personnel: 75%.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
L. KIMMEL

OBLIGATOIRE AU CHOIX
Coefficient de
pondération :
0,50

NBRE DE SEMAINE : 14
Modalité pédagogique :
CM 1,5
TD 0,5

NOMBRE D'HEURES
Semestre 28
Semaine 2
Travail personnel : 28

OBJECTIF

Prendre connaissance de textes et références fondamentaux de l'histoire de la philosophie, de l'Antiquité à nos jours. Initier une réflexion personnelle sur les thèmes et idées vus en cours. Par ce cours de philosophie de 2ème année, il s'agit de donner aux étudiants des repères de réflexion sur l'espace et l'architecture, qui leur serviront à développer une réflexion critique pendant leurs études.

CONTENU

Le métier d'architecte repose sur une manière de considérer l'espace et plus précisément le lieu. Or ces notions ne sont pas définies de la même manière suivant les périodes historiques. Que ce soient par les mythes fondateurs ou dans les textes philosophiques, des notions spécifiques sont développées, caractérisant chaque période. Le cours sera une exploration des notions d'espace et de lieu de l'Antiquité à nos jours. Les étudiants pourront dans la suite de leur cursus faire un lien avec les conceptions de géométrie et de représentation utilisées par les architectes. Il s'agit de comprendre que les notions d'espace et de lieu utilisées dans l'architecture contemporaine, et l'expérience que l'on peut en avoir, ont leur source dans les définitions passées.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Partiel : Des questions sur le cours, et une partie de réflexion personnelle
Rattrapage : devoir à la maison

L.3.9

4 ECTS

EXPRESSION PLASTIQUE ET OPTION THÉMATIQUE

INITIATION ET CONVERGENCES POUR L'ARCHITECTURE

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique		Heures semestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail perso	Coef	ECTS
			CM	TD					
L.3.9	Perception et langage plastique	14		49	49	3.5	14	0,75	4
	Option thématique (semaine)	1	7	28	35		5	0,25	
	Total L.3.9		7	77	84	3.5	19	1	

Objectif

La formation plastique diversifie les pratiques, les modes d'expressions multi-médias et concourt à développer les facultés perceptives et critiques du rapport du corps à l'espace. L'unité comprend une option thématique dont les contenus favorisent la transversalité entre l'art contemporain, la technique et la culture du projet architectural et urbain.

Mode d'évaluation des UE

L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu et la présentation de la synthèse des travaux en fin de semestre selon un coefficient préalablement déterminé (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note de l'enseignement de projet doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire après la session de rattrapage.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

C. GARRIER
M. DESSARDO
L. DELARUE
B. SEGERS
J. JULIEN
B. DEBOMBOURG (2 GRPS)
V. JOUVE
C. DENNEULIN (2 GRPS)
A. FREMY

OBLIGATOIRE AU CHOIX

1/3 PROMOTION
Coefficient de
pondération :
0,50

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique :
CM 1,5
TD 0,5

NOMBRE D'HEURES

Semestre 28
Semaine 2
Travail personnel : 28

OBJECTIF

Cet enseignement a pour objectif l'apprentissage des différents outils et des techniques qui concourent à développer la capacité des étudiants à percevoir, à s'exprimer et à communiquer en s'impliquant dans diverses pratiques plastiques.

CONTENU

L'enseignement des langages plastiques s'inscrit dans la continuité des semestres 1 et 2 et vise à développer la perception et la transcription de la spatialité et du rapport du corps à l'espace à travers différentes pratiques plastiques. L'éventail de ces pratiques s'élargit en seconde année : tant dans l'esprit (installation, considération du paysage, notion de lieu...) que dans les outils de confrontation, d'élaboration et d'expression : le volume, la photographie, la vidéo, l'informatique sont nouvellement introduits et complètent le vocabulaire acquis en 1^{re} année, qui était essentiellement basé sur l'observation et le dessin.

ORGANISATION

Cet enseignement est dispensé au sein de groupes d'étudiants (en fonction des effectifs), et peut comporter des activités communes à deux ou plusieurs groupes.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu, qui s'opère tout au long du semestre à travers les travaux effectués sur place.

S3 L.3.9 – PP01

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
C. GARRIER

OBLIGATOIRE AU CHOIX
Coefficient de
pondération :
0,75

NBRE DE SEMAINE : 14
Modalité pédagogique :
TD 3,5

NOMBRE D'HEURES

Semestre 49
Semaine 3,5
Travail personnel : 14

PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE LE CORPS DANS L'ESPACE

Groupes

OBJECTIF

Bien établir la distinction entre les différents types de graphismes et leurs fonctions respectives dans la conception et la représentation du projet : schéma, esquisses, croquis, dessin.

Utiliser des modes d'expressions graphiques variés.

Manipulation d'outils, de techniques, de supports et de formats les plus divers pour inculquer une certaine richesse au projet.

CONTENU

1. Exercices d'expression graphique en utilisant des outils et des supports variés (fusain, plumes, pinceaux, collages, sur papiers divers, carton... sur grands ou petits formats.
2. Exercices d'expression de couleurs et matières et articulation de ces différents éléments.
3. Croquis de modèle vivant, l'objectif n'est pas une initiation à l'anatomie. Le sujet est choisi pour la richesse de ses possibilités (multiplicité des poses, un corps dans un espace...) et pour les contraintes qu'il impose (durée des poses, cohérence forme/structure, échelle...). Il s'agit, à travers une multiplicité d'exercices courts (croquis de 1 à 10 minutes) de traiter le problème de la composition dans un espace, l'espace de la feuille, et d'aborder les problèmes liés au cadrage. Ce travail nécessitant de la concentration, dans un temps généralement très bref, permet d'aller à l'essentiel en recherchant la concision et la tension du geste, en variant les outils, les supports, les formats. Il s'agit chaque fois de trouver des réponses adaptées en termes de signes graphiques, de gestes, de position par rapport à la feuille et ainsi d'expérimenter de nombreuses façons de s'exprimer par le dessin. Le croquis d'après modèle vivant doit en outre s'attacher à apprendre à voir, à percevoir les rapports entre la structure et l'enveloppe : (construction, équilibre etc.).
4. Visites d'expositions

ORGANISATION

Enfin par des affichages d'ensemble en fin de séances, qui sont lieu de débat, de confrontation à des références, il sera possible de montrer que les problèmes posés ont des similitudes avec ceux que l'on retrouve dans le projet d'architecture ainsi que dans les autres formes d'art.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Dessins
100 % continu

S3 L3.9 – PP02

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
C. DENNEULIN

OBLIGATOIRE AU CHOIX
Coefficient de
pondération :
0,75

NBRE DE SEMAINE : 14
Modalité pédagogique :
TD 3,5

NOMBRE D'HEURES

Semestre 49
Semaine 3,5
Travail personnel : 14

PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE

Groupes

LE DESSIN DU CORPS

OBJECTIF

L'objectif de ce cours de réapprendre à regarder : les objets, les espaces, les environnements, de manière attentive et précise. L'étudiant étudiera les proportions, les effets de lumière, les textures... à partir du réel. Le dessin sera pratiqué en atelier et en extérieur, avec une double approche : l'observation d'une part et la créativité dans un deuxième temps.

CONTENU

Dans une volonté forte de tenir compte absolument du réel et afin d'éloigner au préalable et au maximum les préjugés, les images toutes faites, les représentations à priori, nous travaillerons dans une première séance la technique de l'empreinte. A l'aide de feuilles de papier très grand format et de fusain, nous frotterons, gratterons, pour révéler des surfaces, des matières, des textures, des formes, à l'échelle 1. La possibilité de dessiner d'après modèle vivant permet aux étudiants de travailler leur capacité à traduire ce qu'ils voient et non ce qu'ils pensent qu'ils voient. Des exercices très nombreux seront proposés aux étudiants pour leur permettre de progresser rapidement dans cette adéquation entre le sujet et sa représentation : dessiner de l'autre main, dessiner sans regarder son dessin, dessiner au sol, de sinner à la verticale... Parmi les techniques, nous étudierons : le fusain, l'encre de chine, les encres de couleurs, les aquarelles mais aussi la peinture acrylique... Les supports seront variés : papier fins, kraft, papiers de couleurs, cartons, plastiques, matériaux divers... L'accent est mis sur le travail de mise en page. L'étudiant doit penser l'espace de sa feuille afin de l'investir de son dessin. Aussi de très petits formats seront utilisés ainsi que de très grands. A la fin de chaque séance, tous les dessins seront affichés et regardés par l'ensemble des étudiants. Nous nous déplacerons dans les galeries de sculptures de musées parisiens : Musée du Louvre, Musée d'Orsay, Musée Bourdelle, Centre Pompidou pour y étudier par le dessin l'histoire de la sculpture et ainsi des formes, des matériaux, et de leurs enjeux.

ORGANISATION

Visite d'expositions
Approche technique des outils graphiques et plastiques
Histoire contemporaine de l'art
Travaux personnels en atelier, individuel et en groupes.
Exercices et rendu final

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Les étudiants seront évalués sur leur assiduité pendant les cours et sur les progrès réalisés tout au long des séquences.

S3 L3.9 – PP03

Groupes

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
M. DESSARDO

OBLIGATOIRE AU CHOIX
Coefficient de
pondération :
0,75

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique :
TD 3,5

NOMBRE D'HEURES

Semestre 49
Semaine 3,5
Travail personnel : 14

PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE DU DESSIN

OBJECTIF

Dessin d'observation et perspective d'observation à main levée

CONTENU

Cours pratique et méthodique de dessin en grand format.

Cours théorique et pratique de perspective d'observation.

Croquis rapides.

Dessins urbains et d'atelier mis en relations avec différentes problématiques architecturales.

Visite d'expositions.

Chaque étudiant apprendra à élaborer un chemin personnel et spécifique par l'ensemble de ses dessins et des techniques proposées durant le cours.

ORGANISATION

Atelier et cours pratiques de dessin d'observation durant un semestre.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Évaluation continue et examen final

Langue du cours : français et anglais sur demande

Corrections quadrilingues : anglais, français, italien et espagnol

S3 L3.9 – PP04

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
B. DEBOMBOURG

OBLIGATOIRE AU CHOIX
Coefficient de
pondération :
0,75

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique :
TD 3,5

NOMBRE D'HEURES

Semestre 49
Semaine 3,5
Travail personnel : 14

PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE

Groupes

LE FUTUR

OBJECTIF

Aborder le dessin et le volume autour de la question du futur, développer des connaissances et s'inscrire dans une logique de recherche sur les formes de l'avenir.

L'enseignement propose à travers une étude des avants garde et de la pratique contemporaine d'artistes une approche expérimentale du futur dans toutes ces formes de représentations, spatiales, architectural, sociales, sociétales.

Développer un sens de l'observation, une sensibilité et une capacité à inscrire sa recherche dans l'avenir.

Le but est d'arriver à développer des formes de représentations en 2D et 3D, à tour d'une question centrale du futur. L'objectif est de développer une méthode de travail ainsi qu'une technique qui va faciliter la perception et le moyen de le transformer / maîtriser.

CONTENU

L'organisation des cours va se diviser en plusieurs exercices, d'une ou plusieurs séances qui s'articuleront en permanence autour de ces questions du passage de la 2D à la 3D.

Les sujets de travaux se baseront sur la notion de futur à travers des exercices à l'intérieur et à l'extérieur de l'Ecole. Il sera question de paysage, d'architecture, de design d'urbanisme, et surtout d'imagination.

L'objectif de ce cours est de mettre en place une gymnastique de recherche, de mettre en perspective des idées audacieuses et d'aborder la question du lendemain comme une réflexion plastique globale.

ORGANISATION

Série d'exercices, travail individuel avec séances de critiques collectives.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu 50% / projet de fin de semestre 50%

S3 L.3.9 – PP05

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
C. DENNEULIN

OBLIGATOIRE AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0,75

NBRE DE SEMAINE : 14
Modalité pédagogique :
TD 3,5

NOMBRE D'HEURES

Semestre 49
Semaine 3,5
Travail personnel : 14

PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE

Groupes

LA COULEUR DE LA MATIÈRE

OBJECTIF

La couleur est abordée sous l'angle de la perception sensible. La poésie viendra des jeux visuels et colorés que les étudiants sauront installer dans un espace donné. Ainsi, l'observation est primordiale, il s'agit d'échantillonner dans le réel une sembler de couleurs que l'on va constituer en palette pour ensuite travailler des compositions tenant compte de l'espace. Par la suite, ce travail de composition fera l'objet d'une mise en volume qui sera installée in-situ.

CONTENU

Un premier exercice permettra aux étudiants d'étudier une oeuvre d'art (reproduction) de leur choix. Une palette de couleurs sera élaborée à l'aide de peinture acrylique. Puis les étudiants travailleront sur un temps limité à une recherche de formes par découpages en reproduisant cet ensemble de couleurs sur de grands formats (Ao).

Ensuite, nous répéterons l'exercice in-situ.

Le travail de composition et de mise en espace nécessitera un long travail de préparation en atelier : repérages, documentation, croquis préparatoires, analyses de groupe, projections virtuelles, maquettes... Les compositions grand format prendront les couleurs échantillonnées, avec une attention particulière portée sur les éléments graphiques, le rythme, l'équilibre et les tensions...

Puis viendra le moment d'imaginer une installation de la composition in-situ, en l'adaptant au lieu choisi. Il s'agira de réfléchir aux liens entre le travail réalisé en atelier et les enjeux mis en tension par l'espace concerné, les questions de mise à l'échelle, d'impact visuel...

Enfin, il s'agira d'élaborer des maquettes en volume pour attester de la pertinence des propositions.

Lorsque les étudiants seront prêts, ils s'attelleront à installer un extrait ou la totalité de leur projet plastique in-situ et à l'échelle. Cela sera l'occasion pour tous de visiter les travaux des uns et des autres dans la ville. Les étudiants recueilleront les paroles des passants, puis les analyses des visiteurs, étudiants et enseignants.

ORGANISATION

Visite d'expositions

Approche technique des outils graphiques et plastiques

Histoire de l'art

Travaux personnels en atelier, individuel et en groupes.

Exercices et rendu final

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Les étudiants seront évalués sur leur assiduité pendant les cours et sur leurs capacités à rendre compte des différentes étapes de leur travail : compréhension des enjeux du sujet, relevés, travail en atelier, réalisation et mise en valeur du projet final.

S3 L.3.9 – PP06

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
L. DELARUE

OBLIGATOIRE AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0,75

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique :
TD 3,5

NOMBRE D'HEURES

Semestre 49
Semaine 3,5
Travail personnel : 14

PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE

Groupes

OBJETS, CORPS, ESPACE EN DESSIN ET VOLUME

OBJECTIF

Explorer les relations entre le dessin et le volume, à travers des exercices qui les combinent, pour pouvoir exprimer une perception singulière de l'espace représenté, réel ou propice à la fiction.

CONTENU

Les agencements des formes, des lignes et des matériaux, les assemblages inattendus constitueront la base de la mise en oeuvre des volumes. Trois axes seront développés, qui engagent

- le corps, à travers des questions de gestes, d'actions et de constructions dans l'espace.
- l'objet et l'espace à partir de textes et de dessins prélevés dans le paysage, de notes rapides
- la couleur par des exercices pratiques, et des applications en dessin et en volume à la gouache ou l'aquarelle, ou des matériaux colorés préexistants.

Le dessin pourra préexister, servir de notes et de base de réflexion, ou devenir l'espace d'expérimentations qui renouvelle son propre regard sur son travail.

ORGANISATION

Des exercices et des travaux personnels, à l'intérieur et à l'extérieur de l'école ; des visites d'exposition suivant l'actualité, des repérages dans la ville pour des prises de notes.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu : évaluations régulières des travaux, suivant le rythme des sujets.
Qualité du travail, et de la présence au cours

S3 L3.9 – PP07

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
A. FREMY

OBLIGATOIRE AU CHOIX
Coefficient de
pondération :
0,75

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique :
TD 3,5

NOMBRE D'HEURES

Semestre 49
Semaine 3,5
Travail personnel : 14

PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE

Groupes

«VOLUMES EN JEU ET JEUX DE VOLUMES»

OBJECTIF

Le jeu dans l'espace public.

CONTENU

Après avoir pris connaissance et examiné les objets, les dispositifs et les espaces de jeux réalisées par des artistes et des architectes tels que Isamo Noguchi, Claes Oldenburg, Hervé Di Rosa, Charles et Ray Eames, Dominique Gonzalez-Foerster, Jean Dubuffet, Aldo Van Eyck, etc, et effectué quelques visites critiques d'espaces de jeux à Paris et dans la région parisienne, les étudiants projeteront un dispositif ludique, à intégrer ou pas à un site. Il pourra s'agir d'un objet isolé, d'un ensemble ou d'une série, d'une création ex-nihilo ou d'un détournement in-situ. Cette proposition engage des capacités de perception, de description, de transposition et de restitution.

Il sera fait référence, , entre autres, au travail de Claire Bartoldi, pour l'audiodescription de «Nouvelle vague», un film de Jean-Luc Godard, et à l'uvre de Sophie Calle, «Aveugles».

ORGANISATION

Langue du cours; français
Langue de communication: français, anglais

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Photos, dessins, collages, texte descriptif, maquettes.
Rendu final

S3 L3.9 – PP08

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
B. SEGERS

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPE

Coefficient de
pondération :
0.75

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique :
TD 3.5

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
49	3.5

Travail personnel : 14

PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE

Groupes

OBJECTIF

Cet enseignement a pour objectif l'apprentissage des différents outils et des techniques qui concourent à développer la capacité des étudiants à percevoir, à s'exprimer et à communiquer en s'impliquant dans diverses pratiques plastiques.

CONTENU

L'enseignement des langages plastiques s'inscrit dans la continuité des semestres 1 et 2 et vise à développer la perception et la transcription de la spatialité et du rapport du corps à l'espace à travers différentes pratiques plastiques. L'éventail de ces pratiques s'élargit en seconde année : tant dans l'esprit (installation, considération du paysage, notion de lieu...) que dans les outils de confrontation, d'élaboration et d'expression : le volume, la photographie, la vidéo, l'informatique sont nouvellement introduits et complètent le vocabulaire acquis en 1^{re} année, qui était essentiellement basé sur l'observation et le dessin.

ORGANISATION

Cet enseignement est dispensé au sein de groupes d'étudiants (en fonction des effectifs), et peut comporter des activités communes à deux ou plusieurs groupes.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu : 100 %

S3 L3.9 – PP09

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
B. DEBOMBOURG

OBLIGATOIRE AU CHOIX
GROUPES
Coefficient de
pondération :
0,75

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique :
TD 3,5

NOMBRE D'HEURES
Semestre Semaine
49 3,5
Travail personnel : 14

PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE

2D><3D

Groupes

OBJECTIF

Aborder le dessin et le volume autour de la question du contexte, apprendre à relier le projet à son environnement.

L'enseignement propose à travers la pratique du dessin et le volume une approche contextuelle de l'espace. Développer un sens de l'observation, une sensibilité et une capacité à maîtriser l'espace en deux et trois dimensions.

Le but est d'arriver à comprendre, maîtriser et relier ces deux formes de représentations, la 2D et la 3D, autour d'une question centrale, l'espace. L'objectif est de développer une méthode de travail ainsi qu'une technique qui va faciliter la perception et le moyen de le transformer / maîtriser.

CONTENU

L'organisation des cours va se diviser en plusieurs exercices, d'une ou plusieurs séances qui s'articuleront en permanence autour de ces questions du passage de la 2D à la 3D.

Les sujets de travaux se baseront sur la notion de contexte à travers des exercices à l'intérieur et à l'extérieur de l'Ecole. Il sera question de paysage, d'architecture, d'urbanisme, de modèle vivant en lien avec leur environnement.

Le postulat de ce cours est de se baser sur la réalité pour la fantasmer.

Au fur et à mesure de l'avancement des séances l'interaction entre le dessin et le volume est de pousser l'audace et la prise de risque à l'inventivité en relation à des situations, des contextes particuliers : espace habitation, espace urbain, zone abandonnée, zone industrielle...etc.

ORGANISATION

Série d'exercices, travail individuel avec séances de critiques collectives.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu 50% / projet de fin de semestre 50%

S3 L.3.9 – PP10

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
J. JULIEN

OBLIGATOIRE AU CHOIX
GROUPE
Coefficient de
pondération :
0,75

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique :
TD 3,5

NOMBRE D'HEURES
Semestre Semaine
49 3,5
Travail personnel : 14

PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE CONSTRUCTION ET DESSIN

Groupes

OBJECTIF

Comprehension de la 2eme dimension comme d'un espace manipulable.
Initiation à la question de l'autonomie de l'oeuvre au travers de l'exemple du medium dessin
Approche contemporaine de la definition de la forme
Analyse conceptuelle, construite et sensible du dessin.
Initiation aux pratiques contemporaines du dessin d'art.

CONTENU

Il s'agit au travers des differents exercices proposes de considerer le dessin comme un medium à part entiere pouvant s'envisager en dehors d'une problematique de projet : le dessin pour ce qu'il est et non seulement comme etape d'un devenir possible. Il ne s'agit pas d'un cours de dessin academique type modele vivant ou nature morte mais plutot d'une reflexion sur les moyens et l'actualite de cette technique de representation. C'est donc dans sa definition la plus élargie que sera abordé ce medium.. Les différents exercices seront illustres d'exemples pris dans l'actualite artistique.

ORGANISATION

3 exercices initiés par trois cours de presentation, soit un exercice pour 4 séances et une seance de bilan final sous forme d'accrochage general.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

3 ou 4 travaux seront demandes aux etudiants pour chaque exercice. l'évaluation se fera selon les modalités d'un contrôle continu en plus de bilans intermediaires à la fin de chaque exercice.

Aucun acquis n'est nécessaire pour cet enseignement

COOPÉRATION ET COORDINATION AVEC D'AUTRES UE

A preciser (exercice commun avec un autre groupe et rencontre autour des resultats)

S3 L.3.9 – PP11

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
V. JOUVE

OBLIGATOIRE AU CHOIX
GROUPES
Coefficient de
pondération :
0.75

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique :
TD 3,5

NOMBRE D'HEURES
Semestre Semaine
49 3.5
Travail personnel : 14

PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE

Groupes

OBJECTIF

L'enseignement dans ce module consiste à appréhender les diverses approches techniques et théoriques de l'art et des relations que l'on peut établir avec la pensée architecturale.

CONTENU

Quelques thématiques seront abordées aux travers d'exercices:

- Un travail de construction ou composition d'images, le collage photographique, le cadrage, le travelling.
- Une appréhension de la dimension sculptural d'un objet, de son échelle, de sa transformation par des modèles réduits ou des manipulations informatiques.
- La couleur et la présence de l'image dans l'espace urbain, travail photographique, prise de note et dessins.
- Une initiation au film d'animation par le flip book.

Ces exercices permettront à l'étudiant, en un semestre, d'aborder la photographie, le collage, le dessin. Ainsi, ils pourront envisager la manière la plus appropriée de développer un travail singulier

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Rendus intermédiaires à la fin de chaque exercice

S3 L3.9 – OT

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

C. PAPIN/C. SARAIVA
F. GAUBIN
C. BARREAU
V. LAGUIA/J.-L. MORALES
Y. ROUBY /M. DESSARDO
P. HANNEQUIN/
R. HUNEAU/P. LAIDET
J. BERGNA/O. DROUIN/
A. RAYNAUD
P. HILAIRE / R. DE MARCO
L. LOPEZ
D. COUILLARD
Y. MAHIEU
F. PINATEL/P. VACHON

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPE

Coefficient de pondération :
0,25

Groupe variable en fonction
des effectifs

NBRE DE SEMAINE : 1

NOMBRE D'HEURES

Cours	TD	Semaine
7	28	1

Travail personnel : 5

OPTIONS THÉMATIQUES

Groupes

OBJECTIF

Il s'agit de proposer aux étudiants plusieurs thèmes d'approfondissement ou de découverte (au choix) dans le cadre des enseignements du premier cycle, qui complètent la formation.

CONTENU

Chaque année de nouvelles propositions sont offertes aux étudiants. Les contenus et l'organisation favorisent le lien entre les différentes disciplines et la culture du projet architectural et urbain.

ORGANISATION

Les étudiants s'inscrivent à l'option de leur choix.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Le mode de validation diffère selon l'option choisie.

S3 L3.9 – OT01

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

C. PAPIN
C. SARAIVA

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de
pondération :
0,25

Nombre d'étudiants
pour cet enseignement
: 21

NBRE DE SEMAINE : 1

NOMBRE D'HEURES

Cours TD Semaine

7 28 1

Travail personnel : 5

OPTIONS THÉMATIQUES

WORKSHOP DES REPRÉSENTATIONS
DU PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN

Groupes

OBJECTIF

Lier les représentations au sens, au concept.

Approfondir les connaissances des différentes représentations du projet à travers différentes techniques manuelles et numériques.

Apprentissage des bases de Photoshop et d'After Effects.

CONTENU

Un sujet long sur une semaine, très créatif, ludique propose aux étudiants d'imaginer des interventions dans des espaces architecturaux ou des espaces intérieurs en réponse à une question posée et de les représenter avec différents modes et outils.

Exercices des années précédentes :

en 2009 : la recette du chef,

en 2010 : le dessert du jour,

en 2011 : le décor idéal (vidéo d'une minute),

en 2012 : une semaine pour rassembler l'essentiel (vidéo d'une minute),

en 2013 : la chaise mise en scène (vidéo d'une minute)

en 2014 : exploration du rapport entre nature et architecture(vidéo d'une minute)

ORGANISATION

Organisation sous forme de workshop : cours magistral sur des techniques spécifiques et travaux dirigés par groupes de 2 ou 3 étudiants qui développent une proposition, un scénario et produisent une petite vidéo d'une minute environ.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Planches narratives d'un story board (à l'aide de dessins et de légendes) et production d'une petite vidéo d'une minute environ.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
F. PINATEL

OBJECTIF

Naissance du cinéma et de la ville moderne, découverte du monde vibrant grâce aux frères Lumière. Les récits du cinéma se sont nourris du récit de la ville. Sans toujours les avoir visitées, nous avons tous une connaissance ou une mémoire de villes mythiques ou mythifiées, célèbres ou inconnues, réelles ou imaginaires où seul le cinéma peut nous entraîner dans sa dilatation de l'espace et du temps, nous-mêmes, calés dans un fauteuil au fond de la salle obscure. À travers le regard de différents cinéastes de différentes origines et époques, nous approcherons des espaces connus ou inconnus, parcours, déambulations, errances... différentes pré-hension du monde urbain. Dépassant la fonction de simple décor, la présence de la ville au cinéma est multiple et singulière. Comment le cinéma représente une ville ? Pense une ville ? Qu'est-ce qu'il en dit, précisément ?

OBLIGATOIRE AU CHOIX

CONTENU

GROUPES
Coefficient de pondération : 0,25

Les trois premiers jours de la semaine prendront forme de séminaire avec atelier, projections et discussions en compagnie d'intervenants, au cours desquels il s'agira, entre-autres, d'aborder différents points de vue sur la ville, différentes idées en jeu dans sa représentation cinématographique. Il sera question d'aiguiser un regard actif sur un film en pointant par l'analyse du montage, des choix techniques, de cadrage, de découpage, de direction d'acteur, de scénario, etc., les décisions du réalisateurs, les mécanismes qui font la singularité d'un film. Nous confronterons alors ces interrogations et analyses aux contraintes de la réalisation dans l'élaboration d'ébauches filmées. Non plus face à l'écran mais face à la ville, nous essaierons au travers des différents stades de construction d'une séquence vidéo, de mettre ces idées et souvenirs à l'épreuve de la réalité de fabrication.

NBRE DE SEMAINE : 1

ORGANISATION

Semaine intensive

NOMBRE D'HEURES
Cours TD Semaine
7 28 1
Travail personnel : 5

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Réalisation d'un film de 5mn, compte-rendu de visionnage de films.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

F. GAUBIN
Y. ROUBY
J.-P. FRANCA

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de
pondération :
0,25

Voyage d'études en Italie
du Nord

NBRE DE SEMAINE : 1

NOMBRE D'HEURES

Cours TD Semaine

7 28 1

Travail personnel : 5

OBJECTIF

Cette option thématique est réservée aux étudiants de la double formation architecte/ingénieur de 2^e année (BAI & BIA) : 100, et comprend un voyage d'études, inscrit dans la convention avec l'ESTP et l'EIVP, et financé à 50 % par chaque école au prorata des étudiants participants.

CONTENU

La découverte in situ de projets architecturaux exemplaires doit donner lieu à un travail de sensibilisation des étudiants aux qualités spatiales d'ambiances et d'échelle des lieux visités. Il s'agit d'apprendre à observer et analyser les lieux, à partir des sensations physiques d'une part, et des représentations graphiques des édifices visités d'autre part.

Le voyage donne aussi lieu, autant que possible, à la visite de lieux de production de projets (de cabinets d'architectes, ou de bureaux d'études), et/ ou des sites industriels produisant des composants pour le bâtiment.

ORGANISATION

Une partie de la préparation personnelle du voyage est programmée avant le départ aux cours de deux réunions communes de l'ensemble des bicursus.

Chaque jour de visite est pris en charge par une équipe étudiante.

**CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX
DEMANDÉS**

Participation à la préparation et exposés : 40 %

Restitution dossier : 60 %

S3 L.3.9 – OT08

OPTIONS THÉMATIQUES

SENSIBILISATION À L'ARCHITECTURE NAVALE

Groupes

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

C. BARREAU
F. NEUMAN

OBJECTIF

Cet enseignement a pour objectif de sensibiliser aux problématiques de l'architecture navale par une approche sensible et intuitive des formes de carènes, de leur stabilité et de leur système de vagues.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

CONTENU

GROUPES

Coefficient de
pondération :
0,25

Le contenu de cet enseignement sera défini à la rentrée.

Groupe variable en
fonction des effectifs

ORGANISATION

NBRE DE SEMAINE : 1

Semaine intensive

NOMBRE D'HEURES

Cours	TD	Semaine
-------	----	---------

7	28	1
---	----	---

Travail personnel : 5

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Réalisation maquette : 50 %

Expérimentation du déplacement et de la stabilité : 50 %

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

V. LAGUIA

L. A. ARANEDA

OBJECTIF

Cette option permet de développer le regard sur l'architecture à travers une méthode composée par la recherche bibliographique, la visite de lieux et le travail de projet, lien d'une intention intellectuelle et d'un choix graphique. Elle permet également de composer une information théorique, puis une observation active lors de la visite par des croquis, photos, écrits, pour arriver à une mise en situation de réflexion et produire un document graphique représentatif de l'intériorisation de chaque élève du travail de l'architecte choisit.

Dans un approfondissement des mélanges culturels, lancer une première approche des élèves à l'architecture de l'Amérique latine à travers l'architecte brésilien Oscar Niemeyer et l'architecte cubain Ricardo Porro.

Comprendre l'œuvre d'architecture dans sa complexité de pensée, de projet constructif et d'insertion dans son site pour proposer un travail représentatif d'une pensée et d'un discours individuel.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :

0,25

CONTENU

Introduction :

Présentation du travail d'architecture et d'urbanisme au Brésil et à Cuba de l'architecte brésilien Oscar Niemeyer et de l'architecte cubain Ricardo Porro et adaptation de leur œuvre au nouveau contexte en France.

Présentation de plusieurs sites :

- Bâtiment du Journal « L'humanité » à St Denis. O. Niemeyer;
- Siège du Parti Communiste Français à Paris (PCF). O. Niemeyer;
- Logements à La Courneuve. R. Porro;
- École « Elsa Triolet » à St Denis. R. Porro.

Visite accompagnée de deux lieux par élève.

Atelier de travail pour créer un document graphique de synthèse.

Préparation et présentation orale.

ORGANISATION

Affichage et présentation orale d'une composition plastique

La présentation comprendra plusieurs éléments de synthèse :

- l'architecte et son œuvre;
- l'architecture dans son environnement urbain;
- détails constructifs et matières;
- interprétation libre. Composition plastique qui reproduise l'impact personnel de l'œuvre de l'architecte choisit. Elle sera réalisée à l'aide des outils plastiques de propre choix.

Il sera demandé un carnet de bord réalisé à l'aide de photos, croquis, dessins, écrits, maquettes, matières, etc., recueillis lors des visites et des recherches.

Les outils graphiques nécessaires seront demandés dès le premier jour et successivement à chaque étape : appareil photo, mètre, feutres, cahiers, cartons.

NOMBRE D'HEURES

Cours	TD	Semaine
7	28	1

Travail personnel : 5

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Présentation plastique personnalisée de l'œuvre d'un architecte.

Présence et avancement de l'étude : 20 %

Présentation du travail en fin de semaine : 80 %

S3 L3.9 – OT12

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Y. ROUBY

M. DESSARDO

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPE

Coefficient de
pondération :
0,25

Nbr d'étudiants max.
pour cet enseignement
35

NOMBRE D'HEURES

Cours	TD	Semaine
7	28	1

Travail personnel : 5

OPTIONS THÉMATIQUES

LA PLUS HAUTE TOUR

Groupes

OBJECTIF

Un cours de sculpture et construction à l'échelle 1:1.

L'objectif de ce cours, proposé par un ingénieur et un sculpteur, consiste à explorer la problématique de l'utilisation d'un matériau léger, simple, économique et peu résistant pour la construction d'une structure de moyenne échelle. La mise en forme du matériau (pliage, emboîtement, coupe), rendue nécessaire par l'interdiction d'aucun matériau à l'exclusion du carton, vise à faire explorer aux étudiants à échelle réelle les techniques de construction élémentaires, notamment celles touchant aux assemblages.

CONTENU

L'exercice propose à chaque groupe d'étudiant de réaliser une structure verticale de plusieurs mètres de haut, destinée à être escaladée au terme de l'exercice, à partir d'un module matériel unique, la feuille de carton, les assemblages entre modules devant être réalisés sans colle.

Le choix du carton comme unique matériau répond à plusieurs contraintes:

- la conception mono-matière est une des stratégies d'éco conception;
- la contrainte du matériau unique permet d'aborder les différentes stratégies d'assemblage;
- le coût modeste du carton et un façonnage rapide à l'aide d'outils simples et abordables;
- en l'absence de colle, le carton est parfaitement biodégradable et recyclable.

L'idée de l'enseignement est de confronter les étudiants à une réalité constructive concrète qui va au-delà de la seule dimension structurelle, en englobant notamment une réflexion sur le façonnage (pliage, découpe, etc.) et l'expérimentation matérielle (les structures seront escaladées au terme des 5 jours de travail, et leur solidité/stabilité testée dans les faits par les étudiants eux-mêmes).

L'évaluation se fera sous une forme de compétition finale et prendra en compte, pour chaque solution :

- sa performance : l'altitude permise et la capacité à supporter le poids d'une personne;
- sa légèreté : un décompte du nombre de feuilles (quantité de matière) utilisées;
- son élégance : cohérence technique et esthétique de la solution adoptée.

ORGANISATION

Exercice se déroulant au cours de la semaine intensive de l'intersemestre, dans l'atelier volume et sous la verrière.

Réalisation en carton, techniques d'assemblages, présentation d'exemples.

Correction quadrilingue : français, anglais, italien, espagnol.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

7 heures de cours (réalisation en carton, techniques d'assemblages, présentation d'exemples etc.)

28 heures de TD

5 heures de préparation.

Corrections quadrilingues: en, fr, it, es

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

P. HANNEQUIN
R. HUNEAU
P. LAIDET

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de
pondération :
0,25

NOMBRE D'HEURES

Cours	TD	Semaine
7	28	1

Travail personnel : 5

OBJECTIF

Cet enseignement a pour objectif la recherche de pure morphologie, l'apprentissage des corrélations entre la pensée, la modélisation 3D et la représentation de l'objet, sa perception sous différentes lumières et sa mise en situation.

CONTENU

Une recherche de pure morphologie, sans référence explicite à des modénatures architectoniques, mais suffisamment complexe et inattendue pour constituer deux curiosités géométriques au sens d'objets de collection, rares, originaux, recherchés, en tout cas des objets de design signés.

Les éléments de composition (géométrie, proportions, matériaux, couleurs, décorations et inscriptions...) en feront des objets d'architecture de petite taille, des sculptures ou même des trophées d'architecture, en tout cas des objets de design signés.

Un exercice de style et de géométrie pour définir deux solides stables (la verticale de leur centre de gravité se situant à l'intérieur de leur polygone horizontal de base) et d'une seule pièce, solides destinés à être multipliés, assemblés ou moulés dans un ou plusieurs matériaux.

Ces objets d'architecture (l'un des deux) seront ensuite détournés et mis en situation sur des sites urbains, des élévations que nous vous proposons ou que vous choisirez.

Initiation aux logiciels rhinocéros 3D et Photoshop.

Réalisation d'une maquette à partir d'un développé du modèle 3D.

Expérimentation d'effets sous différentes lumières (directe, diffuse...).

Mise en situation et montage photo.

ORGANISATION

5 journées intensives de 8 heures en salle 305. Les cours d'informatique se dérouleront soit en salle informatique, soit sur des portables.

Planche esquisse de deux objets.

Dessins 2D (épures) et modélisation 3D (Rhinocéros).

Maquette.

Mise en situation (Photoshop).

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Matériel de dessin, calque d'étude, carnet de croquis, appareil photo numérique... dès la première séance.

Contrôle continu : 50 %

Examen final : 50 %

S3 L.3.9 – OT14

Groupes

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

J. BERGNA
O. DROUIN
A. RAYNAUD

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPE

Coefficient de
pondération :
0,25

NOMBRE D'HEURES

Cours	TD	Semaine
7	28	1

Travail personnel : 5

OPTIONS THÉMATIQUES

APPRENTISSAGE DE LA MAQUETTE D'ARCHITECTURE

OBJECTIF

L'objectif est de fournir aux étudiants, en l'espace d'une semaine « intensive », le savoir-faire nécessaire à cette technique de représentation qu'est la réalisation de maquettes.

CONTENU

Cette semaine intensive a pour but d'aborder l'enseignement de la maquette dès les premières années du Cycle licence. Quoi de plus évident, de plus indispensable et de plus formateur que la réalisation de maquettes : elle introduit au déchiffrement des plans, coupes et façades, à la compréhension des volumes et à l'appréhension des matériaux, et soulève bien des questions qui ne tiennent pas que de la réalisation en volume.

Au même titre que le dessin « à la main » enseigné en début de cursus, nous sommes convaincus que l'apprentissage de la maquette est un des passages obligés de l'initiation aux études d'architecture. Cela répond à une double demande : celle des étudiants et celle des enseignants d'architecture qui utilisent beaucoup cette technique de représentation en volume.

ORGANISATION

Déroulement de la semaine :

j1 - Présentation, proche de la maquette par l'exemple : projection commentée d'un éventail de diapositives de maquettes (projets et bâtiments manifestes, architectes emblématiques, structures et charpentes, concours, stands, maquettes d'étude et de détail, travaux d'étudiants, etc.), initiation aux machines, réflexions préalables à la réalisation, buts et choix, échelles, matériaux, découpes, assemblages, etc... et exercice pratique (début).

j2 - travail en atelier

j3 - travail en atelier

j4 - travail en atelier

j5 - analyse et correction collective des travaux.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Exercices pratiques à l'atelier de maquettes : progressivité des travaux demandés, apprentissage des machines, découverte de différents matériaux et techniques...

Contrôle continu : 50 %

Rendu final : 50 %

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

R. DE MARCO
P. HILAIRE

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPE

Coefficient de
pondération :
0,25

NOMBRE D'HEURES

Cours	TD	Semaine
7	28	1

Travail personnel : 5

OBJECTIF

Initiation à la complémentarité et à la collaboration professionnelle.
Initier les étudiants à la complémentarité entre les différents arts de l'espace : architecture, paysagisme, urbanisme,
Initier à la collaboration professionnelle entre l'architecte et d'autres concepteurs de l'espace à travers l'introduction aux langages, aux démarches, aux champs d'action propres et à chaque champ professionnel
Approfondir la démarche et les outils de la conception architecturale à travers la confrontation et l'ouverture aux démarches et aux outils de la conception paysagère.

CONTENU

Deux figures professionnelles, l'architecte et le paysagiste, sont aujourd'hui de plus en plus appelées à collaborer dans la conception des espaces – voire des architectures – contemporains. Cet optionnel propose aux étudiants d'explorer la complémentarité de ces deux métiers et de s'initier à la collaboration entre figures professionnelles différentes et complémentaires. Une courte histoire des deux métiers, la présentation des démarches et des outils de conception réciproques, l'explicitation de cas d'étude, permettront aux étudiants d'une part d'approfondir la démarche architecturale qu'ils sont en train d'apprendre tout au long de ces premières années de licence et, d'autre part, de s'ouvrir à la démarche et aux outils du paysagiste.
L'étude et la visite de réalisations conçues en binôme par des architectes et des paysagistes permettra d'illustrer la complémentarité des deux arts et les différents résultats de cette collaboration. Deux exercices courts permettront enfin d'explorer et d'expérimenter certaines des démarches et des outils présentés.

ORGANISATION

La semaine sera organisée selon les trois modes pédagogiques suivants : cours magistraux pendant les deux premiers jours ; visites de réalisations ; études de cas et exercices courts en atelier.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Journal de bord ; dessins, maquettes, planches.
Contrôle continu : 40 %
Rendu du journal de bord : 30 %
Rendu des exercices courts : 30 %

S3 L3.9 – OT16

Groupes

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
L. LOPEZ

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES
Coefficient de
pondération :
0,25

Nbr d'étudiants max.
pour cet enseignement
: 20

Modalités
pédagogiques :
TP : 35

NOMBRE D'HEURES

Cours	TD	Semaine
7	28	1

Travail personnel : 5

OPTIONS THÉMATIQUES

EXPLORER LA VILLE: USAGES, APPROPRIATIONS
ET TEMPORALITÉS

OBJECTIF

Ce cours intensif a pour objectif d'initier les étudiants à l'exploration de l'espace urbain à travers des méthodes de recherche. A travers l'observation des situations sociales dans l'espace public, l'étudiant apprendra à développer le travail d'écriture, de description et de mise en récit des observations de terrain.

CONTENU

Ce cours se propose comme une exploration des espaces publics à travers l'observation directe des usages, des pratiques et des interactions sociales. Il est pensé comme un cours d'initiation aux méthodes d'enquête en sciences humaines et à l'exploration urbaine.

Les étudiants devront investir un lieu défini à l'avance et, par groupes, explorer et épuiser ce lieu à travers l'observation directe des pratiques sociales; des usages et des appropriations spatiales; selon des variations temporelles.

A travers des outils ethnographiques, l'on cherchera à objectiver des situations sociales; des formes de sociabilité et des relations de politesse, de conflit ou d'indifférence.

Le résultat sera présenté sous la forme d'un carnet de bord.

ORGANISATION

Tout le long d'une semaine, les étudiants scruteront la rue à des heures diverses -préalablement définies- et mèneront un carnet de bord sur leurs découvertes et leurs retrouvailles.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

TD et TP sur place. Rendu final.

« PASSÉ/PRÉSENT/FUTUR » D'UN TERRITOIRE, ARCHITECTURE, URBANISME, PATRIMOINE, PAYSAGE, GÉOGRAPHIE, HISTOIRE, ÉCONOMIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

D. COUILLARD

A. DALAGE

OBJECTIF

En 2015, 4 territoires d'études possibles, l'île d'Yeu, le territoire d'étude de l'année 2014 et 2013 (descriptif en suite), et 3 autres territoires, Saint-Antonin Noble du Val et Najac villes médiévales dans les gorges du Tarn et dans un terroir de colline, Nant La Couvertoirade et Cantalobre 3 villages du plateau du Larzac, enfin Villefranche Prades et Perpignan et le piémont des Pyrénées Orientales... Le choix sera effectué en décembre 2014, en fonction des possibilités d'hébergement des sites d'accueils, pour un séjour en février 2015.

Comprendre le fonctionnement d'un territoire, doté d'une forte identité culturelle, architecture, urbanisme, patrimoine, paysage, géographie, économie et développement durable...

Lire, apprendre, développer :

- les rapports, géologie, climatologie, géographie, ressources naturelles et architecture; urbanisme, agriculture, artisanat, économie, démographie,
- les scénarios historiques d'occupations territoriales, humaines et naturelles,
- identifier les périodes de construction à partir d'une lecture architecturale et urbaine des périodes stylistiques,
- comprendre et mesurer, l'importance des ressources territoriales, l'importance des matériaux locaux, dans la résultante technique et constructive du bâti et urbanisme insulaire,
- comprendre l'importance des enjeux sociaux/politiques, dans les choix architecturaux et urbains et des rapports de l'architecture et de l'urbanisme au territoire et au paysage,
- comprendre les différences entre « nature », « nature artificielle », transformation du territoire, authentique et fausse culture, la culture pour le tourisme « artificielle et contrefaçons »,
- faire une analyse parcellaire et globale du paysage et étudier les conséquences sur le paysage de l'économie, la politique, le tourisme,
- mesurer les avantages; les inconvénients, les dangers sur le patrimoine, générés par le phénomène « tourisme », la qualité des transformations, rénovations et réhabilitations inadéquates en rapport à l'architecture et l'urbanisme local,
- expérimenter une méthode d'analyse et d'observation (historique sociale, géomorphologie, typologie parcellaire, typologie architecturale, chronologie urbaine). Cette méthodologie doit permettre une réhabilitation lucide, clairvoyante et cultivée, des interventions d'entretien soutenables et respectueuses du patrimoine architectural et urbain,
- interpréter à l'heure du « Grenelle de l'environnement », le développement soutenable appliqué à ce territoire insulaire,
- Comprendre la vie sociale « insulaire » et autres facteurs de mobilités.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de
pondération :
0,25

Nbr d'étudiants max.
pour cet enseignement
35

CONTENU

En exemple, le programme du séjour «île d'Yeu» de 2014 et 2013 :

Dimanche, parcours pédestre dans les paysages de l'île, marais, landes et arbres centenaires et long de la bordure côtière, par le sentier «des douaniers», monuments mégalithiques thène 1 et 2, oppidum gaulois puis gallo-romain, château 12ième, chapelle des marins, 2 minuscules ports, plages falaises, géologie, climatologie et autres...

Lundi et mardi, visite du territoire, analyses et prospectives des éléments d'architecture, urbanisme, patrimoine, paysage, géographie, économie et autres...

Mercredi, jeudi et vendredi, en MAT, rencontres et RDV, élus locaux, associations, services techniques, urbanisme, architecte DPLG, ERDF-GRDF, Compagnie des Eaux, associations des commerçants, des fêtes, office du tourisme, acteurs concernés par notre démarche, afin de déterminer les expressions des divers besoins, parfois et souvent contradictoires, par ces diverses autorités locales...

En APM, Jean-Christophe Blesius, Antoine Da Lage, Laure Heland et Maria Lopez Diaz, interviendront, dans leurs domaines de prédilections et de compétences, avec visites de sites, TD et autres expériences pédagogiques...

En conséquence, vendredi en soirée, élaborations et mise en forme des présentation des scénarios et propositions, en public au café des pêcheurs, le café ou tous se décide...

Objectif de production, de scénarios/propositions et recommandations/propositions, en groupes de 3 étudiants (3X5).

Samedi MAT, présentation publique, verbale et informatique des scénarios/projets aux élus locaux et de divers partenaires associatifs, intéressés par nos analyses et recommandations.

ORGANISATION

Dans le cas de l'île d'Yeu :

Voyages aller/retour, en train (3h00), car (1h00) et bateau (0h45).

Séjour du samedi au samedi, 7 jours sur site, avec possibilité d'arriver le dimanche et de partir avant le samedi.

Cout de 80 euro maxi (7 nuitées), comprenant l'hébergement collectif, 3 chalets de 5 places en 3 chambres, équipés cuisines individuelles avec matériel, salon et SDB/WC individuels. Ces chalets en proximité de la mer et du centre ville.

En sus, si vous le souhaitez, 25 euro de location de vélo pour la semaine.

NOMBRE D'HEURES

Cours	TD	Semaine
7	28	1
Travail personnel : 5		

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

50% note de présence.

50% note établie, en résultat de la présentation publique verbale, avec moyens informatiques, par groupes d'étudiants (3x5), aux élus locaux et autres partenaires locaux, intéressés, par nos travaux, le samedi MAT.

ACQUIS RECOMMANDÉ

Dans le cas de l'île d'Yeu, ouvrages disponibles à la bibliothèque de l'école :

- Cahiers du patrimoine ; n°18. ISBN 2-906344-22-2. Yeu & Noirmoutier, îles de Vendée. Réd. Eric Coutureau, Hubert Maheux ; collab. Jean L'Helgouach ; fotogr. . L'inventaire Cahiers du patrimoine, Cartonné avec jaquette 1994 In-4, (28x22 cm), cartonné sous jaquette illustrée, 493 pages, illustrations en couleurs et en noir et blanc, index, bandeau inséré avec l'ouvrage ; jaquette.

- L'île d'Yeu collection Zodiaque, sans date, In-8 (22x17 cm), dos agrafé, couverture illustrée en couleurs, 50 pages, illustrations en noir/blanc.

- Images du patrimoine, Ile d'Yeu Vendée, Imprimerie nationale, 1988.

PRÉPARATION À

Développer :

- l'observation et l'analyse méthodique, de la diversité des patrimoines, architecturaux, urbains et paysagers, (l'urbanisme organisé ancien et contemporain), ainsi que les rapports, avec géologie, climatologie, ressources naturelles; en vue de sensibiliser à ces aspects, les futurs architectes, dans d'éventuels projets en contextes similaires (ZPPAU) et zone de protection du littoral marin.

- la compréhension et la reconnaissance des typologies urbaines et architecturales historiques.

- la compréhension des enjeux du passé, des enjeux actuels, (économie, tourisme, désertification rurale, sous équipement/suréquipement, travail/chômage, démographie, transports).

- développe le sens critique des futurs architectes, face aux actions et projets de réhabilitations, de rénovations, de restaurations, d'adaptation du patrimoine aux usages actuels.

Ce module d'enseignement est une contribution, à une meilleure pensée créative dans les interventions de réhabilitations, de restaurations et de transformations, respectueuses de ces patrimoines architecturaux, urbains et paysagers.

COOPÉRATION ET COORDINATION AVEC D'AUTRES UE

Géographie licence 2

OBJECTIF

Personne aujourd'hui ne conteste la nécessité de ne pas dilapider nos ressources. Cet enseignement a pour objectif d'instruire les rapports entre structure et forme, dans une optique minimaliste du point de vue de la matière. L'objectif inavouable est de prendre du plaisir tout en mettant au point des morphologies et des schémas statiques sophistiqués.

CONTENU

A la suite de la conférence introductive, dès la première après-midi, les étudiants testeront quelques premières manipulations. Cette pédagogie de projet via la manipulation n'exclut pas pour autant la théorie qui sera dispensée dans le cadre de mini (voir «micro») cours «improvisés» en fonction des problématiques rencontrées par les étudiants.

Afin de ne pas perdre de temps (délais de commande) et d'avoir le matériel à disposition dès le premier jour, un package de fournitures sera fourni «à priori». Parmi ces fournitures : Bambous, mats en fibre de verre (sous réserve) Licra, Tulle déformable, câbles ou ficelles, sacs de sable (leste), poulies, ...

Outre la nécessité d'utiliser les matériaux proposés (éventuellement complétés par des matériaux de récupération : tube carton), la seconde contrainte est de respecter la logique d'optimisation, pour le reste, le champ est ouvert : Bidules ludiques, mobiles, transportables, transformables ...

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Journée 1 ,

Matin : Conférence sur les structures légères. AM : Création des groupes, distribution de matériel, début des manipulations.

Journée 2 ,

Conception (essentiellement en maquette)

Journée 3 + 4 ,

Conception et réalisation du prototype.

Journée 5 ,

Mise en situation et présentation du prototype.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Présence, réalisation et présentation d'un prototype.

SEMESTRE 4

S4	UNITÉ D'ENSEIGNEMENT	ECTS
L.4.10	Projet d'architecture Projet d'architecture Histoire et théories de l'architecture et de la ville Langues vivantes Ambiance	16
L.4.11	STRUCTURE ET DESSIN INFORMATIQUE Structure 2 Dessin informatique Stage ouvrier et/ou chantier (3 ECTS)	8
L.4.12	HISTOIRE ET SCIENCES HUMAINES Histoire et théories de l'architecture Sciences humaines et sociales Perception et langage plastique	6

L.4.10 PROJET D'ARCHITECTURE

16 ECTS

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique			Heures semestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef	ECTS
			CM	TD	PROJET					
L.4.10	Projet d'architecture	16			105	105	6,5	105	0,70	16
	Histoire et théories de l'architecture et de la ville	14	21			21	1,5	21	0,10	
	Langues vivantes	14	14	14		28	2	14	0,10	
	Ambiance 2	14	21	9		30	2	21	0,10	
	Total L.4.10		56	23	105	184	12	161	1	

Objectif

L'apprentissage du projet sollicite les moyens de représentation détaillée, les aspects techniques de la structure, la maîtrise des éléments de la construction, de la mise en oeuvre des matériaux et de la géométrie. Le cours de théories portant sur le rôle de la technique en architecture nourrit la réflexion critique et l'apport des références historiques sur la période du « long XIXème siècle ». La démarche est renforcée par l'organisation d'exercices transversaux avec les enseignements de construction. L'unité comprend les cours de langues (anglais, espagnol, italien, allemand) qui précisent le vocabulaire technique de l'architecture et de la pratique projet. Les enseignements de construction approfondissent la connaissance de la structure globale de l'édifice, des matières et matériaux, et des produits de l'industrie utilisés dans le bâtiment.

Mode d'évaluation des UE

L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu et la présentation de la synthèse des travaux en fin de semestre selon un coefficient préalablement déterminé (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note de l'enseignement de projet doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire après la session de rattrapage.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

P. GERME
P. DE BECK
P. QUINTARD-HOFSTEIN
A. PORTNOÏ
O. CHASLIN
L. GUEDJ
Y. ROUBY
M. VEITH
A. GIGNOUX
P. CHAVANES
L. FAUCONNET
P. CREMONINI

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de
pondération :
0,70

Nbre de semaine : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
105	6,5
Travail personnel :	
105	

OBJECTIF

Les pratiques in situ constituent un corpus pertinent, fondé sur « l'acte d'espace », que nous aborderons comme suit :

Exposé du corpus et pertinence par rapport aux problématiques artistiques contemporaines de « re-présentation » et de production des œuvres, qui tendent à valoriser la création d'espace, et l'interactivité des espaces d'action et de réception. Expérimentation et mise en évidence du caractère phénoménologique de l'espace. Exploration et évaluation de la relation de dépendance constitutive entretenue entre une action et un lieu dans la poétique de l'œuvre in situ.

L'étudiant approchera le phénomène spatial par la pratique. Plusieurs exercices d'espaces seront proposés : dirigés, semi-dirigés puis libres. Chacun de ces exercices fera l'objet d'un projet qui devra être exposé à l'aide de moyens de représentation choisis ou imposés et dont la pertinence sera justifiée. Les médias seront ensuite confrontés à la réalisation des intentions. Suivra un exercice critique sous forme de discussions portant sur les problématiques liées à l'adéquation des outils de représentation à « l'action d'espace ».

Nous entendons par œuvres in situ, les œuvres empruntées entre autres aux registres du happening, de la performance, du minimal art, du land art, du théâtre de rue, de l'environnemental art, de la scénographie urbaine, de l'art contextuel, de l'installation et au site specific-art. Nous évaluerons au fur et à mesure des expériences l'apport que ces démarches plastiques prodiguent à la conception et à la préfiguration architecturale, paysagère et urbaine.

CONTENU

Contenus communs aux différents groupes :

Il s'agit d'abord de fournir aux étudiants les moyens de stimuler mais aussi de discipliner leur imaginaire spatial, en révélant combien il procède de modèles antérieurs, d'expériences déjà vécues, et de traditions culturelles et techniques partagées par tous mais dont la conscience reste embryonnaire et fragmentaire. Les étudiants seront donc confrontés à l'antériorité de l'architecture et à son caractère d'héritage que les exercices proposés ont pour vocation d'actualiser. L'enseignement tendra donc à identifier des degrés croissants de contraintes, par une approche toujours plus concrète dans des contextes plus déterminés et où l'imaginaire architectural éprouve plus de difficultés à se déployer et requiert donc plus d'efforts et de travail. Les sujets du 2ème semestre s'articulent en 2 temps :

- 1) «TD partagés» : tous les étudiants sont encadrés par 3 enseignants : 2 enseignants de TPCA (différents de ceux qui l'ont encadré au 1er semestre) rejoints par un enseignant «constructeur»
- 2) Sujet long portant sur le thème «équiper»

ORGANISATION

Organisation commune :

Cet enseignement est dispensé sur une journée pour 6,5 h, par des équipes d'enseignants. Ces équipes seront coordonnées à partir d'un rythme de travail, des thèmes d'exercices et des critères d'évaluation communs, des cours magistraux sont donnés (par les enseignants de projet) à tout ou partie de la promotion.

Les groupes de L2 sont coordonnés par Pietro Cremonini et Philippe Jean.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.

2 jurys sont prévus, un à la 4^e semaine, l'autre à la 16^e semaine. Chaque jury donne l'occasion de la rencontre de 2 binômes d'enseignants.

S4

L.4.10 – PA01

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

Groupe de projet

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

P. GERME
S. SABAU

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de
pondération :
0,70

Nb. d'étudiant(e)s pour
cet enseignement : 28

Nbre de semaine : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
105	6,5
Travail personnel :	
105	

OBJECTIF

Au cours des 6,5 heures hebdomadaires d'enseignement, ce cours combinera des cours d'architecture dispensés par les enseignants autour des diverses théories du projet ; des visites et des analyses de réalisations significatives faisant l'objet d'éventuels exposés présentés par les étudiants ; des commentaires de textes et des séances de travaux dirigés centrés sur les techniques de mise en forme requise par la finalisation des exercices (dessin, maquette, photo, etc.).

CONTENU

Dans un premier temps, l'exercice de projet proposé conduit les étudiants à se familiariser avec les problèmes d'un espace domestique de dimension limitée, étudié dans son détail spatial et structurel et représenté à une grande échelle. Dans un second temps et sur la base d'un programme de nature comparable, c'est la dimension d'équipement public situé dans un parc urbain qu'il s'agira de transcrire et d'interpréter pour donner forme à un espace architectural cohérent.

ORGANISATION

Dans ce cadre des exercices intermédiaires courts jalonneront la mise au point des projets et permettront d'alterner l'approche analytique autour d'une question particulière et les synthèses plus ambitieuses et abouties. Une attention particulière sera accordée à l'expression orale et écrite des étudiants autour de leurs exercices et des recherches qu'ils seront conduits à entreprendre pour les aboutir.

La présence hebdomadaire est nécessaire. Les corrections sont régulières, le suivi et l'évolution de chacun sont assurés dans le cadre du collectif sous la forme de présentations et de corrections partagées et individuelles.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Série d'exercices et projet d'un petit édifice, maquette de contexte et de projet, dossier de synthèse des exposés et travaux de recherche.
Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

P. DE BECK
B. BANCEL

OBJECTIF

« Avec des matériaux inertes, sur un programme plus ou moins utilitaire que vous débordiez, vous avez établi des rapports qui m'ont ému. C'est l'architecture ». Le Corbusier, Vers une architecture.

Les moyens concrets susceptibles de conduire vers ce débordement espéré sont :

- le Genius loci, dont la rencontre engendre une résonance avec le site,
- la structure, qui permet l'alchimie de la matière et de la lumière,
- la géométrie, qui est projection de l'esprit humain sur le monde,
- la plastique, modelage qui procède de la physique des corps.

L'atelier tentera d'explorer ces moyens.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de
pondération :
0,70

CONTENU

Programme: une institution dans un lieu urbain stratégique.

Trois sites aux contraintes urbaines puissantes sont proposés, les étudiants choisissent intuitivement, en fonction de leurs affinités.

Très concret, le programme part d'une liste de surfaces établie par une municipalité. L'enjeu est de répondre aux « exigences » formulées, tout en déplaçant la question vers le champ de l'architecture.

Il s'agit de comprendre comment l'architecture est capable d'abriter, de révéler, d'amplifier les activités humaines.

L'énoncé est formulé d'emblée pour amorcer la réflexion et donner aux étudiants le temps de l'errance, légitime dans tout processus de conception.

Aucune distinction ne sépare le travail d'analyse et le travail de projet.

L'atelier est ponctué par des exposés permettant une approche intuitive des structures architecturales.

Une présentation intermédiaire engage les étudiants à produire un état complet du projet, qui servira de base à un travail de reprise.

Nbre de semaine : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

ORGANISATION

L'atelier se déroule généralement autour d'une grande table. Sur base volontaire, chaque étudiant présente ses esquisses aux enseignants et à ses condisciples. La présence autour de la table est libre mais vivement encouragée ; elle est une clef fondamentale permettant l'évolution de chacun.

En séance : croquis, maquettes d'étude, dessins, partiels mais précis, de formalisation.

Présentations intermédiaires : résumé de la réflexion et jeu complet de dessins.

Présentation finale : dessins exhaustifs de rendu et maquette exprimant le projet.

Archivage : book A3 synthétisant le projet (texte, dessins, photos).

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
105	6,5
Travail personnel :	
105	

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

La validation est en rapport avec les exercices produits en continu.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

P. CHAVANES
P. BOUVIER

OBJECTIF

Entre les apprentissages de la 1^{ère} année, et les développements déjà complexes de la 3^{ème} année intégrant notamment l'échelle urbaine, la 2^{ème} année constitue une année charnière dans la découverte de la spatialité par le projet d'architecture.

Au travers des thématiques « habiter » et « équiper » retenues pour la 2^{ème} année, cette découverte se fera à partir de l'apprentissage des savoirs faire fondamentaux de la représentation, de la reconnaissance par l'analyse, et de l'expérimentation par le projet, des grandes notions fondamentales de la spatialité.

L'acquisition critique des connaissances à partir des cours et travaux d'analyse accompagnant le travail de projet permettra l'identification et la formulation raisonnées par l'étudiant des questions et problématiques soulevées par l'enseignement.

Celles-ci seront explorées à partir d'exercices courts sans contexte à valeur théorique ou d'exploration typologique, qui prépareront au travail de projet contextuel situé sur un site urbain relativement simple.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de
pondération :
0,70

Nb. d'étudiant(e)s pour
cet enseignement : 28

Nbre de semaine : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

CONTENU

Le travail semestre portera sur un projet d'équipement culturel. Faisant suite à un premier exercice d'analyse constructive partagé avec les enseignants du champ STA, il sera l'occasion de développer un travail sur l'espace interne qualifié par la relation structure/lumière interrogeant les rapports entre structure spatiale et structure constructive.

L'édification d'un équipement public situé dans un parc urbain permettra d'interroger les relations entre espace interne et espace extérieur dans le contexte d'un espace ouvert relativement abstrait mais constitutif d'une certaine géographie.

Des travaux d'analyse et des exercices courts nourriront les réflexions de l'étudiant à partir de l'identification des grandes typologies architecturales et constructives à la lumière des différents exemples étudiés (salles de lecture par exemple dans le cas d'une bibliothèque).

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
105	6,5
Travail personnel : 105	

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Dans ce cadre, des travaux d'analyse et des exercices intermédiaires courts jalonnent la mise au point des projets et permettront d'alterner l'approche analytique autour d'une question particulière et les synthèses plus ambitieuses et abouties formalisées dans le projet sur l'immeuble.

La journée d'enseignement rassemble collégialement étudiants et enseignants. Elle comporte des cours, des exposés des étudiants et des corrections de projet. Chaque semaine des corrections collectives approfondies par groupe de 2 ou 3 travaux, mettant en lumière les thématiques principales soulevées à chaque étape du travail, sont proposées.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu et jurys spécifiques en fin de chaque étape.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

E.VAIEDELICH
M.VEITH

OBJECTIF

Mêlant faire et faire faire, argent, pouvoir et poésie, l'Architecture s'enseigne variablement. Le mode d'enseignement fait chose personnelle de l'Architecture. Elle est alors dispensée par un professeur qui attend en retour de l'élève des projets intelligibles et qu'il aurait pu dessiner lui-même.

« Ne regardez pas ce que je fais, voyez ce que j'ai vu ! » conseillait Luis Barragan à ses admirateurs.

Notre groupe de projet replace l'architecture au centre de l'enseignement comme un enjeu partagé avec les étudiants. L'enseignement de l'architecture s'affirme comme visant à l'émergence des aptitudes à la conception architecturale, spécificité de la formation d'architecte. Son apprentissage exige de traquer la complexité : L'Architecture se vit tel un vêtement endossé à plusieurs; aux yeux de tous, il prend forme et dure. Un étudiant en Architecture de 2ème année se trouvera un avenir de forme dans les méthodes et les outils et non dans la déclinaison de modèles. La modernité a plus d'un siècle. Questionner ouvre l'esprit, répondre peut l'éteindre; projeter est se questionner, Louis Kahn le résume bien :

« Le bon professeur emmène ses étudiants faire le tour du monde à partir d'un brin d'herbe. »

A travers la diversité de ses interventions, l'architecte a comme spécificité l'architecture. C'est donc cette discipline qui doit structurer la formation des étudiants en architecture, celle à partir de laquelle tous les autres apprentissages ou enseignements prennent place et s'organisent.

CONTENU

La formation architecturale est tout à la fois pratique et théorique. Si la théorie est nécessaire, il n'existe pas d'enseignement théorique du projet, ni dans le cadre des disciplines connexes, ni dans d'autres temps d'enseignement. Il s'agit donc d'apprendre en faisant, c'est le propre de l'apprentissage, mais contrairement à d'autres, celui-ci est fondamentalement intellectuel (manière de structurer sa pensée) et se traduit par une pratique (mise en forme et expression du projet). La démarche projectuelle est donc un mode de penser spécifique qui trouve la logique et la cohérence de sa démarche dans la réalisation de son objet. La construction est la langue maternelle de l'architecte, la géométrie sa grammaire, la culture fait son vocabulaire. Apprendre à construire ordonne la construction de sa propre personne. C'est l'objectif pédagogique à atteindre qui détermine le choix du thème de travail et la méthode proposée.

Le sujet ne doit pas être une simple transcription d'un projet réalisé par le professionnel-enseignant. Il est nécessairement repensé et transcrit dans le langage de l'enseignant-architecte.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

L'enseignant, dans sa rédaction, guide la méthode en fixant les étapes du travail (contenu), le rythme (délais), les modes d'évaluation :

Alternance des corrections individuelles (ce qui est de l'ordre du privé) et collectives (ce qui est de l'ordre de l'échange et de l'analyse critique).

La seconde année se fondera progressivement sur l'univers domestique, sur un terrain réel proche de l'école où l'étudiant au travers de 5 exercices projets :

1- La reconnaissance sensible d'un territoire;

2- L'appartement;

3- La maison;

4- L'équipement premier : la crèche;

5- Le groupement : des maisons assemblées.

Sera l'acteur principal de son apprentissage guidé par des professeurs garants de leurs parcours et de leurs découvertes.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0,70

NBRE DE SEMAINE : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

Semestre 112

Semaine 7

Travail personnel : 112

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

F. FAUCONNET
D. BRAULT

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de
pondération :
0,70

Nbre de semaine : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

OBJECTIF

L'objectif de cet enseignement est l'acquisition, par la pratique d'exercices et de projets, d'une démarche permettant de passer de la pensée à la concrétisation spatiale.

Dans la continuité des acquis de première année, les thèmes abordés à chaque exercice

permettront à chacun, conscient des enjeux de passer de l'intention à la formalisation par des réponses argumentées.

Contexte, usage, aspect constructif seront questionnés pour apporter les réponses spatiales cohérentes.

CONTENU

Loin de toute approche dogmatique, dans le respect des différences, cet enseignement permet l'acquisition d'une méthode, d'une autonomie dans la conduite du projet.

Les thèmes abordés, permettront d'homogénéiser les acquis et à chacun d'aboutir une démarche cohérente en fin de seconde année.

Le travail individuel et en groupe permettra d'apporter à la fois des réponses personnelles, de croiser, partager et de mettre en commun les acquis préalables et partager les démarches et les propositions.

Les exercices projets aux problématiques complémentaires, échelles et complexités croissantes solliciteront l'imaginaire et l'investissement de tous les étudiants.

Les points communs de tous les exercices seront :

- . Prise en compte de la demande et du contexte
- . Analyser, interpréter et restituer
- . Recherche de références et l'analyse critique
- . Argumenter et communiquer

Différents thèmes complémentaires seront abordés :

- . Fonction-usage- dimensionnement
- . Déplacements - enchainements spatiaux
- . Ambiances - matières
- . Rapport intérieur extérieur
- . Rapport plein vide
- . Orientation-lumière
- . Distribuer - assembler
- . Géométrie - structure
- . Données environnementales.

Le projet, produit d'une synthèse, placé au centre de la pédagogie, organise la méthode d'enseignement.

Exercices individuels et collectifs, échelles domestique ou plus urbaine seront complétés par des apports théoriques sur le dimensionnement, la lumière, la représentation, l'analyse de projets de sites et références, partagés avec d'autres enseignements.

Exposés adaptés aux exercices, visites de bâtiments, TD partagés complètent ces acquisitions

ORGANISATION

La progressivité d'exercices sur le thème de « l'habiter » durant les deux semestres permettra de passer de l'individuel au collectif de fonctions et contextes simples à une dimension collective dans un contexte plus urbain et d'aborder différentes échelles.

Le matin permet les apports théoriques et la présentation d'exposés en relation avec l'exercice.

L'après midi est le temps du projet et des corrections individuelles ou collectives. Présentations orales, texte, représentations graphiques, maquettes sont demandés.

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
105	6,5
Travail personnel :	
105	

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu : 60% - Investissement personnel - évolution dans l'acquis des connaissances.

Rendus intermédiaires et finaux : 40% - Pertinence de la démarche, qualité de la restitution.

Documents : Textes / Maquettes / documents graphiques / carnet de bord / restitution numériques.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

P. QUINTARD-
HOFSTEIN
G. CLÉMENT

OBJECTIF

Les projets de 2ème année renforcent les enseignements de l'année précédente et préparent à des projets et des problématiques plus complexes qui ont un but simple: donner à chaque étudiant les bases indispensables pour proposer, de manière claire et inventive, une idée spatiale.

Nous proposons que l'espace et la lumière constituent les matériaux premiers de l'architecture. Tout projet doit proposer une stratégie, une mise en ordre qui engendre des relations de réciprocité d'ordre plastique, pragmatique, programmatique et poétique, sans lesquelles le parti choisi ne serait qu'une simple « réponse » en miroir au programme et non sa relecture et son dépassement. Un programme est un appel à l'imagination et à la transformation.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de
pondération :
0,70

Nbre de semaine : 16

CONTENU

Chaque projet devra proposer une solution qui s'analysera selon plusieurs critères:

- la relation au site, au paysage et au territoire;
- la qualité des séquences d'approche et d'entrée;
- la qualité du mouvement et des circulations;
- la richesse de l'espace intérieur et la qualité de la lumière naturelle;
- la relation entre la structure et la spatialité;
- la géométrie, l'échelle, la mesure et la proportion;
- la perception spatiale et la découverte de l'émotion.

ORGANISATION

Les exercices proposés ont l'ambition d'être fondateurs préparant chaque étudiant à comprendre l'acte de projeter.

Cinq exercices sont proposés au cours de l'année et ont but une séquence linéaire: le premier exercice se limite à la manipulation spatiale sur un site abstrait, le cinquième propose un programme d'équipement public « situé ».

La progression est jalonnée par la découverte de situations spécifiques: le travail du plan et de la coupe, l'espace vertical, la spatialité intérieure, Le plaisir de la manipulation.

Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
105	6,5
Travail personnel :	
105	

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Textes d'intentions.

Analyse architecturale, carnet de croquis obligatoire, dessins: 2D, perspectives, maquettes d'études et maquettes finales, manipulations spatiales, présentations écrites et orales.

S4

L.4.10 – PA07

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

Groupe de projet

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

A. PORTNOÏ
E. SALAZAR

OBJECTIF

La structure du programme pédagogique est partagée avec l'ensemble des enseignants de deuxième année. Le premier semestre est ainsi consacré au petit équipement en articulation avec les TD partagés qui privilégient des équipements comme sujets d'étude. Afin de faciliter l'appropriation des contenus, sont proposées une conduite de projet collective et individuelle et l'exploration de différentes échelles de manipulation de l'architecture.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de
pondération :
0,70

Nbre de semaine : 16

CONTENU

Au fil du semestre, le programme pédagogique met en place deux exercices de projet, de 4 et 12 semaines. Le semestre commence par un exercice d'analyse constructive d'un bâtiment culturel, partagé avec des enseignants du champ STA. L'étude d'un détail est une clé d'accès à une thématique du bâtiment. Dans un second temps, il s'agit de donner forme à un petit équipement public situé. L'exercice porte sur l'usage des espaces, l'articulation d'espaces intérieurs entre eux et avec un espace extérieur, l'organisation de différents programmes, et le développement d'un dispositif constructif en cohérence avec le projet spatial. La distribution est également considérée comme un espace à part entière. Nous attendons de l'étudiant qu'il conçoive un parcours reliant et rendant lisibles les éléments du programme et la relation avec le site.

ORGANISATION

L'enseignement combine des exercices de projets ; des visites et des analyses de réalisations significatives; des exposés présentés par les étudiants ; des séances de tutorat centrées sur les techniques de mise en forme requises pour la finalisation des exercices (dessin, maquette, photo, etc.). La présence hebdomadaire est nécessaire. Les corrections sont régulières, le suivi et l'évolution de chacun sont assurés sous la forme de présentations et de corrections partagées et de corrections individuelles. Un dossier pdf de synthèse des travaux est demandé en fin d'exercice.

Modalité pédagogique :
PROJET

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
105	6,5
Travail personnel :	
105	

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

O. CHASLIN
D. GABBARDO

OBJECTIF

Cet enseignement poursuit l'initiation au travail de projet, en offrant l'occasion de mobiliser, d'approfondir et d'élargir les acquis de la première année. Il vise à amener progressivement vers une conduite responsable, rigoureuse et partagée les démarches de projet. Partant de tâches concrètes, il est proposé aux étudiants d'apprendre à cerner, à formuler et à faire évoluer les problèmes rencontrés dans le cours du projet, puis à articuler ces problèmes les uns aux autres dans le cadre d'une réponse globale. Chaque projet offre ainsi l'occasion de découvrir et de développer les outils intellectuels et pratiques d'une double entreprise, à la fois cognitive - cerner et comprendre la tâche dans sa complexité - ainsi que spéculative - proposer, vérifier, critiquer, transformer et affiner une réponse.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPE

Coefficient de
pondération :
0,70

Nbre de semaine : 16

CONTENU

Des principes génératifs de la forme architecturale, au lieu :

1. Travail dirigé partagé avec les autres groupes de projet et avec l'enseignement de la construction autour de l'immeuble d'habitation (4 semaines).
2. Des habitations collectives associées à un petit équipement public (projet long, par étapes cadrées). La journée de travail s'organise en trois temps : un premier moment - plus ou moins long - de débat autour de ce que nous appellerons d'une « question du jour » proposés par deux ou trois étudiants, suivi d'apports de forme variée (exposés d'étudiants et/ ou d'enseignants, visites, etc.) puis d'une discussion collective sur l'avancement de vos démarches de projet.

ORGANISATION

Analyse d'exemples pour former un corpus pour le projet ; échanges, jurys et expositions avec autres groupes de projet. Si la production vise la prise de position à travers une proposition concrète, une place importante est accordée à la constitution d'un dossier restituant la démarche, et incluant également les notes concernant toutes les contributions de l'étudiant à l'échange collectif (exposés, questions, travaux transversaux, etc.).

Modalité pédagogique :
PROJET

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX
DEMANDÉS

Contrôle continu : 100 %

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
105	6,5
Travail personnel :	
105	

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

L. GUEDJ
K. NOUSIAINEN

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de
pondération :
0,70

Nbre de semaine : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
105	6,5
Travail personnel : 105	

OBJECTIF

La 2e année est une année charnière, tout est encore ouvert pour l'étudiant dans la constitution de son propre univers de références. Cette année doit permettre à partir des thématiques/programmes:

- habiter et équiper la ville;
- de poursuivre le travail d'analyse architecturale;
- apprendre à manipuler et à formaliser des espaces dans un site;
- comprendre la notion de typologie, se confronter à des programmes simples qui articulent plusieurs échelles d'espaces;
- proposer des solutions constructives et avoir une approche des matériaux.

CONTENU

A la suite du travail de TD partagés qui propose l'analyse d'un bâtiment sur le plan de ses dispositifs spatiaux et constructifs, le deuxième semestre a pour thème: équiper la ville.

Il articule deux temps.

-Un exercice d'analyse d'une équipement scolaire: écoles maternelle ou primaire.

Le travail d'analyse est mené conjointement avec le projet, il fait partie du projet.

-Un projet long : équiper un quartier, programme d'une école maternelle et primaire publique dans un site à analyser pour le transformer. Outre la mise en place du programme cet exercice vise à la constitution d'un nouveau site.

ORGANISATION

Cours thématiques, visites de sites et bâtiments, exposés d'étudiants, affichages hebdomadaires, corrections individuelles et en groupe. Chaque semaine les étudiants reçoivent un « menu » qui résume le travail réalisé, précise le rendu pour la semaine suivante, indique des conférences, ouvrages, bâtiments, sites internet en lien avec la problématique du projet.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu, rendus et corrections hebdomadaires. Tenue d'un carnet de croquis tout au long de l'année. Jurys intermédiaires et jurys finaux.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

E. VEIT
P. CREMONINI

OBJECTIF

Il s'agit de poursuivre l'initiation au travail de projet, initiée en première année, afin de mobiliser, approfondir, élargir et théoriser ces acquis. L'enseignement est l'occasion de développer à la fois les savoir-faire et les outils théoriques spécifiques de l'architecture ; il vise à amener progressivement vers une conduite responsable et rigoureuse où la démarche de projet est menée autour de la question de la pertinence.

Celle-ci est le résultat d'une mise en cohérence d'intentions découlant des questions d'usage, de contexte et d'espace construit.

A partir d'une démarche concrète de projet, il est proposé à chaque étudiant d'apprendre à cerner, à formuler et à faire évoluer les problèmes qu'il rencontre ; puis à articuler ces problèmes dans une réponse globale cohérente. Chaque projet offre ainsi l'occasion d'explorer les outils d'une entreprise à la fois cognitive permettant de comprendre la tâche dans sa complexité et spéculative permettant de proposer, critiquer et transformer une réponse.

CONTENU

L'année est articulée par 2 thématiques/programme : habiter et équiper la ville.

Le deuxième semestre a pour thème « équiper la ville ». Il est articulé en 3 temps :

- 1 exercice court de « TD partagés » (3 semaines) qui développe un travail d'analyse et de restitution des questions constructives - mais aussi programmatiques et contextuelles - d'un édifice remarquable du XXème siècle. Un 3ème enseignement « constructeur » complète l'équipe d'enseignants.

- 1 exercice d'analyse-projective (2 semaines) de « typologies remarquables » de bibliothèques publiques, permettant une réflexion concrète et théorique (10 semaines) , introduit à l'exercice long dont il fait partie

- 1 exercice long (9 semaines) de conception d'une petite bibliothèque publique dans un site à analyser pour pouvoir le transformer de manière pertinente. Chaque projet est analysé selon plusieurs critères :

- La relation au site, paysage et territoire et sa transformation,
- La qualité des séquences d'approche et des parcours,
- La qualité des espaces intérieurs du point de vue des usages et de la lumière naturelle,
- La relation entre structure, spatialité et lumière,
- La géométrie, l'échelle, la mesure des dispositifs construits et des lieux proposés.

NOTA : ces exercices sont communs et partagés avec d'autres enseignants de projet du semestre.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,70

Nbre de semaine : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

ORGANISATION

L'enseignement combine des cours sur les questions théoriques articulées au travail de projet, et des exposés dirigés des étudiants, ainsi que des commentaires de texte et des séances de TD sur les techniques de mise en forme des exercices. Une attention particulière est accordée à l'expression orale et écrite des étudiants autour de leurs exercices et des recherches qu'ils sont conduits à entreprendre pour les aboutir.

La présence hebdomadaire est nécessaire, les corrections sont régulières sous forme de corrections partagées et de corrections individuelles. Dans les deux cas, le travail est affiché à chaque étape. En alternance une semaine sur 2, ont lieu les cours magistraux et les exposés des étudiants.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu et jury spécifique de fin d'exercice. Ces jurys sont « croisés » et font participer d'autres enseignants de projet de l'année. Travaux demandés :

A chaque séance : croquis, maquettes, dessins,

Présentations intermédiaires : résumé de la démarche et esquisse de tous les éléments graphiques,

Jury final : dessin exhaustif (« à la main ») de rendu et maquette (sans couleurs en carton gris, blanc ou beige),

Architecte et synthèse : planche A3 constituant le « book » et l'étudiant,

Archivage et méthode : cahier A3 collectant toutes les étapes du travail.

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
----------	---------

105	6,5
-----	-----

Travail personnel :

105

S3

L.4.10 – PA11

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Y. ROUBY
J.M. LALO

OBLIGATOIRE AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0,70

NBRE DE SEMAINE : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

Semestre 112
Semaine 7
Travail personnel : 112

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

Groupe de projet

OBJECTIF

En deuxième année, l'initiation au projet d'architecture s'inscrit dans la continuité de l'enseignement délivré l'année précédente et au travers duquel les étudiants ont été pour la première fois confrontés à la spécificité du champ disciplinaire de l'architecture, essentiellement à partir de la découverte analytique et fragmentaire de lieux. Les étudiants seront conduits à opérer les premières synthèses à des échelles modestes, sur des thèmes simples et des enjeux contextuels limités.

CONTENU

Il s'agit d'abord de fournir aux étudiants les moyens de stimuler mais aussi de discipliner leur imaginaire spatial, en révélant combien il procède de modèles antérieurs, d'expériences déjà vécues, et de traditions culturelles et techniques partagées par tous mais dont la conscience reste embryonnaire et fragmentaire. Les étudiants seront donc confrontés à l'antériorité de l'architecture et à son caractère d'héritage que les exercices proposés ont pour vocation d'actualiser. L'enseignement tendra donc à identifier des degrés croissants de contraintes, par une approche toujours plus concrète dans des contextes plus déterminés et où l'imaginaire architectural éprouve plus de difficultés à se déployer et requiert donc plus d'efforts et de travail pour échapper à une stricte fonctionnalité programmatique.

ORGANISATION

Cet enseignement est dispensé sur une journée pour 7 h, par des équipes d'enseignants. Ces équipes seront coordonnées à partir d'un rythme de travail, des thèmes d'exercices et des critères d'évaluation communs, des cours magistraux sont donnés (par les enseignants de projet) à tout ou partie de la promotion.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

A. GIGNOUX
C. GILBERT DE CAUWER

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES Coefficient de
pondération :
0,70

Nbre de semaine : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
105	6,5
Travail personnel : 105	

OBJECTIF

L'enseignement poursuit le travail d'initiation au projet, fondé sur les acquis de la première année. Il s'agit d'apprendre à découvrir et cerner les nécessités élémentaires induites par les sujets proposés: un rapport au réel visant à nourrir une approche rigoureuse et responsable. La résolution spatiale de problèmes concrets, des analyses, des exposés, sont l'occasion de découvrir et se familiariser avec des outils intellectuels et pratiques qui permettent d'aborder progressivement la complexité du projet et de mener l'aventure itérative, critique, argumentée, de la construction d'une réponse.

CONTENU

L'année est fondée sur 2 thématiques/programme : habiter et équiper la ville.

Le deuxième semestre a pour thème « équiper la ville ». Il est articulé en 3 temps :

- 1 exercice court de « TD partagés » (3semaines) qui développe un travail d'analyse et restitution des questions constructives ' mais aussi programmatiques et contextuelles ' d'un édifice remarquable du XXème siècle. Un 3ème enseignant « constructeur » complète l'équipe d'enseignants.

- 1 exercice d'analyse-projective (2 semaines) de « typologies remarquables » de bibliothèques publiques, permettant une réflexion concrète et théorique (10 semaines), introduit à exercice long dont il fait partie.

- 1 exercice long (9 semaines) de conception d'une petite bibliothèque publique dans un site à analyser pour pouvoir le transformer de manière pertinente. Chaque projet est analysé selon plusieurs critères :

- La relation au site, au paysage, territoire et sa transformation
- La qualité des séquences d'approche et des parcours
- La qualité des espaces intérieurs du point de vue des usages et de la lumière naturelle
- La relation entre structure, spatialité et lumière
- La géométrie, l'échelle, la mesure des dispositifs construits et des lieux proposés

NOTA : ces exercices sont communs et partagés avec d'autres enseignants de projet du semestre.

ORGANISATION

L'enseignement combine des cours sur les questions théoriques articulées au travail de projet, et des exposés des étudiants, ainsi que des commentaires de texte et des séances de TD sur les techniques de mise en forme des exercices.

Une attention particulière est accordée à l'expression orale et écrite des étudiants autour de leurs exercices et des recherches qu'ils sont conduits à entreprendre pour les aboutir.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu et jury spécifique de fin d'exercice. Ces jurys sont « croisés » et font participer d'autres enseignants de projet de l'année.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

P. CHABARD

OBJECTIF

Ce cours inaugural introduit à l'histoire des théories et des doctrines de l'architecture. Organisé de manière thématique, il interroge une série de notion de base qui sont autant de mots courants du vocabulaire architectural et que les étudiants ont souvent déjà intuitivement adoptés dès la première année : espace, projet, échelle, programme, contexte, etc. Il s'agit alors d'ouvrir ces « mots valises », d'analyser leur apparition dans la langue des architectes, de faire la généalogie des différents points de vue, débats intellectuels et postures projectuelles qu'ils ont suscités, de les confronter à d'autres notions plus anciennes auxquelles ils se sont substitués. L'enjeu de cet enseignement est de présenter l'architecture comme un champ théorique, comme une culture discursive en prise permanente avec la conception architecturale. Revisitant les ouvrages et les édifices canoniques mais aussi des objets plus anonymes ou vernaculaires, le cours est fondé sur deux partis pris : produire, d'une part, un propos volontairement transhistorique qui, en évitant tout anachronisme et en posant des jalons chronologiques, traverse plusieurs contextes historiques et aborde systématiquement la situation contemporaine ; d'autre part, examiner l'architecture à la fois du dedans, comme un champ disciplinaire spécifique, et du dehors, comme une pratique hautement soumise à des déterminants externes (économique, social, politique, technologique, etc.) ; donc interroger sans cesse l'architecture dans son autonomie comme dans son hétéronomie.

OBLIGATOIRE

PROMOTION

Coefficient de
pondération :
0,10

Nbre de semaine : 1

Modalité pédagogique :
CM 1,5

NOMBRE D'HEURES

Semestre Semaine
21 1,5

Travail personnel :
21

CONTENU

1. Introduction : théorie ou doctrines
2. Architecture
3. Espace
4. Histoire
5. Projet
6. Échelle et proportion
7. Contexte et situation
8. Programme
9. Flexibilité et polyvalence
10. Corps et paysage
11. Structure et enveloppe
12. Transparence 1 : le vitrail et la serre
13. Transparence 2 : matérialité et ambigüités

**CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX
DEMANDÉS**

Examen écrit

S4

L.4.10 – LA

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
G. LLOYD JONES
(8 GROUPES)

OBLIGATOIRE

GROUPES
Coefficient de
pondération :
0,10

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
CM 1
TD 1

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
28	2
Travail personnel : 21	

LANGUES VIVANTES

ANGLAIS

Groupes

OBJECTIF

L'enseignement visera à élargir la compétence acquise par l'étudiant en première année en mettant l'accent principalement sur la communication orale et les techniques de présentation du projet dans un contexte professionnel, tout en encourageant la lecture courante de revues architecturales. L'étudiant doit acquérir la capacité à présenter oralement un travail devant un public, à effectuer un commentaire du projet et à tenir une conversation autour d'une oeuvre d'architecture et à rédiger un commentaire de projet.

CONTENU

Le vocabulaire technique de l'étudiant sera enrichi autour des thématiques privilégiées de l'année concernant le logement collectif et les équipements publics dans un contexte urbain. Le vocabulaire précis concernant la structure, l'enveloppe, matériaux, développement durable etc. sera abordé.

L'étudiant aura la possibilité de commenter, analyser et critiquer de nombreux projets.

ORGANISATION

Le travail s'effectue en groupes de niveau et le niveau de difficulté linguistique est adapté en fonction du niveau du groupe.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Apprentissage du vocabulaire, description des projets, exposés.

Présence et contrôle continu : 50 %

Examen partiel testant le vocabulaire et l'aptitude de l'étudiant à présenter par écrit une oeuvre architecturale : 25 %

Examen final constitué d'une présentation orale avec support écrit d'un projet personnel de l'année en cours : 25 %

S4

L.4.10 – LD

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
M. KLIER-TEISSEIRE

OBLIGATOIRE

GROUPES
Coefficient de
pondération :
0,10

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
CM 1
TD 1

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
28	2
Travail personnel : 21	

LANGUES VIVANTES

ALLEMAND

Groupes

OBJECTIF

L'enseignement visera à élargir la compétence acquise par l'étudiant en première année en mettant l'accent principalement sur la communication orale et les techniques de présentation du projet dans un contexte professionnel, tout en encourageant la lecture courante de revues architecturales. L'étudiant doit acquérir la capacité à présenter oralement un travail devant un public, à effectuer un commentaire du projet et à tenir une conversation autour d'une oeuvre d'architecture et à rédiger un commentaire de projet.

CONTENU

Le vocabulaire technique de l'étudiant sera enrichi autour des thématiques privilégiées de l'année concernant le logement collectif et les équipements publics dans un contexte urbain. Le vocabulaire précis concernant la structure, l'enveloppe, matériaux, développement durable etc. sera abordé.

L'étudiant aura la possibilité de commenter, analyser et critiquer de nombreux projets.

ORGANISATION

Le travail s'effectue en groupes de niveau et le niveau de difficulté linguistique est adapté en fonction du niveau du groupe.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Apprentissage du vocabulaire, description des projets, exposés.

Présence et contrôle continu : 50 %

Examen partiel testant le vocabulaire et l'aptitude de l'étudiant à présenter par écrit une oeuvre architecturale : 25 %

Examen final constitué d'une présentation orale avec support écrit d'un projet personnel de l'année en cours : 25 %

S4

L.4.10 – LE

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
J.-L. MORALES

OBLIGATOIRE

GROUPES
Coefficient de
pondération :
0,10

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
CM 1
TD 1

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
28	2
Travail personnel : 21	

LANGUES VIVANTES

ESPAGNOL

Groupes

OBJECTIF

L'enseignement visera à élargir la compétence acquise par l'étudiant en première année en mettant l'accent principalement sur la communication orale et les techniques de présentation du projet dans un contexte professionnel, tout en encourageant la lecture courante de revues architecturales. L'étudiant doit acquérir la capacité à présenter oralement un travail devant un public, à effectuer un commentaire du projet et à tenir une conversation autour d'une oeuvre d'architecture et à rédiger un commentaire de projet.

CONTENU

Le vocabulaire technique de l'étudiant sera enrichi autour des thématiques privilégiées de l'année concernant le logement collectif et les équipements publics dans un contexte urbain. Le vocabulaire précis concernant la structure, l'enveloppe, matériaux, développement durable etc. sera abordé.

L'étudiant aura la possibilité de commenter, analyser et critiquer de nombreux projets.

ORGANISATION

Le travail s'effectue en groupes de niveau et le niveau de difficulté linguistique est adapté en fonction du niveau du groupe.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Apprentissage du vocabulaire, description des projets, exposés.

Présence et contrôle continu : 50 %

Examen partiel testant le vocabulaire et l'aptitude de l'étudiant à présenter par écrit une oeuvre architecturale : 25 %

Examen final constitué d'une présentation orale avec support écrit d'un projet personnel de l'année en cours : 25 %

S4

L.4.10 – LI

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
M.-A. PALUMBO

OBLIGATOIRE

GROUPES
Coefficient de
pondération :
0,10

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
CM 1
TD 1

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
28	2
Travail personnel : 21	

LANGUES VIVANTES

ITALIEN

Groupes

OBJECTIF

L'enseignement visera à élargir la compétence acquise par l'étudiant en première année en mettant l'accent principalement sur la communication orale et les techniques de présentation du projet dans un contexte professionnel, tout en encourageant la lecture courante de revues architecturales. L'étudiant doit acquérir la capacité à présenter oralement un travail devant un public, à effectuer un commentaire du projet et à tenir une conversation autour d'une oeuvre d'architecture et à rédiger un commentaire de projet.

CONTENU

Le vocabulaire technique de l'étudiant sera enrichi autour des thématiques privilégiées de l'année concernant le logement collectif et les équipements publics dans un contexte urbain. Le vocabulaire précis concernant la structure, l'enveloppe, matériaux, développement durable etc. sera abordé.

L'étudiant aura la possibilité de commenter, analyser et critiquer de nombreux projets.

ORGANISATION

Le travail s'effectue en groupes de niveau et le niveau de difficulté linguistique est adapté en fonction du niveau du groupe.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Apprentissage du vocabulaire, description des projets, exposés.

Présence et contrôle continu : 50 %

Examen partiel testant le vocabulaire et l'aptitude de l'étudiant à présenter par écrit une oeuvre architecturale : 25 %

Examen final constitué d'une présentation orale avec support écrit d'un projet personnel de l'année en cours : 25 %

S4 L.4.10 – AM

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
M. DIAZ LOPEZ

OBLIGATOIRE

1/2 PROMOTION

Coefficient de
pondération :
0,10

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
CM 1,5
TD 3

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
21	2

Travail personnel :
21

AMBIANCE 2

Cours magistral

OBJECTIF

Cet enseignement a pour objectif de compléter l'enseignement des semestres précédents sur les notions liées au confort visuel, de mettre en évidence les paramètres du confort et leur incidence sur le projet en vue d'une réelle maîtrise des ambiances et de développer la culture technique des étudiants en vue d'une réelle maîtrise constructive du projet.

CONTENU

1. La lumière
2. Phénomènes relatifs à la vision humaine
3. Le confort visuel
4. Le projet et la lumière naturelle
5. Les différentes sources de lumières artificielles
6. Les luminaires

ORGANISATION

Cours magistraux.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Le contrôle des connaissances se fait sous forme d'examen partiel et terminal.

L.4.11

8 ECTS

STRUCTURE ET DESSIN INFORMATIQUE

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique		Heures semestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef	ECTS
			CM	TD					
L.4.11	Structure 3	14	21	9	30	2	21	0,20	8
	Dessin informatique	14		49	49	3,5	42	0,40	
	Stage ouvrier et/ou chantier (3 ECTS)						105	0,40	
	Total L.4.11		21	58	79	5,5	168	1	

Objectif

L’enseignement de structure approfondit les structures en général et la technologie des édifices en béton. L’enseignement des représentations introduit les outils informatiques de dessin appliqués au projet d’architecture. L’unité comprend le stage « ouvrier » qui place l’étudiant au coeur de la mise en oeuvre et de la fabrication, ou le stage « chantier » qui se présente comme le lieu d’observation des relations entre les différents acteurs du bâtiment.

Mode d’évaluation des UE

L’évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu et la présentation de la synthèse des travaux en fin de semestre selon un coefficient préalablement déterminé (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l’obtention de l’unité d’enseignement. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note de l’enseignement de projet doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire après la session de rattrapage.

S4 L.4.11 – ST

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

R. ARLOT
M. LEYRAL

OBLIGATOIRE

PROMOTION

Coefficient de
pondération :
0,20

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :

CM 1,5

TD partagés

Architecture/Construction

35h

dont 9h de Construction

NOMBRE D'HEURES

Semestre Semaine
30 2

Travail personnel :
21

STRUCTURE 2

Cours magistral

OBJECTIF

Cet enseignement a pour objectif et dans la suite du cours de l'UEL1, structure 1, d'aborder à nouveau, sur des cas un peu plus complexes (en trois dimensions et non plus en plan) les bases de la statique, à travers la compréhension du fonctionnement de divers systèmes structurels. Il permet d'être capable de faire des choix structuraux, de concevoir une structure simple en ayant pensé ses types de liaisons, son degré de staticité et ses contreventements, pouvoir se représenter et calculer la répartition et le type d'effort dans un élément de structure, faire du dimensionnement simple.

CONTENU

Co1 : matière et contrainte

Co2 : efforts internes I

Co3 : efforts internes II

Co4 : Compression et flambement

Co5 : Contrainte de flexion

Co6 : Cas des poutres en continuité

Co7 : étude des portiques

Co8 : Structure précontrainte

Co9 : Structure membranaire

C10 : Structure plissée

C11 : Plaques

C12 : Coques

C13 : Examen Blanc

ORGANISATION

Ce cours est dispensé sous forme de cours magistral.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Examen final : 50%

TD : 25%

Présentation du cahier de notes: 25%

S4

L.4.11 – DI

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

D. BEAUTEMS (2 GRPS)

C. MALBRAND (2 GRPS)

CH. PAPIN (2 GRPS)

S. BERNDT

J. PION (2 GRPS)

H. CORNIER

OBLIGATOIRE

PROMOTION

Coefficient de

pondération :

0,40

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :

CM 1,5

TD 2

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
49	3,5

Travail personnel :

42

DESSIN INFORMATIQUE

OBJECTIF

Acquérir une autonomie dans l'utilisation des outils informatiques de dessin 2D et 3D appliqués au projet d'architecture.

CONTENU

Apprendre à maîtriser deux logiciels de conception de projets d'architecture, l'un spécifiquement dédié à l'architecture, l'autre plus généraliste.

ORGANISATION

Cours et travaux dirigés pendant le déroulement de l'enseignement. La promotion est divisée en deux ensembles. Le premier ensemble suit ce cours au premier semestre tandis que l'autre suit le module : UEL 3.7, géométrie des projections. Et inversement au deuxième semestre (cf p.72)

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu, exercices, contrôle final.

L.4.12

HISTOIRE, SCIENCES HUMAINES ET EXPRESSION PLASTIQUE

6 ECTS

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique		Heures semestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef	ECTS
			CM	TD					
L.4.12	Histoire et théories de l'architecture	14	21		28	2	21	0,30	6
	Sciences humaines et sociales	14	21	7	28	2	28	0,35	
	Perception et langage plastique	14		49	49	3,5	14	0,35	
	Total L.4.12		49	56	105	7,5	63	1	

Objectif

La démarche historique poursuit la connaissance de la tradition classique, du traité d'architecture moderne, du système des ordres de Serlio à Vignole, et à la notion de « licence » dans la théorie de l'architecture du XVI^{ème} siècle. La démarche des sciences humaines décline l'approche anthropologique et sociologique de l'espace urbain autour des notions de représentations et images de la ville. La formation plastique concourt à diversifier les modes d'expression multi-médias et à impliquer les étudiants dans la conception de lieux ou d'espaces et des phénomènes ambiants qu'ils recouvrent.

Mode d'évaluation des UE

L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu et la présentation de la synthèse des travaux en fin de semestre selon un coefficient préalablement déterminé (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note de l'enseignement de projet doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire après la session de rattrapage.

S4 L.4.12 – HA01

HISTOIRE ET THÉORIES DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE XVIIIème - XIXème SIÈCLES

1/2 Promotion

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

K. BOWIE

OBJECTIF

Permettre aux étudiants d'acquérir une orientation de base concernant l'histoire de l'architecture et des villes de cette période ; les introduire aux principaux débats concernant sa relecture et sa ré-interprétation contemporaines.

OBLIGATOIRE

1/2 PROMOTION

Coefficient de

pondération :

0,30

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :

CM 2

CONTENU

Le cours aborde l'histoire de l'architecture et des formes urbaines de cette période surtout par rapport aux bouleversements épistémologiques et techniques liés aux Lumières et à ce qu'on appelle la « révolution industrielle », avec leurs conséquences et développements qui se prolongent tout au long du XIXe siècle jusqu'à la Grande Guerre. Il ambitionne donc d'aborder l'ensemble des territoires dont le cadre bâti est touché par -ou exprime- ces phénomènes : l'Europe et ses empires nationaux, les Etats-Unis. Surtout, il s'agit de donner une idée de l'extraordinaire dynamisme, richesse et diversité de la production architecturale et urbaine de cette période, transformée par l'émergence de nouvelles modes de connaissance aussi bien du passé (archéologie, historicisme...) que du monde physique et naturel. L'apparition de nouveaux programmes (musées, bibliothèques, grands magasins, gares...) va de pair avec l'émergence de nouveaux publics dans cette période marquée par de si profondes transformations économiques, sociales, politiques.

NOMBRE D'HEURES

Semestre Semaine

28 2

Travail personnel :

21

ORGANISATION

Cours magistraux 1/2 promotion

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Examen sur table 100 %

S4 L.4.12 – HA02

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
V. NÈGRE

OBLIGATOIRE

1/2 PROMOTION
Coefficient de
pondération :
0,30

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
CM 2

NOMBRE D'HEURES

Semestre Semaine
28 2
Travail personnel :
21

HISTOIRE ET THÉORIES DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE - XIXÈME SIÈCLE

1/2 Promotion

OBJECTIF

Permettre aux étudiants d'acquérir une orientation de base concernant l'histoire de l'architecture et des villes de cette période ; les introduire aux principaux débats concernant sa relecture et sa réinterprétation contemporaines.

CONTENU

Le cours aborde l'histoire de l'architecture et des formes urbaines de cette période surtout par rapport aux bouleversements épistémologiques et techniques liés aux Lumières et à ce qu'on appelle la « révolution industrielle », avec leurs conséquences et développements qui se prolongent tout au long du XIXème siècle jusqu'à la Grande Guerre. Il ambitionne donc d'aborder l'ensemble des territoires dont le cadre bâti est touché par - ou exprime - ces phénomènes : l'Europe et ses empires nationaux, les Etats-Unis. Surtout, il s'agit de donner une idée de l'extraordinaire dynamisme, richesse et diversité de la production architecturale et urbaine de cette période, transformée par l'émergence de nouvelles modes de connaissance aussi bien du passé (archéologie, historicisme...) que du monde physique et naturel. L'apparition de nouveaux programmes (musées, bibliothèques, grands magasins, gares...) va de pair avec l'émergence de nouveaux publics dans cette période marquée par de si profondes transformations économiques, sociales, politiques.

ORGANISATION

Cours magistraux 1/2promotion

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Examen sur table 100 %

S4 L.4.12 – SH01

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
C. ROSSI

OBLIGATOIRE

1/3 PROMOTION
Coefficient de
pondération :
0,35

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
CM 1,5
TD 0,5

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
28	2
Travail personnel :	
21	

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

1/3 Promotion

ANTHROPOLOGIE DE LA TRANSFORMATION DE LA VILLE 2

OBJECTIF

Approfondir les connaissances acquises lors du 1er semestre en ce qui concerne l'approche anthropologique à la transformation urbaine en termes de concepts, de références bibliographiques et d'outils méthodologiques.

CONTENU

Il s'agira de poursuivre l'analyse de transformations urbaines entamée au 1er semestre, d'essayer d'affiner notre compréhension des transformations urbaines en tant qu'enjeu anthropologique.

En éclairant la posture et les outils à disposition de la discipline, il sera question de réinterroger des recherches faites afin de pouvoir expliciter, à travers des exemples concrets, en quoi l'anthropologie peut nourrir le projet. A partir de l'articulation des échelles d'espace (détail et grande échelle), de temps (événement et temps long mais aussi les relations des grandes temporalités telles que passé présent futur) et de récits (de l'individuel au collectif, de l'habitant à l'acteur territorial) l'anthropologie cherche de construire, mettre à l'oeuvre, une narration de la ville qui se transforme par ceux qui la vivent, la pensent et la gouvernent.

Toujours en s'appuyant sur une anthropologie de la métropole parisienne, notre analyse se concentre, au 2ème semestre, sur les « récits urbains » et sur leurs articulations. Les narrations de la ville dont il est question embrassent le vaste domaine de ce qui est dit oralement dans les différents contextes de la vie quotidienne par les différents acteurs (habitants, concepteurs, décideurs), mais aussi d'autres supports et situations de production et communication culturelle telles que les textes écrits, les pratiques locales, les imaginaires « collectifs » et « d'auteur », dont, en quelque sorte, les projets urbains font partie. Le travail d'analyse s'organise autour de cas d'études issus d'expériences ethnographiques en cours et/ou décrite par la littérature scientifique.

ORGANISATION

Cours magistraux et cours de méthodologie

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu et examen final

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
J. ZETLAOUI-LÉGER

OBJECTIF

Faire appréhender les apports des sciences sociales, et en particulier de la sociologie urbaine dans la compréhension des relations entre espaces et sociétés à partir de concepts, notions, méthodes outils qui se sont structurés tout au long du XX^{ème} siècle jusqu'à la période contemporaine. Les travaux sur l'analyse des usages de l'espace et leur prise en considération dans les modes de production architecturaux et urbains seront plus précisément abordés.

OBLIGATOIRE

1/3 PROMOTION
Coefficient de
pondération :
0,35

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
CM 1,5
TD 0,5

CONTENU

Les mutations qu'ont connues les villes européennes depuis le XIX^{ème} siècle ont suscité une volonté d'organiser de façon rationnelle, technique et fonctionnelle l'espace qui a conduit à reconsidérer la pratique de l'architecture et de l'urbanisme. Alors que les réflexions sur l'aménagement de l'espace se sont accompagnées de discours théoriques ou visionnaires sur la société, La ville est devenue objet d'études voire d'action pour les sciences sociales. Celles-ci ont cherché à établir les relations entre évolutions sociétales et modes d'intervention sur l'espace en même temps qu'elles ont posé la question de leur propre contribution à ce champ. Au fil du XX^{ème} siècle, elles vont se mettre à jouer un rôle croissant dans la production de connaissances sur la ville, sur ses transformations, ses usages et ses acteurs. Elles vont aussi apporter un point de vue critique sur les logiques de planification, de programmation et de construction à l'oeuvre, en mettant en évidence les enjeux politiques et économiques qui leur sont sous-jacents. Les architectes vont être à la fois sujets et parties prenantes de ces réflexions.

ORGANISATION

Chaque séance est consacrée à une thématique : un type d'espace ou d'équipement public, un concept ou une notion, une question de méthode. Au cours de cet enseignement, les notions et concepts liés à la demande sociale d'architecture ou d'urbanisme, aux systèmes d'acteurs des projets, aux rapports des groupes sociaux ou individus à l'espace habité seront discutés. Des méthodes d'analyse des usages, pratiques et représentations de l'espace seront présentées. Elles pourront être mobilisées au cours du travail que les étudiants seront amenés à conduire pour valider le cours.

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
28	2
Travail personnel :	
21	

**CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX
DEMANDÉS**

Présence, prise de notes, lecture d'ouvrages, mobilisation de ces connaissances dans un dossier à réaliser en fin de semestre, avec un rendu intermédiaire demandé après quelques semaines de cours.

Rendu intermédiaire : 40%

Rendu final : 60 %

Note finale modulée de 1 à 2 points en fonction de l'assiduité

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
L. LOPEZ

OBLIGATOIRE

1/3 PROMOTION
Coefficient de
pondération :
0,35

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
CM 1,5
TD 0,5

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
28	2
Travail personnel :	
21	

OBJECTIF

La thématique de cette année tournera autour de l'appréhension sociologique de l'espace public urbain. À partir des approches sociologiques et anthropologiques, nous aborderons les questions liées au voisinage, aux nouvelles pratiques citadines, à la participation citoyenne, aux conflits et aux transformations dans l'habiter. Les étudiants se saisiront des questions liées aux pratiques contemporaines de l'espace public à partir des études de cas en France et à l'étranger.

CONTENU

C'est à partir de l'analyse de situations concrètes qu'on verra progressivement se dessiner et se préciser un certain nombre de questions politiques, économiques et morales, relatives aux formes contemporaines de l'espace public. Les situations de tensions, de troubles, les crises et les disputes donneront des entrées particulièrement précieuses pour comprendre les normes et attentes qui régissent les relations en public. C'est cette articulation fondamentale entre lieux et liens qu'on essaiera de saisir à partir d'études empiriques et des lectures théoriques. Les étudiants réaliseront une enquête exploratrice de terrain comme partie de leur évaluation.

ORGANISATION

On travaillera à partir d'une sélection de textes, notamment ethnographiques (des descriptions de situations), mais aussi plus théoriques. La lecture, l'exposition des idées ainsi que la participation au débat font partie de l'évaluation. Parallèlement, les étudiants réaliseront une enquête de terrain sur un site à Paris.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Assistance obligatoire, enquête de terrain en groupe et partiel.
Assiduité : 20 %
Partiel : 40 %
Travail Final : 40 %

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

C. DENNEULIN (2 GRPS)
L. DELARUE
M. GRYGIELEWICZ (2 GRPS)
B. SEGERS
A. FREMY
B. DEBOMBOURG (2 GRPS)
H. REIP (2 GRPS)

OBLIGATOIRE

GROUPES

Coefficient de
pondération :
0.35

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
TD 3.5

NOMBRE D'HEURES

Semestre Semaine

49 3.5
Travail personnel :
14

OBJECTIF

Le cours d'Arts Plastiques en deuxième année propose à l'étudiant d'affiner ses capacités de retranscrire l'espace afin de pouvoir l'interpréter.

Dans la continuité des enseignements de première année, la manipulation d'outils variés (dessin, photographie, volume, vidéo) se poursuit. Plus que la maîtrise technique, elle vise l'appropriation de ces outils et la mise en place d'un vocabulaire personnel. Il s'agit de conduire l'étudiant à pouvoir formuler une idée personnelle avec des moyens plastiques.

CONTENU

Les expérimentations se développeront autour de rapports de perception de phénomènes visuels ou physiques - la relation du corps à l'espace, les questions de masse, d'équilibre, de rapports d'échelle, de pleins et de vides, de textures, de lumière... Mais au travers des caractéristiques concrètes de chaque médium, il sera aussi question d'en explorer le potentiel d'évocation narrative, sociologique, poétique ou politique.

Au côté du dessin, du volume et de la couleur, la photographie et la vidéo se font plus présentes en deuxième année. Elles sont abordées en tant que pratiques en tension entre le documentaire, la fiction et le poétique. Par-delà l'aspect strictement utilitaire de médiums manipulés quotidiennement par les étudiants à des fins de documentation (de voyages, de travaux, etc.) il s'agit ici d'élaborer des projets autonomes qui explorent et mettent en oeuvre les spécificités du langage de l'image.

Le rapport à l'art contemporain se poursuit dans la continuité de la première année, par l'apport de références et la visite d'expositions.

ORGANISATION

Cet enseignement est dispensé au sein de groupes de maximum 25 étudiants. Les travaux demandés peuvent être des travaux d'ateliers ou liés à des activités extérieures (visites d'expositions...).

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Le contrôle des connaissances se fait sous forme d'un contrôle continu, qui s'opère tout au long du semestre.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

M. GRYGIELEWICZ

OBLIGATOIRE

GROUPE

Coefficient de
pondération :
0,35

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
TD 3,5

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
49	3,5
Travail personnel : 14	

OBJECTIF

Il sera question de débattre des relations : entre l'expérience, le projet et les tentatives d'assignation du territoire ; entre le réel, le document et l'amorce d'une fiction. Nous interrogerons les limites de la représentation cartographique et étudierons des possibilités d'appréhension sensible de l'espace et du corps dans l'espace que l'offre une démarche artistique au travers des divers approches et techniques du dessin.

CONTENU

La ville ressemble à un énorme puzzle dont les pièces ne coïncident pas forcément entre elles, ne serait-ce qu'à cause de l'écart entre les pièces montées de l'architecture et le bricolage improvisé de la ville en train de s'inventer et de se redessiner sans fin, entre l'espace visible et les zones d'ombres. C'est un collage inachevé, un phrasé libéré des contraintes d'harmonie, une sorte de poésie contemporaine « habitée ». C'est dans cet espace « habité » que je proposerai des promenades avec pour but réalisation des différents types de dessins. La promenade dans la ville devient un territoire d'exploration qui recèle des espaces potentiels, perpétuellement mobiles et imprévisibles, à expérimenter, à imaginer, à lire, à écrire, à dessiner. Nous allons d'une part ausculter la ville au travers le dessin et en même temps se servir des ballades pour explorer ce médium. Nous allons aborder et étudier dessin d'observation, dessin d'étude, dessin de projet, collages, dessin autonome, dessin issu des démarches « conceptuel », dessin-écriture, synopsis etc'

ORGANISATION

Des balades urbaines, des visites d'expositions, de l'histoire de l'art.
Approche technique des outils graphiques et plastiques. Exercices à l'extérieur et en atelier, rendu final sous forme d'une exposition regroupant l'ensemble des travaux.
langue du cours: français
langues de communication: français, anglais

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Le contrôle des connaissances se fait sous la forme d'un contrôle continu, en plus de bilans intermédiaires à la fin de chaque exercice.

LA VILLE PARCOURUE

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
C. DENNEULIN

OBLIGATOIRE

GROUPE
Coefficient de
pondération :
0,35

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
TD 3,5

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
49	3,5
Travail personnel : 14	

OBJECTIF

Utiliser les outils graphiques et plastiques afin de traduire des aspects d'environnements urbains dans lesquels nous nous serons immergés au préalable. Découvrir des démarches d'artistes, des réflexions d'auteurs sur la ville, s'en inspirer pour aiguïser sa propre curiosité et sa capacité d'inventer des formes.

CONTENU

Grâce à une découverte de la ville par des itinéraires urbains spécifiques tout au long du semestre, nous étudierons nos rapports de perception de phénomènes visuels ou physiques - la relation du corps à l'espace, aux formes et à leur masse, les questions d'équilibre, de rapport d'échelle, de texture, de lumière et tout particulièrement de couleur. Nous regarderons la manière dont les éléments urbains s'organisent entre eux et font cohabiter habitants et activités.

Nous nous appuierons sur des prises de notes graphiques, photographiques, exercices d'observation, d'analyse pour affiner nos recherches dans une série d'expérimentations et aller plus en profondeur vers nos préoccupations particulières, qu'elles soient intimes, plastiques, ou plus largement critiques.

Les démarches proposées mettront l'accent sur un processus de réflexion visant à développer sa capacité de décision et d'appropriation des thématiques proposées ainsi que la présentation argumentée des choix retenus.

L'atelier débutera par une série de visites d'expositions, occasion d'observer et de réagir face à des démarches d'auteurs et de prendre la mesure de ce qu'est un geste artistique et comment il prend forme. En effet, une grande importance sera donnée dans le cours à l'histoire de l'art contemporain ainsi qu'à des démarches de plasticiens contemporains questionnant la ville et plus largement l'environnement urbain.

ORGANISATION

Visite d'expositions

Approche technique des outils graphiques et plastiques

Histoire contemporaine de l'art

Travaux personnels en atelier, individuel et en groupes.

Exercices et rendu final

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu et évaluation sur exercices et rendu final

MÉTAMORPHOSES

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
H. REIP

OBJECTIF

L'enseignement dans ce module consiste à appréhender les diverses approches techniques et théoriques de l'art et des relations que l'on peut établir avec la pensée architecturale.

OBLIGATOIRE

GROUPE

Coefficient de
pondération :
0,35

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
TD 3,5

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
49	3,5
Travail personnel :	
14	

CONTENU

Quelques thématiques seront abordées aux travers d'exercices:

- . Une réflexion sur les notions telles que le collage photographique, le cadrage, le travelling et de la présence de l'image dans l'espace urbain.
- . Une appréhension de la dimension sculptural d'un objet, de son échelle, de sa transformation par des modèles réduits ou des manipulations informatiques.
- . Une initiation au film d'animation.

Ces exercices permettront à l'étudiant d'approfondir les techniques de représentations. En abordant la photographie, le collage, la vidéo, le dessin, le volume, ils mettront en oeuvre la manière la plus singulière de donner corps à leurs réflexions. Parallèlement, ces exercices pourront s'appuyer sur des écrits de quelques figures majeures de l'art du 20^e siècle et des analyses de leurs oeuvres. (Paul Thek, Dan Graham, Gabriel Orozco, Marcel Duchamp...)

ORGANISATION

Cet enseignement est dispensé au sein de groupes de maximum 25 étudiants. Les travaux demandés peuvent être des travaux d'ateliers ou liés à des activités extérieures (visites d'expositions...).

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu et rendus ponctuels.

LE FUTUR 2

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
B. DEBOMBOURG

OBJECTIF

L'enseignement concrétise la question du futur et de ces possibles représentations. Il est question de plan de volume d'installation mais aussi de concept, d'espaces virtuels, voire d'univers parallèles.

Un projet artistique de la conception à la réalisation finale.

Aborder le futur de manière intuitive ou théorique, une lecture critique et sensible de la réalité, développer un imaginaire pour les situations de demain.

Ici, les méthodes et techniques développées précédemment en 2D et 3D font l'objet d'une application dans le réel : du concept au plan jusqu'au prototype. Cette expérience s'accompagnera dans la pratique par des discussions, rencontres, sorties et visites sur le(s) site(s) en question.

Proposer une nouvelle dimension de l'espace artistique

OBLIGATOIRE

GROUPES
Coefficient de
pondération :
0,35

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
TD 3,5

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
49	3,5
Travail personnel : 14	

CONTENU

Un cours axé sur la pratique avant tout, de la phase de conception à la réalisation en atelier.

En regard de l'univers de Mariko Mori, Stelarc, Yves Klein, Theo Jansen, Luigi Colani, James Turrell, Iris Van Herpen, Paul Verhoeven, nous nous efforcerons de poursuivre une réflexion sur le futur et échanger sur une vision collective/individuelle de cet espace-temps

ORGANISATION

Série d'exercices, travail individuel avec séances de critiques collectives.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu 50% / projet de fin de semestre 50%

L'ESPACE DU COLLAGE

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
C. DENNEULIN

OBJECTIF

De la poésie d'Apollinaire aux assemblages urbains en passant par les techniques littéraires de la Beat generation, nous étudierons un panorama des pratiques du collage au travers d'œuvres visuelles et théoriques multidisciplinaires. Nous aborderons la question de la scission (découpes, déchirures...) mais aussi les juxtapositions (montages, combinaisons...) et les transformations progressives (greffes, hybridations...).

OBLIGATOIRE

CONTENU

GROUPES

Coefficient de
pondération :
0,35

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
TD 3,5

Le collage a la capacité d'intégrer des perceptions sensibles et spatiales, il peut être un outil pour l'analyse conceptuelle et enfin, il peut être utilisé comme outil de recherche plastique.

Le collage peut porter un imaginaire utopique mais aussi, se faire l'écho d'un monde où matières, formes et idées s'agencent en un tout composite.

Il s'agira pour les étudiants d'être particulièrement attentifs au processus de mise en espace, cet intervalle entre les signes qui, loin d'être frontière, devient producteur de tensions.

Pour citer Jean-Luc Godard : « Dans le film, c'est toujours de la photographie. Les images sont séparées. Donc on passe de l'une à l'autre, et la vraie image, c'est la relation entre celle qui est passée et celle qui va venir. Mais elle n'est jamais là. », « le cinéma est ce qui ne se voit pas ».

Il faut penser ce mystère : cette présence de l'espace entre deux choses qui se fonde sur de l'absence.

Alors seulement, cette esthétique du fragmentaire, dans sa logique de disjonction pourra donner à voir une métaphore conceptuelle et poétique.

Les étudiants s'inspireront de leurs conclusions critiques pour élaborer un projet singulier, selon des thématiques et des supports qui leurs seront propres. Ils seront invités à travailler le dessin en préambule, puis viendront les travaux en deux dimensions pour annoncer d'éventuels volumes, vidéos, ou installations.

NOMBRE D'HEURES

ORGANISATION

Semestre Semaine
49 3,5
Travail personnel :
14

Visite d'expositions

Approche technique des outils graphiques et plastiques

Histoire de l'art

Travaux personnels en atelier, individuel et en groupes.

Exercices et rendu final

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Les étudiants seront évalués sur leur assiduité pendant les cours et sur leurs capacités à rendre compte des différentes étapes de leur travail : compréhension des enjeux du sujet, relevés, travail en atelier, réalisation et mise en valeur du projet final.

S4 L.4.12 – PP06

PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE

Groupes

CORPS ET ESPACE, SUITE DU SEMESTRE 3

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
L. DELARUE

OBJECTIF

Poursuivre le travail du semestre 3 en approfondissant les notions d'abstraction, et les relations entre différents médiums qui concourent à une perception active de l'espace.

Les enjeux sont ceux de l'acquisition de vocabulaire formel, de principes de mise en forme et en relation des différents objets pensés, ou transformés à partir du réel.

OBLIGATOIRE

CONTENU

GROUPE

Coefficient de
pondération :
0,35

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
TD 3,5

Les travaux autour du corps se complexifient sur l'orientation, les protocoles de déplacement et des questions de vocabulaire et de gestuelle dans l'espace.

Le travail de dessin dans l'espace peut se faire sur la base de descriptions, de textes, de visites de lieux et d'expositions. Il permet le travail du regard, de la transcription, de la recherche d'un vocabulaire formel, qui révèle un univers personnel. Des références à différents types de paysage urbain, seront la base de ces travaux.

ORGANISATION

Visites d'expositions, propositions de pratiques ouvertes, élaboration du travail par étapes, affichage régulier pour confrontation des travaux, apport théorique, plastique, ou technique

NOMBRE D'HEURES

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Semestre Semaine
49 3,5
Travail personnel :
14

Contrôle continu. Qualité des réalisations et présence active au cours

S4 L.4.12 – PP07

Groupes

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
A. FREMY

OBLIGATOIRE
GROUPE

Coefficient de
pondération :
0.35

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
TD 3.5

PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE

«DONNER À VOIR»

CONTENU

Comment peut-on «voir» un film, une peinture, une architecture lorsque l'on est privé du sens de la vue ?

Comment penser l'image sans image ?

Comment donner à voir et faire image à partir des mots ?

Un certain nombre d'outils d'interprétation, tactiles ou auditifs, ont été élaborés pour rendre les oeuvres d'art accessibles aux malvoyants et aux non-voyants. Il s'agira dans cet atelier de découvrir ces dispositifs à travers des exemples de «traduction d'images» au cinéma et au théâtre, et d'en faire l'expérience par des exercices d'«audiodescription» et par des visites guidées conçues par divers musées à l'intention des non-voyants.

Il s'agira ensuite de transposer ces outils à l'architecture et d'imaginer des formes pour la restituer et la «donner à voir» à ceux qui sont privés de la vue.

Cette proposition engage des capacités de perception, de description, de transposition et de restitution.

Il sera fait référence, entre autres, au travail de Claire Bartoldi, pour l'audiodescription de «Nouvelle vague», un film de Jean-Luc Godard, et à l'œuvre de Sophie Calle, «Aveugles».

ORGANISATION

langue du cours: français

langue de communication: français, anglais

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Rendu final

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
49	3.5

Travail personnel :
14

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
B. SEGERS

OBLIGATOIRE

GROUPE
Coefficient de
pondération :
0,35

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
TD 3,5

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
49	3,5
Travail personnel : 14	

OBJECTIF

Ce cours de plastique est un cours de représentation matérielle. L'objectif est double : accompagner l'étudiant qui se constitue une méthode de fabrication du document au sens large et le conduire vers une production d'objets sensibles et matériels.

CONTENU

Une succession d'exercices est conçue comme une approche physique progressive de l'œuvre ou du document. Chacun des exercices constitue un paramètre qui permet de décrire et définir la représentation en même temps qu'il constitue une entrée possible pour une création consciente. Les exercices peuvent varier d'une année sur l'autre, dans tous les cas ils intègrent une progression pour constituer une fois réunis à la fin de l'année un tout cohérent. Exemples d'exercices :

- le format;
- la matière;
- la forme - L'échelle 1/1 - l'objet La fabrication est matérielle, l'enseignement du document est élargi à l'objet et elle tourne autour de l'explicitation et des opérations mises en œuvre dans la fabrication et la démonstration.
- wiki : production de documents et mise en ligne La fabrication se fait en continu grâce au wiki, site internet d'écriture collaborative. Ce site permet de capitaliser les travaux, ainsi chaque année les étudiants déposent leurs travaux à côté de ceux des années précédentes. Le wiki permet de concrétiser la nécessaire continuité de la production, il permet la collaboration et amorce le travail en réseau.

Adresse : www.gloshmol.com/ouarpo/index.php?title=L39-art_ENSAPLV

ORGANISATION

Nous travaillons en atelier, à l'atelier maquette et sur le wiki. L'année s'articule autour de 4 à 6 exercices.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Les semestres sont rythmés par des rendez-vous en salle où l'étudiant présente son travail. L'évaluation se base sur la présence de l'étudiant au rendez-vous, sur le travail produit durant ces rendez-vous et en dehors, et sur la pertinence et le plaisir de cette production. La contribution au wiki participe de cette évaluation.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
B. DEBOMBOURG

OBJECTIF

Cet enseignement prolonge et concrétise le semestre 3 sur la pratique du dessin et du volume à travers une démarche contextuelle.

Un projet d'installation / sculpture éphémère sur site, de la conception à la réalisation finale.

Aborder une lecture critique et sensible de l'espace, être capable de développer une stratégie d'approche et de réalisation face aux contraintes d'une situation.

Ici, les méthodes et techniques développées précédemment en 2D et 3D font l'objet d'une application dans la réalité, c'est l'occasion de se tester. Cette expérience s'accompagnera dans la pratique par des discussions, rencontres, sorties et visites sur le(s) site(s) en question.

Entrer dans la réalité par un projet avec une stratégie sensible à l'espace.

CONTENU

Un cours axé sur la pratique avant tout, de la phase de conception à la réalisation sur site.

Une vraie expérience de terrain.

OBLIGATOIRE

GROUPES
Coefficient de
pondération :
0,35

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
TD 3,5

En regard des réalisations éphémères de Thomas Hirschhorn, Tadashi Kawamatta, Gordon Matta Clark, Christo et les réalisations des supermarchés Best de l'agence Site dirigé par James Wines, nous nous efforcerons de poursuivre une réflexion audacieuse sur les questions de l'oeuvre d'art contextuelle, mais aussi les questions liées à la commémoration, le rapport à l'histoire et les liens formels et symboliques qui s'établissent dans la ville.

ORGANISATION

Travail en atelier et sur site, cet enseignement est dispensé au sein de petits groupes d'étudiants et peut comporter des activités communes à deux ou plusieurs groupes. Série d'exercices, travail individuel avec séances de critiques collectives.

**CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX
DEMANDÉS**

Contrôle continu 50% / projet de fin de semestre 50%

NOMBRE D'HEURES

Semestre Semaine
49 3,5
Travail personnel :
14

S4

L.4.12 – PP10

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
H. REIP

OBLIGATOIRE

GROUPES

Coefficient de
pondération :
0,35

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
TD 3,5

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
----------	---------

49	3,5
----	-----

Travail personnel :
14

PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE

Groupes

MÉTAMORPHOSES

OBJECTIF

L'enseignement dans ce cours à appréhender les diverses approches techniques et théoriques de l'art et des relations que l'on peut établir avec la pensée architecturale.

CONTENU

Quelques thématiques seront abordées au travers d'exercices :

Une approche des phénomènes lumineux et de leur diffraction, de l'impact de la couleur dans l'espace architectural.

Une réflexion sur les notions telles que le collage photographique, le cadrage, le travelling et de la présence de l'image dans l'espace urbain

Une appréhension de la dimension sculpturale d'un objet, de son échelle, de sa transformation par des modèles réduits ou des manipulations informatiques.

Ces exercices permettront à l'étudiant d'approfondir les techniques de représentations. En abordant la photographie, le collage, le dessin, la sculpture, le graphisme, ils envisageront la manière la plus appropriée de développer un travail singulier. Parallèlement, ces exercices pourront s'appuyer sur des écrits de quelques figures majeures de l'art du xxe siècle et des analyses de leurs oeuvres (Paul Thek, Dan Graham, Orozco, Marcel Duchamp...)

ORGANISATION

Cet enseignement est dispensé au sein de groupes de maximum 25 étudiants. Les travaux demandés peuvent être des travaux d'ateliers ou liés à des activités extérieures (visites d'expositions...).

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu et rendus ponctuels.

S4 L.4.12 – PP11

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
M. GRYGIELEWICZ

PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE

Groupes

OBJECTIF

Comment une traversée de l'espace public peut aboutir à une fiction ?

Le réel qui s'offre à notre regard et à nos gestes est en fait le fruit de notre perception. Ainsi sa teneur en *vérité* peut s'édifier sur sa découverte progressive et toujours renouvelée, c'est-à-dire sur une fiction. L'espace public, aussi bien physique que numérique, comme Internet, devient un territoire d'exploration qui recèle des espaces potentiels, perpétuellement mobiles, à imaginer, à habiter, à prendre.

OBLIGATOIRE

GROUPE

Coefficient de
pondération :

0,35

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
TD 3,5

Exercice 1

Les étudiants devront récolter, dans l'espace public, un certain nombre d'objets, de documents, prendre des photos ou des dessins. À partir de ces éléments, ils réaliseront une œuvre fictionnelle en trois dimensions.

Exercice 2

<< Sometimes doing something poetic can become political
and sometimes doing something political can become poetic.>> Francis Alÿs

À partir des matériaux trouvés sur les sites tels que : le site de l'Ina, Youtube, Dailymotion, les étudiants devront réaliser un mini film personnel, n'excédant pas 7 minutes. Ils devront respecter le principe d'interpénétration des propos : , espace public/espace privé, collectif/personnel, documentaire/fiction, poétique/politique, souvenir/histoire...

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
49	3.5

Travail personnel :
14

PREMIER CYCLE ANNÉE 3

LES OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

La troisième année est organisée en 3 unités d'enseignements au semestre 5 et 4 unités d'enseignements au semestre 6.

Les enseignements de troisième année assurent une progressivité des acquisitions. L'enseignement du projet permet de donner aux étudiants les outils de conception et une culture architecturale centrés autour de la question du projet d'habitat individuel et/ou collectif dans un site urbain constitué. Après avoir exploré les modes fondamentaux de la constitution du logement et les dispositifs de groupement, les liens formateurs entre la ville et le logement pourront se concrétiser.

Au semestre 6, l'enseignement de projet a pour objectif de faire découvrir aux étudiants le rapport existant entre le projet urbain et le projet architectural et permet de situer leur savoir-faire dans la fabrication de la ville. Il apporte les éléments de culture urbaine nécessaire à la connaissance des principes de la ville traditionnelle, condition pour comprendre la ville actuelle en analysant ses sources théoriques et pratiques. Tous les enseignements sont organisés autour du projet architectural et des disciplines qui concourent à l'architecture. Ils conduisent au diplôme d'études en architecture conférant le grade de Licence.

Cette année comporte également le stage de première pratique, d'une durée de trois semaines qui doit être effectué pendant l'inter-semestre.

Enfin, un rapport d'études est demandé ; il s'agit d'un travail écrit soumis à une soutenance. Pour équilibrer les groupes de projet, une commission d'enseignants étudie les différents vœux et équilibrent les différents groupes de projet. Les autres enseignements sont choisis en fonction du propre emploi du temps composé par l'étudiant. La troisième année est différente des deux premières années, dans la mesure où les étudiants émettent des vœux afin de choisir leurs groupes, avec un ordre préférentiel de choix pour permettre une répartition équilibrée des groupes, et leurs parcours.

Par ailleurs, un étudiant peut débiter son semestre 5 par l'enseignement de l'informatique puis au semestre 6 s'inscrire à l'enseignement de démarches plastiques. Dans tous les cas, l'inscription à l'enseignement d'histoire de l'architecture moderne et contemporaine est obligatoire au semestre 5.

Le moment privilégié pour un départ à l'étranger est la première année du second cycle, mais un départ en troisième année du premier cycle est possible.

En tout état de cause, une mobilité réussie nécessite une connaissance minimale de la langue du pays d'accueil ou à défaut de la langue anglaise.

LE STAGE DE PREMIÈRE PRATIQUE

De manière complémentaire au stage « ouvrier et/ ou chantier », le stage de « première pratique » doit contribuer à « appréhender la diversité des pratiques professionnelles ».

D'une durée équivalant à 3 semaines (105 heures), valant 3 crédits ECTS, le stage doit être pensé en complémentarité et permettre la découverte d'autres acteurs, d'autres thématiques, d'autres domaines d'intervention, d'autres échelles...

L'éventail des structures d'accueil possibles est très large, la maîtrise d'oeuvre exercée à titre privé et libéral, et appliquée à l'édification de bâtiments n'étant qu'une activité professionnelle parmi d'autres.

Ce stage peut être effectué dans toutes les structures de conception, de production, de gestion, d'étude, de protection, de valorisation, etc. de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage.

Sa validation intervient au semestre 6 en L.6.19 « Stage et Rapport d'études » sous réserve de la remise de la fiche de validation de stage et de la production d'un rapport de stage conforme aux indications données dans le « guide des stages ».

L'OBTENTION DU DIPLÔME

Le premier cycle s'achève par l'élaboration et la soutenance d'un rapport d'études individuel présenté devant des équipes pédagogiques responsables de l'unité d'enseignement L.6.19.

Cette soutenance permet de présenter la synthèse des travaux académiques et des stages réalisés par l'étudiant au cours de son premier cycle d'études.

C'est la validation par un jury de l'ensemble des unités d'enseignement obtenues dans ce cycle qui permet la délivrance du Diplôme d'Etude en Architecture conférant le grade de Licence.

SEMESTRE 5

S5	UNITÉ D'ENSEIGNEMENT	ECTS
L.5.13	Projet d'architecture Architecture de l'édifice Cours transversal : l'habitat collectif Langues vivantes	14
L.5.14	Construction Construction générale 3 Ambiance 3 Analyse constructive	9
L.5.15	Informatique ou Expression plastique et Histoire Informatique OU Démarche plastique Histoire	7

L.5.13

PROJET D'ARCHITECTURE

14 ECTS

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique			Heures semestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef	ECTS
			CM	TD	PROJET					
L.5.13	Architecture de l'édifice	16			120	120	7,5	120	0,70	14
	Cours transversal : l'habitat collectif	14	21	7		28	2	21	0,15	
	Langues vivantes	14	14	14		28	2	14	0,15	
	Total L.5.13		35	21	120	176	11,5	155	1	

Objectif

L'enseignement de projet développe l'approche globale et approfondie de l'édification autour de la question de l'habitat individuel et collectif dans un site urbain constitué. Le cours transversal permet la constitution d'un savoir théorique et historique pour comprendre les enjeux contemporains de la production et conception de logements urbains. L'enseignement des langues (anglais, espagnol, italien, allemand, portugais et japonais) développe la lecture, l'oral et l'écrit autour du commentaire de projet, et poursuit l'objectif de préparer les étudiants à l'ouverture culturelle dans la perspective d'échanges et de pratiques européennes.

Mode d'évaluation des UE

L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu et la présentation de la synthèse des travaux en fin de semestre selon un coefficient préalablement déterminé (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note de l'enseignement de projet doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire après la session de rattrapage.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

V. CORNU
B. GAUDIN
J-P. ROBERT
R. HÉRITIER
P. LEITNER
E. MOURIER
D. HENRY
V. BROSSY
Y. NUSSAUME
O. CHASLIN
J. LIPSKI
L. MEISTER

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de
pondération :
0,70

Nbre de semaine : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
120	7,5
Travail personnel :	
120	

OBJECTIF

L'objectif de cet enseignement est de donner aux étudiants les outils de conception et une culture architecturale centrés autour de la question du projet d'habitat individuel et/ou collectif dans un site urbain constitué. Après avoir exploré les modes fondamentaux de la constitution du logement et les dispositifs de groupement, les liens formateurs entre la ville et le logement pourront se concrétiser. Il sera développé une approche la plus large possible du sujet afin notamment de mettre en relation les différentes échelles du projet depuis celle de la ville et du site choisis jusqu'à l'échelle du logement lui-même et des pièces singulières le constituant. La question du logement collectif est ainsi abordée comme mode d'habiter la ville.

CONTENU

Le projet s'élaborera par phases successives alternant exercices et mise en forme globale. Les exercices intermédiaires permettent à l'étudiant d'appréhender des thèmes particuliers de manière plus théorique (densité, échelle du terrain, typologies, modes distributifs, espaces collectifs du logement...). Un seul projet est développé sur le semestre qui fait l'objet d'une mise en forme finale unifiée et recomposée à partir des différentes phases d'analyse qui précèdent.

Parallèlement au suivi du travail des étudiants, les enseignants dispensent le matin une série de cours tout au long du semestre en rapport avec le développement du projet :

- le tracé des rues de Paris et de banlieue;
- les systèmes distributifs urbains et de l'immeuble : évolution et influence sur la forme urbaine;
- la façade : composition, expression, les systèmes constructifs, le détail;
- le développement durable, etc.

Des visites sont également organisées et viennent ponctuer le rythme du semestre. Les groupes de projets orientent le contenu détaillé de leurs enseignements en fonction des spécificités de chacun sur la base d'une matrice commune.

ORGANISATION

Un cours transversal de 2 heures (21 heures de cours encadrées + 7 heures de TD encadrées) - commun à tous les étudiants de l'année - traitera de l'architecture du logement collectif.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

La validation est en rapport avec les exercices produits en continu.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

V. CORNU
T. ELEFTERIOU

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de
pondération :
0,70

Nbre de semaine : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
120	7,5

Travail personnel :
120

OBJECTIF

L'objectif de cet enseignement est de donner aux étudiants les outils de conception et une culture architecturale centrés autour de la question du projet d'habitat collectif dans un site urbain constitué.

CONTENU

Une approche la plus large possible du sujet est développée afin notamment de mettre en relation les différentes échelles du projet depuis celle de la ville et du site choisi jusqu'à l'échelle du logement lui-même et des pièces singulières le constituant.

La question du logement collectif est ainsi abordée comme mode d'habiter la ville. Le projet s'élaborera par phases successives alternant exercices et mise en forme globale. Les exercices intermédiaires permettent à l'étudiant d'appréhender des thèmes particuliers de manière plus théorique (densité, échelle du terrain, typologies, modes distributifs, espaces collectifs du logement...).

Un seul projet est développé sur le semestre qui fait l'objet d'une mise en forme finale unifiée et recomposée à partir des différentes phases d'analyse qui précèdent. Parallèlement au suivi du travail des étudiants, les enseignants dispensent le matin une série de cours tout au long du semestre en rapport avec le développement du projet : tracé des rues de Paris ; les systèmes distributifs urbains et de l'immeuble : évolution et influence sur la forme urbaine ; la façade : composition, expression. Des visites sont également organisées et viennent ponctuer le rythme du semestre.

ORGANISATION

Les groupes PA01 et PA02 travaillent en étroite concertation. Les cours du matin constituent le tronc commun aux deux groupes. Une partie de l'après midi est consacrée à une synthèse commune.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

La validation est en rapport avec les exercices produits en continu.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

B. GAUDIN
P. BOUVIER

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de
pondération :
0,70

Nbre de semaine : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
120	7,5
Travail personnel : 120	

OBJECTIF

L'objectif de cet enseignement est de donner aux étudiants les outils de conception et une culture architecturale centrés autour de la question du projet d'habitat collectif dans un site urbain constitué.

CONTENU

Une approche la plus large possible du sujet est développée afin notamment de mettre en relation les différentes échelles du projet depuis celle de la ville et du site choisi jusqu'à l'échelle du logement lui-même et des pièces singulières le constituant.

La question du logement collectif est ainsi abordée comme mode d'habiter la ville. Le projet s'élaborera par phases successives alternant exercices et mise en forme globale. Les exercices intermédiaires permettent à l'étudiant d'appréhender des thèmes particuliers de manière plus théorique (densité, échelle du terrain, typologies, modes distributifs, espaces collectifs du logement...).

Un seul projet est développé sur le semestre qui fait l'objet d'une mise en forme finale unifiée et recomposée à partir des différentes phases d'analyse qui précèdent. Parallèlement au suivi du travail des étudiants, les enseignants dispensent le matin une série de cours tout au long du semestre en rapport avec le développement du projet : tracé des rues de Paris ; les systèmes distributifs urbains et de l'immeuble : évolution et influence sur la forme urbaine ; la façade : composition, expression. Des visites sont également organisées et viennent ponctuer le rythme du semestre.

ORGANISATION

Les groupes PAO1 et PAO2 travaillent en étroite concertation. Les cours du matin constituent le tronc commun aux deux groupes. Une partie de l'après midi est consacrée à une synthèse commune.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

La validation est en rapport avec les exercices produits en continu.

S5 L.5.13 – PA03

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

J - P. ROBERT
D. BRAULT

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPE

Coefficient de
pondération :
0,70

Nbre de semaine : 16

Modalité pédagogique :

CM 48
TD 112

PROJET

NOMBRE D'HEURES

Semestre Semaine

120 7,5

Travail personnel :

120

ARCHITECTURE DE L'ÉDIFICE

Groupes de projet

UN ÉDIFICE EN VILLE

OBJECTIF

Le sens est le moteur d'un projet architectural. Il est le critère de sa pertinence. Aussi s'agit-il d'articuler le comment au quoi, au pourquoi et au pour qui, quelque part. Car un projet est une transformation, à la fois transcription et mise en place d'une économie des choses et des relations au service de groupes de personnes

CONTENU

«Où» Soit à trouver des édifices vacants dans la périphérie parisienne (individuellement), en allant y voir et en retenir (collectivement) quelques-uns susceptibles d'être reconvertis.

«Quoi», pour qui et pourquoi faire ' Déterminer ce qu'ils pourraient accueillir, fonction de leurs capacités, de leurs situations, des usages et des besoins repérés et projetés tant pour réparer une situation que pour préparer son devenir (travail par groupes). Soit à énoncer des scénarios de programmes et élaborer leurs représentations.

«Comment» En mesurant les écarts entre ce qu'un édifice offre dans une situation donnée et pour des fonctions perdues, et les nécessités de sa nouvelle destination. La transformation architecturale procède de la dialectique entre ce qui est et ce qu'il faut. Soit à mettre en place des stratégies.

ORGANISATION

Contrôle continu, 4 rendus

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DE

Contrôle continu : notation des deux projets demandés : 100%.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

R. HÉRITIER
P. MARTIN

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de
pondération :
0,70

Nbre de semaine : 16

Modalité pédagogique :

CM 48
TD 112

PROJET

NOMBRE D'HEURES

Semestre Semaine
120 7,5
Travail personnel :
120

OBJECTIF

Cet enseignement a pour but l'initiation à la conception architecturale d'habitations collectives. En deux temps : du semi individuel au collectif, il s'agira d'appréhender le passage d'une échelle à l'autre en intégrant des logiques constructives et urbaines différentes. Dans les deux cas, il sera envisagé la conception d'unités d'habitation de dimensions courantes dans une échelle de coûts moyens. L'exercice aura donc comme objectif d'introduire des valeurs architecturales et environnementales dans un contexte commun. La démarche sera progressive.

CONTENU

Le lieu des projets est Montreuil sous Bois en bordure immédiate de Paris. Au préalable sur un site vaste, seront recensées les opportunités foncières et potentialités.

Premier temps - durée : 6 à 7 semaines.

L'habitat sera abordé par une approche de l'espace intérieur de l'habitation. L'étudiant devra recourir à son expérience personnelle et aux études sociologiques contemporaines pour exprimer une intention à la fois poétique et plausible en rapport avec les modes de vie. Il procédera ensuite à des assemblages de logements de tailles variables, pour constituer un ensemble semi-collectif de dix habitations sur une parcelle ou des parcelles contraintes de type « dent creuse. Une maquette du projet au 1/100 est à insérer dans une maquette de site qui sera réalisée collectivement.

Second temps - durée : 9 à 10 semaines - un projet complexe mixte combinant habitat et un petit équipement de quartier.

Sur un ou des terrains contigus, l'étudiant réalisera un projet dense comprenant un ensemble collectif d'habitations (nombre : 40) et un petit équipement : une bibliothèque de quartier. Le projet sera abordé à l'échelle urbaine pour mettre en rapport le programme avec les potentialités du terrain : le voisinage - notamment l'habitat - la desserte, l'orientation, le relief, les contraintes induites par la mixité de l'opération, etc. Le rendu demandé sera complet : plans, coupes, façades. Une maquette du projet de l'étudiant au 1/100è sera à insérer dans la maquette du site.

ORGANISATION

Cours - exposés - et travaux dirigés.

Projets : le premier sera individuel, le second est un projet collectif par groupe de deux étudiants.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DE

Contrôle continu : notation des deux projets demandés : 100%.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

P. LEITNER
C. DENERIER

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de
pondération :
0,70

Nbre de semaine : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

Semestre Semaine

120 7,5

Travail personnel :

120

OBJECTIF

Développer dans le cadre de Paris une conscience critique des notions de qualité de vie, de densité, d'intensité, de complexité, d'écologie, de partage, d'identité, etc. – Comprendre les interactions entre les différents types de tissus urbains parisiens et l'espace public, entre la qualité de l'habitation et celle de la ville. – Analyser les mécanismes et développer des enjeux spatiaux, sociaux et environnementaux. – Identifier des lieux pertinents d'intervention pour le projet. – Concevoir de l'habitat qui répond aux problématiques et aux exigences développées auparavant, notamment en matière de réduction de consommation d'espace et d'énergie, de variété des modes de vie et de contribution à la culture et à l'identité parisienne plus généralement.

CONTENU

Paris devient-il « une ville comme les autres » ? Dans cet atelier de projet, il s'agit de prendre conscience du fait que la qualité de vie ressentie par l'habitat résulte en grande mesure de l'interdépendance entre configuration spatiale et topologique de l'immeuble d'habitation et celle de l'espace public : distances et accès, rapports et échanges visuels, physiques et sonores, intégration/ participation ou isolement, etc. Mais il s'agit également de s'interroger sur l'identité de Paris, son mécanisme de fabrication et son évolution future. C'est dans ces deux contextes que le terme « Paris compact » doit prendre son sens. Loin de signifier la seule quête de la plus grande densité, il attire l'attention sur une des caractéristiques les plus frappantes de la capitale, celle qui rend la vie urbaine de Paris si particulière, indépendamment du vocabulaire architectural. Nous nous intéressons donc de manière ouverte et non dogmatique aux multiples formes d'interaction et identités présentes à Paris. Les « tissus urbains parisiens » sont ici les tissus d'habitation de Paris et de sa région, tout comme « espace public » signifie rue et plus généralement sphère publique. Nous ferons appel aux étudiant(es) de développer des problématiques personnelles au sein de sites (quartier) identifiés auparavant.

ORGANISATION

3 modalités d'enseignement :

- quelques cours matinaux développant la problématique et les concepts clefs de cet enseignement;
- 1 ou 2 visites de site (quartier existant ou en cours d'aménagement);
- atelier de projet.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Travaux d'analyse

Projet

NOTA : L'enseignement s'adresse à des étudiants motivés et prêts à faire de cet atelier un lieu de d'écoute, de réflexion et de production partagés.

Contrôle continu : 65 %

Rendu final : 35 %

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

E. MOURIER
M. SAIMPERT

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de
pondération :
0,70

Nbre de semaine : 16

Voyage d'études en
Suisse

Nbre d'étudiants max.
pour cet enseignement
25

Modalité pédagogique :
PROJET
NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
120	7,5
Travail personnel : 120	

OBJECTIF

Explorer différents modes de groupement de logements et leurs articulations en relation avec une situation urbaine caractérisée. Le projet teste la capacité de cette situation spécifique à développer les rapports entre espace public, espaces collectifs, espaces privés extérieurs et intérieurs.

Le travail porte sur l'aménagement du terrain, la création d'espaces identifiables, de séquences urbaines, de relations privilégiées, de seuils, de transitions, etc

CONTENU

Ce travail vise la création de nouveaux modes de groupement, de nouvelles formes d'habiter privilégiant l'interpénétration intérieur/extérieur, de nouvelles gradations du public au privé, de nouveaux usages, comme par exemple l'utilisation différenciée ou saisonnière de certains lieux.

L'étude du logement aborde les questions d'usage, de distribution, de seuil, de séquence spatiale, d'organisation horizontale ou en duplex, de rangement, de qualification des espaces, de partitions internes permettant la circulation de l'air et de la lumière, etc

Les qualités du logement sont recherchées dans l'orientation multiple, le séjour traversant, la lumière, les vues, les dilatations spatiales, des espaces extérieurs dotés d'un réel usage, l'éclairage et la ventilation naturels, etc

La question de la façade et de l'enveloppe articule la volumétrie générale, l'organisation interne et l'expression architecturale.

Le processus du projet suit une démarche par itération, articulant en permanence plusieurs échelles (ville, parcelle, logement).

Les qualités environnementales des espaces extérieurs et des logements seront le fil conducteur des résolutions du projet.

L'étude du plan-masse est menée à deux ou trois étudiants, puis chaque étudiant fait un projet.

Les connaissances de base liées à la qualité environnementale et au développement durable, à la ville et au logement, seront dispensées aux étudiants sous forme de cours. L'analyse d'ensembles de logements et d'aménagements urbains situés à proximité, ainsi qu'une série d'exercices, dont l'étude de typologies exemplaires, accompagneront le démarrage et le développement du projet.

ORGANISATION

Cours ou exposés d'étudiants le matin, corrections le reste de la journée.

Présentation hebdomadaire des travaux.

Présence obligatoire toute la journée du jeudi.

Argumentaire : texte + croquis + étude solaire.

Dessins géométraux, croquis, perspectives, coupes-perspectives, etc

Maquettes conceptuelles, d'étude et de développement du projet.

Maquette du site réalisée en groupe, avec insertion des maquettes des projets individuels.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu avec cahier de projet.

Présentation hebdomadaire des travaux en cours.

Présence obligatoire à chaque cours.

Rendus intermédiaires et rendu final.

ACQUIS

Connaissance minimum du projet de logement.

Capacité à aborder une certaine complexité de l'espace habité.

PRÉPARATION À

Mener des projets mêlant plusieurs échelles à toutes les étapes du processus.

Mener des projets sur un territoire, appréhendé à travers l'interaction de plusieurs problématiques envisagées simultanément.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

D. HENRY
P. HANNEQUIN
J.-B. EYRAUD

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPE

Coefficient de
pondération :
0,70

Nbre de semaine : 16

Voyage d'études en
Italie

Nbre d'étudiants max.
pour cet enseignement
30

Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
120	7,5
Travail personnel : 120	

OBJECTIF

Cet enseignement devra conduire l'étudiant à acquérir la maîtrise des outils de conception et des savoirs fondamentaux du projet architectural en y incluant les contraintes urbaines et environnementales. Nous aborderons la question de l'architecture comme discipline, en précisant que le projet architectural prend en considération des apports critiques-éthique d'une part et des apports esthétiques-techniques d'autre part. L'étudiant pourra au final aborder la question du logement en proposant une architecture contemporaine en privilégiant la qualité de vie des habitants.

CONTENU

Nous proposons aux étudiants un processus et une méthodologie de conception pour produire le qualitatif de l'espace architectural. Par une approche critique, apportée par les enseignants, les étudiants pourront concevoir des édifices par une écriture et une lecture du projet en maintenant le sens d'une « idée architecturale ». Cet enseignement consacré au logement proposera aux étudiants de faire deux projets avec des sites urbains donnés par les enseignants.

– Un projet court d'une dizaine de logements, dans un premier temps, pour acquérir les diverses typologies de logements et leurs articulations dans « l'espace » ainsi que l'insertion d'une architecture dans un lieu urbain.

– Un projet long d'un îlot pour permettre aux étudiants de pouvoir concrétiser l'ensemble des contraintes et difficultés de la densité urbaine, de la mixité sociale et programmatique pour ce type d'opération urbaine. Nous intégrerons dans cet îlot les apports du développement durable (qualité environnementale) avec son aspect technique et économique.

Nous insisterons sur la méthode de travail, du passage de l'idée architecturale (le sens) aux croquis et esquisses du projet. Nous proposerons aux étudiants la maîtrise de certains outils informatique (Rhino) pour produire une représentation de qualité. Nous envisageons de faire un voyage d'une semaine en Italie, à Florence.

ORGANISATION

À partir d'exemples architecturaux, nous tenterons de saisir les évolutions de la conception architecturale contemporaine sur la question du logement. Une série de cours se fera sur les outils informatiques, mise en forme et représentation du projet. La question des enjeux du « développement durable et haute qualité environnementale » sera l'objet d'une série de cours.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Les projets seront présentés sur des formats A1
Contrôle continu : 50 %

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

V. BROSSY
C. BAPST

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de
pondération :
0,70

Nbre de semaine : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
120	7,5
Travail personnel : 120	

OBJECTIF

Le logement se comprend comme « raison urbaine ». Le but de cet enseignement est, après avoir exploré les modes fondamentaux de la constitution du logement et son mode de groupement, de mettre en évidence les liens formateurs entre la ville et le logement.

CONTENU

Le logement et la ville se répondent. Ce lien d'intimité est formateur du logement et prépondérant. Le semestre est consacré, par deux projets orientés en site urbain, au décryptage et à l'organisation de cette relation complexe :

La Villa Urbaine :

- analyse du tissu urbain;
- réaction d'un espace public traversant;
- groupement de maisons de ville;
- standard et répétition;
- intégration d'équipements;
- hiérarchie des espaces.

Parcelle étroite :

- analyse du tissu urbain et déterminant de situation;
- circulations verticales et occupation de la parcelle;
- logements collectifs;
- rapport au sol et progression dans la hauteur;
- hiérarchie des espaces.

Par la démarche du projet, on traverse les notions d'habitabilité, d'orientation, de sens, d'urbanité.

ORGANISATION

Ce travail est conduit sur plusieurs échelles pour aboutir aux coupes épaisses où le détail est l'ultime point de cohérence de la démarche globale.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

La validation est en rapport avec les exercices produits en continu.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

J. LIPSKI
F. ROZE

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de
pondération :
0,70

Nbre de semaine : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
120	7,5
Travail personnel : 120	

OBJECTIF

Le logement collectif

L'enseignement propose, par un enchaînement d'exercices, l'acquisition de compétences pour maîtriser toute la complexité du sujet abordé. Chaque étape se construit sur la base des acquis de l'exercice précédent et constitue dans le même temps une contrainte additionnelle.

CONTENU

La première étape vise à engager une analyse et une réflexion sur les évolutions des modes de vie. Celles-ci se concrétisent par la définition d'un profil d'usager non standard. Sur la base de la réflexion portée ci-avant et du profil défini, l'enseignement propose de réinvestir les fonctions et usages du logement et de les confronter à des typologies diverses. L'étudiant développe une proposition concernant la cellule du logement. Sont abordés ici, les notions de fonctionnement, de mesures, d'usages, d'ambiances et de qualités spatiales intérieures. Ce travail est volontairement non situé à l'exclusion de l'orientation.

La deuxième étape propose, à partir des logements étudiés au préalable, de combiner un ensemble de 3 à 4 logements par étage pour fabriquer les quatre derniers étages d'un immeuble (travail collectif). Sont abordés ici les principes du groupement, la mécanique des assemblages, la maîtrise des distributions verticales, les enjeux sur les espaces partagés et le « vivre ensemble » et les principes constructifs (trames, matériaux,...). Le travail du projet est accompagné de cours magistraux et de diffusions d'informations dimensionnelles et réglementaires.

La troisième étape propose de réinvestir le travail effectué dans la conception d'un immeuble d'une vingtaine de logements à Paris ou en région parisienne où seront abordés les notions de rapport au sol, de transition de l'espace public à l'espace privé, d'usage, de structure et d'enveloppe.

Le travail de projet est complété par des recherches et restitutions d'opérations exemplaires.

ORGANISATION

Ce travail est conduit sur plusieurs échelles.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu et rendu noté pour chacune des étapes décrites ci-dessus.

La note finale du semestre est majorée ou minorée au regard de l'assiduité de l'étudiant mais aussi de l'évolution de ses acquis.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

L. MEISTER
M. PETIT

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de
pondération :
0,70

Nbre de semaine : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
120	7,5

Travail personnel :
120

OBJECTIF

L'architecte est considéré comme maître d'oeuvre, son rôle est donc de coordonner tous les intervenants dans l'acte de bâtir afin de tendre vers l'oeuvre d'art.

CONTENU

Ce travail vise la création de modes de groupement, de nouvelles formes d'habiter privilégiant l'interpénétration intérieur/extérieur, de nouvelles gradations du public au privé, de nouveaux usages, comme par exemple l'utilisation différenciée ou saisonnière de certains lieux.

L'étude du logement aborde les questions d'usage, de distribution, de seuil, de séquence spatiale, d'organisation horizontale ou en duplex, de rangement, de qualification des espaces, de partitions internes permettant la circulation de l'air et de la lumière, etc

Les qualités du logement sont recherchées dans l'orientation multiple, la lumière, les vues, les dilatations spatiales, des espaces extérieurs dotés d'un réel usage, l'éclairage et la ventilation naturels, etc

La question de la façade et de l'enveloppe articule la volumétrie générale, l'organisation interne et l'expression architecturale.

Le processus du projet suit une démarche par itération, articulant en permanence plusieurs échelles (ville, parcelle, logement).

Les qualités environnementales des espaces extérieurs et des logements seront le fil conducteur des résolutions du projet.

L'étude du plan-masse est menée à deux ou trois étudiants, puis chaque étudiant fait son projet.

Les connaissances de base liées à la ville et au logement, seront dispensées aux étudiants sous forme de cours.

L'analyse d'ensembles de logements et d'aménagements urbains situés à proximité, ainsi qu'une série d'exercices, dont l'étude de typologies, accompagneront le démarrage et le développement du projet.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Présentation hebdomadaire des travaux en cours. Présence obligatoire à chaque cours.

Rendus intermédiaires et rendu final

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

La validation est en rapport avec les exercices produits en continu

ARCHITECTURE DE L'ÉDIFICE

Groupes de projet

TERRITOIRE SOUTENABLE : QUALITÉS ARCHITECTURALES,
PAYSAGÈRES ET ENVIRONNEMENTALES

OBJECTIF

Suite à l'accélération des changements climatiques, et conformément aux objectifs du Grenelle de l'environnement que s'est donnée la France, il devient essentiel de renforcer des décisions à long terme en matière de développement durable du territoire. Afin de constituer des tissus territoriaux de « qualité », il apparaît nécessaire de penser l'architecture en lien avec les paysages qui les entourent et de reconsidérer, à des échelles diverses, le rôle des substrats (géographiques, historiques, symboliques, sociaux...) sur lesquels ils s'implantent et ce, sans négliger l'appréhension et les pratiques sociales des groupes qui les habitent.

En prenant en compte la dimension poétique de l'architecture, l'objectif de ce groupe de projet sera de faire réfléchir l'étudiant sur l'implantation d'un programme d'habitat collectif « écologique », dans un tissu urbain en mutation.

A la fin du semestre, l'étudiant devra avoir renforcé ses connaissances sur ce type de programme, et développé un savoir sur la transformation de ce type d'édifice et de la notion d'habiter (changements d'usages et de pratiques, importance des cultures et des modes de vie différents, influences des milieux) confrontées aux nécessités environnementales. Il devra aussi être capable de cerner l'interdépendance des domaines du paysage, de l'architecture et de l'urbanisme.

CONTENU

Les étudiants concevront leurs bâtiments en les inscrivant dans une logique soit de densification, soit d'implantation d'un « éco-quartier » dans un tissu existant choisi par les enseignants. Après une explication des enjeux du territoire, ils commenceront par effectuer des analyses objectives et des lectures sensibles. Au vu des résultats de ces dernières, ils définiront la densité, les accès, les circulations et les rapports au paysage urbain existant (formes urbaines constituées, trame verte...) de leur projet. L'ensemble s'effectuera suivant une recherche d'économie et de gestion optimum des sols et des réseaux, en limitant l'utilisation des voitures et en favorisant les transports en commun. La conception de l'habitat collectif prendra en compte différentes échelles (îlot, quartier). Ils devront se soucier de la graduation des espaces privés et publics (trottoirs, espaces de jeux, parkings, voirie, jardins partagés...) environnant l'édifice et être en mesure de les dessiner. Le fait de penser des immeubles qui respectent une logique de développement durable ne limite pas la réflexion à de simples logiques réglementaires (performance...), techniques (peaux, ventilations, apport énergétique) ou typologique. L'étudiant devra s'interroger sur la dimension sensible, les qualités des espaces (lumière : fonctions, accessibilité pour tous), le bien-être des usagers, les orientations et formes des volumes de même que la mixité des programmes. Il examinera également le processus même de fabrication de la ville et de l'immeuble : participation des habitants, analyse multi-critères, modes de fabrication de l'édifice (types d'entreprise, matériaux...)

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES
Coefficient de
pondération :
0,70

Nbre de semaine : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

ORGANISATION

Deux types d'exercices complémentaires seront demandés au cours du semestre :

- un travail d'analyse associé à des recherches sur l'évolution des modes d'habiter, notamment l'émergence de l'habitat participatif en milieu urbain (aussi appelé habitat en auto-promotion)
- la conception d'un projet d'habitat collectif proprement dit, en lien avec une requalification du paysage urbain existant.

Le travail d'analyse aura pour objectif d'apporter des fondamentaux et une culture aux étudiants sur le logement durable dans différents milieux.

En binôme, ils auront à étudier un îlot ou plusieurs au sein d'un éco-quartier contemporain choisi dans différents pays. Pour chaque îlot ou groupe d'îlots, ils analyseront : le contexte social et culturel; le processus de conception; le rapport au quartier et au paysage (densité, implantation, espaces privés et publics, accès...); les typologies, assemblage, « figure » ; le système constructif (la structure, l'enveloppe...) ; le traitement des fluides et des apports énergétiques extérieurs...

La conception du projet d'habitat collectif et la refonte du paysage urbain environnant s'effectueront en deux étapes.

En groupe, et en lien avec les services administratifs de la ville et les associations locales, en prenant en compte les nécessités techniques (dépollution...), besoins du quartier, attentes et demandes des habitants, les étudiants réfléchiront sur une ancienne friche industrielle ou militaire, aux liens urbains et paysagers, au programme, au découpage des parcelles, à l'implantation des bâtiments (programme, mixité, accès...). Pour ce faire, ils effectueront des analyses objectives et lectures sensibles.

Ensuite, ils choisiront un des édifices et en effectueront la conception en s'interrogeant sur le processus de fabrication de l'immeuble.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

La validation est en rapport avec les exercices produits en continu.

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
----------	---------

120	7,5
-----	-----

Travail personnel :

120

S5 L.5.13 – PA12

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
O. CHASLIN

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES
Coefficient de
pondération :
0,70

Nbre de semaine : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
120	7,5
Travail personnel : 120	

ARCHITECTURE DE L'ÉDIFICE LE LOGEMENT ENTRE INVENTION ET CONTRAINTES

Groupes de projet

OBJECTIF

Confronter le désir d'invention de l'architecte à la réalité des données externes, pour définir priorités et points durs du projet dans un univers contraint.

CONTENU

Étudier les contraintes extérieures, qu'elles résultent :

- de conventions,
- de données programmatiques,
- de la topographie,
- du contexte urbain ou climatique,
- de modes constructifs,
- de données réglementaires et normatives
- etc...

Apprécier leur pertinence, les placer en regard d'une étude de typologies modernes, analyser leurs incidences sur la dynamique interne du projet.

ORGANISATION

Journée rythmée entre exposés et analyses, d'une part, et projet d'architecture C M.

Interventions :

- dans le cadre du cours « Histoire de l'Architecture-Logement Collectif » du mardi mi-journée, à coordonner avec les autres intervenants ;
- possiblement centrées sur la production de logements collectifs dans les pays nordiques, en lien avec la question du « nouvel empirisme » de la modernité scandinave

TD :

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Exposés et analyses (réalisés par petits groupes 3 ou 4 étudiants) seront évalués, de même évidemment que les projets, accomplis individuellement.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

M. BEDARIDA
J. HARARI
O. CHASLIN

OBLIGATOIRE

PROMOTION

Coefficient de
pondération :
0,15

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
CM 21
TD 7

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
28	2
Travail personnel : 21	

OBJECTIF

Il s'agit d'enrichir et d'éclairer le corpus de connaissances des étudiants sur la question du logement afin qu'ils prennent conscience de l'héritage théorique et pratique auquel ils s'adossent et de leur fournir, pour la pratique de projet, les référents majeurs de l'architecture résidentielle. Le cours vise à faire comprendre les processus par lesquels les formes primitives du logement en Europe ont évolué et sous l'effet de quels facteurs.

CONTENU

Le cours s'emploie à délimiter des espaces-temps et des aires géo-culturelles où sont apparues des solutions projectuelles - spécifiquement architecturales - en matière de logement de masse. Il s'attache à dégager les grandes catégories typologiques et les familles de solutions distributives et topologiques ainsi que leurs évolutions respectives vers le logement contemporain. Il traite autant de l'habitat individuel que de l'immeuble collectif et des formes intermédiaires. Il met en évidence et interroge les principaux cycles de recherches et d'innovations qui scandent la réflexion et l'expérimentation des XIXe et XXe s., et interroge la période récente en analysant les réalisations résidentielles contemporaines.

Programme :

Présentation du cours, délimitation de l'objet, l'espace résidentiel, un problème spécifiquement architectural / L'origine de l'habitat urbain à Paris : de la maison de ville à l'immeuble collectif / La tradition anglaise : terraced house et semi detached house / L'immeuble haussmannien / Le logement philanthropique en Europe / Cottage house et la cité-jardin / HBM / Amsterdam et le plan-type municipal / La révolution moderne / Le triomphe de la barre / L'empirisme nordique / Low Rise, High Density / La condition contemporaine Centrés sur l'analyse typologique et la préoccupation de clarifier les problématiques du plan du logement, les exemples étudiés mettent ces références en rapport à leurs conditions d'émergence : traditions domestiques locales et nationales, contextes sociaux et économiques, relation aux morphologies urbaines, effets directs et indirects des politiques publiques du logement, cadres institutionnels et législatifs, etc.

ORGANISATION

Centrés sur l'analyse typologique et la préoccupation de clarifier les problématiques du plan du logement, les exemples étudiés mettent ces références en rapport à leurs conditions d'émergence : traditions domestiques locales et nationales, contextes sociaux et économiques, relation aux morphologies urbaines, effets directs et indirects des politiques publiques du logement, cadres institutionnels et législatifs, etc.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

La validation consiste en un travail d'analyse dont les principes et enjeux seront présentés lors du cours introductif. La présence en cours et à tous les TD est obligatoire.

CET ENSEIGNEMENT PRÉPARE À

Cours transversal aux groupes de projet.

S5 L5.13 – LA

Groupes

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
G. LLOYD JONES

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES
Coefficient de
pondération :
0,15

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
CM 1
TD 1

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
28	2
Travail personnel : 14	

LANGUES VIVANTES ANGLAIS

OBJECTIF

Cet enseignement a pour objectif l'élargissement de la compétence linguistique acquise par l'étudiant au cours des années précédentes. L'enseignement aborde la thématique du projet urbain et met l'étudiant en situation d'utiliser la langue étrangère pour le commentaire, l'analyse et la critique des projets urbains.

CONTENU

L'enseignement aborde les structures et le vocabulaire concernant le paysage urbain et la complexité de la relation entre le projet et son territoire. Il aborde les thèmes tels que limite, mixité, densité, continuité, rupture, échelle, l'accessibilité, le plein et le vide, l'espace public etc. Des textes et exemples de projets urbains seront étudiés afin d'acquérir et approfondir ce langage. Des films et autres supports visuels seront exploités à l'appui de cet apprentissage.

ORGANISATION

L'enseignement s'effectue en groupes de niveau et le niveau de difficulté linguistique est adapté en fonction du niveau du groupe.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Exercices en vue de la constitution d'un portfolio en langue étrangère. Présence et contrôle continu (50 %), élaboration d'un portfolio et présentation orale de ce document. Le portfolio devra comporter un choix de projets que l'étudiant a conçu durant les trois années d'études.

S5 L5.13 – LD

Groupes

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
M. KLIER-TEISSEIRE

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES
Coefficient de
pondération :
0,15

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
CM 1
TD 1

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
28	2

Travail personnel :
14

LANGUES VIVANTES ALLEMAND

OBJECTIF

Cet enseignement a pour objectif l'élargissement de la compétence linguistique acquise par l'étudiant au cours des années précédentes. L'enseignement aborde la thématique du projet urbain et met l'étudiant en situation d'utiliser la langue étrangère pour le commentaire, l'analyse et la critique des projets urbains.

CONTENU

L'enseignement aborde les structures et le vocabulaire concernant le paysage urbain et la complexité de la relation entre le projet et son territoire. Il aborde les thèmes tels que limite, mixité, densité, continuité, rupture, échelle, l'accessibilité, le plein et le vide, l'espace public etc. Des textes et exemples de projets urbains seront étudiés afin d'acquérir et approfondir ce langage. Des films et autres supports visuels seront exploités à l'appui de cet apprentissage.

ORGANISATION

L'enseignement s'effectue en groupes de niveau et le niveau de difficulté linguistique est adapté en fonction du niveau du groupe.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Exercices en vue de la constitution d'un portfolio en langue étrangère. Présence et contrôle continu (50 %), élaboration d'un portfolio et présentation orale de ce document. Le portfolio devra comporter un choix de projets que l'étudiant a conçu durant les trois années d'études.

S5 L.5.13 – LE

Groupes

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
J.-L. MORALES

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPE
Coefficient de
pondération :
0,15

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
CM 1
TD 1

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
28	2
Travail personnel :	
14	

LANGUES VIVANTES ESPAGNOL

OBJECTIF

Cet enseignement a pour objectif l'élargissement de la compétence linguistique acquise par l'étudiant au cours des années précédentes. L'enseignement aborde la thématique du projet urbain et met l'étudiant en situation d'utiliser la langue étrangère pour le commentaire, l'analyse et la critique des projets urbains.

CONTENU

L'enseignement aborde les structures et le vocabulaire concernant le paysage urbain et la complexité de la relation entre le projet et son territoire. Il aborde les thèmes tels que limite, mixité, densité, continuité, rupture, échelle, l'accessibilité, le plein et le vide, l'espace public etc. Des textes et exemples de projets urbains seront étudiés afin d'acquérir et approfondir ce langage. Des films et autres supports visuels seront exploités à l'appui de cet apprentissage.

ORGANISATION

L'enseignement s'effectue en groupes de niveau et le niveau de difficulté linguistique est adapté en fonction du niveau du groupe.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Exercices en vue de la constitution d'un portfolio en langue étrangère. Présence et contrôle continu (50 %), élaboration d'un portfolio et présentation orale de ce document. Le portfolio devra comporter un choix de projets que l'étudiant a conçu durant les trois années d'études.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
M.-A. PALUMBO

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES
Coefficient de
pondération :
0,15

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
CM 1
TD 1

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
28	2
Travail personnel :	
14	

OBJECTIF

Cet enseignement a pour objectif l'élargissement de la compétence linguistique acquise par l'étudiant au cours des années précédentes. L'enseignement aborde la thématique du projet urbain et met l'étudiant en situation d'utiliser la langue étrangère pour le commentaire, l'analyse et la critique des projets urbains.

CONTENU

L'enseignement aborde les structures et le vocabulaire concernant le paysage urbain et la complexité de la relation entre le projet et son territoire. Il aborde les thèmes tels que limite, mixité, densité, continuité, rupture, échelle, l'accessibilité, le plein et le vide, l'espace public etc. Des textes et exemples de projets urbains seront étudiés afin d'acquérir et approfondir ce langage. Des films et autres supports visuels seront exploités à l'appui de cet apprentissage.

ORGANISATION

L'enseignement s'effectue en groupes de niveau et le niveau de difficulté linguistique est adapté en fonction du niveau du groupe.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Exercices en vue de la constitution d'un portfolio en langue étrangère. Présence et contrôle continu (50 %), élaboration d'un portfolio et présentation orale de ce document. Le portfolio devra comporter un choix de projets que l'étudiant a conçu durant les trois années d'études.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
NEKO INSTITUTE

OBJECTIF

L'objectif de cet enseignement est de permettre aux étudiants à la fois d'acquérir les bases de la langue japonaise et, par le biais de la langue, de s'ouvrir à la spécificité de la communication japonaise.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

CONTENU

GROUPES

Coefficient de
pondération :
0,15

L'enseignement proposé s'articule essentiellement autour de deux grands axes :
- introduction à la langue japonaise;
- les conversations utiles dans les situations de la vie quotidienne.

Nbre de semaine : 14

Chacun de ces apports linguistiques sera intimement associé à un éclairage culturel sur la communication et la société japonaises.

La formation sera ludique et participative afin d'aiguiser chez les étudiants leur curiosité pour la communication à la japonaise et susciter chez eux l'envie de s'exprimer en japonais.

Nbre d'étudiants max.
pour cet enseignement
15

Cette formation est destinée en priorité aux étudiants sélectionnés pour partir en mobilité au Japon en M1, afin de les préparer à ce qui les attendra sur place, mais également à tous les autres étudiants de L3 intéressés par cette formation.

Modalité pédagogique :
CM 1
TD 1

ORGANISATION

Acquérir les syllabaires japonais hiragana et katakana.

Acquérir les bases de la langue japonaise permettant la tenue d'une conversation simple dans les situations de la vie quotidienne auxquelles des étudiants peuvent être confrontés lors d'un éventuel séjour en mobilité au Japon.

Sensibiliser les étudiants à la spécificité de la communication à la japonaise.

Lever les freins nés des a priori et peurs des étudiants face à cette expérience qui attend ceux qui partiront étudier au Japon.

Donner aux étudiants l'envie de parler japonais et de découvrir la spécificité de cette communication à la japonaise.

Le mode pédagogique de transmission des connaissances s'appuiera sur la spécificité du public concerné à savoir des étudiants en architecture et de leur rapport particulier à la question spatiale. Au-delà des cours classiques, des exercices particuliers seront proposés (calligraphie, etc.).

NOMBRE D'HEURES

**CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX
DEMANDÉS**

Semestre Semaine
28 2
Travail personnel :
14

Contrôle continu (50%), contrôle final (50%)

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
N. ALMEIDA

OBJECTIF

Le contenu de cet enseignement sera précisé à la rentrée.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPE

Coefficient de
pondération :
0,15

Nbre de semaine : 14

Nbre d'étudiants max.
pour cet enseignement
15

Modalité pédagogique :

CM 1

TD 1

NOMBRE D'HEURES

Semestre Semaine

28 2

Travail personnel :

14

L.5.14 CONSTRUCTION

9 ECTS

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique		Heures semestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef	ECTS
			CM	TD					
L.5.14	Construction générale 3 (structure)	14	21		21	1,5	21	0,30	9
	Ambiance 3	14	21		21	1,5	21	0,30	
	Analyse constructive	14		42	42	3	14	0,40	
	Total L.5.14		42	42	84	6	56	1	

Objectif

Les enseignements visent à faire acquérir aux étudiants la culture technique en vue de la maîtrise constructive du projet. L'enseignement de construction approfondit les structures en général et la technologie des édifices en béton. L'enseignement d'ambiance complète les notions hygrothermiques liées à la qualité de l'air. Le temps alloué aux travaux dirigés permet de mener une analyse constructive détaillée et d'organiser la visite de chantiers.

Mode d'évaluation des UE

L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu et la présentation de la synthèse des travaux en fin de semestre selon un coefficient préalablement déterminé (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note de l'enseignement de projet doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire après la session de rattrapage.

S5 L.5.14 – CG01

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
F. GAUBIN

2 GROUPES
OBLIGATOIRES AU CHOIX
1/2 PROMOTION
Coefficient de
pondération :
0,30

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
CM 1,5

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
21	1,5

Travail personnel :
21

CONSTRUCTION GÉNÉRALE 3

1/2 Promotion

OBJECTIF

La relation entre les choix technologiques et l'expression architecturale des projets sera mise en évidence, en particulier pour les programmes de logements. De la même manière, les questions relatives à la mise en oeuvre et leurs conséquences sur le projet. L'objectif plus général est de développer la culture technique des étudiants en vue d'une réelle maîtrise constructive du projet. Il doit constituer un lieu de synthèse des enseignements déjà dispensés dans la discipline.

CONTENU

Il s'agit de compléter l'enseignement des semestres précédents sur la question des structures en général, et la technologie constructive des édifices en béton (les filières bois et charpentes métalliques seront étudiées en UE L.6.18). Deux fascicules sont supports de cours, l'un fait une synthèse sur la mécanique des principales structures utilisées pour les édifices, l'autre concerne les structures en béton : rappel sur le matériau béton, caractéristiques physiques et mécaniques vis-à-vis des exigences constructives. Typologie des systèmes constructifs, de production et de mise en oeuvre, les performances, le dimensionnement des principaux ouvrages. Ce programme se prolonge au semestre 6 avec 2 autres ouvrages concernant le bois et l'acier.

ORGANISATION

Les cours magistraux sont hebdomadaires. Le fascicule et sa mise sur le site Internet facilite la prise de notes et le travail sur le cours à la maison

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Examen écrit : 100 %

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
L. BERGER

OBJECTIF

La relation entre les choix technologiques et l'expression architecturale des projets sera mise en évidence, en particulier pour les programmes de logements. De la même manière, les questions relatives à la mise en oeuvre et leurs conséquences sur le projet. L'objectif plus général est de développer la culture technique des étudiants en vue d'une réelle maîtrise constructive du projet. Il doit constituer un lieu de synthèse des enseignements déjà dispensés dans la discipline.

2 GROUPES
OBLIGATOIRES AU CHOIX
1/2 PROMOTION
Coefficient de
pondération :
0,30

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
CM 1,5

CONTENU

Il s'agit de compléter l'enseignement des semestres précédents sur la question des structures en général, et la technologie constructive des édifices en béton (les filières bois et charpentes métalliques seront étudiées en UE L.6.18). Deux fascicules sont supports de cours, l'un fait une synthèse sur la mécanique des principales structures utilisées pour les édifices, l'autre concerne les structures en béton : rappel sur le matériau béton, caractéristiques physiques et mécaniques vis-à-vis des exigences constructives. Typologie des systèmes constructifs, de production et de mise en oeuvre, les performances, le dimensionnement des principaux ouvrages. Ce programme se prolonge au semestre 6 avec 2 autres ouvrages concernant le bois et l'acier.

ORGANISATION

Les cours magistraux sont hebdomadaires. Le fascicule et sa mise sur le site Internet facilite la prise de notes et le travail sur le cours à la maison

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
21	1,5
Travail personnel : 21	

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Examen écrit : 100 %

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
M. LOPEZ - DIAZ
N. HANNACHI - BELKADI

OBLIGATOIRES AU CHOIX

1/2 PROMOTION
Coefficient de
pondération :
0,30

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
CM 1,5
TD 9
NOMBRE D'HEURES

Semestre Semaine
21 1,5
Travail personnel :
21

OBJECTIF

Cet enseignement a pour objectif de compléter l'enseignement des semestres précédents sur les notions liées au confort hygrothermique, et relatif à la qualité de l'air. Il permet de mettre en évidence les paramètres du confort thermique et leur incidence sur le projet pour une réelle maîtrise des ambiances et de développer la culture technique des étudiants en vue d'une réelle maîtrise constructive du projet.

CONTENU

Thèmes abordés :

- rappels des notions d'échange de chaleur;
- isolation de l'enveloppe;
- confort hygrothermique;
- air humide et ventilation;
- condensations au niveau de l'enveloppe.

ORGANISATION

Cet enseignement est dispensé sous forme de cours magistraux.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Le contrôle des connaissances se fait sous forme d'examen partiel et terminal.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Y. ROUBY
M. BOUTABBA-HABES
M. SANDOROV
C. CHICHE
R. ARLOT
L. BERGER

OBLIGATOIRES AU CHOIX

GROUPE

Coefficient de
pondération :
0,40

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
TD 42

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
42	3

Travail personnel :
14

OBJECTIF

Cet enseignement en petit groupe a pour objectif de :

- poursuivre la démarche initiée dans les semestres précédents sur la notion de travaux dirigés partagés avec l'architecture pour mettre en évidence la relation entre choix constructifs et conception architecturale.
- compléter les enseignements théoriques par des travaux dirigés à caractère plus transversal.

Il doit constituer un lieu de synthèse des enseignements déjà dispensés dans la discipline.

CONTENU

Il est défini avec les enseignants des enseignements. Il comporte des analyses constructives d'édifice déjà construits ou en cours de construction à travers l'observation du chantier. Il alterne des visites de chantier, des exercices courts (esquisses, évaluations, expérimentations...) thématiques.

ORGANISATION

Documents graphiques et notes écrites précisés pour chaque groupe.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Le contrôle des connaissances se fait sous forme de contrôle continu et par évaluation du travail demandé.

L.5.15 INFORMATIQUE OU EXPRESSION PLASTIQUE ET HISTOIRE

7 ECTS

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique		Heures semestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef	ECTS
			CM	TD					
L.5.15	Informatique OU	14	21	35	56	4	49	0,60	7
	Démarches plastiques	14		98	98	7		0,60	
	Histoire	14	28	14	42	3	28	0,40	
	Total L.5.15		28 ou 49	49 ou 112	98 ou 140	7 ou 10		1	

Objectif

L'enseignement de l'informatique (1/2 promotion) fournit les connaissances pour produire des images de synthèse fixes et animées représentant le projet architectural et urbain. La formation artistique (1/2 promotion) pose les démarches plastiques comme productrices d'espaces ; l'enjeu et la réflexion d'ordre esthétique se situent dans la confrontation des langages plastiques et architecturaux. La démarche historique renoue avec la période moderne abordée en première année et introduit la période contemporaine ; elle propose d'analyser les courants de pensée, les pratiques sur l'architecture et la ville et la fabrique du projet après 1950.

Mode d'évaluation des UE

L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu (TD) et la 1ère session d'examens en fin de semestre selon un coefficient préalablement déterminé (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note de l'enseignement de projet doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire après la session de rattrapage.

Les étudiants ayant choisi de s'inscrire en plastique du 1er semestre devront s'inscrire en informatique au 2ème semestre dans le cadre de l'UE L.618. Et réciproquement, ceux inscrits en informatique au 1er semestre devront s'inscrire en plastique au 2ème semestre.

Les inscriptions pédagogiques auront lieu pour les 2 semestres du **23 septembre au 25 septembre 2013**.

**INITIATION À LA PRODUCTION
D'IMAGES DE SYNTHÈSE**

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

F. GUÉNA
J. BESCO
F. COUSSON
L. MARIANI
A. MORAND
R. NUNES
J. PION

OBLIGATOIRES AU CHOIX

3 GROUPES

Coefficient de
pondération :
0,60

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :

CM 1,5

TD 2,5

Groupe 1

J. Pion/F. Cousson/
F. Guéna

Groupe 2

L. Mariani/A. Morand

Groupe 3

J. Bescos/R. Nunes

OBJECTIF

Cet enseignement a pour objectif de fournir les connaissances en termes de savoir et de savoir-faire pour produire des images de synthèse représentant le projet. Ces connaissances doivent permettre à l'étudiant de s'adapter à n'importe lequel des logiciels auxquels il est susceptible d'être confronté lors de son cursus à l'école et dans son activité professionnelle.

CONTENU

L'enseignement comporte trois parties :

1- Rappels de modélisation en 3D (volumique et surfacique)

Contenu du cours:

Il s'agit de rappeler les principes de la modélisation volumique et surfacique et du calcul des projections abordés en 2ème année.

Travaux dirigés :

Modélisation de scènes architecturales, objets des futurs calculs d'illumination.

2 - Interactions lumières-matières.

Contenu du cours:

Types et propriétés des projections, des couleurs, des lumières et des matériaux.

Techniques algorithmiques (possibilités et limites) : Ombrages (Gouraud Phong), Ray-tracing, Radiosity, Photon mapping, etc.

Travaux dirigés : Visualisations extérieures et intérieures (lumière naturelle et artificielle), Visualisation du paysage (terrain, végétation, eau etc.).

3 - Intégration virtuel-réel et traitement d'image.

Contenu du cours:

Techniques basiques (calques, masques, détourage, filtres etc.).

Retrouver les paramètres de prise de vue à partir d'une photo de l'environnement (position du photographe etc.).

Insertion d'une projection d'un modèle virtuel dans une image du réel et traitement des interactions virtuel/réel(ombres, réflexions etc.). Enregistrement, formats d'images et compression.

Travaux dirigés :

Insertion de vues d'un projet architectural dans son environnement.

ORGANISATION

1h30 de cours suivi de 2h30 de TD chaque semaine

Rappels de modélisation en 3D (3 séances = 12h)

Interactions lumières-matières (8 séances = 32h.)

Traitement d'images et réalité augmentée (3 séances = 12h.)

La 1/2 promotion est divisée en groupes de 20 étudiants.

**CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX
DEMANDÉS**

Exercices effectués à chaque séance et dossier final.

Contrôle continu

NOMBRE D'HEURES

Semestre Semaine

56

4

Travail personnel :

49

S5 L.5.15 – HA

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

J. BASTOEN
E. MITTMANN

TD :

K. POLYCHRONIADI
L. BASSIERES

OBLIGATOIRES AU
CHOIX

3 GROUPES

Coefficient de
pondération :
0,40

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :

CM 2
TD 1

NOMBRE D'HEURES

Semestre Semaine
43 3
Travail personnel :
28

HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE MODERNE ET CONTEMPORAINE

1/2 Promotion

OBJECTIF

Le cours développe une histoire critique de l'architecture du xxe siècle en resituant les courants doctrinaux, la production des architectes de ce siècle dans leur contexte politique et social, dans leur contexte culturel et artistique, et enfin dans l'histoire des idées de la période. Il s'agit de construire cette « histoire critique » par un regard croisé sur les courants de pensée et les oeuvres, ainsi que par l'analyse de notions. Après une première découverte de l'architecture du xxème siècle dans les cours d'histoire de 1ère année, dans les enseignements de projet et de théorie, ce cours plus spécialisé emprunte une démarche thématique et chronologique à la fois ; il approfondit des notions et des problématiques transversales à cette période.

CONTENU

Le cours aborde la production architecturale du xxe siècle par trois thèmes transversaux :

1. Art et architecture : des avant-gardes « historiques » aux nouvelles avantgardes des années 1960 et 1970
2. Modernité, classicisme et tradition
3. Expressions nationales, régionales et « révisions critiques » de l'architecture du xxème siècle, de l'après-guerre à la fin du xxème siècle.

Au sein de la production architecturale du xxème siècle, le cours s'arrête d'abord sur les avant-gardes architecturales et artistiques, leurs apports et leurs échecs (1er thème). L'accent est ensuite mis sur les différentes composantes de la « modernité architecturale » du xxe siècle, et non sur le seul Mouvement moderne. À travers les oeuvres de plusieurs architectes de ce siècle, le cours expose la diversité des courants et des approches voire, les contradictions internes de l'architecture moderne ; il développe les différentes expressions d'une architecture en dialogue permanent avec la tradition, d'une « modernité sans avant-garde » qui constitue la majeure partie de l'héritage de cette période (2e thème). Ainsi, il s'intéresse particulièrement aux développements de l'architecture dans les années 1930 et 1940, en les resituant dans leurs contextes politiques et idéologiques. Enfin, il s'arrête sur la seconde moitié du xxe siècle en explicitant différentes manifestations de la « crise » du langage moderne, en développant la notion de « révision critique » du modernisme depuis l'après-guerre et en la déclinant dans plusieurs pays européens, et celle de « régionalisme critique » (3ème thème). Il aborde la fin du modernisme, à travers les remises en question par les artistes et les architectes des années 1960 et 1970 et la question du langage, fondatrice des positions post-modernes.

ORGANISATION

2 heures de cours magistral par semaine et un TD de 1 h 30 une semaine sur 2 (12 groupes pour la promotion entière).

Les TD sont communs avec le cours L 515 HA A (Mme Elke MITTMANN).

La présence est obligatoire. Un calendrier des TD est distribué en début d'année.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Analyses de textes et de projet en T.D (exposé+rendu) ; présence et participation au TD ; partiel en fin de semestre.

Partiel portant sur le cours magistral : 60 % - TD : 40 %

S5 L.5.15 – DP

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

M. GRYGIELEWICZ
S. NAVA/ G. ROUVILLOIS
V. JOUVE
C. GARRIER
M. DESSARDO
L. DELARUE

OBLIGATOIRES AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de
pondération :
0,60

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
TD 98

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
98	7
Travail personnel : 14	

DÉMARCHES PLASTIQUES

Groupes

OBJECTIF

Cette enseignement pose les démarches plastiques comme productrices d'espace. L'enjeu de ces démarches se situe dans la confrontation des langages plastiques et architecturaux.

Ces cours permettent d'affirmer les fondements des deux premières années tout en ouvrant à l'autonomie de l'étudiant. Ils visent à l'acquisition de l'autonomie de pratique et de pensée par chacun.

CONTENU

Les cours proposent une réflexion d'ordre théorique et esthétique ancré dans des expérimentations pratiques.

Ces exercices permettent à l'étudiant de:

- Parfaire l'acquisition des outils fondamentaux (dessin, photographie, infographie, vidéo... visualisation et représentation de l'espace) avec un questionnement autour d'une thématique permettant un travail soit personnel soit en groupe.
- Etablir la concordance entre sens et forme.
- Explorer les relations art/architecture (études des différents artistes contemporains intervenant dans l'espace public). Par exemple, l'intervention sur un site urbain permet de travailler et de réfléchir un espace à grande échelle (questionnement sur la notion de contexte réel avec ses contraintes politiques sociales, géographiques et physiques).
- Situer et évaluer ses propres aspirations et sa propre créativité aussi bien dans le faire que dans le penser par le développement de l'esprit critique)

ORGANISATION

Cette unité d'enseignements se pratique sur une journée continue d'atelier et sur un semestre au choix pour l'étudiant afin de permettre: l'expérimentation personnelle, la recherche d'une maîtrise des réflexions et des techniques acquises aux semestres précédents, ainsi que les déplacements en extérieurs et la visite d'expositions.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu : 100 %

S5 L5.15B – DP01

Groupes

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
M. GRYGIELEWICZ

OBLIGATOIRES AU
CHOIX

GROUPE

Coefficient de
pondération :
0,60

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
TD 98

NOMBRE D'HEURES

Semestre Semaine

98 7

Travail personnel :
14

DÉMARCHES PLASTIQUES SITUER UN TERRITOIRE

OBJECTIF

Développer un regard critique et sensible sur l'espace public. L'aborder comme un territoire d'exploration qui recèle des espaces perpétuellement mobiles, à imaginer, à habiter, à prendre, à partager. Le réel qui s'offre à notre regard et à nos gestes est le fruit de notre perception, ainsi sa teneur en vérité peut s'édifier sur sa découverte progressive et renouvelée, c'est-à-dire sur une fiction. Ce qui nous amènera à appréhender dans toute sa diversité la notion de « document fiction » et à interroger le processus de création

ORGANISATION

Expérimenter individuellement et collectivement différentes manières de traverser l'espace public : sous la forme du reportage, sous l'emprise de l'amour (ou de haine), à la dérive, en révolté ; en changeant à chaque fois d'attitude, et en choisissant le rendu/l'expression en fonction du point de vue adopté.

Les expérimentations seront accompagnées par des déambulations urbaines, visites d'expositions, des analyses d'œuvres, des lectures, des projections de films, qui permettront aux étudiants de se confronter à des démarches d'artistes, philosophes, poètes, anthropologues...

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

4 rendus. Un rendu par étape de travail. Medium libre.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

S. NAVA
G. ROUVILLOIS

**OBLIGATOIRES AU
CHOIX**

GROUPE

Coefficient de
pondération :
0,60

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
TD 98

OBJECTIF

Envisager un territoire, sa représentation, son occupation et son activation via des moyens plastiques.

Le cours se déploiera dans des exercices et expérimentations où s'articuleront l'analyse et la mise en oeuvre en relation des différents outils (concrets et conceptuels) acquis au cours des années précédentes au regard des préoccupations et désirs propres de l'étudiant. Se confronter à des questions de retranscription pour trouver sa propre écriture.

CONTENU

Ce cours s'intéresse aux espaces spécifiques que sont les aéroports. Donnés comme point de départ de nos investigations, les aéroports seront le sujet et le lieu d'un travail qui se déploiera tout au long du semestre. Observer, analyser, retranscrire, pour élaborer un objet plastique qui sera placé sous l'angle de la fiction.

L'aéroport sera donc le noyau de ce travail. À la fois décor possible, structure paradigmatique, sujet d'étude, ou encore source d'information, d'images, cet espace complexe et fortement normé nous permettra de questionner des notions croisées entre le champ des arts plastiques et celui de l'architecture. Comment traverse-t-on ces lieux? Quelles sont les frontières qui se succèdent? Quelles temporalités coexistent? Quelles populations s'y côtoient? Quelles postures sont engendrées par la morphologie des lieux, leur acoustique, les vues qu'ils proposent? Quels enjeux politiques se cristallisent autour de ces portes d'entrée et de sorties si éloignées des villes?

Le travail sera d'abord celui de l'observation. Observer pour comprendre l'anatomie de ces territoires, déceler les fonctionnements du bâti, des zones de flux en regard des zones de stase, des intentions et de l'inconscient. Mais aussi observer pour accumuler du matériau qu'il sera alors question d'organiser en suivant le fil d'une fiction.

Le récit - qu'il soit littéraire, visuel, cartographique, filmique, sonore - permettra alors d'articuler lieux, corps et temporalités. La fiction permettra une relecture critique de l'aéroport en mobilisant ses caractéristiques comme structure même de sa fabrication.

Un récit pour raconter, soit, mais surtout, et c'est là tout l'enjeu de ce travail mené sur le semestre complet, pour exposer les mécaniques physiques et mentales à l'oeuvre dans les aéroports, ceux que nous visiterons et ceux que nous inventerons.

ORGANISATION

EN EXTÉRIEUR : visite d'aéroports parisiens, voyage de 3 jours à Berlin.

À L'ATELIER : travail sur corpus artistique / littéraire / cinématographique / plans, représentations.

Le travail de collecte d'images, d'informations, de dessins, les repérages formeront le matériau que des démarches associatives - montage, collage - échafauderont en un récit.

Celui-ci se déploiera, selon le projet, au sein de différentes formes : livre-objet, cartes, dessins, écrits, photographies, film..., et dont la structure et l'articulation propre seront à penser comme architecture.

Langue du cours : français. Langues de communication : français et anglais

**CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX
DEMANDÉS**

Participation au cours / présence 30%. Evaluation des travaux réalisés 70%

NOMBRE D'HEURES

Semestre Semaine
98 7

Travail personnel :

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
L. DELARUE

OBLIGATOIRES AU
CHOIX

GROUPE
Coefficient de
pondération :
0,60

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
TD 98

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
98	7
Travail personnel :	
14	

OBJECTIF

Il sera question d'aborder une relation entre sculpture et architecture, par le biais d'un objet, d'une construction, ou d'une action d'explorer la confrontation entre volume et espace, entre décisions et expériences.

On empruntera au réel et aux questions de représentation pour mieux pouvoir s'en échapper et nourrir l'imaginaire et construire le déplacement entre l'objet de référence et l'objet visé.

CONTENU

Par le dessin et le volume, de manière simultanée ou conjuguée, on pourra imaginer et construire des objets ou des espaces fictifs en extrapolant la relation entre un lieu, un objet et son usage.

L'objet-sculpture, le corps et l'espace, le rapport entre les formes, leurs mesures, les agencements, la stabilité ou les transformations seront à la base de nos réflexions et de nos expériences.

On fera d'abord des dessins l'espace réel, des travaux préparatoires, puis des dessins et des volumes ou des installations dans l'espace, en tenant compte des questions d'échelle et de volumétrie, et de couleur au travers des matériaux.

Deux expériences différentes seront proposées successivement ; l'une à partir du paysage, de situations ou d'objets repérés dans la ville, dans les transports, les lieux de construction ou en construction, que sont les ateliers, les chantiers, l'une à l'échelle des lieux de travail de l'école.

L'une sera liée au contexte d'élaboration de l'idée et du déplacement d'usage, de fonction, de matériaux, et de formes, l'autre convoquera une perception plus intuitive et intime de l'espace.

ORGANISATION

Approches théoriques et plastiques. Une attention particulière sera portée sur des artistes qui ont engagé leur travail à la lisière de la sculpture et de l'architecture. Visites d'exposition.

Définition d'un projet de travail personnel et des étapes de sa réalisation, en dessin, en volume

Travail de recherches et d'atelier, de production personnelle et de mise au point dans l'espace.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
V. JOUVE

OBLIGATOIRES AU
CHOIX

GROUPE
Coefficient de
pondération :
0,60

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
TD 7

NOMBRE D'HEURES

Semestre Semaine
98 7
Travail personnel :
14

OBJECTIF

Il s'agira ici de réaliser un court film d'animation.

CONTENU

Les sujets des films sont très libres mais pour les étudiants en demande d'un encadrement plus dirigé, il sera demandé un travail autour d'un lieu, entendu au sens large (une architecture, un espace urbain ou une table) et une mise en question de la nature de ce lieu par le mouvement et le montage.

Le film d'animation ou dessin animé, induit un rapport à l'image (le cadre) et à la vitesse. Il sera donc question de mettre en mouvement les images fixes à travers des supports très variés tels que la photographie, le dessin, la pâte à modeler etc...

ORGANISATION

Au travers de références au film expérimental (Oskar Fischinger, Norman Mc Laren, Martin Arnold).

L'exercice se décomposera en 4 temps:

- Ecriture d'un scénario.
- Réalisation d'un story board
- Tournage
- Montage

Engagement dans le projet, qualité du travail tout au long de l'année, évaluation finale avec jury des films réalisés et produits.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Composition, cadres, montages sur final cut ou adobe première

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
C. GARRIER

OBLIGATOIRES AU
CHOIX

GROUPES
Coefficient de
pondération :
0,60

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
TD 7

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
98	7
Travail personnel : 14	

OBJECTIF

La cohérence et la complémentarité des divers modes d'expressions (écrit, oral, graphique, audio-visuel infographique.)
La réflexion, la recherche, la maîtrise de concepts, l'autonomie de l'étudiant.
Réalisation de travaux à l'aide des « nouvelles technologies » (dvd, cd rom, vidéo...).

CONTENU

À partir de concepts définis au début du semestre et de consultation de réalisations de différents travaux d'artistes dans la ville, il s'agira pour chaque étudiant de faire individuellement ou en groupe (trois étudiants maximum) une proposition de réalisation plastique dans/sur la ville. Le choix du site, son analyse, sa lecture poétique constituant une première phase du travail par des dessins, photographies, prélèvement de matériaux... L'intervention dans la ville peut-être durable ou éphémère, elle contribue à la relecture et définition de l'espace dans lequel elle s'inscrit. Cette transformation peut-être en osmose ou en opposition avec le lieu. Tous les matériaux et médiums demeurent au choix de l'étudiant et doivent être cohérents par rapport à la problématique de chacun. Réalisation d'un DVD/CD ROM

ORGANISATION

Réalisation de vidéos de photographies ou de dessins.
Réalisation d'un DVD/CD ROM.

**CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX
DEMANDÉS**

Contrôle continu : 50 %
Examen final : 50 %

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
M. DESSARDO

OBLIGATOIRES AU
CHOIX

GROUPE
Coefficient de
pondération :
0,60

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
TD 98

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
98	7
Travail personnel : 14	

OBJECTIF

Purpose : a contextual toolbox. This program is an introduction to the praxis of sculpture, video, drawing and photography as parts of a toolbox helping to analyze reality. It aims to explore our environment through concrete forms of language, shaping the very material and flesh of the physical world which is altogether encompassing, supporting, constituting and inspiring us.

CONTENU

Ce cours aborde la pratique de la sculpture (fût-ce sous une forme éphémère), de la vidéo, du dessin et de la photographie comme outils d'analyse du réel. Il s'agira d'explorer notre environnement au moyen de langages concrets qui modèlent directement la matière du monde physique qui nous porte, nous constitue et nous inspire. Ces pratiques seront mises au service de l'acte de « réparer » qui sera au début une occupation anodine liée au bricolage ou à un exercice, tel le jogging. Cette pratique évoluera pour s'adapter à des réparations plus personnelles et intimes, pour aboutir ensuite à des réparations d'une autre échelle, réparations urbaines, paysagères, voire sociales ou culturelles. Le tout, à partir de l'acte très simple d'essayer faire fonctionner encore un peu...

ORGANISATION

Le cours, divisé en trois parties, sera fondé sur des règles de jeu conçues collectivement à chaque début de semestre. Il sera rythmé par des visites d'expositions d'art contemporain et des présentations d'artistes liés aux thèmes explorés. Nous utilisons ces expositions comme une matière première et un point de départ.

Nature des travaux demandés: Vidéo, dessin, sculpture, photo.

Correction quadrilingue : anglais, français, italien, espagnol.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu : 66,6 %

Rendu final : 33,3 %

SEMESTRE 6

S6	UNITÉ D'ENSEIGNEMENT	ECTS
L.6.16	Projet d'architecture Ville, analyse urbaine et édifice Cours transversal : formes urbaines	12
L.6.17	Histoire et Sciences humaines Histoire de l'architecture et de la ville Philosophie	3
L.6.18	Informatique ou Expression plastique et Construction Démarche plastique Construction générale 4 Ambiance 4 Acoustique Ambiance 4 Technologies	8
L.6.19	Rapport de stage et Rapport d'études Stage de première pratique (3 ECTS) Rapport d'études et soutenance	7

L.6.16 **PROJET D'ARCHITECTURE**

12 ECTS

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique			Heures semestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef	ECTS
			CM	TD	PROJET					
L.6.16	Ville, analyse urbaine et édifice	16			112,5	112,5	7	112	0,85	12
	Cours transversal : formes urbaines	14	21	7		28	2	21	0,15	
	Total L.6.16		21	7	112,5	140,5	9	133	1	

Objectif

L'enseignement de projet développe la réflexion sur l'articulation des échelles d'intervention dans la ville, allant de l'échelle territoriale à l'architecture d'un édifice, il propose de fournir les outils méthodologiques d'analyse urbaine et le corpus de connaissances nécessaires à la conception des projets urbains dans le contexte critique de la ville contemporaine. Le cours transversal permet aux étudiants d'identifier les relations entre projet urbain et projet d'architecture afin de situer leur savoir-faire et leur positionnement pour la fabrication de la ville.

Mode d'évaluation des UE

L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu et la présentation de la synthèse des travaux en fin de semestre selon un coefficient préalablement déterminé (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note de l'enseignement de projet doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire après la session de rattrapage.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

M. BOURDIER
P. GERME
M. NORDSTROM
J. NJOO
F. FAUCONNET
A. D'ORAZIO
P. CHAVANES
F. MARTINET
J.-M. CHANTEUX
V. BROSSY
A. LIEBARD
C. PEDELAHORE

**OBLIGATOIRES AU
CHOIX**

GROUPE

Coefficient de
pondération :
0,85

Nbre de semaine : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
112,5	7
Travail personnel :	
112	

OBJECTIF

L'objectif est de fournir les outils méthodologiques et le corpus de connaissances permettant aux étudiants de concevoir des projets urbains dans le contexte critique de la ville contemporaine et de se projeter en développant un positionnement face à l'observation de la ville telle qu'elle est.

CONTENU

Cet enseignement a pour ambition de développer une réflexion sur l'articulation des échelles d'intervention dans la ville, allant de l'échelle territoriale à l'architecture d'un édifice. Il propose de réfléchir à la notion même d'évolution d'un site dans le temps, du point de vue de sa spécificité, de ses caractères et des programmes qui pourraient s'y inscrire pour le transformer. On redécouvre aujourd'hui que la ville se construit à partir de formes urbaines projetées et dessinées et que l'espace urbain est forcément l'espace critique où on interroge l'Architecture et où se fabrique la Ville.

ORGANISATION

Cet enseignement est dispensé au sein de groupes de projet.

**CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX
DEMANDÉS**

Le contrôle des connaissances se fait sous forme de contrôle continu.

S6 L.6.16 – PA01

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

M. BOURDIER
F. GANTOIS
B. NAVINER

OBLIGATOIRES AU CHOIX

GROUPE

Coefficient de
pondération :
0,85

Nb. d'étudiants max : 32

Nbre de semaine : 16

Modalité pédagogique :
CM 1,5
TD 6

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
112,5	7
Travail personnel : 112	

VILLE, ANALYSE URBAINE ET ÉDIFICE LES ÉCHELLES DE LA VILLE (ERASMUS)

Groupes de projet

OBJECTIF

Ce groupe de projet se consacre au «projet urbain» non pas comme nouvelle méthode de planification mais avant tout comme démarche proposant de s'intéresser à la ville sociale mais aussi la ville physique et d'observer leurs transformations pour être à même d'en proposer de nouvelles. Les discours et les pratiques du «projet urbain» sont multiples. On tentera d'en élucider la signification.

CONTENU

La question des «Echelles de la Ville» sera le fil conducteur du semestre de travail. A PROPOS DU «PROJET URBAIN»

Le «projet urbain» diffère de la superposition ou de la juxtaposition d'objets architecturaux ou de modèles urbains. Il se définit, par défaut, par rapport au projet architectural, en s'en distinguant à trois niveaux : l'échelle spatiale (entendue comme l'articulation de rapports à une surface de territoire) ; l'échelle temporelle (temps long, temps structurant, temps présent, notion de phasage) ; la logique d'acteurs (leur pluralité et leur nombre important).

LE VISIBLE ET SON ÉCRITURE

Observer, dessiner, se déplacer, observer, dessiner... afin de saisir, par le dessin organisé en séquence, l'espace du lieu dans sa lumière et sa géométrie. Le dessin sera considéré comme moyen de représentation, comme outil de conception mais surtout comme mode d'investigation au service du «projet urbain».

DES MOTS POUR LE DIRE

Le travail de réflexion et de production autour du «projet urbain» sera l'occasion pour les étudiants de clarifier leur propre discours en apprenant à poser une problématique, à structurer un propos et à se familiariser à l'utilisation de concepts.

DES THÈMES POUR INTERPRÉTER PUIS PROJETER

Les étudiants seront invités à construire leur propre démarche autour de thèmes qui, pour certains, seront traités lors de conférences et, pour d'autres, émergeront de leur interprétation des sites retenus, tels que : limite, échelle, identité, mixité, densité, etc.

ERASMUS

Ce groupe de projet de semestre 6 se donne également comme mission de préparer les étudiants à une éventuelle mobilité (Erasmus ou autre) au semestre 7, par : l'accueil d'étudiants étrangers en mobilité ; un travail en équipes mixtes ; un voyage d'études à l'étranger ; un enseignement bilingue (français-anglais), une préparation culturelle pour candidat au stage Erasmus ou autre ; l'accueil de conférencier enseignants étranger en mobilité, etc.

ORGANISATION

La composition pluridisciplinaire de l'équipe encadrante explique les modes pédagogiques à l'œuvre : 1. Les exercices de projet ; 2. La lecture collective de texte de référence et les cours théoriques sur la ville ; 3. La pratique du dessin comme outil d'investigation et de figuration ; 4. La pratique du bilinguisme (anglais/français) dans l'enseignement.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Le semestre sera ponctué par les rendus de deux exercices successifs d'interprétation et de projection à des échelles territoriales différentes et prendra fin avec un exercice de bilan personnel.

Le « projet comme démarche » (50 % de contrôle continu) et « le projet comme réponse » (50 % lors du rendu de chaque phase).

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

P. GERME

H. FERNANDEZ

OBLIGATOIRES AU
CHOIX

GROUPES

Coefficient de
pondération :
0,85

Nbre de semaine : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

OBJECTIF

L'objectif de ce projet clôturant la licence est de procurer les savoirs-faire fondamentaux du projet urbain entendu comme dessin de l'articulation de l'espace public et de l'espace privé d'une part, des systèmes qui composent le tissu urbain, d'autre part.

Le tissu urbain est compris comme interactions substantielles entre le bâti, le parcellaire, la voirie et l'espace public.

Le tissu urbain, sa forme et ses typologies permet d'appréhender la constitution de la ville, espaces et temps, et d'introduire à une pensée renouvelée de l'édifice et de son architecture.

Le travail proposé entrelace à la fois projet et analyse, échelle de projet et de représentation diversifiées (du 1/25000ème au 1/100ème).

CONTENU

Nous proposons de croiser trois approches :

1 l'édifice comme composante d'un tissu urbain

L'édifice n'est pas appréhendé comme un objet, mais au contraire, comme l'élément d'une division, d'une partition de l'espace. Il s'agit d'étudier les formes (édifice-parcelle, voirie-espace public), et les processus (recomposition foncière, densification, réhabilitation, substitution) en testant et en vérifiant concrètement l'architecture des différents espaces mis en jeu.

2 l'urbanisation des infrastructures de la « Ville territoire »

Nous posons par hypothèse que la ville territorialisée d'aujourd'hui doit trouver la forme de son unité. Cela dépend notamment de ses espaces publics, de sa voirie, de ses infrastructures. Ce sont des voies structurantes de l'urbanisation et de son paysage, du rapport de la ville à sa géographie, qui sont à créer, à interroger, à transformer.

3 les formes résidentielles de la ville territoire

Nous proposons de tirer les leçons de la « territorialisation des villes » au niveau des formes résidentielles à partir d'une double critique :

- critique du « résidentiel pur » et de l'étalement péri-urbain, en présentant des alternatives aux morphologies pavillonnaires de la grande périphérie ;
- critique de la « ville radieuse » et des espaces sans statut ni usage des « grands ensembles », de son incapacité à l'évolution et au renouvellement.

Nous recherchons une expression typologique adéquate au rapport nouveau qui se dessine dans la « ville-territoire » entre résidence, espaces publics, espaces naturels, paysages.

ORGANISATION

Nous proposons 5 séquences de travail (projet individuel et collectif) :

- un travail d'observation et de représentation du « terrain » produisant les plans qui permettent de décrire les composants principaux du tissu urbain à une échelle opératoire de son projet jumelée avec la représentation analytique de l'échelle métropolitaine ;
- un exercice théorique (1/500ème et 1/200ème) « la rue ordinaire », investigation architecturale fondamentale de typologies résidentielles corrélées à un projet de voie ;
- le développement de l'analyse du tissu urbain plus particulièrement de ses typologies et la compréhension de la structure d'une petite aire urbaine ;
- un exercice d'architecture (1/50ème) développant une partie d'édifice (liaison avec le sol, haut, « enveloppe courante ») déterminante d'un caractère typologique identifié dans l'exercice de « la rue ordinaire » ;
- un projet contextuel (15000ème, 1/1000ème, 1/500ème) visant au renouvellement et au développement urbain d'une aire urbaine résidentielle.

Nous proposons de travailler sur un territoire de première couronne structurée par une « grande voie » à « réurbaniser », articulée en séquences précisément identifiées.

C'est idéal pour diversifier votre travail par sous-groupes tout fédérant vos travaux.

Nous insistons sur l'échelle du tissu urbain proprement dit, afin de parvenir à une expérimentation approfondie de l'architecture de l'édifice en rapport avec les questions urbaines.

Nous pensons, en effet, que c'est à partir des questions urbaines que l'on peut attendre un renouvellement des problématiques architecturales, il faut que chacun éprouve par soi-même les interactions d'échelles qui soutiennent cette conviction.

Voyage de 4 jours

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
112,5	7
Travail personnel :	
112	

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Représentations conventionnelles du projet, dessin à la main et dessin numérique, présentation écrite.

Contrôle continu : 50%, jury final : 50%

S6 L.6.16 – PA03

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

M. NORDSTROM

P. MARTIN

VILLE, ANALYSE URBAINE ET ÉDIFICE

Groupes de projet

OBJECTIF

Pour ce dernier semestre du cycle licence, nous proposons à l'étudiant une démarche mêlant de façon étroite l'analyse et le projet : l'observation et la description d'une série de fragments d'une ville pour tenter de la comprendre dans sa globalité et une approche de projet permettant d'explicitier la stratégie globale par le développement plus approfondi de certains fragments représentatifs choisis.

Les objectifs de l'enseignement sont les suivants :

Faire comprendre que les outils d'analyse sont les mêmes que ceux du projet, que le projet est potentiellement contenu dans le regard posé sur la ville ; Stimuler la créativité de l'étudiant pour inventer des outils qui articulent l'analyse et le projet ; Susciter un intérêt à combiner les sources, confronter les informations existantes et les observations in situ pour développer un esprit critique et curieux ;

Articuler les échelles d'étude différentes dans la conception de l'édifice dans la ville. L'urbanisme devenu trop souvent purement réglementaire et économique.

Le «projet urbain» est un des éléments de réponse pour définir une stratégie de recomposition des territoires péri urbains, re-qualifier les espaces publics et planter de façon logique et cohérente les équipements structurants de la Ville.

CONTENU

Exploration d'une série de fragments de Paris sur l'axe historique nord-sud (partie du cardo) depuis la Seine jusqu'au boulevard périphérique, servant de prétexte pour l'appréhension de l'Histoire de la Ville à travers d'une série de « petites histoires ». Cet axe nord-sud rencontre entre la Seine et le Boulevard Périphérique différents systèmes transversaux (toutes les enceintes de Paris et ce qu'elles sont devenus : boulevards, métro aérien, périphérique, gares) formant des points où l'histoire de Paris se concentre.

Analyse de ces croisements dans leur état actuel, mais aussi questionnement sur leur formation. Etude des flux, de la morphologie du bâti, des typologies du tissu, observation des usages, de leurs empreintes sur les lieux, des populations qui les fréquentent, de leurs trajets.

Exploration et multiplication des outils d'analyse et de représentation de la ville et de sa complexité, combinaison des outils conventionnels et non conventionnels par leur complémentarité : immersion dans l'espace urbain, photographie, cartographie, maquette, croquis, coupe-perspective, film, expression par diagramme, synthèse libre.

La stratégie du projet découlera des constats de l'analyse de l'axe, le franchissant ou l'accompagnant. Il s'agira d'un programme mixte mêlant équipements et logements, qui sera traité simultanément à plusieurs échelles. Echelle du projet dans la ville, celle de l'étude d'un logement, de la typologie, celle du fonctionnement des équipements, de leur articulation avec le quartier.

ORGANISATION

Ce cours combine travail de groupe et travaux individuels : il est important qu'il y ait partage des informations et complémentarité des travaux.

La présence à chaque cours est obligatoire : il sera demandé aux étudiants une restitution hebdomadaire des travaux sur des supports variés (accrochage, projections, exposés courts...) suivie de discussions. Des cours et des projections ponctuels en rapport avec les thèmes abordés accompagneront le projet.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu : 50%, jury de fin de projet 50%

OBLIGATOIRES AU
CHOIX

GROUPES

Coefficient de
pondération :
0,85

Nb. d'étudiants max : 24

Nbre de semaine : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

Semestre Semaine
112,5 7

Travail personnel : 112

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

A. LIEBARD
L. PÉNISSON

**OBLIGATOIRES AU
CHOIX**

GROUPES

Coefficient de
pondération :
0,85

Nb. d'étudiants max : 24

Nbre de semaine : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
112,5	7
Travail personnel : 112	

OBJECTIF

Concevoir un écoquartier à partir de lectures à différentes échelles de l'édifice, du quartier, de l'îlot, du territoire de la ville et de la ville en réseau.

CONTENU

L'apprentissage de la lecture à différentes échelles est la trame qui guide cet enseignement. A partir d'études cartographiques et d'analyses contextuelle, géographique, social, économique, et historique, du territoire d'une friche industrielle située en bordure de Seine au sud-est de Paris à Villeneuve le Roi, l'étudiant projettera un master-plan d'écocité, et développera un écoquartier. Il étudiera un projet d'aménagement urbain visant à réduire l'empreinte écologique. La continuité des trames vertes et bleues sera recherchée à l'intérieur d'une urbanisation dense.

Non limitativement, les axes d'études suivant seront abordés :

Préservation des ressources (notamment le foncier) et adaptation au changement climatique.

Promotion des performances écologiques dans l'aménagement.

Relations entre densités et formes urbaines.

Restauration et valorisation de la nature en ville (jardins solidaires, maintien de la biodiversité).

Sobriété énergétique.

Propositions de dispositifs de gouvernance participatifs.

ORGANISATION

Cours et travaux dirigés en groupe de projet.

**CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX
DEMANDÉS**

Contrôle continu 50% et rendu final du projet 50%

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

J. NJOO
R. BOURSIER

**OBLIGATOIRES AU
CHOIX**

GROUPE
Coefficient de
pondération :
0,85

Nb. d'étudiants max : 24

Nbre de semaine : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
112,5	7

Travail personnel :
112

OBJECTIF

La mobilité de l'homme est un état de fait qui change nos rapports à la ville et à l'architecture. Nous interrogerons ce phénomène en nous intéressant aux divers espaces de transit qui fabriquent la ville d'aujourd'hui et qui ponctuent de plus en plus notre quotidien. Routes, autoroutes, gares, aéroports, hôtels, stations services, parkings, centres commerciaux autant d'escaliers qui transforment le territoire urbain et les rythmes de ceux qui y vivent et le parcourent.

Comment traiter ces lieux (ou ces non-lieux) vécus dans l'éphémère et la distraction ?

Comment les considérer comme autre chose que de simples lieux de « passage » dans la ville ?

CONTENU

Nos réflexions se focaliseront sur les enjeux de mobilité dans le cadre du Grand Paris et plus particulièrement le rôle potentiel des stations de métro dans la requalification des territoires périurbains de la capitale. Lieux « repères » pour les habitants et usagers, édifices multifonctionnels complexes, ces stations prospectives seront l'occasion d'explorer les champs hybrides entre architecture et infrastructure.

Quels services publics peuvent ces futures stations accueillir ?

Quels rapports peuvent-elles tisser avec le quartier et la ville ?

À l'horizon du métro Grand Paris Express et à l'instar des études prospectives menées par la RATP sur les stations de métro du XXI^{ème} siècle, nous considérerons comment ces futurs pôles d'échanges peuvent être porteurs d'une certaine conception d'urbanité que nous qualifierons du « métropolitain ».

ORGANISATION

Le projet sera structuré en trois séquences : 1 séquence de travail collectif qui croiserait analyse architecturale et urbaine et 2 séquences de travail individuel sur la conception d'une future gare de banlieue. Le cours sera ponctué par des conférences, tutorats, rendus et discussions collectives ainsi qu'un voyage d'étude de 5 jours prévu au milieu du semestre.

**CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX
DEMANDÉS**

Contrôle continu et restitutions 20%, rendu intermédiaire 30%, rendu final 50%

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

F. FAUCONNET
D. BRAULT

OBJECTIF

L'objectif de cet enseignement est l'acquisition, par la pratique de projets, d'une démarche permettant d'appréhender les différentes échelles du projet et d'approcher l'échelle urbaine.

Dans la continuité des acquis de la seconde année de licence, les thèmes abordés lors de ce semestre permettront à chacun, conscient des enjeux, de passer de l'intention à la formalisation par des réponses argumentées.

Contexte, usage, aspect constructif seront questionnés pour apporter les réponses spatiales et urbaines cohérentes.

OBLIGATOIRES AU
CHOIX

GROUPE

Coefficient de
pondération :
0,85

Nb. d'étudiants max : 30

Nbre de semaine : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

CONTENU

Le but de ce semestre est d'accompagner les étudiants dans la mise en place d'une démarche, d'apporter une réponse cohérente et argumentée à une problématique urbaine dans un cadre réel.

Il ne s'agira pas de porter un regard purement théorique mais de prendre en charge les contraintes urbaines et architecturales réelles.

Le projet portera sur l'étude d'une pièce urbaine dans un tissu constitué et se décomposera en plusieurs temps :

L'étude approfondie du contexte existant.

Histoire, évolution, analyse des besoins et données prospectives.

Analyse des différentes échelles et usages, des équilibres et flux.

Cette analyse permettra d'établir un constat et les données programmatiques, urbaines et architecturales en conscience.

Ce travail en binômes établira les objectifs généraux du « vivre ensemble » sur lesquels le travail individuel prendra appui,

La mise en commun des thèmes et le partage de ces recherches permettront d'homogénéiser les acquis et solliciteront l'imaginaire et l'investissement de tous les étudiants.

Les points communs de tous les projets seront :

- . Prise en compte des besoins et du contexte
- . Analyser, interpréter et restituer
- . Recherche de références et analyse critique
- . Argumenter et communiquer

Différents thèmes complémentaires seront abordés :

- . Fonction-usage- dimensionnement
- . Déplacements - enchainements spatiaux
- . Ambiances - matières
- . Rapport intérieur extérieur
- . Rapport plein vide
- . Orientation-lumière
- . Distribuer -assembler
- . Géométrie - structure
- . Données environnementales.

Le projet, produit d'une synthèse, placé au centre de la pédagogie, organise la méthode d'enseignement.

Le travail sera complété par l'analyse de projets de sites et références.

ORGANISATION

langue de cours et de communication: français

NOMBRE D'HEURES

Semestre Semaine

112,5 7

Travail personnel :

112

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu : 60% - Investissement personnel - évolution dans l'acquis des connaissances.

Rendus intermédiaires et finaux : 40% - Pertinence de la démarche, qualité de la restitution.

Documents : Textes / Maquettes / documents graphiques / carnet de bord / restitution numériques.

ACQUIS

Savoir conduire une démarche en interrogeant les différents thèmes d'un projet.,

Savoir conduire une recherche, et analyser les références.

Formuler oralement et par écrit, intentions et propositions.

Savoir hiérarchiser et organiser son travail, utiliser les différents outils permettant de restituer toutes les informations de l'échelle urbaine à celle du bâti.

Représentation en géométral, croquis, perspectives et maquettes.

Mettre en page et mémoriser son travail.

PRÉPARATION À

Cet enseignement comme tous les enseignements de projet, prépare, par la pratique du projet à l'apprentissage du métier d'architecte.

Il doit permettre d'organiser une réflexion globale argumentée en faisant intervenir des problématiques multiples est complémentaires et de proposer, partager options et propositions.

Elle permet de maîtriser les modes de représentation, de communication.

Le croisement avec les autres unités d'enseignement se fera principalement par la mise en place d'objectifs communs et leur évaluation par les visites croisées des différents groupes au moment des corrections.

Ses objectifs seront mis en place lors des réunions pédagogiques.

Des visites communes de sites de référence peuvent favoriser le partage.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

A. D'ORAZIO
M. SINEUS

OBLIGATOIRES AU
CHOIX

GROUPES

Coefficient de
pondération :
0,85

Nb. d'étudiants max : 30

Nbre de semaine : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

OBJECTIF

Cet enseignement propose de développer une réflexion portant à saisir l'échelle d'un territoire par la reconnaissance des conditions de sa constitution et le repérage des enjeux stratégiques et dynamiques de son évolution dans lesquels l'intervention par le projet permet d'en révéler les dimensions, tensions et limites. D'autre part, il se propose de réfléchir à l'articulation des échelles d'intervention dans la ville, dans un parcours allant de l'échelle territoriale à celle de l'édifice.

CONTENU

En prenant comme contexte celui de la métropolisation parisienne, il s'agit au travers de l'étude d'une commune inscrite dans l'ère métropolitaine parisienne de repérer les conditions de sa constitution, son rapport aux tissus urbains historiques et les transformations engendrées par les fortes mutations urbaines du XXème siècle.

Ce travail de lecture et d'analyse se fera à partir de la commune de Montfermeil (93). Le choix de ce site tient largement dans la multiplicité des facettes qu'offre cette commune façonnée par les phases successives de l'urbanisme contemporain. Malgré un territoire en apparence chaotique, il s'agit pour l'étudiant de comprendre les conditions de fabrication du tissu urbain, ses continuités, ses limites, ses ruptures mais aussi son potentiel d'attractivité dans une recomposition à l'échelle du Grand Paris.

La démarche proposée s'articule en 3 temps :

- 1 / Analyser pour comprendre :

Un arpentage attentif, une lecture du territoire communal et des secteurs urbains qui le composent permettra aux étudiants de proposer un découpage du territoire en secteurs d'étude.

Le travail d'arpentage se poursuivra par une étude plus approfondie où les questions de typo-morphologie bâties et urbaines, de développement stratégique et d'usages seront étudiées minutieusement.

L'objectif de cette démarche analytique et réflexive est de mettre l'étudiant en situation de faire le lien entre ce qu'il observe sur site et les connaissances objectives qu'il acquière du territoire, de lui permettre de mettre en mot ce qu'il a relevé et de le restituer dans un cadre collectif.

- 2 / Faire émerger les potentialités d'enjeux :

A partir des éléments d'analyse, il s'agit de repérer les territoires d'enjeux de la commune, d'en décrire les composantes, les potentialités et stratégies.

- 3 / Intervenir dans une dynamique, le projet comme dispositif

L'étudiant proposera un site ou une thématique d'intervention qu'il déclinera dans le cadre d'un projet où il mettra en articulation l'échelle de l'édifice au regard des enjeux de territoire.

ORGANISATION

Au sein de l'atelier de projet, les deux premières phases de travail se feront par groupe de 5 à 6 étudiants. La dernière phase est un travail individuel ou en binôme. Ce travail sur l'édifice ou l'espace public permettra de confronter des propositions au travers de maquettes, dessins, ?

Chaque phase fera l'objet d'une restitution commune.

Une exposition des travaux et un échange avec les acteurs locaux seront envisagés en fin de semestre.

En parallèle une série de cours théorique viendront nourrir la démarche d'initiation au projet urbain. Cet enseignement a pour objectif de venir outiller la réflexion de l'étudiant et de lui donner à comprendre comment s'organise la production de l'urbain.

Les thématiques abordées : les acteurs du projet (compétences et diversités) ; Politique sur la ville et politique de la ville (mise en perspective historique) ; le Projet urbain : un cadre de réflexion avant d'être un outil ; la notion de participation : impératif ou proposition ; les outils réglementaires, ou la ville comme cadre et procédure ; de la charte d'Athènes à la charte d'Aalborg : évolution théorique.
langue du cours: français

langue de communication: français,anglais

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
----------	---------

112,5	7
-------	---

Travail personnel :	
---------------------	--

112	
-----	--

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu : 50 %

Jury intermédiaire et final : 50 %

LA VILLE DILUÉE

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

F. MARTINET
P. GUIONY
S. NAVA

OBJECTIF

Il faut aujourd'hui 7 heures pour relier New York à Paris en avion, et presque autant pour rejoindre Toulouse par le train. En 2009, l'Insee comptabilise 15,2% de la population active travaillant la nuit et 53% travaillant en horaires décalés. L'hyper-connectivité, rendue possible par l'Internet efface les limites entre le privé et le public, entre l'intime et le collectif.

La ville contemporaine est celle de la livraison en moins de 24 heures, de l'information continue en temps réel. Mais elle est aussi celle de la slow culture, des marchés paysans, des mobilités douces et de la saisonnalité. Les toits des immeubles de Brooklyn deviennent des jardins 'bio' et les ruches poussent sur les toits parisiens. La ville contemporaine ne se pense plus en terme de masterplan, mais en situations urbaines inédites. On peut être connecté au bureau ou avec ses amis depuis le train, le fast-food, ou depuis sa salle de bains. Les fonctions traditionnelles de la ville sont éclatées.

Comment penser alors cette ville diluée, comment saisir son instabilité programmatique, sa substance spécifique, sa capacité d'innovation.

OBLIGATOIRES AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,85

Nb. d'étudiants max : 30

Nbre de semaine : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

CONTENU

Le semestre s'organise autour de 2 situations urbaines de la ville diluée : une place publique dans une ville nouvelle d'île de France, et un équipement à proximité d'une gare LGV en pleine campagne.

Pour chaque projet, une même méthode. Des groupes de 4 étudiants sont constitués, étudient le site à distance, par approche cartographique, l'accumulation et la sélection de datas. Une maquette de substance urbaine est définie. Le groupe isole une hypothèse de projet et un site d'intervention.

Dans un deuxième temps, une visite du site est organisée. Cette visite permet de tester les hypothèses, de les adapter à une réalité physique, à l'expérience vécue. A l'issue de ces 2 phases, le groupe de 4 se scinde en 2 binômes. Le projet définit ses contours, son échelle, sa résolution technique.

ORGANISATION

Le semestre (16 semaines) est décomposé en 2 projets associés à des lectures.

Les outils de recherches et de présentation sont la cartographie, la maquette, et l'image (axonométrie et perspectives). Les échelles de représentation sont le 20000ème et le 20ème.

langue du cours: français. langues de communication: français, anglais, espagnol

Bibliographie :

BANHAM Reynier, « À la recherche du motel perdu », in Criticat n°6, 2010 (1965).

VENTURI Robert, Denise Scott Brown et Steven Izenour, L'enseignement de Las Vegas (1977), Editions Mardaga, 2008.

JENCKS, Charles, Le langage de l'architecture post-moderne, Academy/Denöel, Londres, 1985.

STERN, Robert A.M. 'At the Edge of Post-Modernism: Some Paradigms at the End of the Modern Movement', Architectural Design 47, no.4, avril 1977, pp. 274-86.

FRAMPTON Kenneth, Pour un Régionalisme Critique et une architecture de résistance, [1983], Critique n° 476-477, janvier, février, Paris 1987 (ou dans L'Architecture d'aujourd'hui, Numéros 306 à 307, Paris 1996).

RUDOLFSY Bernard, Architecture without Architects, [1964], Chêne, Paris 1980.

CORBOZ André, « La Suisse, comme hyperville », in Le Visiteur n°6 (automne 2000), pp. 112-129.

BRANZI Andrea (Archizoom associati): No Stop city, Ed HYX, mars 2006

FRAMPTON Kenneth : 'La megaforme comme paysage urbain', in Mélanges offerts à Bernard Huet, Editions du Linteau, Avril 2000

VERMAETE, HOOIMEIJER & SCHRIJVER (sous la direction de): Urban Formation & Collective Spaces, OASE N°71, NAI publishers, Rotterdam, Novembre 2006

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu 20% . Jurys de fins de projets 80%

NOMBRE D'HEURES

Semestre Semaine
112,5 7
Travail personnel : 112

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

J.-M. CHANTEUX
B. SIANO
T. MALIKIAN

**OBLIGATOIRES AU
CHOIX**

GROUPE

Coefficient de
pondération :
0,85

Nb. d'étudiants max : 30

Nbre de semaine : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
112,5	7
Travail personnel :	
112	

OBJECTIF

Prendre en compte le déjà là (paysages, habitats, édifices façonnés par les hommes) pour projeter de nouvelles formes urbaines avec sensibilité et intelligence.

Il s'agit en 4 mois de permettre aux étudiants d'affiner leur regard et leur compréhension des territoires urbains, d'appréhender de manière critique les discours, les théories, les acteurs de l'aménagement urbain et les outils pour «faire de la ville», de préciser et d'affirmer leur démarche personnelle en découvrant et en commençant à maîtriser des outils de projection de l'échelle urbaine.

CONTENU

Partant d'une découverte associant l'approche sensible, l'arpentage du terrain à la recherche documentaire, les étudiants doivent identifier les potentialités d'un site [choisi dans les territoires entre villes centres et périphéries], définir des stratégies spatiales et temporelles pour les révéler et travailler par la combinaison/association de formes liées aux usages pour concevoir quelques morceaux de villes habitables. D'un bout à l'autre du semestre on interrogera les idées et notions de limite, identité, mobilité, densité, mixité, développement durable dans un mouvement critique et performatif.

On attachera une importance au paysage appréhendé au sens large [tout ce qui fait et nourrit le regard] afin de ne pas réduire la fabrique de ville au bourrage du foncier disponible.

Permettre à chaque étudiant de trouver, élaborer, maîtriser les outils adéquates pour la conception et la communication du projet urbain comme du projet architectural constitue pour ce dernier semestre de licence une exigence de l'enseignement.

ORGANISATION

Travail en atelier hebdomadaire du jeudi toute la journée le matin cours théorique ou exposés, l'après midi atelier avec corrections individualisées et une fois par mois rendus.

Nous insistons sur l'apprentissage du travail en groupe tout en développant l'autonomie de chacun (à la fois rendus collectifs et individuels)

Une progression en plusieurs étapes :

- 1- Découverte du site et de son territoire environnant par une immersion dans le site ;
- 2- Analyse du site et du territoire dans lequel il s'inscrit et repérant ses potentialités.
- 3- Propositions urbaines pour le site ;
- 4- Projet architectural.

A cela vient s'ajouter une réflexion théorique à partir de documents (livres, films) qui débouche sur un exposé, la tenue d'un carnet de recherche (réflexions et croquis) et la participation active à un voyage d'études.

**CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX
DEMANDÉS**

Un contrôle continu associant à la fois l'évaluation de travaux fait en groupe et de travaux individuels.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

V. BROSSY
C. BAPST

OBLIGATOIRES AU
CHOIX

GROUPES

Coefficient de
pondération :
0,85

Nb. d'étudiants max : 30

Nbre de semaine : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
112,5	7
Travail personnel :	
112	

OBJECTIF

Le logement se comprend comme « raison urbaine ». Le but du semestre est, après avoir exploré les modes fondamentaux de la constitution du logement et son mode de groupement, de mettre en évidence les liens formateurs entre la ville et le logement.

CONTENU

Le logement et la ville se répondent. Ce lien d'intimité est formateur du logement et prépondérant. Le semestre est consacré, par deux projets orientés en site urbain, au décryptage et à l'organisation de cette relation complexe :

La Villa urbaine :

- analyse du tissu urbain;
- réaction d'un espace public traversant;
- groupement de maisons de ville;
- standard et répétition;
- intégration d'équipements;
- hiérarchie des espaces.

Parcelle étroite :

- analyse du tissu urbain et déterminant de situation;
- circulations verticales et occupation de la parcelle;
- logements collectifs;
- rapport au sol et progression dans la hauteur;
- hiérarchie des espaces.

Par la démarche du projet, on traverse les notions d'habitabilité, d'orientation, de sens, d'urbanité.

ORGANISATION

Ce travail est conduit sur plusieurs échelles pour aboutir aux coupes épaisses où le détail est l'ultime point de cohérence de la démarche globale.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

La validation est en rapport avec les exercices produits en continu.

LA FORME DE LA VILLE

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

P. CHAVANES
F. SOUCCARAT

OBJECTIF

Après avoir expérimenté le projet d'édifice et ses relations à un contexte urbain dans les semestres précédents, l'objectif de ce projet clôturant le cycle licence est de procurer les savoir-faire fondamentaux du projet urbain entendu comme dessin de l'articulation de l'espace privé et de l'espace public d'une part, et des systèmes qui composent le tissu urbain d'autre part.

A travers la notion de tissu urbain, compris comme système d'interactions entre le bâti, le parcellaire et la voirie, il s'agit de raisonner objectivement les liens entre édifice et ville, entre projet architectural et projet urbain.

Cette approche s'intéresse à la formation de tissus urbains contemporains dans l'espace de la « Ville territoire » contemporaine. Elle considère que :

- le projet de tissu urbain constitue un horizon fertile pour penser le développement la ville comme un processus dynamique à contrario d'un système figé de « plan masse », et pour penser le projet d'édifice non comme un objet, mais comme composante d'un tissu urbain, élément d'une division, d'une partition de l'espace, et d'un corpus typologique;
- le projet sur la ville territorialisé d'aujourd'hui doit trouver la forme de son unité qui interroge son espace public, sa voirie, ses infrastructures, son paysage, ses formes résidentielles.

CONTENU

Le travail porte sur la consolidation, la réparation et la transformation d'une aire urbaine de la 1ère couronne structurée par une « grande voie », et interroge les capacités d'évolution de son tissu, anciennement constitué et dégradé, au regard des dynamiques du développement métropolitain.

Le travail procède, tant au niveau de l'analyse et de la description de la ville qu'au niveau du projet, d'une double approche :

-une approche territorialisée et contextualisée du Plan et de la « composition urbaine», qui traite des formes et hiérarchies de la structure urbaine infrastructures, voirie, espace public et découpage foncier, monuments de leur évolution et de leur articulation aux différentes échelles (territoire, ville, quartier).

-une approche systématique et générique du tissu urbain, qui traite du tissu « courant » caractéristique de l'aire urbaine étudiée à travers les formes de relations entre édifice- parcelle-voirie, explorant les typologies résidentielles et leurs combinaisons, les processus de découpage et de recomposition parcellaire, et vérifiant concrètement l'architecture des espaces en jeu.

Dans cet aller et retour entre contexte et système, différentes échelles spatiales et de représentation se succèdent (du 1/50 au 1/25000) et permettent d'appréhender la relation entre édifice et ville comme une maïeutique complexe d'emboîtement et d'articulation des échelles.

OBLIGATOIRES AU
CHOIX

GROUPES
Coefficient de
pondération :
0,85

Nb. d'étudiants max : 30

Nbre de semaine : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Le travail est rythmé en 5 séquences alternant travaux d'analyse et de projet, et appréhendant successivement des échelles spatiales et de présentations variées allant du 1/25000 au 1/50 :

- un travail d'observation, de description et de représentation graphique des entités morphologiques pertinentes à l'échelle du territoire
- un exercice théorique, « la rue ordinaire », investigation fondamentale de typologies résidentielles corrélées à un projet de voie « générique » ;
- l'analyse du tissu urbain par l'observation et la représentation du « terrain » produisant les plans qui permettent de décrire les composants principaux du tissu urbain et sa cartographie (espace public, voirie, parcellaire, type bâtis);
- un exercice d'architecture développant une partie d'édifice (liaison avec le sol, haut, « enveloppe courante ») déterminante d'un caractère typologique identifié dans l'exercice de « la rue ordinaire » ;
- un projet contextuel qui croise et synthétise les échelles de la ville, du quartier et du tissu urbain et vise au renouvellement et au développement urbain d'une aire urbaine résidentielle.

Les séquences alternent travaux individuels et travaux collectifs.

Pour les travaux collectifs, plusieurs sites sont identifiés à l'intérieur de l'aire urbaine étudiée et font l'objet de travaux d'analyse et de projet par groupe de 4 ou 5 étudiants.

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
112,5	7
Travail personnel :	
112	

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Représentations conventionnelles du projet et de l'analyse urbaine, dessin à la main et dessin numérique, présentation écrite.

Contrôle continu avec jurys spécifiques en fin de chaque étape.

Contrôle continu : 50% , jury final 50%

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

C. PEDELAHORE
V. LAGUIA

OBLIGATOIRES AU
CHOIX

GROUPES

Coefficient de
pondération :
0,85

Nb. d'étudiants max : 30

Nbre de semaine : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

OBJECTIF

Les Villes sont une production majeure du genre humain, celles-ci métamorphosent les territoires et façonnent toutes les civilisations sans exception.

Le Projet Urbain constitue un savoir planétaire, cumulatif et sédimentaire, qui se construit collectivement de manière partagée, réactive et interactive. Il prend forme sur un socle de connaissances, de pratiques et d'expériences qui sont toujours locales et ancrées dans un temps long qui est celui des établissements humains

CONTENU

Depuis quatre décennies, l'urbanisation mondiale est portée par les villes du Sud : latinoaméricaines, asiatiques, africaines.

L'ampleur de ce phénomène rend d'autant plus cruciale l'articulation des savoirs consolidés aux savoirs émergents, entre planification et auto-organisation, entre savant et populaire, entre ville lente et ville rapide. Il questionne concrètement et à nouveaux frais les figures spatiales

centrales que constituent la compacité, la densité, l'hybridation, la symbiose, la frugalité, la durabilité.

Les enjeux portés par l'architecture et le développement urbain contextuels, au Nord comme au Sud, se situent dans le dépassement des cloisonnements sectoriels, dans l'échange des savoirs, dans l'intégration des échelles (espace domestique, édifice, îlot, quartier, ville, péri-urbain).

Les étudiants sont conduits à comprendre, explorer et tester la fabrique de l'urbain dans une ville du Sud et ceci dans ses multiples dimensions et implications spatiales.

Construire dans le construit, tisser la ville ; transposer, incorporer, hybrider typologies et logiques morphologiques, densifier, diversifier, verticaliser et étendre. Mais aussi repenser, redynamiser et insérer; constituer et reconstituer les seuils, les transitions, les logiques, les

structures et les complexités de l'urbanité foisonnante du quotidien.

Le travail de projétation, circonscrit et producteur d'expérimentation et de raffinement progressif des savoirs et savoir-faire spatiaux, porte sur la reconfiguration d'un îlot librement choisi au sein du quartier d'étude et devra obligatoirement associer conservation et substitutions chirurgicales pour répondre à un programme de la production urbaine commune et courante associant logements, équipement de quartier, activités et services de proximité

NOMBRE D'HEURES

Semestre Semaine
112,5 7
Travail personnel :
112

ORGANISATION

Trois productions intercorrélées sont demandées:

1. Actualité et mutations d'un archétype urbain : l'immeuble à patio.

Travail de conformation spatiale en maquette d'étude au 1/50e. (4 semaines).

2. Matières et idéalis urbaines concrètes :

Cartographies et iconographies analytiques, photomontages verticaux (satellite) et horizontaux (élevations) mis à l'échelle (ville/infrastructure /quartiers). (travail en binôme). (4 semaines).

3. Projet individuel d'insertion urbaine à l'échelle de l'ilot (Plans, coupes, élévations, axonométries). (8 semaines).

En complément est proposé un Atelier Intensif de Terrain (AIT) optionnel (vacances de pâques) en partenariat avec l'université et la ville de Santiago de Cuba.

Cet atelier dialogique d'études et de pratiques, de connaissances et de réflexions sur une ville emblématique en mutation est conduit in situ et in vivo sous la forme de binômes franco-cubains.

20 étudiants (15 Etudiants maximum pour l'AIT optionnel).

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu : 40%, jury de fin de projet : 60%

Analyses, références, intentions, stratégies et propositions de projet.

Recherches documentaires : littéraires, iconographiques, filmographiques.

Visites de bâtiments et expositions artistiques, en miroir de l'actualité latino-américaine.

Projets : études, croquis, plans, coupes, élévations, axonométries, perspectives, maquettes, photos.

Communication des Travaux : Affichages, dossiers imprimés A3, fichiers numériques, CD/DVD.

ACQUIS

Une expérience préalable de projet spatial à différentes échelles (Logement/Ilot/éventuellement Territoire).

Une expérience préalable de l'analyse urbaine.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
G. GRIBÉ

OBLIGATOIRES AU
CHOIX

GROUPE
Coefficient de
pondération :
0,15

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
CM 1,5
TD 0,5

OBJECTIF

Cet enseignement a pour objectif de faire découvrir aux étudiants le rapport existant entre projet urbain et projet architectural afin de leur permettre de situer leur savoir-faire dans la fabrication de la ville. Il apporte les éléments de culture urbaine nécessaire à la connaissance des principes de la ville traditionnelle, condition pour comprendre la ville actuelle en analysant ses sources théoriques, doctrinales et pratiques. Il aborde les techniques de l'analyse territoriale en vue de sa prise en compte dans le projet.

CONTENU

Le cours intitulé « Architecture de la ville » aborde la formation de la ville européenne ainsi que les méthodes de l'urbanisme employées de la fin du XIX^{ème} siècle jusqu'à nos jours en insistant sur le débat actuel autour de la densité et de la ville étalée. Il ne prétend pas faire des élèves des historiens de la ville ni des urbanistes mais leur apporte des connaissances suffisantes pour mieux comprendre le cadre urbain dans lequel ils devront intervenir. Il entend également leur permettre, dans le cadre de leur travail, d'utiliser certaines méthodes d'analyse provenant des différentes disciplines de l'urbanisme et de mieux situer leur intervention dans un territoire concret et dans un processus complexe où les différents acteurs qu'ils rencontrent ne parlent pas tous le même langage. Construit à partir de l'histoire de la ville européenne (illustré de nombreuses diapositives), il est organisé de la façon suivante : - un balayage chronologique présentant des formes urbaines de la ville antique aux Z.A.C. actuelles en insistant sur le résultat spatial et en présentant à chaque fois la méthode de création initiale et le devenir du lieu. - des approches thématiques mettant toujours en avant les rapports qu'entretiennent ville et architecture des bâtiments, présentant à différentes époques : fondations, régulations, interventions ponctuelles, substitutions, etc.

Déroulement du cours, programme indicatif :

- « L'architecture contre la ville ». La place de l'architecture dans la fabrication de la ville;
- « Manières de penser l'urbanisme ». Les différents modes de fabrication des villes;
- l'analyse au service du projet. Relation analyse et projet ; éléments de cartographie urbaine, « morphogenèse », analyse synchrone;
- le logement comme matière de la ville. Chronologie jusqu'en 1850;
- la question du logement au péril de la ville. De 1850 à l'institutionnalisation du logement social aujourd'hui;
- déclinaison monographique. Londres, Vienne, Amsterdam, Berlin, Francfort;
- des grands ensembles à Val d'Europe. De l'après-guerre à la fin du XX^{ème} siècle;
- précisions sur un état présent. Deux milliards de personnes vivent dans des bidonvilles, Dubaï, Shanghai...;
- anachronisme des utopies. De Platon au Grenelle de l'environnement;
- l'état, le maire et l'architecte. Responsabilités et compétences des acteurs de l'aménagement et de la ville, en France.

ORGANISATION

Deux exercices :

- « Quatrième de couverture » d'un ouvrage pris dans la bibliographie du cours ; travail individuel
- Représentation d'un dispositif urbain, élément d'architecture de la ville ; travail à deux.

NOMBRE D'HEURES

Semestre Semaine

28

2

Travail personnel :

21

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

2 exercices : une quatrième de couverture et un dossier graphique sur un dispositif urbain 100/% sur les deux exercices

L.6.17

HISTOIRE ET SCIENCES HUMAINES

3 ECTS

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique	Heures semestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef	ECTS
			CM					
L.6.17	Histoire de l'architecture et de la ville	14	21	21	1,5	21	0,50	3
	Philosophie	14	21	21	1,5	21	0,50	
	Total L.6.17		42	42	3	42	1	

Objectif

L'objectif de cette unité d'enseignement est de poursuivre la formation dans les domaines liés de l'histoire, de la philosophie et des sciences humaines, d'une part de proposer d'autre part les moyens d'une réflexion critique tout en introduisant par ses contenus, les méthodes mises en oeuvre et les travaux demandés, à une démarche de recherche.

Mode d'évaluation des UE

L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu (TD) et la 1re session d'examens en fin de semestre selon un coefficient préalablement déterminé (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note de l'enseignement de projet doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire après la session de rattrapage.

S6
L.6.17 – HA01
ET HA02

HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA VILLE

1/2 Promotion

INTRODUCTION À L 'HISTOIRE DES VILLES ET DE L 'URBANISME,
DE L 'ANTIQUITÉ AU XVIII^e SIÈCLE

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

P. CHABARD
E. MITTMANN

OBJECTIF

Ce cours a pour objectif d'explorer de manière à la fois thématique et chronologique, l'histoire de l'« urbanisme », terme qu'il s'agit ici de mettre en question et de resituer dans un lexique plus large (art urbain, planification, aménagement, town planning, urban design, stadtbau, etc.). Depuis son émergence au tournant du XXe siècle, l'urbanisme est resté un champ instable, aussi instable que les territoires urbains eux-mêmes. Face à des crises urbaines successives et dans des contextes politiques eux-mêmes changeants, les architectes ont contribué à la définition de ce champ par leur apport tant doctrinal que projectuel ; ils ont pris part aux débats inter-disciplinaires et inter-professionnels qui l'ont façonné tout au long du XXème siècle. Il ne s'agit aucunement de présenter l'urbanisme comme une discipline ou un champ unifié mais de l'aborder par le biais des problématiques, des tensions, des controverses qui l'ont traversé à chaque époque de son histoire. Un des enjeux du cours est également d'enchaîner un propos historiographique et une analyse critique de la situation actuelle.

CONTENU

Parmi les thèmes abordés dans le cours : les échelles de l'urbanisme ; le rapport entre projet et utopie, réforme et révolution ; la représentation spatiale du social ; la dialectique entre description et projet ; lecture et écriture ; urbanisme et anti-urbanisme ; la question environnementale, etc.

OBLIGATOIRES AU
CHOIX

1/2 PROMOTION

Coefficient de
pondération :
0,15

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
CM 1,5

NOMBRE D'HEURES

Semestre Semaine
21 2

Travail personnel :
21

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX
DEMANDÉS

Examen écrit

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

A. TUSCHER

**OBLIGATOIRES AU
CHOIX**

1/2 PROMOTION

Coefficient de
pondération :
0,50

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
CM 1,5

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
21	1,5
Travail personnel : 21	

OBJECTIF

Définir l'esthétique philosophique et montrer en quoi elle se distingue d'autres approches (historique, stylistique, sociologique, etc.) du phénomène artistique. Examiner les différences entre l'architecture et les autres disciplines artistiques afin de déterminer, d'une part, l'applicabilité des concepts esthétiques au domaine architectural et, d'autre part, le degré d'indépendance des concepts architecturaux.

CONTENU

Nous présenterons d'abord les enjeux de l'esthétique philosophique en architecture. Puis, nous poserons quelques problèmes métaphysiques et ontologiques spécifiques, avant de passer à des questions concernant l'expérience architecturale proprement dite. Enfin, nous discuterons de la question du jugement esthétique en architecture. Procédant du général au particulier, nous tenterons d'apporter des éléments de réponse aux problèmes suivants:

Qu'est-ce que l'architecture ? Est-elle une forme artistique ?

Le cas échéant, comment se distingue-t-elle des autres arts ?

L'architecture a-t-elle une essence ? Quelles sont les conditions nécessaires et suffisantes pour qu'un artefact soit qualifié de « travail architectural » ?

Comment faisons-nous l'expérience de l'architecture ?

Les connaissances théoriques préalables influencent-elles la perception et le jugement porté sur une oeuvre architecturale ?

Toutes ces questions seront étudiées non seulement sur la base de textes anciens, mais également à partir de travaux philosophiques contemporains, en particulier ceux d'orientation analytique.

ORGANISATION

Cet enseignement est dispensé sous forme de cours magistral. L'assistance au cours est obligatoire. Rendu en fin de semestre d'un travail écrit personnel en français ou en anglais en lien avec les notions abordées en cours.

**CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX
DEMANDÉS**

Contrôle continu (présence): 25 %

Travail personnel: 75 %

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
X. BONNAUD

OBLIGATOIRES AU
CHOIX

1/2 PROMOTION
Coefficient de
pondération :
0,50

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
CM 1,5

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
21	1,5
Travail personnel : 21	

OBJECTIF

A partir d'outils conceptuels et de connaissances philosophiques, ce cours vise à formuler puis à mettre en débat, les enjeux que présente le XXI siècle à la pensée architecturale.

CONTENU

Les cultures de conception de l'architecture sont des énoncés qui s'ancrent dans un horizon de compréhension du monde et dans la perspective de sa transformation. La crise actuelle, parce qu'elle engage à l'élaboration progressive d'un nouveau paradigme, remet nécessairement en mouvement les formulations précédentes. Il s'agit donc de repérer sur quoi peuvent se fonder de nouveaux énoncés de conception architecturale.

Une douzaine de thèmes seront présentées, regroupés dans les 4 grands chapitres suivants : l'appréciation de nouvelles échelles et de nouveaux domaines d'interventions, l'évaluation de l'aventure progressiste et de ses incertitudes, l'émergence de nouveaux liens entre nature et cultures, la reconnaissance d'expériences élargies aux lieux et aux choses.

Chaque cours présentera des notions clés et des auteurs de référence : il s'agira de mettre en relation les interrogations contemporaines avec l'histoire des idées afin de rendre leur appropriation plus explicites et plus réflexives.

Au fil des cours, et de manière thématiques, il sera donc possible de relier des postures architecturales, des cultures de conceptions et les univers théoriques qui les sous-tendent.

Ce cours, construit à mi chemin entre histoire des idées philosophiques et théorie de l'architecture permet ainsi de se familiariser avec ce que la philosophie peut apporter à la réflexion et à la conception architecturale.

ORGANISATION

14 cours d'une heure et demi

Cet enseignement est dispensé sous forme de cours magistral.

L'assistance au cours est obligatoire

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

A la fin de chaque cours, 8 étudiants seront tirés au sort et devront transmettre avant le cours suivant, dans un mèl en 10 lignes adressé à l'enseignant une question problématisée sur un des points abordés en séance. Ces questions seront reprises en début de cours suivant.

En fin de semestre, un travail écrit personnel en lien avec les notions abordées en cours sera demandé.

Contrôle continu (présence) : 25 %

Travail personnel : 75 %

L.6.18

8 ECTS

INFORMATIQUE OU EXPRESSION PLASTIQUE ET CONSTRUCTION

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique		Heures se-mestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef	ECTS
			CM	TD					
L.6.18	Informtique OU	14	21	35	56	4	49	0,50	8
	Démarche plastique	14		98	98	7		0,50	
	Construction générale 4	14	21		21	1,5	21	0,25	
	Ambiance 4 Acoustique	14	10,5	4,5	15	1	15	0,125	
	Ambiance 4 Technologies	14	10,5	4,5	15	1	15	0,125	
	Total L.6.18		23 ou 42	43 ou 107	107 ou 149	7,5 ou 10,5	51 ou 100	1	

Objectif

L’enseignement de l’informatique (1/2 promotion) fournit les connaissances pour produire des images de synthèse fixes et animées représentant le projet architectural et urbain. La problématique des structures est développée autour des matériaux bois et acier et montre la relation entre choix technologique et expression architecturale. L’enseignement d’ambiances approfondit les notions liées au confort visuel en vue de la maîtrise des dispositifs et apports de lumière naturelle et artificielle dans le projet. La formation artistique (1/2 promotion) pose les démarches plastiques comme productrices d’espaces ; l’enjeu et la réflexion d’ordre esthétique se situent dans la confrontation des langages plastiques et architecturaux.

Mode d’évaluation des UE

L’évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu (TD) et la 1ère session d’examens en fin de semestre selon un coefficient préalablement déterminé (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l’obtention de l’unité d’enseignement. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note de l’enseignement de projet doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire après la session de rattrapage.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
F. GAUBIN

OBLIGATOIRES AU
CHOIX

1/2 PROMOTION
Coefficient de
pondération :
0,25

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
CM 1,5

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
21	1,5
Travail personnel :	
21	

OBJECTIF

La problématique générale de la conception des structures étudiée dans l'UE L5.14 se trouve ici développée sur les choix des matériaux bois et acier. Il s'agit de montrer la relation entre choix technologique et expression architecturale et de mettre en évidence les questions relatives à la mise en oeuvre et leur incidence sur le projet. Développer la culture technique spécifique des matériaux « à ossatures » en vue d'une réelle maîtrise constructive du projet.

CONTENU

Construction bois

La filière bois et ses enjeux spécifiques.

Matériaux bois et dérivés du bois, caractéristiques physiques et mécaniques vis-à-vis des exigences constructives

Typologie des systèmes constructifs, de production et de mise en oeuvre, les performances, le dimensionnement des principaux ouvrages.

Construction métallique

La filière industrielle de production et son histoire.

Profils et produits en acier et aluminium

Procédés de transformation, d'usinage, et d'assemblage

Caractéristiques physiques et mécaniques vis-à-vis des exigences constructives

Typologie des systèmes constructifs et dimensionnement.

Mixité bois ou béton,

Performances.

Eléments de dimensionnement.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle final : 100 %

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
L. BERGER

OBLIGATOIRES AU
CHOIX

1/2 PROMOTION
Coefficient de
pondération :
0,25

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
CM 1,5

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
21	1,5
Travail personnel : 21	

OBJECTIF

La problématique générale de la conception des structures étudiée dans l'UE L5.14 se trouve ici développée sur les choix des matériaux bois et acier. Il s'agit de montrer la relation entre choix technologique et expression architecturale et de mettre en évidence les questions relatives à la mise en oeuvre et leur incidence sur le projet. Développer la culture technique spécifique des matériaux « à ossatures » en vue d'une réelle maîtrise constructive du projet.

CONTENU

Construction bois
La filière bois et ses enjeux spécifiques.
Matériaux bois et dérivés du bois, caractéristiques physiques et mécaniques vis-à-vis des exigences constructives
Typologie des systèmes constructifs, de production et de mise en oeuvre, les performances, le dimensionnement des principaux ouvrages.
Construction métallique
La filière industrielle de production et son histoire.
Profils et produits en acier et aluminium
Procédés de transformation, d'usinage, et d'assemblage
Caractéristiques physiques et mécaniques vis-à-vis des exigences constructives
Typologie des systèmes constructifs et dimensionnement.
Mixité bois ou béton,
Performances.
Eléments de dimensionnement.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle final : 100 %

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

**OBLIGATOIRES AU
CHOIX**

1/2 PROMOTION

Coefficient de
pondération :
0,25

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
CM 1,5

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
21	1,5
Travail personnel : 21	

OBJECTIF

Donner des bases solides en matière de conception sonore de l'espace construit. Permettre de comprendre la nature du son, sa propagation et son interprétation par les usagers du bâti. Connaître les grands principes d'isolation et de correction acoustique, du point de vue physique, construit et réglementaire

CONTENU

Les fondamentaux de la conception architecturale et urbaine dans le domaine du son seront abordées à travers :

- la découverte la matière sonore elle-même (nature, caractéristiques, règles de propagation),
- les phénomènes liés à la propagation sonore dans le cadre bâti,
- l'interprétation des phénomènes sonores in situ, autrement dit en situation concrète, dans un contexte culturel et social donné.

Les aspects de la conception sonore relevant de la construction seront abordés en parallèle selon deux axes majeurs : celui de l'isolement sonore (vis-à-vis de l'extérieur comme entre deux espaces intérieurs, dans les bâtiments neufs comme dans le cadre de la rénovation) et celui de la correction acoustique, de la salle de restauration collective à la salle de concert, en passant par la piscine et la salle de classe.

ORGANISATION

Cet enseignement est dispensé sous forme de cours magistraux pour la promotion entière. Des séances de travaux dirigés en groupes d'une vingtaine d'étudiants complètent le cours magistral.

**CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX
DEMANDÉS**

Contrôle continu (travaux dirigés + travaux personnels) : 33 %
Examen final : 67 %

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
D. FEICHTINGER

OBLIGATOIRES AU CHOIX

PROMOTION

Coefficient de
pondération :
0,25

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
CM 1,5

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
21	1,5

Travail personnel :
21

OBJECTIF

Amener une prise de conscience de la nécessité d'une connaissance approfondie des différentes disciplines de la production architecturale (de la maîtrise des ambiances à la conception structurelle). Permettre la compréhension, à travers l'analyse de différentes expériences de conception, de l'importance du rassemblement et même de la synthèse des disciplines des sciences et techniques.

CONTENU

La technique constitue un élément fondateur de la conception. Il s'agit donc ici de s'interroger sur l'influence des différents aspects techniques dans la conception. Quel rapport peut-il avoir entre le projet architectural et la technique envisagée ? La prise en compte des données techniques peut-elle aider à donner un sens au projet ? La structure, l'éclairage naturel et artificiel, les conditions climatiques et acoustiques, autant de préoccupations qui impactent les aspects urbains et spatiaux. Comment s'en servir ?

L'architecte est alors un compositeur des multiples éléments du projet. Le choix d'un matériau, son origine, sa performance, sa compatibilité avec des enjeux durables doit alors être mis en rapport avec son utilisation, la justesse de son choix, son apport à l'ambiance d'un édifice. L'architecture est-elle alors le résultat des questions posées ou une démarche volontaire ? Quelles sont les questions essentielles qui rendent un projet évident ? Et quelle est la place de l'intuition ? Comment acquérir la capacité de réagir de manière intuitive ?

À partir de projets concrets, il s'agira alors de mettre en évidence la synthèse des différents éléments techniques, avec l'hypothèse que la connaissance approfondie de ces éléments peut enrichir la création d'un projet. L'analyse de ces projets se fera en retraçant le chemin de la forme aboutie. Ce chemin inverse démontrera la présence de la technique dès les premiers pas de la conception. Ainsi le rôle de la collaboration avec des techniciens spécialisés, au cours de l'élaboration du projet, et en particulier son influence sur la forme, sera étudiée. Des projets innovants seront des exemples emblématiques de cette démarche.

ORGANISATION

Cours magistraux

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Examen final

S6 L.6.18 – DP

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

P. VACHON
C. DENNEULIN
A. FREMY
J. JULIEN
H. REIP
B. DEBOMBOURG
J. GAUTEL

OBLIGATOIRES AU CHOIX

GROUPE

Coefficient de
pondération :
0,50

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
TD 7

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
98	7

Travail personnel :
14

DÉMARCHE PLASTIQUE

1/2 Promotion

OBJECTIF

Cette unité d'enseignement réunit une série d'enseignements posant les démarches plastiques comme productrices d'espace. L'enjeu de ces démarches se situe dans la confrontation des langages plastiques et architecturaux.

Elle propose, outre la pratique de telles démarches, une réflexion d'ordre théorique et esthétique.

CONTENU

Les étudiants choisissent une des thématiques proposées lors des inscriptions pédagogiques.

ORGANISATION

L'enseignement se pratique sur une journée continue d'atelier pour permettre l'expérimentation personnelle et la recherche d'une maîtrise des réflexions et techniques acquises aux semestres précédents.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Mode pédagogique : contrôle continu.

S6 L.6.18 – DP01

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
J. GAUTEL

OBLIGATOIRES AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de
pondération :
0,50

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
TD 7

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
98	7
Travail personnel :	
14	

DÉMARCHE PLASTIQUE

1/2 Promotion

ESPACE PUBLIC - ART PUBLIC

OBJECTIF

Une réflexion sur l'espace public, et une introduction à la notion d'« art public », un aperçu de différentes formes d'interventions artistiques dans l'espace public, de leur organisation et fonctionnement.

Que nous disent les artistes sur la ville, l'espace urbain, l'architecture, le vivre ensemble, l'état de la société, la mémoire, le présent et l'avenir ?

CONTENU

Un cours sous forme de parcours d'exploration dans l'espace urbain.

Une réflexion, de la théorie à la pratique, sur le rapport entre l'espace public architecturé et la place de l'homme dans la ville, à travers le regard de différents artistes. Rarement l'art n'a été autant le centre d'attention du grand public qu'aujourd'hui.

D'une part les grands événements artistiques se multiplient, des « expositions à ne pas rater », des biennales, mais aussi de l'événementiel culturel comme les « Nuits Blanches », des festivals etc. Le tourisme culturel est devenu un réel facteur économique, notamment en France. Des grands musées spectaculaires ouvrent un peu partout, « l'effet Bilbao » est entré dans le langage courant.

D'autre part la forte spéculation sur le marché de l'art apporte une image quelque peu caricaturale de l'artiste.

L'espace public a toujours été un lieu d'expression. Les événements de l'actualité récente (« printemps arabe », Russie, Ukraine, Chine, Turquie, Brésil etc.) nous montrent son importance persistante.

Simultanément on observe une tendance croissante à la privatisation de l'espace public, et à une plus grande réglementation et un contrôle croissant, dans l'espace réel autant que dans l'espace internet.

Autant de phénomènes qui, à premier coup d'œil peuvent paraître isolés et disparates, mais qui valent la peine qu'on les analyse pour mieux comprendre leurs enjeux politiques, sociales, économiques et culturelles.

ORGANISATION

Le cours réunit des cours, visites, projections et rencontres, des analyses d'espaces publics, de réalisations d'art public (commandes publiques, 1% artistique, actions indépendantes etc.), de nouvelles institutions artistiques, alternés avec des réalisations expérimentales dans l'espace public : performance, flash-mob, vidéo, affichage ou tracts, signalétique, détournement

langue du cours: français

langue de communication; français, anglais

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

contrôle continu sous forme d'exposés, de carnet de bord et de réalisations plastiques, individuelles et en groupe, rendu final

S6 L.6.18 – DP02

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
C. DENNEULIN

OBLIGATOIRES AU
CHOIX

GROUPES
Coefficient de
pondération :
0,50

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
TD 98

NOMBRE D'HEURES

Semestre Semaine
98 7
Travail personnel :
14

DÉMARCHE PLASTIQUE

Groupes

LA VILLE INVESTIE

OBJECTIF

Développer notre connaissance des outils graphiques et plastiques ainsi que les démarches d'artistes et d'auteurs afin de s'immerger dans un environnement spécifique et investir ce terrain d'une réflexion sensible, poétique et critique.

CONTENU

Après une étude approfondie de démarches d'artistes et d'auteurs dans l'environnement urbain, il s'agira de choisir une façon singulière d'intervenir dans la ville, sur des aspects spécifiques, que ce soit par l'installation in situ mais aussi la performance, le son, la vidéo, l'affichage... L'étudiant devra démontrer ses capacités à lier approche pratique et approche conceptuelle, compréhension du médium utilisé et capacité d'analyse de sa propre production.

Proposition «autre», utopique, poétique, en tenant compte de l'existant, réalisée seul ou en groupe, l'intervention dans la ville peut-être durable ou éphémère. Sur-tout elle contribue à la relecture et définition de l'espace dans lequel elle s'inscrit. Par ailleurs, les décisions d'interventions prises feront l'objet de discussions entre étudiants, afin de développer des capacités critiques et discursives, et de gagner en autonomie et en précision.

ORGANISATION

Visite d'expositions
Approche technique des outils graphiques et plastiques
Histoire contemporaine de l'art
Travaux personnels en atelier, individuel et en groupes.
Exercices et rendu final

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu et évaluation sur exercices et rendu final

S6 L.6.18 – DP03

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

A. FREMY

GROUPE

OBLIGATOIRES AU
CHOIX

Coefficient de
pondération :
0,50

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
TD 7

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
98	7

Travail personnel :
14

DÉMARCHE PLASTIQUE

Groupes

«TENTATIVE D'ÉPUISEMENT?»

CONTENU

L'épuisement d'un procédé, d'un lieu, d'un espace, d'un site ou d'une architecture s'avère être un exercice jubilatoire et plein d'énergie lorsqu'il est pratiqué par l'écrivain Georges Perec dans sa «Tentative d'épuisement d'un lieu parisien» ou par l'acteur Jackie Chan dans la série de films Rush Hours ou encore par le cinéaste Alfred Hitchcock avec le film «La corde», etc.

Sous forme de textes, d'images, de films etc, je vous propose d'analyser et de documenter la figure de l'épuisement comme moyen d'exprimer les potentialités évidentes ou cachées d'un espace, d'un thème, d'une narration ou d'une action.

Nous ouvrirons ce sujet aux thèmes de la ruine, du détournement, du jeu, de la liste, de la surenchère, de la litanie, etc.

Vous imaginerez vos propres «tentatives d'épuisement» d'un lieu, avec les outils et sur les supports de votre choix (écriture, films, dessins, photos, installations, livres ?). Il s'agira d'appréhender l'espace urbain et l'architecture sous l'angle de la déconstruction, de l'excès, de la répétition, de la dispartition, etc.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Photos, dessins, collages, texte descriptif, maquettes.

Rendu final

S6 L.6.18 – DP04

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
J. JULIEN

OBLIGATOIRES AU
CHOIX

GROUPES

Coefficient de
pondération :
0,50

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
TD 7

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
98	7
Travail personnel :	
14	

DÉMARCHE PLASTIQUE

Groupes

LA SCULPTURE COMME MODÈLE

OBJECTIF

Cette piste de travail se fonde sur une appréhension de la sculpture comme modèle pour penser l'architecture. Les étudiants seront amenés à manipuler différentes problématiques directement liées à la pratique de ce médium : logique des matériaux, questions d'échelles, de représentations etc. Il ne s'agit toutefois pas d'apprendre une technique ou une autre aux étudiants, mais plus exactement de leur apprendre à comprendre et à trouver les moyens de la technique spécifique dont ils ont besoin, à un moment précis, pour un projet particulier.

CONTENU

Trois hypothèses seront développées au cours du semestre :

La sculpture est un objet, la sculpture est un corps, la sculpture est un espace. Ces hypothèses seront illustrées par des exemples pris dans l'histoire de l'art et serviront de prétextes à la réalisation de sculptures à échelle 1/1. Les techniques ou les matériaux utilisées seront choisies en fonction des spécificités de chaque projet. La question de l'autonomie de l'oeuvre sera également abordée à l'occasion des différentes mises en espace venant clôturer chaque exercice.

ORGANISATION

Trois exercices de 3 ou 4 semaines chacun, ponctués d'exemples pris dans l'histoire de l'art.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu : accrochage final et réalisation d'un dossier compilant l'ensemble des manipulations réalisées pendant le semestre.

S6 L.6.18 – DP05

DÉMARCHE PLASTIQUE

Groupes

KINO

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

H. REIP

OBJECTIF

Explorer les notions de cadrage et de spatialisation de l'image.

Par le biais la photographie et la vidéo, nous analyserons la relation que l'on peut établir entre le temps de l'image fixe et la durée de l'image mouvement.

OBLIGATOIRES AU
CHOIX

GROUPE

Coefficient de
pondération :
0,50

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
TD 7

CONTENU

Le module regroupe deux enseignements alternés:

Exercice 1

Utiliser la photographie non pas comme une technique mais comme formation du regard. Découvrir qu'une image se construit mentalement ou inconsciemment. Nous aborderons ici les notions de fiction, de récit.

Exercice 2

Il s'agira ici de réaliser un court film d'animation induisant un rapport à l'image et à la vitesse. Il sera donc question de donner l'impression du mouvement à des images fixes.

Au travers de références au film expérimental (Oskar Fischinger, Norman McLaren, Martin Arnold), l'exercice se décomposera en 4 temps:

- Ecriture d'un scénario
- Réalisation d'un story board
- Tournage
- Montage

ORGANISATION

Cet enseignement est dispensé au sein de groupes de maximum 25 étudiants. Les travaux demandés peuvent être des travaux d'ateliers ou liés à des activités extérieures (visites d'expositions...).

NOMBRE D'HEURES

Semestre Semaine
98 7

Travail personnel :
14

CONSTRUIRE À PARTIR DU CHAOS

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
B. DEBOMBOURG

OBLIGATOIRES AU CHOIX

GROUPES
Coefficient de
pondération :
0,50

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
TD 7

NOMBRE D'HEURES

Semestre Semaine
98 7
Travail personnel :
14

OBJECTIF

Le but de cet enseignement est de s'inspirer de la radicalisation de l'expression humaine lors de manifestations ou luttes contre un pouvoir, de capter cette énergie pour l'utiliser dans un but créatif. Afin de défendre une cause, exprimer une idée, un concept, avec cette notion d'art engagé !

CONTENU

À l'exemple des révolutions récentes du monde arabe, l'émancipation des campagnes chinoises, la revendication de certains ouvriers en France lorsque les usines veulent les licencier, les individus montrent des engagements forts et une violence quelquefois créative au regard des risques encourus. Face à cette montée en puissance de la violence, nous assistons à une radicalisation de l'expression humaine. Aujourd'hui avec les réseaux sociaux la communication est rapide et permet l'échange des idées, elle permet en outre de changer le regard que l'on porte sur le monde dans lequel nous vivons.

Le cours propose une réflexion théorique et plastique sur ce sujet. L'objectif est de pouvoir réagir dans un contexte particulier, à l'intérieur ou l'extérieur de l'Ecole et de présenter le résultat de ce travail sous la forme d'une oeuvre, performance. Cette expérience s'inscrit dans un partage et un échange de connaissances, de références et de discussions entre tous. Elle est l'occasion de proposer à chacun de repousser ses limites et d'entraîner une vraie dynamique collective de travail afin de produire des réponses artistiques engagées.

Sont acceptées toutes les propositions plastiques, visuelles, multimédia et performatives pourvu qu'elles répondent au thème proposé. Un carnet de recherche accompagnera le fruit de cette proposition.

ORGANISATION

Le projet sera réalisé par étapes successives avec des séances de critiques collectives. Travail en atelier et sur site, cet enseignement est dispensé au sein de petits groupes d'étudiants et peut comporter des activités communes à deux ou plusieurs groupes.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu 50% / projet de fin de semestre 50%

S6 L.6.18 – DP07

Groupes

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
P. VACHON

OBLIGATOIRES AU
CHOIX

GROUPE
Coefficient de
pondération :
0,50

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
TD 7

NOMBRE D'HEURES

Semestre	Semaine
98	7
Travail personnel : 14	

DÉMARCHE PLASTIQUE

LE CAMOUFLAGE OU LA TENTATION DE LA DISSIMULATION

OBJECTIF

L'objectif de ce cours est d'amener les étudiants via l'utilisation de différents médiums (performance, photographie, installation, sculpture?) à concevoir des propositions plastiques répondant au sujet.

CONTENU

Il sera demandé aux étudiants de donner une réponse plastique qui s'inscrive au plus juste dans le territoire proposé.

ORGANISATION

Le déroulement de cet enseignement sera constitué d'exercices qui seront réalisés dans différents quartiers de Paris. Des visites d'exposition sont prévues.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Le contrôle des connaissances se fait sous la forme d'un contrôle continu qui s'opère tout au long du semestre à travers des travaux effectués sur place.

S6 L.6.18 – IN

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

F. GUÉNA
S. BERNDT
J. BESCOS
F. COUSSON
D. HAMANI
R. NUNES
C. PAPIN

OBLIGATOIRES AU
CHOIX

1/2 PROMOTION

Coefficient de
pondération :
0,50

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
CM 1,5
TD 2,5

NOMBRE D'HEURES

Semestre Semaine

56 4

Travail personnel :

14

INFORMATIQUE

1/2 Promotion

REPRÉSENTATION INFORMATIQUE DU PROJET INITIATION À LA PRODUCTION D'IMAGES DE SYNTHÈSE

OBJECTIF

Cet enseignement a pour objectif de fournir les connaissances en termes de savoir et de savoir-faire pour produire des images de synthèse représentant le projet. Ces connaissances doivent permettre à l'étudiant de s'adapter à n'importe lequel des logiciels auxquels il est susceptible d'être confronté lors de son cursus à l'école et dans son activité professionnelle.

CONTENU

L'enseignement comporte trois parties

1. Rappels de modélisation en 3D (volumique et surfacique) Contenu du cours: Rappeler les principes de la modélisation volumique et surfacique et du calcul des projections abordés en 2e année. Travaux dirigés : Modélisation de scènes architecturales, objets des futurs calculs d'illumination.

2. Interactions lumières-matières. Contenu du cours: Types et propriétés des projections, des couleurs, des lumières et des matériaux. Techniques algorithmiques (possibilités et limites) : Ombrages (Gouraud Phong), Raytracing, Radiosity, Photon mapping, etc. Travaux dirigés : Visualisations extérieures et intérieures (lumière naturelle et artificielle), Visualisation du paysage (terrain, végétation, eau etc.).

3. Traitement d'images et réalité augmentée. Contenu du cours: Techniques basiques (calques, masques, détourage, filtres etc.). Retrouver les paramètres de prise de vue à partir d'une photo de l'environnement (position du photographe etc.). Insertion d'une projection d'un modèle virtuel dans une image du réel et traitement des interactions virtuel/réel (ombres, réflexions etc.). Enregistrement, formats d'images et compression.

Travaux dirigés : Insertion de vues d'un projet architectural dans son environnement.

ORGANISATION

1h30 de cours suivi de 2h30 de TD chaque semaine Rappels de modélisation en 3D (3 séances = 12h) Interactions lumières-matières (8 séances = 32h.) Traitement d'images et réalité augmentée (3 séances = 12h.) La 1/2 promotion est divisée en groupes de 20 étudiants.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Exercices effectués à chaque séance et dossier final.

Contrôle continu

L.6.19

RAPPORT DE STAGES ET RAPPORT D'ÉTUDES

7 ECTS

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique	Heures semestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef	ECTS
			TD					
L.6.19	Stage de première pratique					105	0,40	3
	Rapport d'études et sa soutenance	14	14	14	1	100	0,60	4
	Total L.6.19		14	14	1	205	1	7

Objectif

Le stage de première pratique est destiné à appréhender la diversité des pratiques professionnelles.

Le rapport d'études est un travail personnel écrit, de réflexion et de synthèse, sur les questionnements menés à partir des travaux déjà effectués, des enseignements reçus et des stages suivis.

Mode d'évaluation des UE

L'évaluation porte sur la rédaction des deux rapports relatifs aux enseignements et la soutenance orale dont fait l'objet le rapport d'études du cycle licence. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note du rapport d'études doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée. Toute note inférieure à 10/20 est éliminatoire après la session de rattrapage

OBJECTIF

Le stage de « première pratique », d'une durée équivalant à 3 semaines (105 heures), est positionné en troisième année du premier cycle. Il peut être effectué dans les semaines réservées de l'inter-semestre (au plus tard), ou pendant l'été séparant les semestres 4 et 5, à temps plein ou à temps partiel. Il est validé au semestre 6 en L.6.19.

CONTENU

De manière complémentaire au stage « ouvrier et/ou chantier », le stage de « première pratique » doit contribuer à « appréhender la diversité des pratiques professionnelles ». D'une durée équivalant à 3 semaines (105 heures), il doit être pensé en complémentarité et permettre la découverte d'autres acteurs, d'autres thématiques, d'autres domaines d'intervention, d'autres échelles... L'éventail des structures d'accueil possibles est très large, la maîtrise d'oeuvre exercée à titre privé et libéral, et appliquée à l'édification de bâtiments n'étant qu'une activité professionnelle parmi d'autres. Ce stage peut être effectué dans toutes les structures de conception, de production, de gestion, d'étude, de protection, de valorisation, etc. de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

OBJECTIF

Le rapport d'études est un travail personnel écrit (de synthèse et de réflexion) sur des questionnements menés à partir de travaux déjà effectués, d'enseignement reçus et/ou de stages suivis. Le rapport d'études constitue une synthèse réflexive de l'étudiant sur sa propre production, les enseignements reçus et les stages suivis au cours du premier cycle (à l'ENSAPLV ou autres établissements) à dessein d'une présentation pertinente de son parcours, de ses orientations et de ses perspectives futures, voire du transfert de l'étudiant vers d'autres établissements. Ce travail sollicite : La pratique de la rédaction et de l'argumentation sur des sujets s'inscrivant dans les problématiques abordées au cours du cycle licence, la capacité à cumuler connaissances, références et expériences, la conception et la production de documents combinant textes, dessins, images ; le rapport doit faire état de la maîtrise de la micro-édition par les moyens informatiques. Ces compétences techniques sont au service d'un travail descriptif et analytique : la mise en forme du rapport demande de réunir, d'organiser et d'illustrer des données. Cet exercice permettra à l'étudiant de s'initier aux thèmes de recherches qui accompagnent le projet architectural et urbain, et d'exercer un regard critique et récursif sur cette activité. L'introduction aux recherches documentaires et bibliographiques ; l'élaboration du rapport d'études doit encourager la lecture dialectique, dialogique et synthétisante d'ouvrages. Le rapport d'études n'est pas un travail de recherche autonome de type petit mémoire, ni un portfolio, bien que sa conception poursuive des ambitions professionnelles et universitaires.

CONTENU

Le rapport comporte : un texte introductif dans lequel l'étudiant expose ce qui suit ; une synthèse graphique des projets de l'étudiant accompagnée d'un texte réflexif sur son parcours projectuel, les contenus et méthodes des enseignements, et sa progression personnelle. Un texte sur un ou des questionnements, une ou des expérimentations, abordés dans les disciplines associées au projet architectural et urbain (Histoire et Théories, Construction et Environnement, Représentations, Expressions Plastiques, Sciences Humaines). Ce texte est illustré par un choix de travaux (TD ou recherches). Un texte conclusif dans lequel l'étudiant présente et motive ses orientations et perspectives d'études en second cycle « master » et plus généralement la poursuite de ses études, ses thèmes de travail et d'approfondissement. Une bibliographie personnelle des ouvrages que l'étudiant a lus et avec lesquels il a travaillé durant sa scolarité en licence. Le rapport d'études est un document de format A4, reproductible, d'une vingtaine de pages (textes + iconographie).

ORGANISATION

DISPOSITIONS PARTICULIERES POUR LES ETUDIANTS à L'ÉTRANGER. Le rapport d'études des étudiants inscrits en licence 3, en séjour d'études à l'étranger, comportera : un rapport couvrant les deux ans d'études à l'ENSAPLV, ou autres établissements, selon les prescriptions communes décrites ci-dessus. Un rapport Erasmus qui comportera : La présentation de l'institution d'accueil. La synthèse des enseignements suivis par l'étudiant et des travaux effectués. Un texte sur la pédagogie, la théorie et pratique du projet architectural et/ou urbain : les contenus et objectifs, les croisements disciplinaires, les références et bibliographie, les échelles et outils de représentation, les méthodes d'encadrement et d'évaluation, etc. Des éléments comparatifs avec l'ENSAPLV. Un texte sur l'apport culturel de la pratique d'échange. Une bibliographie personnelle des ouvrages que l'étudiant a lu et avec lesquels il a travaillé durant sa scolarité en licence. Le rapport Erasmus est un travail personnel écrit, de synthèse et de réflexion, sur des questionnements menés à partir des cours suivis, des travaux effectués dans l'institution d'accueil, et de la confrontation des cultures. L'ensemble (1. & 2.) est un document de format A4, reproductible, d'une vingtaine de pages (textes + iconographie). Le rapport est remis au service des relations internationales, en plusieurs exemplaires en septembre et fait l'objet d'une présentation orale devant un jury.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Les étudiants sont encadrés par deux enseignants qui participent à la soutenance. L'encadrement se compose d'un enseignant du projet architectural et/ou urbain et d'un enseignant d'une autre discipline. Le rapport d'étude est remis en plusieurs exemplaires en fin de semestre et fait l'objet d'une soutenance devant ce jury. La soutenance a lieu devant un jury qui comprend des responsables d'autres unités d'enseignement.

Examen final : 25 %

ORGANISATION DES STAGES

Les deux périodes de stages obligatoires sont destinées à appréhender la diversité des pratiques professionnelles. Il s'agit des stages d'observation qui doivent être pensés en complémentarité pour permettre la découverte de différents acteurs, thématiques, domaines d'intervention, d'échelles... Comptées en semaines, elles sont réparties sur l'ensemble du premier cycle, réduisant la durée de chaque semestre à 16 semaines (15 semaines au semestre 4 et au semestre 6). Les inter semestres représentent ainsi pour l'étudiant, un temps privilégié pour effectuer ses stages. Le temps des stages n'est pas compris dans le travail encadré mais dans le temps de travail personnel. Les 2200 heures de travail encadré sont donc dévolues au temps d'enseignement « école ».

STAGE OUVRIER ET/OU CHANTIER

L'OBJECTIF

Le stage « ouvrier et/ou chantier » est l'occasion privilégiée de la découverte et de l'observation du chantier, moment particulier où l'idée et le dessin d'un projet élaboré antérieurement par d'autres acteurs deviennent une réalité construite. Le chantier peut être de construction, de rénovation, de restauration, de finition, de décoration, de fouilles archéologiques, voire de démolition. Ce stage peut être effectué dans toute structure concernée par le chantier : maître d'ouvrage, maître d'œuvre, bureau d'études techniques, entreprise, artisan, bureau de contrôle, etc. Il est positionné en deuxième année du premier cycle et peut être effectué dans les semaines réservées, à temps plein ou à temps partiel.

LES MODALITÉS DE SUIVI

Le stage est encadré et suivi par un maître de stage dans la structure d'accueil et par le tuteur de stage (l'enseignant responsable choisi par l'étudiant) pour l'école. Il est validé au sein de l'unité d'enseignement L.4.11 du semestre 4 par l'enseignant tuteur de stage sous réserve de la remise de la fiche de validation du stage dûment remplie par le maître de stage et de la production d'un rapport de stage établi selon les indications figurant dans le guide des stages.

LE TUTEUR DE STAGE

En fonction de l'orientation pédagogique qu'il souhaite donner à son stage, l'étudiant choisit un enseignant tuteur de stage au sein de l'unité d'enseignement. Ensemble, ils définissent le projet pédagogique du stage puis tout au long de celui-ci, l'étudiant saisit l'enseignant tuteur de stage et la commission des stages de toute question relative au déroulement du stage. L'enseignant tuteur de stage est l'interlocuteur privilégié de l'étudiant stagiaire pour l'élaboration du rapport de stage.

LA DURÉE DU STAGE

La durée du stage est de 3 semaines minimum ou de 105 heures.

STAGE DE PREMIÈRE PRATIQUE

L'OBJECTIF

L'éventail des structures d'accueil possibles est très large : toutes les structures de conception, de production, de gestion, d'études, de protection... d'architecture, d'urbanisme et du paysage. Il fait partie intégrante du cursus proposé aux étudiants et à ce titre, il doit être clairement identifié dans sa liaison avec un enseignement et un enseignant tuteur de stage au même titre qu'il est clairement identifié en liaison avec une structure d'accueil extérieure à l'école.

LES MODALITÉS DE SUIVI

Il est encadré et suivi par un maître de stage dans la structure d'accueil et par le tuteur de stage (l'enseignant responsable choisi par l'étudiant) pour l'école. Le stage est validé au sein de l'unité d'enseignement L.6.19 du semestre 6 par l'enseignant tuteur de stage sous réserve de la remise de la fiche d'évaluation du stage dûment remplie par le maître de stage et de la production d'un rapport de stage établi selon les indications figurant dans le guide des stages.

LE TUTEUR DE STAGE

En fonction de l'orientation pédagogique qu'il souhaite donner à son stage, l'étudiant choisit un enseignant tuteur de stage au sein de l'unité d'enseignement. Ensemble, ils définissent le projet pédagogique du stage puis tout au long de celui-ci, l'étudiant saisit l'enseignant tuteur de stage et la commission des stages de toute question relative au bon déroulement du stage. L'enseignant tuteur de stage est l'interlocuteur privilégié de l'étudiant stagiaire pour l'élaboration du rapport de stage.

LA DURÉE DU STAGE

La durée du stage est de 3 semaines minimum ou de 105 heures.

LE RAPPORT DE STAGE

Le rapport de stage est un travail original réalisé par le stagiaire pendant le stage et finalisé à la fin de son stage. Il doit être rendu par l'étudiant à l'enseignant responsable pour sa validation. Il doit permettre d'apprécier la nature précise des différentes tâches confiées à l'étudiant et le lien avec les domaines d'enseignement développés dans l'école et d'effectuer un bilan critique personnel des expériences.

À l'issue du stage, l'étudiant rédige un rapport de stage qu'il remet à l'administration en un exemplaire, après la validation par l'enseignant et au plus tard 15 jours après la fin du stage. Ce rapport est accompagné de deux documents administratifs, la fiche de validation et la fiche d'évaluation de stage.

LA MOBILITÉ À L'ÉTRANGER

OBJECTIF

L'école développe avec des universités étrangères de nombreux partenariats permettant aux étudiants d'effectuer un séjour d'études à l'étranger (cf liste sur le site Internet rubrique : international).

CONTENU

Ces partenariats sont régis par deux principes :

- une exonération des droits d'inscription dans l'université d'accueil
- la validation du séjour d'études à l'étranger dans le cursus de l'ENSAPLV, par la reconnaissance de l'évaluation des travaux de l'étudiant faite par les enseignants étrangers sur la base d'un contrat d'études conclu entre l'étudiant, l'ENSAPLV et l'université d'accueil. Le moment privilégié pour un départ à l'étranger est la 1^{re} année du second cycle, mais un départ en seconde année du second cycle est possible si ce départ est suffisamment motivé par le projet personnel de l'étudiant. En tout état de cause une mobilité réussie nécessite une connaissance minimale de la langue du pays d'accueil ou à défaut de la langue anglaise. Les conditions d'un échange réussi peuvent se résumer de la façon suivante : l'étudiant doit inscrire cette mobilité dans son projet personnel de formation en choisissant sa destination en fonction de ses centres d'intérêt pédagogique ; le choix de l'université d'accueil doit être déterminé en fonction de la correspondance du programme d'enseignement de l'université d'accueil avec les thématiques de formation souhaitées par l'étudiant.

Cette réflexion préalable permet l'élaboration du contrat d'études à l'étranger, nécessaire pour permettre la validation du séjour d'études à l'étranger dans le cursus de l'ENSAPLV.

- Une préparation particulière doit être faite par l'étudiant concernant l'élaboration du mémoire produit à l'issue des Unités d'enseignement 5, 8 et 9 du Master (UEM). En effet, pour ce travail la note finale est donnée par les équipes d'enseignants de l'ENSAPLV encadrant les séminaires thématiques. Avant son départ, l'étudiant devra prendre contact avec un enseignant du pôle qu'il aura choisi, afin de déterminer avec lui le travail et les modalités d'avancement de ce travail à l'étranger. Cet enseignant tuteur assurera le suivi de l'étudiant à l'étranger concernant son travail de mémoire, mémoire qui sera soutenu par l'étudiant à son retour en France.

Durant son séjour à l'étranger l'étudiant pourra bénéficier d'un encadrement relais par un enseignant étranger pour l'aider dans son travail de recherche. L'étudiant doit atteindre un niveau linguistique suffisant pour lui permettre de suivre des cours dans la langue du pays d'accueil.

MODALITÉS PRATIQUES DE LA PRÉPARATION

Les étudiants doivent consulter sur le site de l'école la liste des universités partenaires avec des liens leur permettant d'accéder aux sites de ces universités, le dossier de candidature, les réunions d'informations qui seront programmées début décembre.

Enfin, il faut rappeler que l'étudiant n'est pas pénalisé au regard du nombre d'inscriptions maximal dans le second cycle puisqu'une inscription annuelle supplémentaire est possible lorsque l'étudiant effectue une mobilité faisant l'objet d'une convention.

- le guide du candidat
- les adresses électroniques des étudiants de l'ENSAPLV en mobilité à l'étranger, des étudiants étrangers présents à l'ENSAPLV
- les brochures des écoles partenaires
- les contrats d'études des étudiants qui ont bénéficié des échanges.

AIDES

*Erasmus, Ministère de la Culture et de la Communication, Mairie de Paris, Conseil régional, ces deux dernières bourses étant attribuées sous critères sociaux. Toutes ces aides sont cumulables avec les bourses sociales.

LE DOUBLE CURSUS

PRÉSENTATION

L'école nationale supérieure d'architecture de Paris la Villette (ENSAPLV) en partenariat avec l'école spéciale des travaux publics (ESTP) et depuis la rentrée 2010-2011, avec l'École des ingénieurs de la ville de Paris (EIVP) proposent une double formation pour les étudiants en architecture et pour les élèves ingénieurs qui permet d'obtenir un niveau bac + 7 et les 2 diplômes d'ingénieur du bâtiment et le diplôme d'Etat d'architecte conférant le grade de master. Il s'agit de mettre en place au sein des deux établissements deux cursus de formation longue permettant à certains étudiants en s'inscrivant en première année à l'école d'architecture d'obtenir en sept ans un double diplôme d'architecte et d'ingénieur et à des étudiants entrant à l'ESTP section bâtiment à l'issue des classes préparatoires d'obtenir en trois ans le diplôme d'étude en architecture et avec deux années supplémentaires le diplôme d'état d'architecte en même temps que celui d'ingénieur. Dans les deux cas de figure, la double formation se développe donc au minimum sur sept ans après l'obtention du baccalauréat.

DOUBLE FORMATION POUR LES ÉLÈVES ARCHITECTES BI-CURSUS ARCHITECTE-INGÉNIEUR

Les élèves architectes inscrits en première année d'étude à l'ENSAPLV admis à suivre le bi-cursus B.A.I. vont suivre des cours spécifiques à l'ESTP en parallèle à leur formation du premier cycle et du second cycle de l'ENSAPLV durant cinq ans, puis en cas de succès vont pouvoir s'inscrire à l'ESTP pour les deux dernières années de la formation d'ingénieur ESTP spécialiste bâtiment à l'issue desquelles ils achèveront leur double formation.

DOUBLE FORMATION POUR LES ÉLÈVES INGÉNIEURS BI-CURSUS INGÉNIEUR-ARCHITECTE

Les élèves ingénieurs inscrits en première année d'étude à l'ESTP ou à l'EIVP admis à suivre le bi-cursus B.I.A. vont suivre des cours du premier cycle de l'ENSAPLV en parallèle à leur formation d'ingénieur durant trois ans, puis en cas de succès vont s'inscrire à l'ENSAPLV pour les deux ans du second cycle à l'issue duquel ils achèveront leur double formation.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les étudiants titulaires d'un baccalauréat S avec mention qui s'inscrivent en 1^{ère} année à l'ENSAPLV peuvent postuler pour cette double formation. Ils doivent le faire en même temps que leur demande d'inscription, et dans ce cas, développer les raisons de ce choix dans une lettre de motivation incluse dans le dossier d'inscription à l'ENSAPLV. Un jury inter-établissements décidera après examen des dossiers et entretiens individuels des admissions définitives tenant compte des capacités d'accueil.

CONTACTS

ENSAPLV : F. GAUBIN (enseignant), fgaubin@paris-lavillette.archi.fr

ESTP : Guillaume Faas (enseignant), gfaas@adm.estp.fr

EIVP : Laurent Ducourtieux, laurent.ducourtieux@eivp-paris.fr

ECTS APPLICABLES AUX ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ

S	UE	Enseignements associés	H. Semest. encadrées	H. de travail perso options	Crédits ECTS par ens.	Total ECTS
5	L. 5.13	Architecture de l'édifice	120	120	10	14
		Cours transversal : l'habitat collectif	28	21	2	
		Langues vivantes	28	14	2	
	L.5.14	Construction générale 3	21	21	3	9
		Ambiance 3	21	21	3	
		Analyse constructive		14	3	
	L.5.15	Informatique OU	56	49	4	7
		Démarches plastiques	98		3	
		Histoire	42	28	4	
	Total		349 ou 391	239 ou 288	30	30

S	UE	Enseignements associés	H. Semest. encadrées	H.de travail perso	Crédits ECTS par ens.	Total ECTS
6	L. 6.16	Ville, analyse urbaine et édifice	112,5	112	10	14
		Cours transversal : formes urbaines	28	21	2	
	L.6.17	Histoire de l'architecture et de la ville	21	21	1,5	9
		Philosophie	21	21	1,5	
	L.6.18	Informatique OU	56	49	4	8
		Démarches plastiques	98		4	
		Construction générale 3	21	21	2	
		Ambiance 4 Acoustique	15	15	1	
		Ambiance 4 Technologies	15	15	1	
	L.6.19	Stage		105	3	7
		Rapport d'études et soutenance	14	100	4	
	Total		297,5 ou 359,5	431 ou 480	30	30

ENSEIGNANT(E)S

Les tableaux ci-après présentent par semestre et par unité d'enseignement les enseignant(e)s responsables des enseignements. Les équipes pédagogiques seront diffusées aux étudiant(e)s après les commissions de vacation au titre du premier puis du second semestre. (UE : Unité d'enseignement).

SEMESTRE 1

UE	Enseignements	Responsables
L.1.1	INITIATION AU PROJET D'ARCHITECTURE	ANDRÉS ATELA RAINIER HODDE ALBERT-GILLES COHEN GÉRALD GRIBÉ EMMANUEL MOURIER THIBAUT BABLED JUSTINE LIPSKI OLIVIER TISSIER SÉVERINE ROUSSEL DIDIER REBOIS F. MARTINET EDOUARD ROPARS
	THÉORIES DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE	VINCENT CORNU - A-G. COHEN
	MATIÈRES - MATÉRIAUX	PHILIPPE ALLUIN
	CONSTRUCTION GÉNÉRALE 1 - TECHNOLOGIE DE L'ÉDIFICE	VINCENT POIRIER
	MORPHOLOGIE STRUCTURALE	YVES MAHIEU
	HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE	MARC BÉDARIDA KAREN BOWIE KATERINA POLYCHRONIADI
	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	JEAN-MARC CHANTEUX JODELLE ZETLAOUI-LÉGER IOANA IOSA E. AMOUGOU
	PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE	LÉONORE DELARUE LAURENCE FALZON CHRISTOPHE VANDON JACQUES JULIEN PAULINE VACHON (2 GRPS) BERTRAND SEGERS (2 GRPS) ANNE FREMY CLÉMENT BAGOT VALÉRIE JOUVE FLAVIE PINATEL
	DESSIN D'ARCHITECTURE	SERGE BERNDT - RÉMI HUNEAU PASCALE LAIDET - PATRICE BOISSY TALINE MALIKIAN - BORENSZ DOMINIQUE BEAUTEMS ALAIN DOULET CLAIRE DANIELLOT - ALAIN RAYNAUD

SEMESTRE 2

UE	Enseignements	Responsables
L.2.2	INITIATION AU PROJET D'ARCHITECTURE	ANDRÉS ATELA RAINIER HODDE ALBERT-GILLES COHEN GÉRALD GRIBÉ EMMANUEL MOURIER THIBAUT BABLED JUSTINE LIPSKI OLIVIER TISSIER SÉVERINE ROUSSEL DIDIER REBOIS F. MARTINET EDOUARD ROPARS
	THÉORIES DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE	ALBERT-GILLES COHEN VINCENT CORNU
	LANGUES VIVANTES	GWENNOR LLOYD JONES MONIKA Klier-TESSEIRE VIRGINIA LAGUIA MARIA ANITA PALUMBO
L.2.3	MATÉRIAUX - PRODUITS DU BÂTIMENT	PHILIPPE ALLUIN
	CONSTRUCTION GÉNÉRALE 2	VINCENT POIRIER
	HISTOIRE DE LA CONSTRUCTION	VALÉRIE NÈGRE
L.2.4	HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE	MARC BÉDARIDA ELKE MITTMANN KATERINA POLYCHRONIADI
	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	LUIS LOPEZ IOANA IOSA DOMINIQUE LEFRANÇOIS
L2.5	PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE	LÉONORE DELARUE LAURENCE FALZON GWEN ROUVILLOIS CLÉMENT BAGOT JACQUES JULIEN BERTRAND SEGERS (2 GRPS) ANNE FRÉMY PAULINE VACHON (2 GRPS) CHRISTOPHE VANDON FLAVIE PINATEL
	GÉOMÉTRIE DESCRIPTIVE	PATRICE BOISSY PIETRO DEL PIEZZO RÉMI HUNEAU TALINE MALIKIAN-BORENSZ CLAIRE DANIELLOT MARIA MARTINEZ

SEMESTRE 3

UE	Enseignements	Responsables
L.3.6	APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE	PATRICK GERME PASCAL DE BECK YVES ROUBY FRANÇOIS FAUCONNET PASCAL QUINTARD-HOFSTEIN ANNE PORTNOÏ OLIVIER CHASLIN LOUIS GUEDJ PIETRO CREMONINI ERIC VAIEDELICH PHILIPPE CHAVANES ALAIN GIGNOUX
	THÉORIES DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE	PATRICK GERME
	GÉOGRAPHIE	CATHERINE ZAHARIA JEAN-CHRISTOPHE BLÉSIUS GÉRALDINE MOLINA
L.3.7	STRUCTURE 1	RAPHAEL ARLOT SYLVAIN EBODE
	AMBIANCE 1	SUZEL BALEZ
	GÉOMÉTRIE DES PROJECTIONS	THIERRY CIBLAC DALIL HAMANI JEAN BESCOS NAZILA HANNACHI ALAIN DOULET RÉMI HUNEAU AURÉLIE DE BOISSIEU DOMINIQUE BEAUTEMS CHRISTINE PAPIN HAROLD CORNIER CHARLES MALBRAND VINCENT HESTAUX JOCELYNE PION
L.3.8	HISTOIRE DET THÉORIES DE L'ARCHITECTURE	
	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	JEAN MARC CHANTEUX ALESSIA de BIASE EMMANUEL AMOUGOU
	PHILOSOPHIE	ANNE TÜSCHER LAURENCE KIMMEL

L.3.9	PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE	CHRISTIAN GARRIER MARCO DESSARDO BERTRAND SEGERS JACQUES JULIEN CHIMÈNE DENNEULIN (2 GRPS) ANNE FREMY BAPTISTE DEBOMBOURG (2 GRPS) VALÉRIE JOUVE LÉONORE DELARUE
	OPTIONS THÉMATIQUES	CHRISTINE PAPIN STÉPHANIE NAVA CHRISTIAN GARRIER CATHERINE ZAHARIA PHILIPPE HILAIRE ANTOINE DALAGE FRANCK GAUBIN CHRISTOPHE BARREAU VIRGINIA LAGUIA JUAN LUIS MORALES YVES ROUBY MARCO DESSARDO PASCAL HANNEQUIN RÉMI HUNEAU PASCALE LAIDET JACQUES BERGNA OLIVIER DROUIN ALAIN RAYNAUD PHILIPPE HILAIRE ROSA DE MARCO LUIS LOPEZ DENIS COUILLARD YVES MAHIEU

SEMESTRE 4

UE	Enseignements	Responsables
L.4.10	PROJET D'ARCHITECTURE	PATRICK GERME PASCAL DE BECK YVES ROUBY FRANÇOIS FAUCONNET PASCAL QUINTARD-HOFSTEIN ANNE PORTNOÏ OLIVIER CHASLIN LOUIS GUEDJ MARTIN VEITH PHILIPPE CHAVANES PIETRO CREMONINI ALAIN GIGNOUX
	THÉORIES DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE	PIERRE CHABARD
	LANGUES VIVANTES	GWENNOR LLOYD JONES MONIKA KLIER-TESSEIRE JUAN-LUIS MORALES MARIA ANITA PALUMBO
L.4.11	AMBIANCE 2	MARIA LOPEZ-DIAZ
	STRUCTURE 2	RAPHAËL ARLOT MARC LEYRAL
	DESSIN INFORMATIQUE	DOMINIQUE BEAUTEMS CHARLES MALBRAND CHRISTINE PAPIN SERGE BERNDT JOCELYNE PION
L.4.12	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	JODELLE ZETLAOUI - LÉGER LUIS LOPEZ CRISTINA ROSSI
	PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE	CHIMÈNE DENNEULIN (2 GRPS) LÉONORE DELARUE HUGUES REIP (2 GRPS) BERTRAND SEGERS ANNE FREMY BAPTISTE DEBOMBOURG (2 GRPS) MARIUSZ GRYGIELEWICZ (2 GRPS)
	HISTOIRE ET THÉORIES DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE	KAREN BOWIE VALÉRIE NÈGRE

SEMESTRE 5

UE	Enseignements	Responsables
L-5.13	PROJET D'ARCHITECTURE	VINCENT CORNU BRUNO GAUDIN ROBERT HÉRITIER PIERRE LEITNER EMMANUEL MOURIER DIDIER HENRY VINCENT BROSSY JUSTINE LIPSKI OLIVIER CHASLIN YANN NUSSAUME JEAN-PAUL ROBERT LUCAS MEISTER
	HISTOIRE ET THÉORIES DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE	MARC BEDARIDA JEAN HARARI OLIVIER CHASLIN
	LANGUES VIVANTES - YOKO TAKANO	GWENNOR LLOYD JONES MONIKA Klier-TESSEIRE JUAN LUIS MORALES MARIA ANITA PALUMBO NILTON ALMEIDA
L-5.14	CONSTRUCTION GÉNÉRALE 3	LAURENT BERGER FRANCK GAUBIN
	AMBIANCE 3	MARIA LOPEZ-DIAZ NAZILA HANNACHI-BELKADI
	TD ANALYSE CONSTRUCTIVE	MICHEL SANDOROV LAURENT BERGER MOUNIRA BOUTABBA-HABBES YVES ROUBY
L-5.15	INFORMATIQUE	FRANÇOIS GUÉNA JEAN BESCOS FRANCIS COUSSON LOUIS MARIANI ANDRÉ MORAND RICHARD NUNES JOCELYNE PION
	HISTOIRE	ELKE MITTMANN JULIEN BASTOEN
	DÉMARCHES PLASTIQUES	CHRISTIAN GARRIER MARCO DESSARDO LÉONORE DELARUE VALÉRIE JOUVE GWEN ROUVILLOIS STÉPHANIE NAVA MARIUSZ GRYGIELEWICZ

SEMESTRE 6

UE	Enseignements	Responsables
L.6.16	PROJET D'ARCHITECTURE	PHILIPPE CHAVANES MARC BOURDIER PATRICK GERME MINA NORDSTROM JAMES NJOO ANNE D'ORAZIO JEAN MARC CHANTEUX VINCENT BROSSY ALAIN LIEBARD CHRISTIAN PEDELAHORE FRÉDÉRIC MARTINET FRANÇOIS FAUCONNET
	FORMES URBAINES	FRANÇOIS FAUCONNET GÉRALD GRIBÉ
L.6.17	HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE	PIERRE CHABARD ELKE MITTMANN
	PHILOSOPHIE	ANNE TUSCHER XAVIER BONNAUD
L.6.18	INFORMATIQUE	FRANÇOIS GUÉNA JEAN BESCOS FRANCIS COUSSON LOUIS MARIANI ANDRÉ MORAND RICHARD NUNES JOCELYNE PION
	DÉMARCHES PLASTIQUES	JAKOB GAUTEL PAULINE VACHON CHIMÈNE DENNEULIN ANNE FREMY JACQUES JULIEN HUGUES REIP BAPTISTE DEBOMBOURG
	CONSTRUCTION GÉNÉRALE 3	FRANCK GAUBIN LAURENT BERGER
	AMBIANCE 4 - ACOUSTIQUE	NN
	AMBIANCE 4 - TECHNOLOGIE	DIETMAR FELCHTINGER
6.19 RE	RAPPORT D'ÉTUDES	JURY
6.19 STPP	STAGE	VALIDATION